QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12221 – 4 F

DERNIÈRE ÉDITION

SAMEDI 12 MAI 1984



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

Un succès important pour M. Ronald Reagan

Retour à la case départ ?

Le président Reagan a remporté un nouveau succès devant le Congrès. Il a su convaincre des élus démocrates d'avaliser une politique centraméricaine qu'ils ne se font pourtant pas faute, périodiquement, de critiquer. La veille, il avait su jouer, comme à l'accoutumée, sur l'anticommunisme de l'Amérique profonde, juste au moment où Moscou décidait de boycotter les Jeux de Los Angeles.

Le calcul de M. Reagan est toujours le même : seule une politique musclée viendra à bout de l'anarchie qui règne en Amérique centrale par la faute des suppôts de Moscou et de La Havane.

La victoire apparente de M. Duarte aux élections salvadoriennes lui apportait les meilleurs arguments pour accroître l'aide à un gouvernement qui devrait être modéré. Las ! le commandant d'Aubuisson, enfant chéri de l'extrême droite, loin de reconnaître son échec, s'est déclaré seul vainqueur. Bien que tout semble indiquer que M. Duarte recueillera plus de suffrages, la lenteur du dépouillement et les prudences de la commission de contrôle électorale prolongent dangereusement l'incertitude. Le commandant d'Aubuisson, qui est soupçonné d'être lié aux Escadrons de la mort, est très populaire dans toute une partie de la bourgeoisie et de l'armée. Malgré les démentis officiels, il compte des partisans aussi discrets qu'efficaces dans les rangs des « faucons » proches de la Maison Blanche.

Il y a deux ans déjà, au lendemain des élections générales au Salvador, des commentaires très optimistes avaient salué dans la presse américaine la « ruée » de la population aux urnes, le retour à la démocratie et la déroute des fauteurs de troubles. Trois mois plus tard, la guérilla reprenait de plus belle.

La meilleure arme de M. Duarte reste sans doute l'opinion publique américaine, qui, si elle est bien d'accord pour combattre la « subversion » en Amérique centrale, est moins prête que jamais à voir les GI impliqués dans cette croisade. Le langage musclé de M. Reagan l'inquiète à nouveau : il est peu probable que le président s'engage plus au Salvador et au Nicaragua avant les élections, mais, s'il obtient un second mandat, tous les doutes sont permis.

Pressé par l'opinion de rouvrir le dialogue avec les Soviétiques, M. Reagan se sent plus libre d'appliquer en Amérique centrale la seule politique à laquelle il croit. Si M. Duarte a des difficultés à installer son autorité sur un pays déchiré depuis tant d'années, l'administration Reagan sera tentée d'en accuser le voisin nicaraguayen, de sévir en conséquence et de s'appuyer, une fois de plus, au Salvador sur une armée pas nécessairement légitimiste. Et on sera ramené à la case départ...

La sévère ordonnance de la Cour de La Haye condamnant le minage des ports du Nicaragua par la CIA devrait conforter l'opposition américaine. Mais, chez les reaganiens, elle risque de passer seulement pour une nouvelle « agression » onusienne.

La Chambre des représentants a voté les crédits militaires pour le Salvador

Vingt-quatre heures après avoir prononcé l'un des discours les plus violemment hostiles à Moscou et à La Havane, le président Reagan a obtenu, de justesse, jeudi 10 mai, l'accord de la Chambre des représentants, dominée par les démocrates, à un projet d'aide militaire au Salvador qui se chiffre à 132 millions et demi de dollars pour 1985, ainsi qu'une aide militaire urgente de 120 millions de dollars en 1984 pour plusieurs pays d'Amérique centrale, dont le Salvador et le Honduras. Le vote a été acquis par 212 voix contre 208.

Le projet de loi voté par les représentants et déjà accepté par le Sénat, dominé par les républicains, prévoit toutefois que la moitié de l'aide pour l'année fiscale 1985 (commençant le 1er octobre prochain) ne sera confirmée qu'à la condition que le président apporte au Congrès la preuve que le gouvernement du Salvador a fait des progrès dans divers domaines, en particulier celui des droits de l'homme.

N. B.

(Lire la suite page 4.)

Grave conflit social en Allemagne fédérale

L'ordre de grève des métallurgistes constitue une épreuve majeure pour le gouvernement Kohl

Correspondance

Bonn. – Le durcissement du conflit sur la semaine de trente-cinq heures a relégué au second plan, en Allemagne fédérale, le congrès des chrétiens-démocrates, qui devait se séparer, ce vendredi 11 mai, à Stuttgart, après avoir approuvé la plate-forme du parti en vue de la campagne pour les élections européennes.

Réunie jeudi à Francfort pour tirer les conclusions du vote des métallurgistes de la région de Stuttgart et de la Hesse, qui se sont prononcés à 80 % en faveur de la grève (*le Monde* du 11 mai), la direction du syndicat IG Metall a appelé à cesser le travail, à partir de dimanche soir minuit, au Nord-Wurtemberg (Nord-Bade).

Une décision identique devrait être prise la semaine prochaine pour la Hesse (1). Bien que syndicats et patronat se soient déclarés prêts à reprendre les négociations, ils ne paraissent pas disposés à effectuer les concessions nécessaires. En revanche, aucune indication ne permet de dire que le syndicat de la métallurgie envisage pour le moment une extension des grèves dans le reste du pays.

Une nouvelle série d'arrêts de travail a, par ailleurs, été observée jeudi dans l'imprimerie, empêchant la parution des journaux en Bavière et dans la Hesse. Une centaine d'entreprises au total ont été affectées un peu partout en RFA.

Le patronat de l'imprimerie, qui menace de prendre des mesures de rétorsion contre le syndicat IG Druck a néanmoins proposé une nouvelle rencontre au sommet avec les représentants des ouvriers pour le 17 mai, à Francfort.

Le début des grèves dans la métallurgie marque une étape importante dans le conflit qui secoue l'Allemagne fédérale depuis le démarrage des négociations sur les conventions collectives, il y a trois mois.

HENRI DE BRESSON.

(Lire la suite page 6.)

(1) C'est dans le Bade-Wurtenberg et la Hesse que sont concentrées la plupart des entreprises métallurgiques du pays.

L'OUVERTURE DU FESTIVAL DE CANNES

Le « bon goût français »

L'insistant Festival ! entêté, sûr de ses charmes, tellement certain de pouvoir bousculer le temps d'une quinzaine nos crises et les drames de l'époque pour imposer sa chère vieille magie cinématographique, et ses trompe-l'œil de bord de mer.

Le décor planté, identique au *précédent jusqu'au moindre* détail, la complicité de Cannes, cette hôtesse complaisante, bien évidemment acquise, le voilà prêt, ce vendredi 11 mai, à présenter le trente-septième *remake* d'une histoire d'amour usée jusqu'à la corde que des milliers d'adeptes vont pouvoir suivre, avec les yeux émerveillés de nouveaux initiés.

En ce temple immuable des règles librement consenties, la version 1984 de la compétition, à en croire la première *rumeur* d'horizon, s'annonce sous un jour plutôt favorable. A la différence du cru 1983, le Festival renoue dès l'ouverture avec une tradition de querelles. Pas encore un gros scandale, rien à voir avec le temps des folies de *la Grande Bouffe*, de Marco Ferreri, ou de *la Maman et la Putain*, du regretté Jean Eustache (version 1973). De tels éclats sont des miracles qui se concoctent, trop rarement au goût des festivaliers, toujours marqués par la douce nostalgie des assauts de la *nouvelle vague* à la fin des années 50.

Mais une polémique tout de [illegible]

obligé : la « sélection française ». Certains professionnels du cinéma regrettent [illegible] fort en effet que le comité national n'ait retenu pour la compétition officielle que deux films : *Un dimanche à la campagne*, de Bertrand Tavernier, et *la Pirate*, de Jacques Doillon. Le premier, déjà sorti en salle, frustrerait Cannes de tout effet de surprise et le second serait l'œuvre d'un cinéaste intermédiaire, familier de la Croisette, déjà remarqué en compétition (*la Drôlesse*, 1979), mais pas encore en âge de goûter à la consécration. Bref, sur *l'échelle des émotions cannoises*, un « coup moyen », responsable pour moitié d'une sélection nationale jugée *« mollassonne, médiocre, frileuse... »*. *« Simple reflet d'une production nationale quelconque »*, commentent les défenseurs du choix tricolore. Sur la trentaine de films visionnés par le comité, aucun ne se serait vraiment imposé. Pourquoi pas alors ces deux-là ? *Leurs partisans les présentent comme d'« honnêtes produits »* très marqués par le [illegible] « made in France ».

« Cas typique d'obscurantisme », répliquent leurs adversaires, *« prudence excessive »*. En s'en tenant [illegible] seul critère médiatique du Festival, deux *autres films devaient s'imposer* cette année à l'audience.

PHILIPPE BOGGIO.

Le colonel Kadhafi se dit prêt à retirer « immédiatement » ses troupes du Tchad

De notre envoyé spécial

Tripoli. – Tantôt discret, par voie diplomatique, *tantôt public*, par le truchement des médias, le dialogue franco-libyen se poursuit sans relâche pour régler le conflit tchadien. Le colonel Kadhafi déclarait à TF 1 *le 30 avril qu'il était disposé « à opérer le retrait de notre présence au Tchad... »*. Cinq jours plus tard, M. Charles Hernu affirmait – réponse du berger à la bergère ? – *que la France souhaitait que ses* troupes *« se retirent le plus vite possible (...) quelques minutes après l'évacuation des forces libyennes »*.

Le colonel Kadhafi fait monter les enchères. Au cours d'un entretien qu'il nous a accordé, il a affirmé d'emblée, en se référant aux propos du ministre français de la défense, qu'il était disposé pour sa part à *« retirer immédiatement nos experts qui se sont rendus au Tchad pour soutenir le gouvernement légitime de ce pays »*. Il faisait ainsi allusion bien entendu au GUNT (Gouvernement d'union nationale de transition) qui conteste la légalité *du régime installé* à N'Djamena par M. Hissène Habré.

Le « guide de la révolution » libyen a révélé qu'il avait adressé il y a quelques jours, par le truchement de l'ancien chancelier autrichien Bruno Kreisky, un message au président Mitterrand formulant des propositions concernant non seulement l'évacuation des troupes étrangères du Tchad mais aussi l'avenir des relations franco-libyennes.

Le colonel Kadhafi assure que la durée de l'évacuation pourrait être très brève : *« Présentes au Tchad autrefois sur la requête du gouvernement de ce pays, nos unités s'étaient retirées en 1982 en l'espace de dix jours. A l'époque, pourtant, nos forces étaient substantielles et disséminées dans toutes les provinces de notre voisin méridional. »*

ÉRIC ROULEAU.

(Lire la suite page 3.)

Les limites du repli sur soi

par ANDRÉ FONTAINE

L'abaissement de l'âge de la retraite ne vaut pas pour les dirigeants de l'Est. A soixante-douze ans, Constantin Tchernenko est la preuve vivante qu'il n'est jamais trop tard pour commencer une belle carrière. Des années durant, il a été condamné à *jouer les peu brillants* seconds d'un numéro un progressivement gagné par la paralysie. Sa succession lui était promise, mais il a été coiffé au poteau par un outsider, *dont la mort providentielle* lui a finalement permis de prendre sa revanche. Le temps lui est trop compté pour qu'il ne tente pas d'en profiter au maximum. De quelle façon ?

On a pu croire un moment que le nouveau promu se contenterait de savourer sa tardive victoire en suivant le conseil que lui donne *l'Economist* : *« Ne vous contentez pas de rester là, ne faites rien. »* Ses premiers discours battaient tous les records de platitude.

Petit à petit, cependant, on a pu noter quelques faits significatifs. La famille Brejnev, qui avait disparu, recommençait à se montrer en public. Le premier secrétaire du PC de Moldavie, dénoncé sous Andropov pour son *« inertie »*, recevait l'Ordre de Lénine. Tel *ou tel haut fonctionnaire*, poursuivi pour corruption, s'en tirait à bon compte. Du coup, la Nomenklatura, rassurée, laissait le nouveau promu accéder en deux mois à cette présidence de l'État que Brejnev et Andropov avaient dû attendre respectivement treize ans et sept mois. Enfin, alors qu'Andropov avait montré à cet égard une exemplaire discrétion, Tchernenko laissait sans vergogne organiser le culte de sa personnalité, dont de méchantes langues assurent pourtant qu'elle est la médiocrité incarnée.

Est-ce pour cette raison que Georges Marchais s'est abstenu de le féliciter lorsqu'il a accédé au pouvoir suprême ? Le fait est que le secrétaire général du PCF n'hésite pas à dénoncer aujourd'hui comme une *« erreur grave »* le boycottage des Jeux olympiques. Il y a longtemps *qu'il ne s'était permis* de telles privautés à l'égard du Kremlin.

De toutes les initiatives de Tchernenko, c'est naturellement celle-là qui a le plus frappé les imaginations. *C'était son objet. Comme l'a écrit* Jacques Amalric (1), il s'agissait de faire comprendre à Reagan qu'il ne fallait pas compter sur Moscou pour faciliter sa réélection. Reste à savoir *si le calcul est juste. Après tout*, les citoyens américains ont bien conscience que ce n'est pas l'actuel président mais son prédécesseur, qui avait boycotté les Jeux de Moscou [illegible] avec l'invasion de l'Afghanistan, [avait?] bonne raison de le faire.

Les explications que Moscou donne de son geste sont moins convaincantes. *Sans doute*, au-delà du calcul et des appréhensions faut-il faire sa part tout simplement à la rancœur. La non-participation des athlètes américains il y a quatre ans n'a [illegible] l'amour-propre des Soviétiques, leur faisant perdre l'occasion de quelques triomphes à bon compte, [illegible] aussi représenté pour eux un [illegible] manque à gagner.

Les réquisitoires de Reagan contre *« l'empire du mal »* n'ont rien arrangé, et toutes les personnalités occidentales ou neutres qui se sont rendues récemment en URSS constatent le dépit que l'on y ressent devant l'attitude américaine. D'autant plus vif que, à l'époque Brejnev-Nixon, il s'était institué entre les deux superpuissances une sorte de condominium.

(Lire la suite page 2 et l'article de Dominique Dhombres page 3.)

(1) *Le Monde* du 10 mai.

AU JOUR LE JOUR

Champion

S'il existait des Jeux olympiques de la grossièreté, M. Michel Poniatowski n'aurait aucun mal à monter sur le podium.

Il a acquis de longue date, dans la catégorie petites phrases et gros mots, une stature et une compétence que n'ont entamées ni l'exercice du pouvoir ni son éloignement.

A intervalles réguliers, il entretient sa forme, tentant toujours de se surpasser, d'aller plus loin, plus haut, plus fort dans la vulgarité. Mercredi, il a traité M. Delors de « menteur fou ». Cette fois, à vrai dire, il a parlé en connaisseur.

BRUNO FRAPPAT.

idées

Est-Ouest

Le boycottage des JO confirme une tendance soviétique au repli sur soi dont André Fontaine relève qu'elle a tout de même ses limites. Mikhaïl Petrov défend les thèses de Moscou à la conférence de Stockholm. Quant à Paul Goma, à l'occasion du colloque organisé par l'Internationale de la Résistance, les 14 et 15 mai, au palais du Luxembourg, sur le thème de « Yalta », il décrit comment s'est formée, dans son esprit, l'image sinistre qu'il en conserve.

Ils nous ont vendus à Yalta

par PAUL GOMA (*)

J'AI entendu parler pour la première fois de Yalta dans mon enfance : là-bas, *« en Crimée, au-delà de la mer... »* beaucoup de *soldats roumains sont tombés...*

Pour la deuxième fois dans mon adolescence : là-bas, disait-on, il y a une colonie de vacances pour les jeunes pionniers soviétiques...

Pour la troisième fois – dans ma jeunesse – un détenu de la cellule voisine m'a communiqué par le morse de prisons : *« Ils nous ont vendus à Yalta, les salauds ! Le Paralytique et le Poivrot nous ont livrés à Satan comme des billes ! »*

Depuis j'ai lu des milliers de pages sur Yalta, mais je ne peux pas chasser l'image que j'en ai reçue : Roosevelt et Churchill, en sandales et culotte courte, offrent des billes à Staline, en uniforme de généralissime et foulard de jeune pionnier au cou.

Insuffisamment historique pour les *historiens*, cette vision ? Mais pourquoi ?

Ne serait-ce pas parce que l'histoire n'a toujours pas réussi à digé*rer* Yalta ? Parce que l'Occident, qui s'imaginait donner ce qui... ne lui appartenait pas, aurait compris pour une fois qu'il se donnait lui-même du même coup ?

Les historiens disent : *« La vente a commencé avant Yalta et a continué ailleurs aussi. »* Ou encore : *« Il n'y a pas eu vente à Yalta. Ah ! si la lettre de Yalta avait été respectée ! »* Ou encore : *« Yalta est mythe. »*

Bien sûr c'est aussi un mythe : les Soviétiques le mettent en avant lorsqu'ils laissent entendre qu'ils auraient reçu à Yalta la moitié de l'Europe ; les Occidentaux se cachent derrière lorsqu'ils excusent leur *« non-intervention »* en laissant entendre qu'ils auraient cédé, à Yalta, la moitié de l'Europe aux Soviétiques.

« Et vous, les Est-Européens, ajoutent les Occidentaux, *vous vous servez de Yalta pour justifier votre inaction ! Si vous ne supportez plus les régimes installés chez vous par les Soviétiques, pourquoi ne vous libérez-vous pas tous seuls, sans aide extérieure ? »*

On peut y répondre, point par point :

1. Nous avons résisté depuis 1944, les Bulgares se sont battus jusqu'en 1951 ; les Polonais jusqu'à fin 1952 ; les Ukrainiens jusqu'en 1953 ; les Roumains ont résisté, les armes à la main, jusqu'en novembre 1956, lorsque la révolution hongroise a été écrasée sans que l'Occident bouge le petit doigt...

2. Curieusement, ceux qui nous conseillent de nous libérer, sans aide extérieure, sont italiens, anglais, français... Excédés par nos demandes de secours, ils nous exhortent à suivre leur exemple :

– L'exemple de l'Italie, qui, comme on le sait, s'est affranchie toute seulette de l'occupation, *sans aucune « aide extérieure » ?*

– L'exemple de la Grande-Bretagne, qui, comme on *le sait*, a préservé toute seulette sa liberté *sans « aide extérieure » ?*

– L'exemple de la France, qui, *n'est-ce pas ? a reconquis* sa liberté *toute seulette, sans aucune « aide extérieure » ?*

Le monde entier admire le courage des Afghans. Mais ils n'ont pas seulement du courage, ils ont aussi de la chance : car on parle d'eux, on sait.

Les Bulgares se sont battus aussi, sept ans durant – et on l'ignore ; les Polonais huit ans durant – et on l'ignore ; les Ukrainiens onze ans (depuis 1943 !) ; les Roumains douze ans. Mais l'Occident n'a pas voulu savoir.

Yalta, un mythe ?

Nous, Européens-en-train-de-ne-plus-l'être, *nous* n'avons pas appris l'histoire en la lisant mais en la subissant ; en l'étudiant, mais en lui survivant – que la sueur, les larmes et le sang que nous versons depuis quatre décennies soient la conséquence d'une « vérité historique » ou d'un « mythe », cela ne nous intéresse plus ; nous, les plus de 100 millions d'Européens dont, après avoir écrasé les corps, on vole les âmes, cela ne nous intéresse plus de savoir si à Yalta ou ailleurs, en février 1945 ou avant, on a conclu un acte de vente ou seulement une entente *« bonne en soi mais mal appliquée »* – parce que nous connaissons, dans notre chair, une autre chose prétendument « bonne en soi mais mal appliquée » : le marxisme.

Cette question du sexe de Yalta vous en discuterez, vous autres Occidentaux – par exemple les Français, – au moment où les barbares seront arrivés sur le périphérique parisien.

D'ici là, aidez-nous à vous aider à sortir du mythe.

(*) Ecrivain roumain en exil.

Pour rétablir la confiance

par MIKHAÏL PETROV (*)

LA conférence sur les mesures de renforcement de la *confiance* et de la *sécurité* et sur le désarmement en Europe a repris ses travaux le 8 mai, après un intervalle de presque deux mois.

Depuis la première session, en janvier, l'escalade de la course aux armements nucléaires, déclenchée par les Etats-Unis et par leurs alliés les plus proches, a fait augmenter sérieusement la menace de guerre nucléaire avec toutes ses conséquences catastrophiques pour l'humanité.

Un grave préjudice a été causé à la sécurité européenne, parce que la confiance dans les relations entre les Etats a été torpillée. Le problème de la création du climat de confiance dans les relations internationales se pose donc dans toute son acuité. Son règlement demande une politique responsable de la part de tous les Etats et l'adoption des mesures pratiques dans ce sens. *« La combinaison de larges mesures internationales de caractère politique et juridique et de mesures de caractère militaire et technique, comme le préconisent l'URSS et les autres pays socialistes, permettrait d'assurer le succès de la conférence de Stockholm, de faire de ses résultats une contribution importante à la consolidation de la sécurité européenne et internationale »*, a déclaré M. C. Tchernenko à la *Pravda*.

L'URSS a proposé à Stockholm de mettre au centre du travail de la conférence les problèmes dont dépend réellement un tournant vers le rétablissement de la confiance et la consolidation de la sécurité européenne internationale, et pour commencer l'engagement de tous les Etats participants qui possèdent l'arme nucléaire de ne pas y recourir en premier, et la conclusion d'un traité sur le non-recours réciproque à la force militaire et sur le maintien des rapports de paix.

Si la conférence s'entend là-dessus, une base solide aura été créée pour la confiance en Europe et au-delà de l'Europe, et pour le règlement des autres problèmes, surtout dans le domaine de la limitation et de la réduction des armements.

La réduction des dépenses militaires, l'affranchissement de l'Europe de l'arme chimique, la création dans diverses régions du continent européen de zones dénucléarisées contribueraient aussi à renforcer la confiance et la sécurité. Il en va de même de la notification préalable d'importants exercices ou déplacements des troupes terrestres, de la limitation de leur envergure, des informations sur les exercices *aériens et navals* dans les zones limitrophes de l'Europe.

Au lieu d'un examen constructif et concret des mesures capables de diminuer l'affrontement militaire, les Etats-Unis et leurs alliés otaniens cherchent à monter en épingle les problèmes qui présentent un caractère d'espionnage, pour s'assurer des avantages unilatéraux, comme l'a souligné M. Andrei Gromyko.

En tâchant d'imposer le concept de « transparence », qui n'a rien à voir avec les tâches du renforcement de la confiance et de la sécurité, ils éludent les problèmes effectivement importants du renforcement de la confiance et de la sécurité, et, qui plus est, rétrécissent le mandat et les possibilités de la conférence. Ils ramènent la discussion aux problèmes strictement militaires et techniques, ne proposent aucune limitation de l'activité militaire des Etats. En même temps, une importance excessive est attribuée dans leurs propositions au problème de la vérification, notamment par voie d'inspections.

Comme on le sait, un groupe de pays neutres et non alignés a présenté ses considérations juste avant la clôture de la première session de la conférence.

Pour que les négociations de Stockholm soient productives, il faut faire preuve de volonté politique et de compréhension mutuelle.

(*) *Commentateur de l'agence* APN.

Les limites du repli sur soi

(Suite de la première page.)

Les Soviétiques en ont visiblement la nostalgie : c'est bien le seul point sur lequel on ait entendu de la part de Gueorgi Arbatov, le patron de l'Institut d'études nord-américaines de Moscou, une sorte de cri du cœur, lorsqu'il a visité Paris il y a quelques semaines.

« Ne surestimez jamais la rationalité du comportement des dirigeants soviétiques » : il y a beaucoup de vrai dans ce conseil que nous avons reçu plus d'une fois de connaisseurs comme les Roumains et les Yougoslaves. La rancœur à l'égard des Etats-Unis et la déception devant le peu d'efficacité des campagnes lancées en Europe contre le déploiement des euromissiles contribuent certainement à expliquer l'espèce de repli sur soi qui caractérise actuellement la politique soviétique : la coïncidence entre l'annulation de la visite à Pékin du premier vice-président du conseil, Arkhipov, et le boycottage des Jeux de Los Angeles est, de ce point de vue, significative. Le rejet sans appel des propositions américaines contre la guerre chimique va dans le même sens et, aussi, probablement, la convocation, pour le mois prochain, après de nombreux ajournements, d'un sommet du COMECON, le Marché commun de l'Est. Il serait surprenant que ces assises ne soient pas marquées par un appel au renforcement de la cohésion du camp, notamment sur le plan idéologique. La manière dont sont traités les Sakharov justifie de ce point de vue toutes les inquiétudes. A la place des Hongrois, qui ont beaucoup composé avec l'économie de marché, on ne serait pas trop tranquille. D'autant plus qu'Andropov, nul ne l'ignore, avait des sympathies pour eux.

Cette tendance au repli sur soi, face à un environnement hostile, est une constante de l'histoire du mouvement communiste – rappelons-nous les articles de Georges Althusser sur le PCF et le complexe de la *« forteresse »* après les élections de 1978 (2) – et, d'une manière plus générale, des Eglises. Elle s'accompagne presque toujours d'une réaffirmation intégriste. Le *Syllabus*, « catalogue des erreurs de ce temps », et le dogme de l'infaillibilité pontificale datent de l'époque où la papauté voyait son domaine temporel remis en cause par l'unité italienne. Le 25 avril dernier, Tchernenko a cru nécessaire de souligner l'intérêt de la remise à jour, décidée en principe il y a trois ans, du programme du parti adopté en 1961, en pleine euphorie khrouchtchévienne. Le cher Nikita avait fixé en 1980 le moment où l'URSS, ayant définitivement rattrapé le niveau de vie américain, pourrait commencer de passer du stade du *« perfectionnement du socialisme évolué »*, où elle est supposée se prélasser aujourd'hui, à celui du communisme. Le rendez-vous de 1980 ayant de toute évidence été manqué, on se garde bien cette fois de fixer une date, mais l'objectif de la société communiste est réaffirmé avec force.

Un climat moins tendu qu'en 1952

Qui parmi les rédacteurs du programme croit sérieusement cependant qu'un jour tout ira, selon la définition du communisme, *« de chacun selon ses possibilités à chacun selon ses besoins » ?* Le comportement de la Nomenklatura, l'avidité avec laquelle elle défend ses privilèges, le développement général dans le monde de l'Est du travail noir, font de cette profession de foi un pur rite de justification dépourvu de la moindre efficacité.

Si, au demeurant, la tendance au repli sur soi est un fait, elle est loin d'être absolue. Les relations internationales étaient infiniment plus tendues au moment où l'URSS décida pour la première fois de participer aux Olympiades, en 1952, qu'aujourd'hui où elle s'en retire. A l'époque, on se battait en Corée et en Indochine. Le rideau de fer séparait hermétiquement les deux moitiés de l'Europe. Une terrible répression s'abattait sur tous les pays « socialistes ». La Chine n'était qu'un satellite de l'URSS. En comparaison, le monde d'aujourd'hui paraîtrait presque fraternel. Malgré un certain ralentissement, ces derniers jours, des passages d'Allemands de l'Est à l'Ouest, dont le nombre s'était spectaculairement accru depuis le début de l'année, les relations entre RFA et RDA n'ont jamais été meilleures. Les dirigeants européens, du roi d'Espagne à François Mitterrand, se succèdent à Moscou pour s'entendre supplier, selon un autre mot de Gueorgi Arbatov déjà cité, de ne pas se contenter *« d'un rôle de simple spectateur de ce qui se passe à Washington »*. Comme ses prédécesseurs, Tchernenko ne désespère pas, malgré des échecs répétés, d'introduire un coin entre les Etats-Unis et leurs alliés.

A voir le succès de la visite de Reagan à Deng Xiaoping, les Américains ont été plus heureux dans leurs efforts pour s'interposer entre la Chine et l'URSS, ce qui contribue à expliquer l'annulation déjà signalée du voyage d'Arkhipov à Pékin. Mais le Kremlin ne se contente pas de cette réaction négative. Il va recevoir la visite de Kim Il Sung, le surprenant « papa-maréchal » de la Corée du Nord, qui, depuis des années, fréquentait plutôt Pékin que Moscou, mais qui s'inquiète de toute évidence du réchauffement des relations sino-américaines et sino-japonaises et des ouvertures chinoises en direction de Séoul.

La violente offensive lancée contre la résistance afghane va dans le même sens : elle contraste avec les tentatives d'Andropov pour trouver une solution politique et avec ses appels du pied aux Chinois, dont personne n'ignore qu'ils font de l'évacuation de l'Afghanistan par ses envahisseurs l'une des trois conditions de la normalisation de leurs relations avec l'URSS. De même aussi la décision prise d'appuyer à fond l'Irak dans sa guerre contre l'Iran. Le gouvernement soviétique, même s'il continue, par certains relais extérieurs, de vendre du matériel militaire à l'Iran, est devenu le principal fournisseur d'armes de Bagdad, ce dont il a été payé de retour sous la forme de quelques déclarations antiaméricaines bien senties.

D'une manière générale, on sent l'URSS décidée à reprendre pied dans cette région du monde où Begin et Reagan avaient cru bien *imprudemment*, il y a dix-huit mois, établir une *pax americano-hebraïca*. La solution intervenue au Liban présente d'autant plus d'attraits pour le Kremlin qu'elle a été pratiquement imposée par la Syrie de Hafez El Assad, son principal client au Proche-Orient. Et Le Caire a donné un accord de principe pour la nomination d'un ambassadeur soviétique, le précédent ayant été expulsé par Sadate en 1980.

On pourrait continuer longtemps. Détente ou guerre froide ? Méfions-nous des conclusions trop tranchées, sur le passage de l'une à l'autre et réciproquement. Car la distinction est moins nette qu'on ne le croit généralement. A la fois solidaires et rivales, les deux superpuissances sont pratiquement condamnées à s'entendre et à s'opposer à la fois. Le ton peut changer, en fonction des circonstances et des individualités, mais personne n'a encore trouvé le moyen de sortir de cette logique-là.

ANDRÉ FONTAINE.

(2) *Le Monde* des 25, 26, 27 et 28 avril 1978.



Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LU

« L'AVEUGLEMENT », de Christian Jelen

Mythe et réalité du bolchevisme primitif

LORSQUE les yeux des « progressistes » commencèrent à se dessiller, à la lumière crue de la déstalinisation, une théorie séduisante fit son apparition. Le système soviétique n'était pas totalitaire dans son essence. Seul Staline était responsable de sa monstrueuse perversion. De même que rien dans le christianisme primitif n'annonçait la Saint-Barthélemy, de même ne fallait-il pas identifier le communisme à son avatar stalinien.

Depuis lors il y a eu Budapest, Prague, la révolution culturelle, Pol Pot, l'Afghanistan. On a entendu Soljenitsyne, Pliouchtch, Sakharov. Quantité de communistes ont retourné leur passion, avec force documents à l'appui, contre leurs camarades d'hier. On n'a donc pas tout à fait attendu Christian Jelen pour savoir que Lénine et les siens n'étaient pas précisément des enfants de chœur, mais des doctrinaires pour qui *« tout moyen était correct et commode dès lors qu'il hâtait la victoire de la révolution »* (1).

Les citations dont est nourri *l'Aveuglement n'en sont pas* moins éloquentes, même si l'on peut reprocher à l'auteur d'avoir trop négligé, pour mieux nourrir son réquisitoire, le fait que, pendant la guerre civile russe, les horreurs étaient assez équitablement réparties entre les deux camps. Ou encore de liquider un peu rapidement le fameux complexe d'encerclement des Soviétiques : il y a eu tout de même Charles XII, Napoléon et Hitler, et aussi la Pologne de Pilsudski dont les troupes ont occupé un moment Kiev, ce dont Jelen parle avec vraiment trop de compréhension.

Le véritable intérêt du livre est donc moins là que dans ce qui en justifie le titre : la manière dont une bonne partie de la gauche française a vu les débuts de la Russie communiste. A ses yeux, écrit Jelen, les bolcheviks étaient *« des idéalistes, des pacifistes, de vrais tolstoïens »*, la Tcheka, ancêtre du KGB, était une sorte d'institution de bienfaisance et le confort des prisons ne laissait rien à désirer. Le correspondant de *l'Humanité* à Moscou disait la vérité : on l'a fait taire.

Pareille candeur appelle une explication. Jelen insiste à juste titre sur la terrible épreuve de la guerre mondiale et sur la détermination des socialistes des années 20 d'en rendre le retour à tout jamais impossible. Dans la *mesure où, à leurs yeux, le capitalisme en était le grand responsable, l'éradication de l'un ne pouvait pas ne pas conduire à celle de l'autre. Grâce à sa rédemption par le prolétariat, l'humanité allait connaître le paradis sur terre* : l'élément religieux est fondamental chez ceux qu'illumine la *« grande lueur à l'Est »* dont parlait Jules Romains. Et personne ne s'étonne d'entendre un Ludovic-Oscar Frossard (que l'auteur prénomme curieusement tout au long de son livre Louis-Oscar), premier secrétaire général d'un PC qui n'était pas encore F, s'écrier au cours d'un meeting à Paris en août 1920 : *« La révolution d'octobre ouvre une nouvelle phase de l'histoire humaine. Comme l'avènement du christianisme, elle lui apporte un idéal nouveau, une morale, une discipline nouvelles. Et comme lui elle met au cœur des masses la plus haute et radieuse espérance d'affranchissement total. »*

Quelques années plus tard, Frossard allait rompre avec Moscou. De même Souvarine et Pierre Pascal, dont le rôle dans l'adhésion de la majorité de la SFIO au Komintern avait été déterminant, en un moment où personne ou presque ne faisait attention aux discours prémonitoires d'un Léon Blum, d'un Merrheim ou d'un Pressemane, que Jelen cite à juste titre abondamment. Ils ne réussiront pas pour autant à ébranler ceux dont ils avaient contribué à former la conviction.

Aujourd'hui, les communistes *français ont perdu beaucoup de* leurs illusions. Reste le sentiment d'appartenir au camp que l'histoire a désigné à l'avance comme celui des vainqueurs parce qu'il est en même temps celui de la justice et de la liberté. L'article d'André Wurmser que *l'Humanité* a publié au lendemain de sa mort, il y a quelques semaines, exprimait la même foi intacte que celle que Georges Cogniot, l'un des premiers apôtres, *résumait* en 1977 : *« J'entendais monter à bord d'un vaisseau qui porte les dieux de l'avenir... »* (2).

A. F.

L'Aveuglement : les socialistes et la naissance d'un mythe soviétique, préface de *J.-F. Revel. 278 p., 75 F.*

(1) Michel Heller et Alexandre Nekritch, *l'Utopie au pouvoir*, Calmann-Lévy, 1982.

(2) *Parti pris*, Editions sociales, 1977.

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

LE BOYCOTTAGE DES JEUX DE LOS ANGELES

Le président du Comité international olympique ajourne son voyage à Moscou

Après la Bulgarie, puis l'Allemagne de l'Est, le Vietnam a annoncé à son tour son refus de participer aux Jeux olympiques de Los Angeles. Le retrait est-allemand, qui sera très douloureusement ressenti par les sportifs et le public de RDA, confirme le caractère apparemment irréversible de la décision soviétique ; d'autant plus que M. Samaranch, président du Comité international olympique, a été prié de reporter le voyage qu'il voulait faire à Moscou. On voit mal, à présent, comment les autres pays du bloc socialiste pourraient éviter d'emboîter le pas de Moscou : déjà la presse polonaise prépare l'opinion à ce retrait.

A Washington, un porte-parole du département d'Etat a estimé, en manifestant sa « *tristesse* », que le retrait de la plupart des pays de l'Est paraissait désormais inéluctable. Et la Maison Blanche a *repoussé une demande du pasteur Jackson*, candidat noir à l'investiture démocrate qui, après un entretien avec l'ambassadeur d'URSS à Washington, avait souhaité que le président Reagan prenne une initiative personnelle pour tenter de faire revenir Moscou sur sa décision : « *Nous avons été tout ce qu'il y a de plus accommodants pour essayer de répondre aux préoccupations des Soviétiques* », a déclaré le secrétaire de la Maison Blanche, M. James Baker, dans sa réponse au pasteur Jackson. Une démarche similaire de M. Walter Mondale, principal candidat démocrate, n'a pas eu plus de succès.

De notre correspondant

Moscou. – Le ton continue à monter à Moscou à propos des Jeux olympiques. Le Comité international olympique et son président M. Juan Antonio Samaranch, jusque-là soigneusement épargnés, sont à leur tour mis en cause. Le fait est d'autant plus inattendu que M. Samaranch est ancien ambassadeur d'Espagne à Moscou et que le roi Juan Carlos est actuellement en visite en URSS. Dans une déclaration reproduite par Tass, M. Ter Ovanessian, entraîneur de l'équipe olympique et ancien champion du monde de triple saut, accuse M. Samaranch de « *mollesse* ». « *Le CIO et son président persistent à vouloir persuader les Etats-Unis sans influencer en quoi que ce soit le cours des événements* », affirme M. Ovanessian. Un commentateur de Tass taxe d'autre part d'hypocrisie les regrets exprimés par le président Reagan après le retrait soviétique. Rappelant le boycottage des Jeux olympiques de Moscou par les Américains, en 1980, « *pour des motifs purement politiques* », celui-ci conclut : « *Dès le début des préparatifs de l'olympiade 1984, l'administration américaine n'a pas caché sa volonté d'utiliser les Jeux de Los Angeles pour sa « croisade contre le communisme ». L'administration Reagan a étendu au sport le terrorisme et l'anticommunisme élevés au rang de politique d'Etat.* »

Le froid avec Pékin

Il semble en fait que la décision de ne pas aller à Los Angeles ait été prise depuis plusieurs semaines, peut-être dès le début avril, et qu'elle ait été annoncée dès ce moment aux représentants des comités centraux des « partis frères » alors réunis à Moscou. Une nouvelle réunion – des responsables sportifs des pays communistes, cette fois – se tiendrait actuellement dans la capitale soviétique. Seule la présence à Moscou de M. Antonin Himl, président de la Fédération tchécoslovaque des sports, est confirmée, mais celle des autres responsables, y compris ceux de la Mongolie, de la Corée du Nord, du Vietnam et de Cuba, est probable.

D'autre part, l'ajournement du voyage que devait effectuer M. Arkhipov, la plus haute personnalité soviétique attendue à Pékin depuis seize ans, a fait l'objet d'une dépêche de Tass. « *Les relations entre l'URSS et la Chine, déjà plutôt fraîches, se sont encore refroidies avec l'arrivée de M. Tchernenko au pouvoir* », estime un responsable est-européen. « *Les raisons techniques de ce retard ne tiennent pas debout. En fait, M. Tchernenko a délibérément tenu à montrer sa mauvaise humeur après les incidents frontaliers avec le Vietnam et après le voyage à Pékin de M. Reagan* », ajoute-t-il. L'agence Tass elle-même a été fort explicite en notant jeudi : « *Le dernier déplacement à l'étranger du président américain montre à quel point les dirigeants des Etats-Unis sont hantés par l'idée de causer du tort à notre pays, sans même tenir compte des mesures élémentaires du protocole diplomatique.* »

La signature d'un accord commercial avec Pékin retardée

Le premier vice-président du gouvernement était le mieux qualifié pour rapprocher Moscou et Pékin puisqu'il a été, de 1953 à 1957, conseiller économique à l'ambassade d'URSS à Pékin. Une revue chinoise, *les Affaires mondiales*, l'a d'ailleurs récemment présenté comme l'architecte du premier plan quinquennal chinois (1953-1957), à l'époque où les conseillers soviétiques jouaient un grand rôle dans l'économie du pays avant le schisme des années 60. M. Arkhipov devait conclure un accord de cinq ans avec Pékin comportant, notamment, des clauses pour la fourniture de machines-outils et de pièces détachées aux usines construites avec l'aide soviétique avant la rupture de 1960. Ces projets ne semblent pas remis en cause, mais seulement retardés. La mauvaise humeur soviétique pourrait également être due au récent voyage à Pyong Yang du secrétaire général du PC chinois, M. Hu Yaobang. Moscou a pu interpréter cette visite comme une façon pour Pékin de contrer le voyage en URSS que doit effectuer avant la fin mai, pour la première fois depuis dix-sept ans, M. Kim Il Sung.

DOMINIQUE DHOMBRES.

● *La visite du ministre tchécoslovaque des affaires étrangères.* – M. Bohuslav Chnoupek s'est déclaré « *particulièrement satisfait* » à l'issue de son entretien avec le président Mitterrand, jeudi 10 mai. La reprise du dialogue entre la France et la Tchécoslovaquie, a-t-il déclaré, est une « *contribution valable au grand dialogue entre les pays socialistes et l'Europe occidentale pour la préservation de la paix et de la sécurité internationale* » (*le Monde* du 11 mai). M. Chnoupek avait affiché la même satisfaction après son entretien avec M. Claude Cheysson. Au cours d'un déjeuner, M. Cheysson a cependant fait allusion à certaines divergences à propos des propositions du camp socialiste à la conférence sur le désarmement de Stockholm ; il a aussi rappelé l'attachement de la France à « *l'exercice des libertés individuelles* », « *en particulier la liberté d'expression et d'information, la liberté politique, religieuse, syndicale, la liberté de circulation* ». M. Chnoupek doit quitter la France samedi après une visite en province.

LA CONFÉRENCE MULTIPARTITE SUR L'AVENIR DE LA NAMIBIE S'OUVRE A LUSAKA

Les représentants des six partis politiques intérieurs namibiens, regroupés dans la Conférence multipartite (MPC), sont arrivés, jeudi 10 mai, à Lusaka, pour des pourparlers sur l'avenir du territoire (*le Monde* du 10 mai) auxquels doivent également participer des représentants de l'Afrique du Sud et de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO).

« *Nous sommes venus pour parler de l'indépendance de la Namibie, mais, avant cela, nous devons parler de réconciliation* », a déclaré à son arrivée à l'aéroport M. Dirk Mudge, président de l'Alliance démocratique de Turnhall (DTA), l'un des partis intérieurs namibiens.

M. Mudge a déclaré que les négociations commenceraient par des entretiens séparés entre les responsables zambiens, d'une part, et les trois délégations : MPC, SWAPO et l'administrateur général sud-africain de la Namibie, M. Willie Van Niekerk, d'autre part.

Ce dernier présidera les négociations avec le président zambien Kenneth Kaunda.

M. JOSPIN EST OPPOSÉ A TOUTE « RENCONTRE OFFICIELLE » DE M. PIETER BOTHA EN FRANCE

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste, s'est déclaré jeudi 10 mai « *contre toute rencontre officielle en France* » du premier ministre sud-africain, M. Pieter Botha, à l'occasion de son prochain voyage dans plusieurs pays européens.

Dans une déclaration à l'AFP, M. Jospin estime que « *sous prétexte que M. Botha serait reçu par des gouvernements conservateurs, en Grande-Bretagne, en RFA, on a évoqué la possibilité de rencontres officielles en France* ». « *Je ne crois pas qu'un tel projet soit sérieux. Je suis sûr en tout cas qu'il n'est pas souhaitable* », a-t-il ajouté.

Je n'ignore pas les évolutions à propos de la Namibie, mais elles n'ont débouché encore sur rien. Pour ce qui concerne l'apartheid, alors là, pas le moindre changement », déclare encore M. Jospin, qui poursuit : « *Que le Mozambique signe des accords avec l'Afrique du Sud, nous devons le comprendre. C'était, pour ce pays, une question de survie. Nous ne sommes pas dans la même situation. La lutte contre l'apartheid est un élément décisif de la lutte des socialistes pour les libertés dans le monde. Elle doit le rester, pratiquement et symboliquement* ».

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● NOUVELLE SÉRIE D'ATTENTATS. – Selon les forces de l'ordre, neuf attentats à la dynamite ont été commis en divers endroits de Santiago, le jeudi 10 mai au matin à la veille de la neuvième journée nationale de protestation contre le régime militaire du général Pinochet. A Valparaiso, trois bus ont été incendiés, la moitié de la ville d'Antofagasta, au nord du pays a été plongée dans l'obscurité à la suite d'un sabotage, enfin une bombe a explosé à Conception et endommagé un pont de voie ferrée. – *(AFP.)*

Chine

● LES CONSULTATIONS SUR HONGKONG. – La quatorzième séance de discussions sino-britanniques sur l'avenir de Hongkong s'est achevée, le jeudi 10 mai à Pékin par l'habituel communiqué commun la qualifiant d'« *utile et constructive* » et par l'annonce de la date de la prochaine séance, fixée aux 30 et 31 mai prochains. – *(AFP.)*

Jamaïque

● VIOLENCE ENTRE FACTIONS POLITIQUES A KINGSTON. – Des affrontements armés qui seraient dus à des rivalités entre factions du parti travailliste de la Jamaïque (JLP) au pouvoir ont fait sept morts et plusieurs blessés, mercredi 9 mai, dans la zone déshéritée du West-End à Kingston. Des maisons d'habitation et des commerces ont été incendiés lors de ces affrontements, qui ont duré près de 24 heures et n'ont pris fin qu'à la suite de l'intervention de policiers armés. – *(AFP.)*

Pologne

● M. ADAM MICHNIK AU CACHOT. – M. Adam Michnik, l'un des principaux animateurs du KOR (comité de défense des ouvriers), détenu depuis décembre 1981, a fait savoir qu'il avait été puni de quatorze jours de cachot pour avoir refusé de rencontrer un émissaire de l'ONU venu à Varsovie pour servir d'intermédiaire dans les tractations en vue d'une éventuelle libération de onze dirigeants de l'opposition. Dans un bref message transmis depuis sa prison de Varsovie, Adam Michnik explique son attitude dans cette affaire : « Un prisonnier ne peut pas négocier après avoir passé sans raison deux ans et demi en prison : les seuls solutions possibles sont soit la liberté inconditionnelle, soit l'ouverture rapide d'un procès. ». – *(AFP.)*

Le colonel Kadhafi se dit prêt à retirer « immédiatement » ses troupes du Tchad

(Suite de la première page.)

« *Aujourd'hui, je vous le répète,* ajoute le colonel Kadhafi, *notre retrait pourrait s'opérer instantanément.* »

Cependant, le chef de la Jamahirya exprime implicitement des doutes sur les intentions de la France. Il déclare : « *Je crains que M. Hernu s'avance trop en assurant que le retrait de l'armée française s'effectuerait en quelques minutes après notre départ. Le gouvernement français serait plongé dans le plus grand embarras puisqu'il a justifié la présence de son armée par la nôtre.* »

La méfiance n'exclut pas l'amitié. Le colonel Kadhafi ajoute aussitôt : « *Or, nous ne voulons pas mettre le gouvernement français dans l'embarras. Il faudrait que l'on sache que je me considère comme l'ami des socialistes et de M. Mitterrand et que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour faciliter leur tâche. Je préfère, et de loin, l'actuelle équipe au pouvoir à un gouvernement de droite soumis à la volonté américaine.* »

Le « guide de la révolution » nourrit de grandes ambitions concernant l'avenir des rapports franco-libyens. Dans le même souffle, il poursuit : « *Je souhaite développer dans tous les domaines nos relations bilatérales : favoriser une action conjointe dans d'autres pays, notamment en Afrique et dans le monde arabe. J'attache davantage d'importance à ce double objectif qu'au type de gouvernement qui finira par s'installer au Tchad. C'est pourquoi j'estime que la Libye et la France ne devraient pas se quereller sur une affaire qui concerne un Etat tiers ; leur intérêt commun est de se désengager du conflit. Les guerres civiles sont nombreuses à travers le monde. Au nom de quoi devrions-nous nous ingérer dans les affaires intérieures d'Etats souverains ?*

Le colonel Kadhafi conclut sa longue plaidoirie en ces termes : « *Laissons les Tchadiens s'entendre entre eux. Ils n'auraient alors plus besoin de la France ou de la Libye. Il faudrait que nous entreprenions des efforts particuliers pour mettre un terme immédiatement à notre différend, lequel bloque le développement de nos relations.* »

Un notable infléchissement

Si tel était le cas, pourquoi ne fixez-vous pas sans tarder la date de l'évacuation des Libyens se trouvant au Tchad ?

« *Cette question dépend de l'issue de nos échanges diplomatiques avec la France. J'ai confié au chancelier Bruno Kreisky un message verbal adressé à M. Mitterrand lui faisant des propositions concernant la solution du problème tchadien, ainsi que sur le développement accéléré de nos relations bilatérales. J'attends la réponse du président Mitterrand.* »

Pris au pied de la lettre les propos du colonel Kadhafi marqueraient un infléchissement notable de ses positions antérieures. En s'abstenant de dénoncer la seule intervention française, en offrant de retirer ses « experts », en ne parlant plus d'autre part du Tchad comme étant le « *prolongement de la Jamahirya* », M. Kadhafi met en quelque sorte la Libye et la France sur le même plan face à un « *État souverain* » en proie à une « *guerre civile* ».

Le « guide de la révolution » libyen n'a pas non plus évoqué le processus diplomatique – engagé notamment par le truchement de l'OUA – destiné à favoriser une réconciliation nationale au Tchad. A-t-il décidé de dissocier le contentieux politique de l'aspect militaire du conflit ?

Il serait sans doute hasardeux de tirer des conclusions définitives de la dernière en date de ses prises de position. Cependant, sa présente attitude conciliante ne surprendra guère les milieux diplomatiques occidentaux à Tripoli. Un certain nombre de facteurs permettent en effet de soutenir que le colonel Kadhafi cherche depuis un certain temps une issue honorable à l'impasse dans laquelle il s'est engagé. A un retrait échelonné, que lui a proposé récemment la diplomatie française, il préfère de toute évidence une évacuation totale et « *immédiate* ».

Une guerre impopulaire

De l'avis général ici, le chef de la Jamahirya voudrait se désengager pour de multiples raisons qui relèvent de l'intérêt de la Libye. Il est persuadé qu'il n'y aura pas de solution militaire à la lutte pour le pouvoir qui se déroule chez son voisin méridional et que celle-ci risque dès lors de s'éterniser. Or le journaliste de passage à Tripoli ne tarde pas à se rendre compte que la guerre du Tchad est hautement impopulaire au sein de l'opinion publique libyenne. En période de crise économique et d'austérité, personne n'apprécie une intervention particulièrement onéreuse. Même l'armée, qui connaît des difficultés croissantes dans le domaine de la logistique et qui se heurte parfois à la résistance de la population locale, souhaiterait se retirer au plus tôt. Le haut commandement pour sa part craindrait une relance des combats qui coûterait cher à l'armée libyenne. On n'oublie pas ici que plus de mille cinq cents soldats avaient été tués lors de l'intervention militaire en 1980-1982.

Le « ministre de la défense » du GUNT, M. Acheikh Ibn Omar, actuellement à Tripoli, admet non sans réticences qu'il est « *de l'intérêt de la Libye et de la France de se désengager du Tchad* ». Mais il ajoute aussitôt qu'un tel développement serait « *dangereux* » pour les forces de l'opposition. « *En effet,* nous a-t-il déclaré *nous disposons d'informations indiquant que les Etats-Unis, le Soudan, l'Egypte, le Zaïre et d'autres pays s'apprêtent activement pour prêter main-forte au régime de M. Hissène Habré. Les Libyens partis, nos ennemis s'appliqueront à nous éliminer.* »

Une telle éventualité serait sans doute inacceptable pour le colonel Kadhafi, qui craint par dessus tout qu'un gouvernement hostile à la Libye s'installe définitivement à N'Djamena. C'est pourquoi insiste-t-il pour qu'un compromis soit conclu exclusivement « *entre Tchadiens* ». L'avenir dira si son offre de retirer son armée du Tchad est liée ou non à des garanties politiques qu'il demanderait à la France.

ERIC ROULEAU.

PROCHE-ORIENT

Liban

POUR NE MÉCONTENTER PERSONNE

Le gouvernement dans son ensemble sera responsable des questions de défense

De notre correspondant

Beyrouth. – Le gouvernement d'union nationale de M. Rachid Karamé a réussi, douze jours après sa formation, à tenir sa première réunion dans une atmosphère qualifiée d'« *excellente* ».

Les chefs de l'Etat et du gouvernement ont été cependant contraints de trouver une solution pour se réunir, M. Joumblatt refusant de se rendre au palais de Baabda, « *peu sûr* » à ses yeux. C'est donc au Palais d'été aménagé au village natal des Gemayel, Bickfaya, dans la vieille demeure qui servait au dix-neuvième siècle de résidence au gouverneur de la province chrétienne, que s'est tenu le conseil des ministres.

Un ministre était absent, le représentant de M. Soleiman Frangié, dont la situation a ceci de particulier qu'il se trouve en position de force : M. Gemayel est, en effet, son obligé. Mais son boycottage n'empêche pas le gouvernement de fonctionner, car il a lui-même accepté de « *laisser faire* ».

A l'exception de M. Frangié, les seigneurs de la guerre étaient tous là, sous les vieilles voûtes : MM. Camille Chamoun et Pierre Gemayel d'un côté, Nabih Berri et Walid Joumblatt de l'autre, flanqués de cinq hommes politiques qui ne sont pas des comparses, chacun ayant sa raison d'être. Les sunnites MM. Karamé et Hoss représentant la communauté qui s'est le moins battue, et qui, tous deux, sont plus que d'autres, l'œil de la Syrie dans ces assises inter-libanaises.

Le chiite M. Adel Osseirane, vieux monsieur malade, ressuscité parce qu'il présente l'avantage d'être le seul homme politique de sa communauté n'appartenant pas à Amal et n'indisposant quand même pas M. Berri. Le Grec catholique M. Joseph Skaff, plus ou moins lié au Front libanais (chrétien), député de la ville de Zahlé.

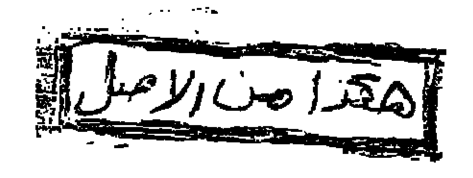
Le Grec orthodoxe M. Victor Cassir, qui ne sait pas trop lui-même ce qui lui vaut l'honneur d'être là. Sans doute le fait que l'on avait décidé qu'il y aurait un deuxième ministre de sa communauté, et que les deux hommes politiques de sa communauté susceptibles de tenir ce rôle, MM. Fouad Boutros et Ghassan Tueni, étaient hors jeu par suite du veto de Damas. L'autre ministre grec orthodoxe, le Dr Abdallah Racy, a lui-même pour qualité principale d'être le gendre de l'homme-clé qu'est Soleiman Frangié.

Ces neuf messieurs ont eu droit à un déjeuner champêtre et décontracté, auquel le président de la République et son père les ont emmenés au volant de leur voiture personnelle. Ils ont quand même tenu un conseil des ministres, qualifié de « conclave », en deux temps, avant et après le déjeuner, et décidé de se retrouver vendredi.

Durant leurs quatre heures et demie de travaux, ils ont décidé que tout le gouvernement constituait un « conseil de défense », de façon à contenter tout le monde, et, en tout cas, tous les seigneurs de la guerre ; déterminé les attributions du ministère d'État (affaires du Sud et reconstruction), taillé sur mesures pour M. Berri ; confié à M. Skaff l'intérêt du ministère de l'intérieur ; et décidé enfin qu'il était nécessaire... d'œuvrer à rétablir la sécurité.

Dans l'intervalle, les différents ministres ont eu le temps de se battre « un peu » durant la nuit, juste de quoi rappeler aux Libanais, pour le cas où certains entretiendraient quelques illusions, que gouvernement d'union nationale ou pas, le Front subsiste, et qu'il sera « réchauffé » chaque fois que nécessaire.

LUCIEN GEORGE.



AMÉRIQUES

Panama

La crédibilité du scrutin présidentiel du 6 mai est entamée

La commission électorale nationale a terminé, le jeudi 10 mai, le dépouillement du scrutin présidentiel de dimanche dernier, mais n'en a pas rendu publics les résultats. Elle attend la décision du tribunal sur les recours en nullité présentés tant par l'Union nationale démocratique de M. Barletta que par l'Alliance démocratique d'opposition de M. Arias.

Après plusieurs jours de troubles, le gouvernement semble craindre que l'annonce de la victoire du candidat officiel, M. Barletta, ne déclenche de nouvelles violences. De source officieuse, l'avantage lui reviendrait avec 256731, contre 254125 à son principal adversaire.

De notre envoyée spéciale

Panama. – *Une certaine tension* demeurait perceptible, ces derniers jours à Panama, en dépit du retour *au calme, après les graves affrontements* du lundi 7 mai, qui, finalement, ont fait un mort et une *quarantaine de blessés* (le chiffre de quatre morts avait d'abord été avancé). Les deux coalitions qui *s'affrontaient, le 6 mai*, continuent en effet de revendiquer l'une et l'autre la victoire. Pourtant, conscientes de la nécessité de calmer le jeu, tant l'UNADE (Union nationale démocratique, « officialiste ») que l'ADO (Alliance démocratique d'opposition) ont suspendu leurs « *marches de la victoire* », qui dégénéraient en affrontements.

Le chef de l'Etat, M. Jorge Illueca, a lancé un appel au calme, appuyé en cela par l'Eglise catholique. Pourtant, un commando de l'ADO a encore mitraillé, le 9 mai, le local d'un journal favorable à l'UNADE. Parallèlement, la radio La voix de Panama, porte-parole de l'opposition, a été victime d'un sabotage.

Afin d'éviter toute provocation, la famille de la victime des affrontements du 7 mai, un homme de vingt-neuf ans, a organisé un enterrement semi-clandestin.

L'ADO avait lancé un nouveau mot d'ordre pour le jeudi 10 mai : extinction des feux de 20 heures à 20 h 30, et concert de casseroles, afin de « *protester contre la monumentale fraude orchestrée par le gouvernement* ». La coalition officielle, de son côté, exhorte ses militants à la patience, afin, dit-elle, de ne pas tomber dans l'engrenage des provocations et des affrontements. Pourtant, un groupe de fidèles du *défunt général Omar Torrijos*, ex-homme fort de Panama, qui forment un courant baptisé « La tendance » *plaident pour* « *écraser le fascisme* (c'est-à-dire les partisans de M. Arias) *dans l'œuf, avant qu'il ne soit trop tard* ».

Pourquoi, alors, la Force de défense (ex-« garde nationale ») ne *prend-elle pas les choses en main*, puisque c'est elle qui détient, aujourd'hui encore, le pouvoir dans le pays ? « *Parce que, précisément, elle ne veut pas faire le jeu du fascisme* », rétorque-t-on dans certains *milieux militaires*. « *Ce que cherche l'ADO, c'est justement l'intervention de l'armée* », intervention qui *justifierait, par contrecoup*, celle des Etats-Unis. Et cela signerait l'arrêt de mort des accords de 1977 Carter-Torrijos, organisant la dévolution de souveraineté sur le canal et sa zone », qui sont le principal acquis du régime militaire.

La passivité de l'ex-garde nationale, lundi dernier, pendant *l'échange de feu entre les groupes* de choc de l'UNADE et de l'ADO » a en effet surpris la population. *S'agissait-il seulement pour elle de* ne pas paraître interférer dans le processus électoral ?

Un dernier élément vient encore compliquer le jeu. Un ancien commandant de la garde nationale *tombé en disgrâce en 1983, le général* Ruben Dario Paredes, frustré d'avoir été privé de la succession du *général* Torrijos, *multiplie* désormais les déclarations favorables à M. Arnulfo Arias, candidat de l'opposition au régime.

NICOLE BONNET.

LE GOUVERNEMENT VERSERA 2 600 000 DOLLARS A NEUF VICTIMES D'ESSAIS NUCLÉAIRES

Salt-Lake-City (Utah). – Un juge fédéral a condamné, le jeudi 10 mai, le gouvernement américain à verser 2 600 000 dollars de dommages et intérêts à neuf personnes qui affirment avoir été atteintes d'un cancer à la suite des essais nucléaires dans l'atmosphère effectués dans le désert du Nevada de 1951 à 1962. Ce jugement, considéré comme « historique » par les spécialistes, concerne en tout mille cent quatre vingt-douze Américains, des malades ou des parents de *victimes, qui se sont retournés contre* l'administration centrale et ont imputé trois cent soixante-quinze cas de cancer à *ces essais nucléaires*.

Le juge Bruce Jenkins a rejeté les plaintes déposées par quatorze autres personnes, et reconnu la responsabilité du gouvernement dans un autre cas sans accorder d'indemnité car il s'agit d'une personne décédée. Le juge, en accord avec les avocats de l'accusation, avait décidé de ne considérer que vingt-quatre cas représentatifs de différentes formes de cancer qui auraient été provoquées par ces essais. Il a indi*qué qu'il n'étendrait* sa décision aux autres plaignants qu'après que toutes les possibilités d'appel auront été épuisées.

Le juge a mis dix-sept mois pour rendre son verdict, et ses attendus ne couvrent pas moins de quatre cent quatre vingt-sept pages (*le Monde* daté 3-4 octobre 1982). Ce procès retentissant s'était terminé le 16 novembre 1982 après neuf semaines de débats. Ce « procès du siècle » qui condamne, pour la première fois dans l'histoire des Etats-Unis, l'administration centrale à payer des dommages et intérêts à des particuliers victimes de ces essais nucléaires, va sans doute relancer le débat sur l'usage de l'énergie nucléaire dans le pays. – (*AFP, Reuter.*)

Etats-Unis

La Chambre des représentants a voté les crédits militaires pour le Salvador

(Suite de la première page.)

La Chambre des représentants a aussi réduit de 400 millions de dollars le montant total des crédits demandés par le président.

Le Sénat avait précédemment voté des crédits de 21 millions de dollars pour aider les factions contre-révolutionnaires – les « contras » – au Nicaragua. La Chambre doit se prononcer la semaine prochaine sur ce dernier point qu'elle paraît peu disposée à adopter.

Le succès du président a été accueilli avec amertume par la partie la plus libérale de l'opposition démocrate, qui a rappelé que plusieurs certificats de « bonne conduite » avaient été précédemment accordés sans difficulté par M. Reagan aux dirigeants salvadoriens, alors même que les « escadrons de la mort » poursuivaient impunément leurs activités.

Sceptique et blasé comme toujours, le président de la Chambre, M. Tip O'Neill, a laissé entendre que le vote des démocrates n'était pas étranger à leurs préoccupations électorales : un grand nombre d'entre eux retournent en effet le 6 novembre devant leurs électeurs et hésitent à prendre le risque de passer pour des « bradeurs » des intérêts américains, comme M. Reagan avait qualifié la veille, dans son discours ceux qui hésitaient à combattre la « subversion » en Amérique centrale.

L'euphorie des milieux républicains a été tempérée par le vigoureux communiqué publié jeudi par la Cour internationale de justice de La Haye concernant la requête déposée le 9 avril par Managua contre Washington après le minage des ports nicaraguayens.

La Cour a ordonné, en effet, aux Etats-Unis de « *mettre fin immédiatement à toute action ayant pour effet de limiter l'entrée et la sortie des ports nicaraguayens; en particulier par la pose de mines* ». La Cour souligne « *à titre provisoire, en attendant son arrêt définitif, le droit à la souveraineté et à l'indépendance politique de la République du Nicaragua, comme de tout autre Etat de la région et du monde* ». Elle ajoute que ce droit ne doit être « *compromis d'aucune manière par des activités militaires et paramilitaires interdites par les principes du droit international... notamment le recours à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat* ». Et la Cour internationale demande que les deux parties veillent à ce qu'« *aucune mesure ne soit prise qui puisse aggraver ou étendre le différend* ».

« Ignorance » et « arrogance »

Les réactions ont été prudentes à Washington, où on avait, par avance rejeté, il y a un mois, la compétence de la Cour sur les affaires d'Amérique centrale pour les deux prochaines années. Dans un communiqué, le porte-parole du département d'Etat a déclaré que « *rien, dans le contenu de la décision prise par la cour n'est incompatible avec la politique actuelle des Etats-Unis ou avec ses activités à l'égard du Nicaragua* ». Il a observé que la Cour avait d'ailleurs lancé « *un appel aux deux parties* » et a souhaité que le Nicaragua s'emploie de son côté « *sérieusement à faire avancer la négociation en liaison avec les pays membres du groupe de Contadora* » (Mexique, Panama, Colombie et Venezuela).

L'ambassadeur du Nicaragua aux Pays-Bas, M. Carlos Arguello, a déclaré qu'il ne restait plus désormais aux Etats-Unis « *qu'à obéir à la Cour ou lui désobéir et devenir un gouvernement hors la loi* ».

La décision de La Haye a été accueillie avec inquiétude par les milieux américains de l'opposition : le sénateur du New-York, M. Patrick Moynihan, ancien représentant permanent aux Nations unies, qui avait fait cause commune avec le sénateur républicain d'Arizona, M. Barry Goldwater, pour critiquer vertement le minage des ports nicaraguayens, a accusé l'administration Reagan d'« *ignorance* » et « *d'arrogance* ».

N. B.

● *Les élections au Salvador : nette avance de M. Duarte.* – Les premiers résultats partiels officiels de l'élection présidentielle du dimanche 6 mai, au Salvador, rendus publics jeudi, portent sur plus de 500 000 voix et donnent une nette avance au candidat démocrate-chrétien, M. José Napoleon Duarte. Selon le conseil central des élections, les résultats, portant sur quatre départements, donnent 321 870 voix à M. Duarte et 216 099 au candidat d'extrême droite, M. Roberto d'Aubuisson (soit respectivement 60 % et 40 % des résultats dépouillés), qui se sont tous deux proclamés vainqueurs. – *(AFP.)*

La Cour de justice de La Haye : l'organe judiciaire principal des Nations unies

La Cour internationale de justice (CIJ), qui siège à La Haye, a été instituée en 1945 par la charte des Nations unies. Elle est l'organe judiciaire principal de l'ONU, et ne doit pas être confondue avec la Cour de justice des Communautés européennes, installée, elle, à Luxembourg et chargée d'assurer le respect du droit dans l'application des trois traités qui ont successivement fondé ces communautés (CECA, Euratom et CEE).

La CIJ a succédé à la Cour permanente de justice internationale, créée en 1920 par la Société des nations et qui devait cesser toute activité en 1939. Elle a pour mission de juger les différends d'ordre juridique entre Etats. Son statut précise (article 34) que seuls ceux-ci « *ont qualité pour se présenter devant la Cour* ». Quant aux différends en question, ils peuvent, indique l'article 36, concerner l'interprétation des traités, tout point de droit international, « *la réalité de tout fait qui, s'il était établi, constituerait la violation d'un engagement international* », ainsi que la nature ou l'étendue des réparations dues pour une telle rupture.

Il est expressément prévu que c'est la Cour elle-même qui se déclare ou non compétente lorsque ce point est mis en *doute. C'est plus qu'une clause* de style : dans un cas célèbre au moins, l'affaire du contentieux gréco-turc sur la mer Egée, elle s'est effectivement déclarée incompétente, au grand dam du gouvernement d'Athènes.

Les juges sont au nombre de quinze, élus par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité de l'ONU « *sans égard à leur nationalité* » (mais la Cour ne peut comprendre plus d'un ressortissant du même Etat), sur une liste de « *personnes jouissant de la plus haute considération morale* » présentée par les groupes nationaux de la *Cour permanente d'arbitrage*. Ils bénéficient, dans l'exercice de leurs fonctions juridictionnelles, de l'*immunité diplomatique*. Ces magistrats peuvent demeurer fort longtemps en fonction : *désignés pour neuf ans, ils sont* rééligibles et restent de toute façon saisis des affaires en *cours au moment de leur éventuel* remplacement. La Cour nomme, en outre, pour trois *ans son président et son greffier*, qui résident à La Haye.

Les juges peuvent solliciter toutes *sortes d'informations* avant de rendre leur jugement (ou leur avis consultatif, lorsqu'on le leur demande). Le quorum requis pour que la Cour puisse valablement délibérer est de neuf membres. Le principe est que la haute juridiction, pour rendre ses arrêts, applique les conventions internationales, qu'elles soient générales ou particulières, à défaut la coutume internationale.

Ses jugements ne sont obligatoires que pour les Etats qui lui ont soumis le litige, et uniquement dans le cas en question. Mais cet arrêt est définitif : tout au plus les parties peuvent-elles demander aux juges une interprétation plus précise de leur décision lorsque le sens de celle-ci leur semble peu clair, ou est contesté d'un côté ou de l'autre. S'il n'existe pas d'instance d'appel, en revanche la révision est possible si un fait nouveau et pouvant être *décisif* est *révélé* à la Cour après qu'elle a rendu son jugement.

Outre le différend gréco-turc, la CIJ a eu à connaître de nombreux et importants conflits de droit *international* depuis sa fondation, parmi lesquels la question de la Namibie, la *controverse anglo-islandaise sur* les pêcheries, le Sahara occidental – affaire dans laquelle *elle a préconisé le respect du* principe de l'autodétermination, – le contentieux tuniso-libyen, *puis malto-libyen, sur la ligne* de partage du plateau continental et celui qui a *opposé* le Chili et l'Argentine à *propos* du canal Beagle.

La France avait également eu maille à partir avec la Cour internationale de justice lorsque celle-ci lui avait demandé, en 1973, de s'abstenir *désormais* de pratiquer des expérimentations nucléaires dans le Pacifique, celles-ci pouvant présenter un danger pour l'Australie. Paris avait alors indiqué qu'il ne reconnaissait plus la valeur obligatoire des jugements de la CIJ. Par la suite, cette tension a disparu, la France ayant cessé les tirs nucléaires dans l'atmosphère. Et l'un des quinze juges est un Français : M. Guy de Lacharrière, élu en 1981.

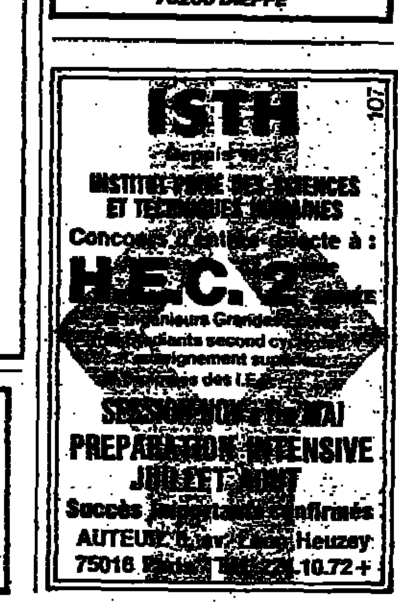
BERNARD BRIGOULEIX.

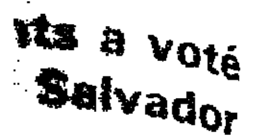
ATTAQUE EXCEPTIONNELLEMENT VIOLENTE DE L'AGENCE TASS CONTRE M. REAGAN

L'agence Tass a lancé, le jeudi 10 mai, une attaque d'une violence exceptionnelle contre M. Ronald Reagan, à la suite du discours prononcé la veille par le président américain sur l'Amérique centrale. « *Mensonge éhonté d'un bout à l'autre* », « *nouvel exercice de démagogie, de calomnie, d'encouragement de l'anticommunisme, du chauvinisme et de la haine envers d'autres pays et d'autres peuples, propagande ouverte pour le terrorisme d'Etat et la guerre* » : l'agence soviétique ne trouve pas assez de mots pour condamner « *le primitivisme et l'étroitesse de la mentalité de l'administration actuelle* ».

Se risquant même à des images plutôt obscures, Tass affirme : « *Reagan a essayé de mettre les processus complexes qui se déroulent en Amérique centrale dans le lit de Procuste du dogme raidi de l'anticommunisme, en les présentant exclusivement comme le résultat des* « *intrigues de Moscou* » *et d'une* « *intervention étrangère* ». Tout cela n'est que « *mensonge haineux et grossier* ».

L'agence conclut en assénant son coup le plus violent : « *Depuis le Reich hitlérien, aucun gouvernement n'a agi avec tant de persévérance, n'a mis en œuvre tous les moyens dont il dispose, y compris le retour à la force militaire, pour s'ingérer si ouvertement et avec tant d'arrogance dans les affaires intérieures des Etats souverains.* »





EUROPE

Italie

Le rebondissement de l'affaire de la loge P2 pourrait menacer le gouvernement de M. Craxi

De notre correspondant

Rome. — L'affaire de la loge maçonnique P2 secoue à nouveau le monde politique italien après la publication dans la presse de ce vendredi 11 mai de larges extraits du projet de rapport de Mme Tina Anselmi, député démocrate-chrétien et présidente de la commission d'enquête parlementaire chargée de faire la lumière sur la société secrète. Le véritable *« gouvernement invisible »* qu'a constitué entre 1965 et 1981 la loge P2, dirigée par le « grand maître vénéré » Licio Gelli, a donné lieu au printemps 1981 au plus grave scandale qu'ait connu l'Italie de l'après-guerre. Il rebondit à la veille de l'ouverture du quarante-troisième congrès national du Parti socialiste de M. Craxi et risque de mettre en cause la cohésion de la coalition qu'il préside.

M. Pietro Longo, ministre du budget et secrétaire général du Parti social-démocrate (l'un des cinq partis de la coalition), dont le nom figure parmi les neuf cent-soixante-deux adhérents de la P2, s'est senti directement mis en cause par le rapport de Mme Anselmi et a offert sa démission. Les deux autres ministres sociaux-démocrates du cabinet, MM. Nicolazzi (travaux publics) et Romita (affaires régionales), ont fait de même. Ces démissions ont été refusées par M. Craxi qui a réaffirmé à ses ministres sa pleine confiance, prenant ainsi le contre-pied des conclusions de la commission parlementaire.

L'opposition, et en premier lieu les communistes, demande la démission du ministre du budget ainsi que l'ouverture d'un débat parlementaire la semaine prochaine.

Le projet de rapport de Mme Anselmi, résultat de deux ans d'enquête, n'aurait dû être rendu public qu'en juillet prochain. Cette « fuite » d'un document de plus de deux cents pages, couvert par le secret de l'instruction, mais photocopié intégralement à l'intention des journalistes en une vingtaine d'exemplaires, n'est probablement pas dénuée d'arrière-pensées électorales.

L'affaire de la P2 est vieille de trois ans, mais les réseaux d'influence mis en place par la loge restent encore puissants. En témoigne par exemple la facilité avec laquelle Licio Gelli put disparaître de sa prison suisse en août dernier.

Parmi les neuf cent soixante-deux adhérents de la loge, dont la liste fut publiée en mai 1981, on trouvait des financiers comme Michele Sindona, soupçonné d'être le banquier de la Mafia, Roberto Calvi, président du Banco Ambrosiano, dont la faillite éclaboussera la banque du Saint-Siège, cent soixante-neuf militaires de haut grade, ainsi que tous les dirigeants des services secrets, mais aussi des directeurs et des patrons de journaux, des magistrats, des hauts fonctionnaires, des hommes politiques, notamment de la démocratie-chrétienne, du Parti social-démocrate et des socialistes. Tous les scandales qui avaient secoué l'Italie pendant dix ans aboutissaient d'une façon ou d'une autre à Licio Gelli.

L'affaire causa la chute du gouvernement de M. Forlani. Au nom de la morale, une bonne partie des forces politiques proposèrent des mesures exemplaires pour assainir les institutions. Mais, seuls quelques hauts fonctionnaires furent démis de leurs fonctions ou rétrogradés. En juin 1982, le chef procureur du parquet de Rome — qui, depuis, a dû donner sa démission — relaxait vingt et un inculpés en affirmant que la loge ne pouvait être considérée comme une organisation criminelle.

Mme Tina Anselmi soutient des positions totalement opposées. Elle affirme, d'une part, que *« l'authenticité de la plus grande partie de la liste des adhérents ne peut faire de doute »* et que *« les finalités de la loge P2 étaient connues de tous les membres de l'association »*. Selon le rapport, Licio Gelli avait joué un rôle non négligeable dans la stratégie de la tension et les attentats néofascistes du début des années 70, ainsi que dans les tentatives de coup d'Etat de l'époque. La présence de nombreux militaires dans la loge P2 lui donnait *« de claires connotations politiques conservatrices, sinon putschistes »*. Mme Anselmi affirme, de surcroît, que Licio Gelli, après avoir pendant la guerre collaboré avec les nazis et joué simultanément la carte de la Résistance, serait devenu ensuite un agent lié à l'Est. Après une volte-face, il aurait travaillé avec les services secrets italiens. Le « grand maître vénéré » n'aurait été cependant qu'un chaînon, avec une autre structure similaire encore plus influente, dans les hautes sphères de l'Etat, *« dont on ne sait pas, même d'une façon sommaire, quelles sont les forces qui la composent »*.

(Intérim.)

RFA

Grave conflit social

(Suite de la première page.)

Bien que plusieurs syndicats, notamment ceux du bâtiment et de la chimie, n'aient pas inclus la semaine de trente-cinq heures dans leurs revendications, la puissance d'IG Metall (qui compte 2,5 millions de membres) mais aussi l'appui que lui ont apporté la direction de l'Union des syndicats allemands (DGB) et le Parti social-démocrate ont transformé ce conflit en un test politique majeur. Il y va à la fois aujourd'hui du rôle des syndicats et de deux conceptions différentes de la manière dont les nouvelles technologies doivent influer sur l'organisation du travail.

Le patronat, qui a jusqu'à présent refusé de faire la moindre concession sur le principe de la semaine de quarante heures, n'est sans doute pas mécontent que cette épreuve survienne maintenant, alors qu'il se trouve en position de force. Contrairement à ce qui se passait dans les années 70, le gouvernement et une large partie de l'opinion publique sont à ses côtés : la menace qu'une grève dure ferait peser sur la reprise économique est un élément dissuasif auprès de la population, aussi bien à droite qu'à gauche, comme l'ont montré les sondages.

Les principaux dirigeants du Parti démocrate-chrétien ne se sont pas privés jeudi, à leur congrès de Stuttgart, d'enfoncer le clou. *« Une grève serait comme une douche froide pour la relance »*, a affirmé le ministre du travail, M. Norbert Blum, tandis que le secrétaire général du Parti démocrate-chrétien, M. Heiner Geissler, dénonçait violemment la tentative d'une partie des syndicats et des *« néo-marxistes »* du SPD d'« idéologiser » le conflit.

Toutefois, comme l'ont montré les interventions du ministre du travail, du ministre-président de Bade-Wurtemberg, M. Lothar Späth, ou du président des chrétiens-démocrates de Westphalie, M. Kurt Biedenkopf, représentant de l'aile gauche du parti, on aurait tort de limiter le débat au seul terrain du rapport de forces. De nombreux dirigeants démocrates-chrétiens sont sincèremen convaincus que s'il est impossible de diminuer le temps de travail brutalement et de façon généralisée, comme le veulent les syndicats, il est cependant nécessaire d'envisager sérieusement des formules plus souples, qui tiennent compte des progrès de la technologie et des efforts de rationalisation que ceux-ci permettent dans les entreprises.

HENRI DE BRESSON.

URSS

● *M. François Léotard, le cas de Sakharov et le voyage de M. Mitterrand à Moscou.* — M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, a estimé, jeudi 10 mai, dans un communiqué, qu'il n'était *« pas concevable que M. Mitterrand se rende à Moscou sans que le cas des Sakharov soit résolu et sans évoquer la question des droits de l'homme, les violations par les autorités soviétiques des accords d'Helsinki et leurs actions contre les juifs d'URSS »*. M. Léotard, qui a lui-même rencontré Mme Bonner-Sakharov lors d'un récent séjour à Moscou, dénonce à propos du sort des époux Sakharov l'usage par les Soviétiques de *« la pratique de la mort lente organisée »*.

ASIE

Inde

L'AGITATION AU PENDJAB

Un dirigeant sikh modéré a été assassiné

De notre correspondant

New-Delhi. — Un vénérable sage sikh de quatre-vingt-cinq ans, connu pour ses prises de positions anti-extrémistes, a été tué à coups de pistolet à Amritsar dans l'après-midi du jeudi 10 mai. Giani Partap Singh, ancien titulaire de l'un des sièges suprêmes de la religion sikh, était également le rédacteur en chef d'un mensuel qui, tout en ne ménageant pas ses critiques à l'égard des occupants sacrilèges armés du Temple d'or, travaillait à l'unité de la *« communauté des purs »*.

Le vieux patriarche était considéré comme un partisan loyal du Congrès de Mme Gandhi et, avant tout, comme un homme extrêmement pieux : le président de la République, M. Giani Zail Singh, lui-même sikh et ami personnel de la victime, a fait part de sa très grande tristesse. Mme Gandhi a appris la nouvelle du meurtre avec étonnement, trouvant *« incroyable qu'une personne de cet âge, respectée dans toute sa communauté, ait pu être considérée par les extrémistes comme un obstacle à leurs desseins »*.

L'un des trois jeunes meurtriers de la victime, M. Jaspal Singh, a été arrêté peu après le crime alors qu'il regagnait l'enceinte du Temple d'or, où il a avoué disposer d'une chambre dans le quartier occupé par le Sant Bhindranwale et ses adeptes. Selon la police, le jeune homme aurait confessé avoir agi sur ordre. Le vieux maître, qui recevait beaucoup de jeunes disciples sikhs chez lui, devait être convaincu d'accompagner ses assassins à l'intérieur du Temple d'or, où il aurait reçu son « châtiment ». C'est le refus de la victime, trop fatiguée ce jour-là, qui a motivé l'exécution dans son appartement et provoqué l'arrestation rapide de l'un des auteurs du crime.

A l'intérieur du complexe du Temple d'or, où sont retranchées la plupart des factions autonomistes sikhs, la situation demeure extrêmement tendue. Tous les efforts entrepris par la haute hiérarchie du clergé sikh pour réconcilier le Sant Bhindranwale, chef suprême des extrémistes, et le Sant Longowal, président du parti Akali Dal ont échoué. Un nouveau groupuscule, dirigé par l'ancien secrétaire général du parti, M. Gurcharan Singh, « démissionné » il y a deux semaines de son poste par le Sant Longowal à la suite de pressions de Sant Bhindranwale, se serait constitué.

Condamné à mort par les extrémistes pour avoir, selon eux, manigancé l'assassinat le mois dernier d'un des lieutenants les plus proches du Sant fondamentaliste, M. Gurcharan aurait recruté son propre groupe de guerriers en armes et paraderait avec eux dans l'enceinte du temple.

Inquiets de la situation, les plus hauts dignitaires de la religion, réunis jeudi en comité spécial, ont lancé un appel à l'unité des sikhs. Ils ont invité les factions du Temple d'or *« à s'abstenir de tirer des coups de feu, de tuer ou de torturer quiconque dans l'enceinte des lieux saints »*.

PATRICE CLAUDE.

Afghanistan

Tass affirme que Kaboul a repris le contrôle du Panshir

« Le repaire des contre-révolutionnaires dans le Panshir a été liquidé » et la *« paix et la tranquillité règnent dans toute la vallée »*, a affirmé l'agence Tass dans une dépêche datée de Kaboul et citant des informations publiées par le journal afghan *Kakikate Inkilabe Saour*. L'agence reprend également une déclaration faite à ce journal par un *« responsable du ministère afghan de la défense »*, selon laquelle *« l'ensemble de la vallée ainsi que les régions adjacentes sont passés rapidement sous le contrôle des forces armées de la République »*. *« Un terme a été mis aux exactions commises par les bandes de Massoud »*, poursuit Tass.

Selon la résistance à Peshawar (Pakistan), les Soviétiques ont occupé la vallée principale à la faveur d'un repli tactique des maquisards et poursuivent des opérations de « nettoyage » dans les vallées annexes et sur les crêtes. D'après des informations parvenues à Paris, en provenance de Peshawar et fondées sur un message reçu de l'entourage du commandant Massoud, daté du 7 mai, il apparaît cependant que l'attaque de la vallée par les forces soviéto-afghanes n'est pas parvenue à ses fins. Elle était basée sur l'héliportage de commandos dans les vallées adjacentes à celles du Panshir et d'Andarab, dont la mission était de faire jonction avec la colonne blindée qui a attaqué le Panshir, en ratissant les pentes, où se cachent les moudjahidin.

Selon cette source, des centaines d'armes légères ont été capturées, environ cent cinquante soldats soviétiques ou afghans tués et plusieurs centaines de militaires afghans faits prisonniers. Les pertes civiles au cours des bombardements seraient également très lourdes. Des parachutistes soviétiques auraient par ailleurs été largués contre la cuvette de Khost-Freng, base de repli des maquisards.

Enfin, de violents combats se poursuivraient le long de la route entre Kaboul et la frontière soviétique ainsi que dans la province du Badakhshan, au nord-est du pays.

Philippines

LA CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les Etats-Unis souhaitent favoriser un compromis entre le régime Marcos et l'opposition modérée

De notre envoyé spécial

Manille. – L'ombre sanglante du sénateur Benigno Aquino, ce grand rival politique du président Marcos assassiné en août dernier à son retour d'exil, pèse lourdement sur les élections prévues le lundi 14 mai. Même mort, le populaire « *Ninoy* » qui, s'il avait survécu, conduirait aujourd'hui l'assaut électoral ou le boycottage contre le régime, demeure le premier symbole de l'opposition. Mais il est loin d'être le facteur d'union politique sacrée dont certains avaient rêvé en défilant avec son portrait endeuillé dans les rues de Manille.

Comment mieux illustrer les divisions de l'opposition que de souligner celles existant au sein même de la famille du mort, avec d'un côté sa veuve, Mme Cory Aquino, qui milite pour la participation électorale au sein d'un parti qualifié de « *collaborationniste* » par la gauche, et de l'autre son frère Butz, partisan du boycottage au sein d'un front présenté comme « *gauchiste* » ? Il y a là de quoi dérouter la population et rassurer le pouvoir.

L'UNIDO (Union nationaliste des organisations démocratiques), qui représente *une douzaine* de mouvements d'opposition modérés, se réclame du mort et de son héritage politique. Elle a choisi de participer au jeu électoral tel qu'il est imposé par *M. Marcos, dans un cadre institu*tionnel que ce front ne conteste pas. D'aucuns critiquent cette attitude. Mais, d'une part, Mme Aquino est là pour donner l'impression que le dé*funt eût, dans les mêmes conditions,* joué le même jeu. D'autre part, l'UNIDO est logique avec elle-même : la plupart de ses chefs, à commencer par M. Salvador Laurel, *sont de grands bourgeois qui ont* participé depuis des années au jeu politique dans le cadre du régime en place. M. Laurel est le chef de l'une des plus grandes familles patri*ciennes des Philippines, tout comme* la famille Aquino ou encore celle de sa veuve, qui possèdent des fortunes et des fiefs immenses. *Il* est proche des Américains, et son opposition au président Marcos (comme celle des grandes familles qui dominaient la scène nationale avant la promotion d'une nouvelle oligarchie) n'est pas idéologique mais essentiellement politique et économique.

L'UNIDO redoute autant un glissement à gauche que le maintien de la dictature. Ses candidats font à la fois campagne contre le régime et contre *la menace communiste.* Leurs thèmes sont axés sur les carences et les excès de M. Marcos et de son épouse, l'assassinat d'Aquino, le coût de la vie... Les sujets embar*rassants pour le pouvoir ne man*quent pas. Si certaines questions fondamentales sont esquivées, c'est que les vues de l'UNIDO ne diffèrent pas toujours de celles du pouvoir. C'est le cas notamment des choix économiques du pays (dictés par les intérêts de minorités d'affaires locales et étrangères) et également de la présence des bases militaires américaines. Une image résume la position de l'UNIDO sur ces questions : alors que certaines banderoles brandies à gauche proclamaient « *A bas la dictature Marcos-Etats-Unis !* », celles de partisans de l'UNIDO répondaient dans le même cortège : « *Marcos, non ; Etats-Unis, oui !* »

Pour ou contre le boycottage

Le deuxième front d'opposition politique, fort composite, est celui des partisans du boycottage. Il regroupe divers partis et mouvements de tendance nationaliste et progressiste allant du centre jusqu'à l'extrême gauche. Ses dirigeants sont MM. Jose Diokno, ancien sénateur et avocat spécialisé dans la défense des droits de l'homme ; Jovito Salonga, avocat exilé aux Etats-Unis qui défendit Aquino devant la cour martiale dans les années 70 et qui est l'un *des dirigeants du Parti libé*ral ; Raul Manglapus, fondateur naguère du Mouvement social chrétien ; Lorenzo Tanada, le vieux président de l'Alliance nationaliste que l'on dit *infiltré* par le PC *philip*pin et ses organisations ; enfin, M. Agapito « Butz » Aquino, frère de Benigno et homme d'affaires ayant, lui aussi, repris symboliquement son flambeau.

La logique du front de boycottage, pour expliquer son refus est simple : il conteste la légitimité même du pouvoir de M. Marcos imposé par la force (sous le régime de la loi martiale) ; en outre le président n'a pas accordé à l'opposition (UNIDO comprise) les garanties qu'elle réclamait en vue de participer à des élections « *honnêtes et contrôlées* ».

Le mouvement de boycottage est particulièrement dangereux pour le pouvoir et ses alliés américains non seulement parce qu'il dénonce une « *opération de sauvetage électorale à façade démocratique* » de la dictature, mais surtout parce qu'il menace, au-delà du régime, la présence militaire et la primauté économique américaines aux Philippines. Certaines de ses composantes sentent, de près ou de loin, mais de toute évidence, le « *soufre* » nationaliste, pis encore, « *communiste* ». D'ailleurs, on l'a vu, l'armée a assimilé le boycottage à un mot d'ordre communiste.

Il est difficile d'estimer l'influence du courant de non-participation, mais elle semblait assez *forte dans les semaines* précédant les élections. On en voulait pour preuve les fraudes massives du pouvoir lorsqu'il est devenu évident, après deux semaines de campagne, que le taux d'enregistrement des électeurs (vingt-cinq millions environ) restait très bas. Toutes sortes de pratiques, notamment l'inscription d'« *électeurs volants* » (contraints ou achetés) sur les listes de diverses circonscriptions, ont, en effet, eu lieu (1). S'y sont ajoutées, en province, toutes sortes de manœuvres de corruption, de coercition et même des crimes.

Ces pratiques ont atteint une telle ampleur qu'elles ont suscité une déclaration particulièrement nette du chef de l'Eglise catholique, le cardinal Jaime Sin, un homme pourtant modéré. « *Je considère la fraude, l'achat et la vente des votes ainsi que les énormes dépenses financières comme des péchés et comme des actes immoraux, surtout alors que notre pays est en état de crise* », a-t-il dit. Il a protesté contre les violences armées, particulièrement les meurtres d'opposants, et demandé au gouvernement de les faire cesser.

Parmi d'autres jugements sur les élections, on peut noter celui de M. Butz Aquino : « *Je pense que la moitié des gens s'abstiendront. Ils ne croient pas à la valeur d'élections frauduleuses dans le cadre de la dictature. Le vote sera relativement libre : les fraudes ont déjà eu lieu lors des opérations d'enregistrement.* » M. Salvador Lopez, ancien ambassadeur aux Nations unies, était candidat de l'UNIDO. A la mi-avril, il a renoncé, écœuré. « *Mon erreur*, explique-t-il, *a été de penser que l'assassinat d'Aquino et ses répercussions conduiraient le président à modifier sa perception (...) et qu'il était possible d'introduire des réformes et de mettre un terme au système despotique en place depuis 1972. Je pensais que certains facteurs se combineraient pour que nous ayons des élections raisonnablement propres. (...) Je suis convaincu maintenant que M. Marcos est plus déterminé que jamais à user de tout, ruse, tricherie et force, pour rester au pouvoir et empêcher l'opposition de gagner trop de sièges.* » (2).

Si l'on ajoute à tout cela que M. Laurel lui-même n'a pas cessé de dénoncer les manipulations et violences, on peut se poser la question de savoir pourquoi lui et les organisations qu'il préside ont choisi, contrairement à tant d'autres opposants modérés, de participer, envers et contre tout.

Pour des raisons d'ambitions personnelles, bien sûr, mais aussi pour changer le régime de l'intérieur, pour être là, recours légitime, en cas de coup dur, pour préparer le futur, *répond-on du côté* de l'UNIDO. Mais, au-delà de ces explications, on estime généralement que l'Union joue le jeu truqué des élections en toute connaissance de cause parce que la consultation s'inscrit dans un scénario américain qui envisage de « *sauver les Philippines* » du désastre financier et, éventuellement, du communisme, en aménageant un *modus vivendi* entre un dictateur qui a toujours défendu les intérêts des Etats-Unis et les représentants des grandes familles politiques et d'affaires qu'il avait plus ou moins spoliées, mais qui appartiennent à la même classe, qui pensent pragmatiquement à leurs intérêts et qui ne sont pas moins pro-américains.

Scénario américain

A l'appui de cette théorie d'un compromis implicite UNIDO-Etats-Unis-Marcos, dans lequel les *trois parties jouent un rôle plus ou* moins imposé par les circonstances autant que par leurs intérêts, on fait valoir d'abord que l'UNIDO était signataire, en janvier dernier, d'un appel *énumérant les conditions sine qua non* de fair-play électoral et de participation. Or, bien que ces garanties n'aient pas été obtenues, l'UNIDO décidait, peu après, de participer. C'était l'époque où le mouvement de boycottage prenait de l'ampleur à l'occasion d'un plébiscite (3). Peu après encore, M. Laurel partait pour les Etats-Unis où il était reçu par le vice-président Bush – celui-là même qui avait décerné, en 1981, à Manille, *un « brevet de démocratie »* à M. Marcos.

Simultanément, les diplomates américains déployaient beaucoup d'efforts à Manille pour convaincre les milieux d'affaires de réduire leur opposition au pouvoir. Il est symptomatique, alors que les exigences concernant les garanties électorales ont été rejetées, que celles des milieux financiers et d'affaires philippins et étrangers aient été bien mieux reçues. Ces demandes visent à stabiliser la situation politique *sans laquelle la bonne marche* des affaires et le remboursement des milliards de la dette resteraient fort aléatoires.

Il s'agit en particulier de réduire les pouvoirs monopolistiques de certains proches du président (à commencer par son épouse) dans des secteurs industriels très convoités par leurs concurrents locaux et étrangers. Il s'agit également, *pour* le FMI, de faire accepter un surcroît d'austérité, un programme d'assainissement financier et, partant, une plus grande dépendance des Philippines envers *l'étranger.*

On affirme enfin que le scénario américain *prévoit* que M. Marcos, qui a les moyens de « fabriquer » les résultats qu'il veut, laisserait, pour remplir sa part de contrat et pour la forme, de 20 % à 30 % des sièges à l'UNIDO. Quoi qu'il en soit ce scénario de regroupement, sous l'égide du protecteur américain, d'oligarques locaux hier divisés (mais malgré tout prospères), et d'intérêts étrangers autour d'un autocrate vieillissant, appuyé sur la force armée dans un pays appauvri et en proie à une guerre civile larvée, n'est pas nouveau. On pense à l'Amérique latine, ou centrale, souvent citées ici. On peut se demander, *a fortiori*, lorsque viennent s'y ajouter des élections sanglantes et truquées, *si* ce vieux scénario qui favorise souvent la polarisation, est le meilleur pour éviter à terme la montée concomitante du nationalisme, des sentiments *anti-américains* et du *communisme.*

R.-P. PARINGAUX.

(1) Le comité de contrôle de l'UNIDO estime à plusieurs millions ces « électeurs volants ».

(2) *Panorama* du 23 avril.

(3) Le taux de participation avait été, semble-t-il, de 35 % seulement.




Maroc

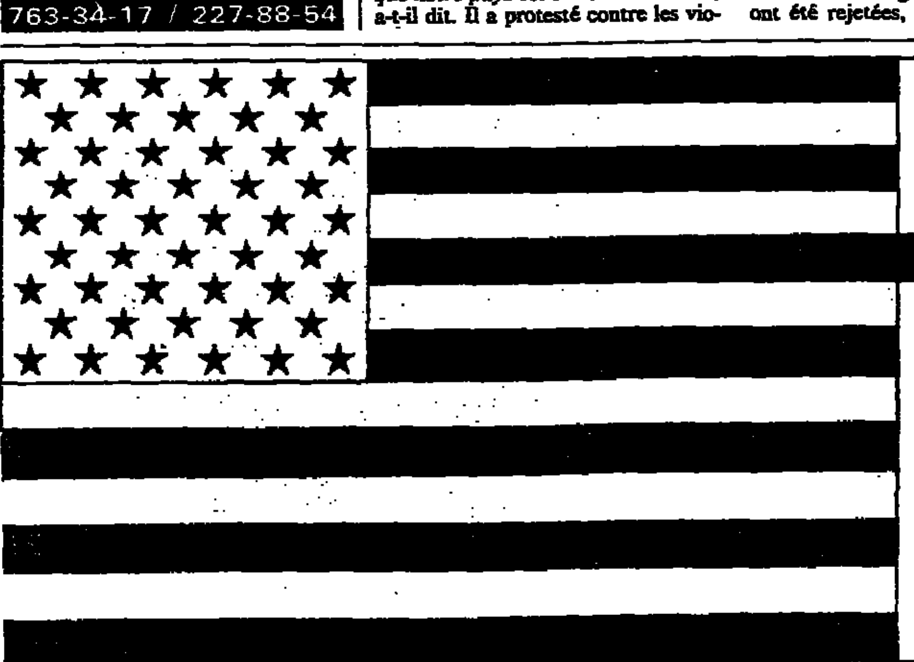
L'ARMÉE A ACHEVÉ LA CONSTRUCTION DU SECOND « MUR DE SÉCURITÉ » AU SAHARA OCCIDENTAL

Rabat. *(AFP).* – L'armée marocaine vient d'achever la construction *du second « mur de sécurité »* qu'elle avait commencé à la fin de l'automne dernier au Sahara occidental, a-t-on annoncé officiellement à Rabat. Le colonel-major Abdela*ziz Bennani, commandant par inté*rim de la zone sud, en a informé jeudi 10 mai le roi Hassan II, commandant des forces armées royales qui a, de son côté, adressé un message de félicitations à son armée pour l'accomplissement de cette mission.

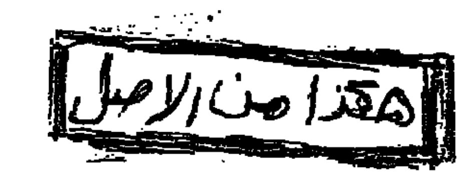
Cette nouvelle ceinture de sécurité des forces armées marocaines au Sahara, remblais de pierres et de sable d'une hauteur de 4 mètres environ, couvre quelque 700 km de long. Elle part de Zag, à environ 100 km à l'ouest de Tindouf (bases algériennes du Front Polisario), et descend au sud vers Amgala, à la frontière avec la Mauritanie, en passant par *Jdirya et Hawza.* D'Amgala, elle longe, vers l'est, la frontière mauritanienne sur environ 40 km pour aller rejoindre l'océan Atlantique.











(Publicité)

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE:

Le 7 décembre dernier à Versailles, vous adressant à un millier de responsables d'entreprises, vous nous avez exhorté à "rétablir l'équilibre du commerce extérieur, vital pour la France."

Vous nous avez annoncé un train de mesures administratives, fiscales, financières, commerciales et autres pour nous aider à être à la hauteur de l'enjeu.

Nous sommes 137 signataires de cette lettre et nous employons des dizaines de milliers de personnes. Nos exportations représentent plus du tiers de nos activités et donc de nos emplois.

Notre dénominateur commun est d'être établis en province, cette partie de la France qui est à l'origine de 75 % des exportations.

Aujourd'hui, étendant d'une manière incompréhensible à nos yeux son monopole postal aux opérations internationales, l'administration des PTT fait peser une grave menace sur nos activités à l'exportation.

En effet, pour rester compétitifs sur la scène internationale, nous utilisons les services des coursiers internationaux.

Ceux-ci sont, dans le monde entier, les seuls à pouvoir assurer l'acheminement extrêmement rapide et le suivi d'un document ou d'un colis urgent, de sa prise en charge chez l'expéditeur, jusqu'à sa livraison aux mains du destinataire.

Depuis le 28 février, nous ne pouvons plus utiliser ce service vital pour l'acheminement de nos chèques, connaissements de navire, bandes magnétiques, réponses à des appels d'offre, échantillons, et tous les documents extrêmement urgents dont la valeur devient nulle s'ils ne sont pas délivrés à temps.

Des bateaux attendent dans les ports, de grands contrats vont être perdus, des marchandises se gâtent, des intérêts débiteurs s'accumulent.

Nous ne comprenons pas l'application d'un monopole national à des opérations internationales, application pénalisant de surcroît les seules entreprises de province, puisqu'une solution a été trouvée pour Paris et la région parisienne.

Nous tenons par cette lettre à vous informer, Monsieur le Président de la République, de la gravité et de l'absurdité de cette situation, ainsi que de son caractère tout-à-fait discriminatoire. En même temps qu'à vous-même, nous faisons appel au Ministère de l'Industrie et de la Recherche, ainsi qu'au Ministère du Commerce Extérieur, afin qu'ils interviennent pour que nous puissions utiliser les services des coursiers internationaux comme auparavant, et comme peuvent le faire les sociétés parisiennes et tous nos concurrents à l'étranger.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'assurance de notre haute considération.

Capodano, Marseille • Phocéenne de Metallurgie, Vitrolles • Friedlander, Marseille • A.P.E.X. (Association Provençale des Exportateurs), Marseille • M.T.O.S. (Midi Transports Overseas), Marseille • Intertrans, Marseille • A.M.G. (Agence Maritime Générale) Marseille • Aseco, Marseille • Travocean, Marseille • Comptoir Commercial Andre, Marseille • Société Daras, Marseille • Agena Sud, Marseille • Worms Shipping, Marseille • M.E.P (Mediterraneenne d'Environnement et de Paysages), Arles • G.D.M., Le Pontet • Continental Fret, Marseille • Maritime Union Sud, Marseille • Jokelson et Handtsaem, Marseille • A.M.M. (Agence Maritime Méditerranéenne), Marseille • Aluminium Pechiney Transit, Marseille • Agence Maritime Scamar, Marseille • C.M.F. (Consortium Maritime Français), Marseille • Contship, Marseille • Sud Cargos, Marseille • Daher et Cie, Marseille • Franco Suisse de Consignation Maritime, Marseille • Codicafé, Marseille • Sodicaf, Marseille • C.M.A. (Compagnie Maritime d'Affrètement), Marseille • Amram, Marseille • Alizé, Marseille • Herpin, Marseille • CORAIL (Société Commerciale de Rentabilité des Affaires Internationales Locales), Marseille • Gracay, Marseille • Ruys, Marseille • Surf, Marseille • Chambon Offshore, Marseille • S.P.M.I. (Société Provençale de Matériel Inoxydable), Arles • Socado, Aubagne • SARL Recomint, Toulouse • Club des Exportateurs, Avignon • Miller, International, Toulouse • Pratt and Whitney, Blagnac • Hamilton Standart, Blagnac • Worms, Le Havre • Europvin, Bordeaux • Gaudinet et Sautarel, Bordeaux • Doutreloux SA, Bordeaux • Worms Ets Manaut, Bordeaux • Cossanex, Bordeaux • Matair, Bordeaux • Compagnie d'Etudes et d'Entreprises, Bordeaux • Baron Philippe de Rothschild, Bordeaux • Scadoa, Bordeaux • Ets Pierre Leveugle, Bordeaux • Alfred Balguene SA, Bordeaux • Baeza et Fils, Bordeaux • Dorian et Cambell, Bordeaux • Sar Joinis, Bordeaux • Cabinet Jean-Louis Thebault, Bordeaux • Patrick Allard et Compagnie SA, Bordeaux • France-Afrique, Bordeaux • S.C.T.T. Sud-Ouest, Bordeaux • Calvet, Bordeaux • J.F. Hillebrand Atti, Bordeaux • Cogema, La Rochelle • Segard, Tourcoing • Thibeau et Cie, Tourcoing • Jokelson et Handtsaem, Dunkerque • Sogetra, Lille • Sté Commerciale Prouvost Lefèbvre, Tourcoing • Sté Industrielle Lesaffre, Marq-en-Bareuil • Sté Nouvelle Constructions Métalliques de Provence, Dunkerque • Club des Exportateurs, région Rhône • Club des Exportateurs, région Drôme-Ardèche • Exmare, Tassin la Demi Lune • Dowell Schlumberger, St-Etienne • Transo, Beaune • Bergeaud, Mâcon • Courbis SA, Drôme • Eimo Secoma, Meyzieu • Le Compresseur Frigorifique Carrier, Montluel • Unité Hermetique, La Verpillière • Roset SA, Briord • Inaltéra, Lyon • Potain, Lyon • ESCO, St-Priest • Mazda, St-Priest • SEITA, Villeurbanne • Calixte, Ecully • Celanese, Irigny • Comex Services, Marseille • Rivoire et Fils, Marseille • Rivoire et Fils, Clermont • Rivoire et Fils, St-Etienne • Ets S. Gaymard, Marseille • Seipal, Marseille • Grands Moulins Storione, Marseille • Ducros, Carpentras • Poujaut Isolation, La Mede • S.C.T.T.-Sud, Marseille • Plaisant Frères, Marseille • Serre de France, Eygalières • S.N.V.I. (Société Nationale de Véhicules Industriels - Canada), Marseille • Setaf, Saget, Barry-Rogliano, Marseille • Armor, Nantes • Club des Exportateurs, Loire-Atlantique/Vendée • Exportation Québec, Marseille • Pomagalski SA, Grenoble • Ateliers Allibe et Cie, Tullins • I.M.I. Pacific, Grenoble • KIS, Grenoble • Sté Française des Non-Tissés, Brignoud • Neyrfor, Eybens • SA Burroughs, Villers-Ecales • Fonderies et Aciéries du Manoir, Pitres • Comatran, Rouen • SA Alpha Transit, Rouen • Agence de Transit Viret, Rouen. • Apex Association Provençale d'Exportateurs, Marseille • SPMI, Arles • Cabinet Jean-Louis Thebault, Bordeaux • Syminex, Marseille • Entreprise Internationale de Transit, Marseille • Seipal, Marseille • Serres de France SA - Richel, Eygalières • Ateliers Allibe et Co, Tullins • Neyrfor, Eybens • Comatran, Rouen • Fonderies et Aciéries du Manoir, Pitres • SA Alpha Transit, Rouen • ATV (Agence de Transit Viret), Rouen • Université Louis Pasteur, Strasbourg • Bendix, Toulouse • Grégori Jean SA, Saint Jory • Miller International, Toulouse • Recomint SARL, Toulouse • United Technologies International Opérations Inc, Blagnac.

SFQ, 59 avenue d'Iéna, 75016 Paris. Tél. 265.83.45. Télex 614746.

Le Monde

politique

APRÈS LA DÉFINITION PAR M. MITTERRAND D'UNE TROISIÈME VOIE

Doutes

M. Georges Marchais peut bien dire ce qu'il veut, M. François Mitterrand a décidé de ne plus entendre. *« Je fais ce que je dois »*, répète le chef de l'Etat.

M. Mitterrand peut dire ce qu'il veut, M. Marchais s'en moque. L'appréciation portée par le secrétaire général du PCF sur l'analyse de l'union de la gauche fourmulée par le président de la République dans son interview à *Libération* en est une nouvelle illustration. Si cette union se détruisait elle-même, par la faute du Parti communiste, déclarait en substance M. Mitterrand, *« le pays n'en serait pas moins gouverné »*.

Là-dessus, M. Marchais a *« des doutes »*. Gouverné comment ? se demande-t-il fort logiquement. Et c'est là que l'on atteint des sommets dans le dialogue de sourds.

« Un président de la République, quel qu'il soit, a besoin, en dehors de la majorité parlementaire, du soutien de la majorité dans le pays. » Comme M. Marchais a raison ! Ainsi, M. Mitterrand ne disposerait plus d'une *« majorité dans le pays »* si les communistes quittaient le gouvernement, hypothèse dont il n'est toujours *« pas question »* affirme le secrétaire général du PCF.

L'ennui, c'est que, même en participant au gouvernement, la direction du Parti communiste signifie quotidiennement à M. Mitterrand qu'il n'a plus de « majorité dans le pays ».

En tenant un discours franchement contestataire au moment même où ses députés votaient la confiance au gouvernement de M. Pierre Mauroy, M. Marchais a clairement montré que l'important, à ses yeux, ce n'est pas la solidarité majoritaire au Parlement, mais l'action sur l'opinion publique.

M. Mitterrand remarque que les majorités se perdent à ce petit jeu de la confiance formelle accompagné, dans le pays, de *« campagnes hostiles »*. Il en veut pour preuve les relations, exemplaires à cet égard, entre MM. Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac, et la sanction délivrée par les Français en 1981.

Ainsi, le chef de l'Etat constate que la direction du PCF s'exprime en termes oppositionnels face à l'opinion. M. Marchais se comporterait donc comme s'il ne faisait plus partie de la *« majorité dans le pays »*. On pourrait en dire autant du CERES de M. Chevènement, mais celui-ci, après la réunion, le 9 mai, du bureau exécutif du PS, s'est rangé à l'idée d'une trêve jusqu'au scrutin européen. Malgré ses protestations de fidélité à l'union, le secrétaire général du PCF mène à l'évidence sa vie de célibataire. Là-dessus, il n'y a plus guère de doute. Dès lors, que le PCF soit solidaire ou non au Parlement, qu'il participe ou non au gouvernement, qu'est-ce que cela change pour lui ?

JEAN-YVES LHOMEAU.

● *M. Jean Poperen*, numéro deux du PS, déclare, dans un débat publié par *le Nouvel Observateur* : *« Ou bien le PC continue d'assumer une alliance qui doit lui peser par beaucoup de côtés, ou bien il prend la responsabilité de la rupture, avec de gros risques politiques à la clé. Mais, en tout état de cause, cela n'impliquerait pas pour nous un changement d'orientation. »*

● *Précisions.* – Après la publication, dans *le Monde* daté 29-30 avril d'un article concernant la lettre – un *« faux grossier »*, selon elle, qui a entraîné le dépôt d'une plainte – adressée à des maires de la quatrième circonscription de l'Isère et qui annonçait son départ de l'Assemblée nationale, Mme Gisèle Halimi nous précise qu'elle est présente chaque semaine dans sa circonscription. Elle relève une erreur dans cet article : nous avons écrit que Mme Halimi est député non inscrit alors qu'elle est apparentée au groupe socialiste.

M. MARCHAIS : le président de la République a besoin d'une majorité dans le pays

M. Georges Marchais a commenté, jeudi 10 mai, sur Radio Monte-Carlo, l'interview accordée par M. François Mitterrand à *Libération*. *« Il n'est pas du tout question que nous quittions le gouvernement ; cela, c'est une certitude,* a dit le secrétaire général du PCF. *Nous sommes dans la majorité et nous entendons y rester. Maintenant, dire que si nous étions en dehors, le pays serait gouverné de la même manière que maintenant, là-dessus, j'ai des doutes, parce qu'un président de la République, quel qu'il soit, a besoin, en dehors du soutien de la majorité parlementaire, du soutien de la majorité dans le pays. (...) Or, nous sommes une des composantes de cette majorité. Les cinq millions de voix communistes ont été indispensables pour donner la majorité. Par conséquent, on peut toujours, évidemment, gouverner ; le problème qui serait posé, c'est : gouverner comment ? »*

« Pour ce qui concerne la société d'économie mixte, a ajouté M. Marchais, *ce n'est pas du tout, pour nous communistes, une nouveauté. (...) C'est notre objectif depuis le vingt-deuxième congrès* [en février 1976 – NDLR]. » Invité à porter une appréciation globale sur l'interview du président de la République, le secrétaire général du PCF a déclaré : *« Elle comporte des aspects où je suis d'accord et d'autres où je ne le suis pas, mais c'est normal : le président de la République est socialiste et je suis communiste. (...) Le président réaffirme sa fidélité aux objectifs de 1981, à l'union de la gauche et même au mot d'ordre de croissance, et je m'en félicite ! »*

● *« La situation se dégrade ».* – M. Georges Marchais, qui faisait campagne, jeudi 10 mai à Strasbourg, pour les élections européennes, a souligné que le PCF *« ne se connait des adversaires qu'à droite »* et que le troisième anniversaire du 10 mai 1981 est l'occasion de dresser un *« bilan important »*, mais en un temps où, *« en plusieurs domaines essentiels, la situation se dégrade »*. C'est donc *« pour aider la gauche à réussir »*, a-t-il dit, que le Parti communiste a *« demandé au gouvernement de modifier certaines de ses décisions récentes »*. – (*Corresp.*)

M. Barre : des concepts fumeux

De notre envoyée spéciale

Nancy. – Pour M. Raymond Barre, les trois années de *« socialisme à la française »* qui se sont écoulées se résument à *« une année d'aventure, un brutal retournement, puis un reniement et, aujourd'hui, l'ostentation dans le reniement »*. Cette ostentation, l'ancien premier ministre a voulu la mettre en évidence en commentant longuement, jeudi soir à Nancy, l'interview accordée par M. François Mitterrand au quotidien *Libération*. *« Il paraît que ce qui se passe actuellement, ça ne s'était jamais vu auparavant »*, s'exclame-t-il, en s'étonnant que M. Mitterrand puisse se féliciter d'une baisse du taux d'inflation, d'une réduction du déficit du commerce extérieur ou d'un redémarrage de l'investissement industriel.

S'il admet que *« l'erreur est humaine »*, il réclame cependant plus de *« pudeur et de discrétion »* *« quand des erreurs ont été systématiquement commises »*. *« Lorsque j'entends* [M. Mitterrand] *parler de délabrement de l'économie française, je dois demander qui est responsable de ce délabrement »*, poursuit-il. Et de remarquer : *« Quand M. Mitterrand dit : moins de bureaucratie, plus d'autorité, moins de fiscalité, plus d'initiative, on croit rêver ! Qui a recruté deux cent mille fonctionnaires de plus en dix-huit mois ? Qui s'efforce de mettre en question, par une syndicalisation et une politisation outrancière, l'autorité des chefs d'entreprise et de l'Etat ? Qui n'a cessé d'augmenter la TVA, les impôts directs et les cotisations de la Sécurité sociale ? Qui a réintroduit les contrôles des prix, qui a mis un terme à la liberté de négociation des salaires, à la politique contractuelle ? Qui fait en sorte que les syndicats eux-mêmes regrettent les interlocuteurs du passé ? »*, interroge M. Barre, qui s'insurge contre le bilan de l'action de la droite esquissé par M. Mitterrand.

Cette droite, selon lui, a *« depuis vingt-cinq ans su accroître les ressources des Français et a plus que doublé leur niveau de vie »*. Il ajoute, toujours en réponse à M. Mitterrand : *« On peut redistribuer, mais on ne fait pas de justice sociale à crédit, car, tôt ou tard, ce sont les moins favorisés qui paient les excès en matière de crédit. »* Et rien, selon l'ancien premier ministre, n'est fait actuellement *« pour que la France puisse produire ! »*

La « trouvaille » c'est, pour M. Barre, *« la société d'économie mixte »*, dont parle le président de la République. *« On est en droit de s'interroger sur le rapport de cette société d'économie mixte avec le* « socialisme à la française », *la pratique du projet socialiste, l'économie sociale »* – terme également employé par M. Mitterrand, note M. Barre. Il affirme : *« A l'ostentation s'ajoute l'équivoque. Ce n'est pas avec des concepts aussi fumeux que l'on pourra faire face aux problèmes de la France. »*

Tout en reprenant cette idée d'une *« morale nécessaire en politique pour faire face aux difficultés du présent et de l'avenir »*, M. Barre estime que : *« Notre pays n'est pas seulement entré dans une crise de conjoncture mais dans une crise profonde d'adaptation structurelle au monde. Nous nous sommes aperçus que nous étions vulnérables. »* Pour répondre au *« défi de l'économie »*, M. Barre estime que *« toute politique doit poursuivre plusieurs objectifs : un renouveau démographique de notre pays, une réduction du poids de l'État et une redéfinition de son rôle. »*

« Je ne partage pas, dit-il à ce propos, *les vues de ceux qui procèdent à une critique systématique du rôle de l'État. Je pense qu'il faut modifier les modalités de l'action de l'État, qui sont un frein au développement des responsabilités et des initiatives. »*

Autres objectifs, selon M. Barre : *« La formation des jeunes Français* [avec] *un enseignement qui contribue à former des élites ; le développement d'une économie compétitive. »* *« La France doit être forte »*, affirme M. Barre, ne serait-ce que pour *« jouer son rôle sur le plan européen »*. L'ancien premier ministre se veut optimiste : *« Notre pays réussira à surmonter ses épreuves »*, affirme-t-il, avant de dire sa foi dans la *« ténacité et le courage »* dont savent faire preuve les Français.

C. F.-M.

● *Débat à trois.* – M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du PCF, a protesté, jeudi 10 mai, contre les *« fins de non-recevoir obstinées »*, opposées par Mme Simone Veil et M. Lionel Jospin, à l'organisation d'un débat avec M. Georges Marchais, à l'occasion de la campagne pour les élections européennes, sur une chaîne de télévision ou une radio.

● *Le PCF pour la taxe professionnel.* – M. Philippe Herzog, membre du bureau politique du Parti communiste, souligne, dans *l'Humanité* du 10 mai, que le PCF est *« catégoriquement opposé à l'affaiblisement de la taxe professionnelle »*, qui, *« dans son principe, est un bon impôt »*.

● *M. François Léotard*, secrétaire général du parti républicain, a déclaré, jeudi 10 mai à Saint-Quentin : *« François Mitterrand s'éloigne du socialisme à pas feutrés, et le pratique en tenue camouflée (...). La première année a été une année de gaspillage, et les deux suivantes des années de pénitence afin de rattraper cette erreur. »*

● *Les rémunérations dans la haute fonction publique.* – Des élèves de la promotion « Louise Michel » (1982-1984) de l'ENA ont décidé de *« s'attaquer au secret et à l'arbitraire des rémunérations dans la haute fonction publique »*. Ils viennent de créer une association pour la réforme des indemnités accessoires, selon eux souvent *« très substantielles et dont la détermination n'obéit à d'autre règle que le secret et l'arbitraire »*. Ils espèrent ainsi *« lutter également contre la sclérose administrative, provoquée en partie par des primes qui ne sont pas liées à un travail réel »*.

M. Jospin : les acteurs de la droite jouent faux la comédie de l'union

« Par rapport à l'enthousiasme du 10 mai 1981, on peut juger que le 10 mai 1984 est plus morose », reconnaît M. Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, dans un entretien accordé à l'AFP. *« C'est vrai,* ajoute M. Jospin, *que la droite est mobilisée et que la gauche ne l'est plus assez ou ne l'est plus tout entière. »*

Le premier secrétaire du PS souligne que la gauche a contraint la droite à accepter une véritable alternance et qu'il lui reste du temps *« pour réussir et gagner »*, même s'il est vrai que, *« après avoir réformé, la gauche au pouvoir gère surtout, et c'est dur »*.

« On ne peut donc projeter 1984 et l'état actuel de l'opinion sur 1986, dit-il. *Pour le moment, l'opposition mène campagne sur des caricatures et sur un discours idéologique. Ce n'est pas avec cela qu'elle pourra affirmer sa prétention à gouverner en 1986. Elle nous joue la comédie de l'union, mais pour tous les observateurs, il est clair que les acteurs jouent faux. »* Selon M. Jospin, *« la réalité des divergences à droite, d'hommes et de projets, réapparaîtra à l'approche des élections législatives de 1986 et dans la perspective de l'élection présidentielle de 1988... »* *« C'est alors qu'on aura la vraie réalité politique, surtout si la gauche sait d'ici là maîtriser son propre débat. »*

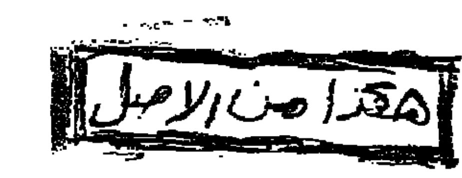
A propos des divergences PC-PS, M. Jospin déclare : *« Je n'éprouve pas le besoin de m'engager semaine après semaine à polémiquer. Moi, mon objectif n'est pas la polémique. Il est de défendre la politique gouvernementale, de faire en sorte que chacun la comprenne et la défende à partir du moment où il y participe. »*

Dans la campagne européenne, il estime que *« seule la liste socialiste défend une ligne claire sur l'Europe. La liste de l'opposition est tiraillée, marquée par les divisions de personnes et par les divergences sur le fond. Elle est une liste de circonstance et donc fondée sur la dissimulation. La liste communiste s'est en principe ralliée à la CEE mais n'en donne qu'une vision critique. Il n'y a donc pas de dynamisme, pas de volonté claire de lutter contre le risque du déclin »*.

A propos du débat économique en France, le premier secrétaire du PS déclare que la rigueur, *« nécessaire comme moyen et comme étape »*, ne doit pas *« déboucher sur une théorie de l'austérité et de la stagnation économique »*.

« Il ne faut pas en rajouter sur la rigueur, dit-il. *Si on veut convaincre ceux qui sont nos soutiens du caractère nécessaire de la rigueur, il faut qu'ils soient persuadés que cela ne s'applique pas seulement à eux. Ceux qui théorisent le plus sur la rigueur se l'appliquent rarement à eux-mêmes. »*

A propos de la diminution du temps de travail, M. Jospin estime qu'il y a intérêt à porter ce problème au niveau européen. Les gouvernements pourraient *« commencer à réfléchir »* et les partenaires sociaux négocier, au niveau de l'Europe, des conventions collectives par branche (sidérurgie, métallurgie, automobile).



POLITIQUE

LE DÉBAT SUR L'ÉCOLE PRIVÉE

L'opposition parlementaire change de tactique

La commission spéciale de l'Assemblée nationale chargée d'étudier le projet de loi de M. Alain Savary sur l'enseignement privé a achevé la discussion générale de ce texte le jeudi 10 mai en fin d'après-midi ; elle pourra donc commencer l'examen des articles et des amendements lors de sa prochaine réunion, le mardi 15 mai au matin.

L'opposition a donc changé de tactique entre jeudi 12 h 30 et jeudi 15 h 30. A la fin de la réunion de la commission du matin, les commissaires RPR et UDF étaient unanimes – y compris les plus modérés d'entre eux, comme Mme Hélène Missoffe (RPR, Paris) et, Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire) – pour stigmatiser l'attitude du président de la commission, M. André Laignel (PS, Indre), l'accusant de *« méthodes expéditives »*, de vouloir un *« débat sans dialogue »*, d'imposer *« une marche forcée dans l'obscurité »*. Pour y faire face, ils étaient tous décidés *« à réagir violemment »* et à utiliser *« tous les temps de parole offerts par le règlement »*. A 15 h, lors de la reprise des travaux en séance publique, au cours de rappels au règlement, MM. Charles Millon (UDF, Ain) et Alain Madelin (UDF, Ille-et-Vilaine) condamnaient encore fermement les conditions de travail de la commission spéciale. Pourtant à 15 h 30, lorsque celle-ci recommençait à siéger, M. Barrot proposait que, pour peu qu'elle ne soit pas convoquée ce week-end – ce que de toute façon M. Laignel n'était pas décidé à faire, – chacun fasse le nécessaire pour que la discussion génrale soit achevée dans l'après-midi ; ce qui fut fait.

Plusieurs raisons peuvent expliquer ce changement d'attitude. D'abord, le souhait des députés d'être présents dans leur circonscription en fin de semaine. Ensuite, la différence de tonalité entre les modérés de l'opposition et les autres ; sur le fond : quand Mme Missoffe et M. Barrot veulent essentiellement défendre l'enseignement confessionnel, MM. Madelin et Millon mettent l'accent sur la libéralisation du système éducatif ; sur la forme : les premiers ne sont guère naturellement enclins aux méthodes procédurales de débat, qu'affectionnent les seconds. De même, la ferme réplique de l'UNAPEL à la mise en demeure de M. Jean-Claude Gaudin d'organiser une manifestation nationale (*le Monde* du 11 mai) a fait réfléchir. Enfin, l'opposition s'est probablement rendue compte qu'en bloquant le travail de la commission elle permettrait au gouvernement de justifier un engagement de responsabilité par la nécessité d'empêcher un enlisement du débat voulu par le RPR et l'UDF, alors même que cette procédure lui serait aussi utile pour réfréner certaines ardeurs laïques de sa majorité.

Pour autant, l'affaire n'est pas définitivement réglée. Si Mme Missoffe et M. Barrot souhaitent défendre une douzaine d'amendements significatifs, MM. Madelin et Millon ont commencé à en préparer des dizaines d'autres qui jouent sur les mots et les phrases. Tout peut donc encore basculer la semaine prochaine, d'autant qu'il est vrai que trois jours (la commission doit arrêter ses travaux jeudi soir si l'on veut que le rapport soit prêt à temps pour la séance publique du lundi 21) peuvent paraître courts pour analyser un texte d'une telle importance.

Les socialistes, il est vrai, auront profité de cette longue suspension des travaux de la commission spéciale pour définitivement mettre au point la quinzaine d'amendements importants souhaités par M. Laignel ; ils devront être définitivement approuvés par le groupe socialiste lors de sa réunion du mardi 15 mai. Déjà le comité de liaison Parti socialiste – groupe a accepté que l'obligation de financement des écoles primaires par les communes voit liée à la titularisation de la majorité de leurs maîtres. Mais cela ne va pas sans difficultés techniques, ne serait-ce que parce qu'il faudrait que les lois de finances ouvrent des crédits permettant la titularisation de suffisamment de maîtres pour que cette disposition soit applicable.

Si cette modification du projet de M. Savary est de nature à donner satisfaction aux laïques, sera-t-elle acceptée par le gouvernement ? Dans son interview à *Libération*, le 10 mai, le président de la République a déclaré que le texte du ministre de l'éducation était de nature, avec le temps, à *« apaiser les esprits »*, ajoutant : *« A l'Assemblée d'en respecter le principal. »* Restera au ministre et aux députés socialistes à se mettre d'accord sur ce qui est le *« principal »*.

THIERRY BRÉHIER.

Les responsables catholiques et laïques essaient de « tenir » leurs troupes

Depuis que le projet de loi sur l'enseignement privé est sur la table de travail des députés, les partenaires du ministre de l'éducation nationale se font plus discrets, tant dans le camp laïque que dans celui des défenseurs de l'enseignement privé. Ni les uns ni les autres n'ont pour autant renoncé à leur combat. Ils doivent le mener sur deux fronts : tenter d'influer sur le texte, *via* le gouvernement et les élus et, en même temps, « tenir » leurs troupes. Tel est bien le sens des interventions faites le 10 mai par l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL) et par le secrétaire général du Comité national d'action laïque (CNAL).

La tension est particulièrement vive au sein de l'UNAPEL, à une semaine de la réunion de sa « délégation nationale », à l'issue de laquelle le mandat du président, M. Pierre Daniel, sera soumis à renouvellement. Une partie de la base militante de l'UNAPEL, avec le soutien des partis de l'opposition, critique vivement la stratégie prudente adoptée par M. Daniel et par le chanoine Guiberteau, qui résistent à ceux qui les pressent d'organiser dès maintenant une grande manifestation nationale à Paris.

L'UNAPEL indique clairement qu'*« elle ne cédera à aucune forme de chantage »* (*le Monde* du 11 mai). Mais parviendra-t-elle à calmer les ardeurs des parents de la région parisienne et de l'Ouest notamment ? A Nantes on se prépare à occuper des bâtiments parisiens durant le débat à l'Assemblée. Les APEL de Rennes annoncent le départ, le 15 mai, d'une *« action de relais en montée sur Paris »*. *« D'ores et déjà*, précisent-ils dans un communiqué, *les écoles doivent se préparer à répondre immédiatement aux appels des unions départementales des APEL. »*

Le premier ministre devrait recevoir au cours de la semaine prochaine les responsables de l'enseignement catholique et ceux du CNAL, qui, pour des raisons opposées, jugent le projet de loi inacceptable. A l'occasion du troisième anniversaire de l'arrivée de la gauche au pouvoir, M. Bouchareissas a lancé un *« appel solennel »* en faveur de l'école laïque. Ce texte s'adresse à l'opinion et, au-delà, à l'ensemble des élus de gauche, y compris au président de la République (*le Monde* du 11 mai). *« L'avenir de l'école nationale laïque, donc de la démocratie*, a-t-il déclaré, *est plus important que l'avenir politique de tel homme – de gauche ou de droite – dans notre pays. »*

Et M. Bouchareissas précise à propos de cet appel : *« J'ai voulu dire très haut ce qui ne va pas, sans tomber dans la désespérance. Je me refuse à croire que la référence au principe de laïcité aurait pu relever avant mai 1981 d'un quelconque bon aloi dans un but électoral. »*

Le secrétaire général du CNAL relève cependant que dans sa déclaration à *Libération*, M. Mitterrand fait clairement référence à la laïcité, loi de la République. Il n'en affirme pas moins, à propos du projet Savary, que l'Assemblée doit *« en respecter le principal »*.

C.A.

LES INSTITUTIONS JUIVES SONT D'ACCORD AVEC L'ARCHEVÊQUE DE PARIS

« Nous rejoignons tout à fait le cardinal Lustiger à propos du statut des maîtres de l'enseignement privé », a déclaré, le 10 mai, M. Théo Klein, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), au cours d'un « Face à la presse » organisé au centre Rachi à Paris.

Interrogé sur l'éventualité d'une prise de position du CRIF sur ce sujet, M. Klein a précisé à quelle condition celle-ci pourrait avoir lieu : *« Il existe un groupe de liaison des écoles juives qui regroupe les directeurs d'établissement, les professeurs, les parents d'élèves et le Fonds social juif. Nous sommes en rapport avec ce groupe de liaison et nous sommes convenus que nous interviendrons dans le débat lorsqu'il nous le demanderait. »*

Le président du CRIF a conclu en estimant que la culture juive ne peut s'acquérir que dans une école juive privée.

MAJORITÉ ET OPPOSITION APPROUVENT LE NOUVEAU STATUT

La Polynésie autonome disposera de son drapeau et de son hymne

L'Assemblée nationale a adopté, jeudi 10 mai, en première lecture, le projet de loi portant statut du territoire de la Polynésie française, par 485 voix pour et une voix contre. M. Jacques Toubon (RPR, Paris) a toutefois observé que, compte tenu des modifications apportées en cours de discussion, par la majorité, au texte gouvernemental, (le Monde *des 9 et 10 mai*), *le vote de son groupe signifiait un « oui mais ».*

● *Définition du satut :* l'article premier du projet de loi précise que le territoire de la Polynésie française constitue *« au sein de la République française* (...) *un territoire d'outre-mer doté de la personnalité juridique et de l'autonomie interne »*. Sur proposition de la commission des lois qui reprend à son compte un amendement de M. Jean Juventin (non-inscrit, Polynésie française), l'Assemblée précise que *« la loi, en vertu des principes constitutionnels, garantit le caractère spécifique et évolutif du statut du territoire »*. Lors de la discussion générale, MM. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat chargé des DOM-TOM, et Raymond Forni (PS, Territoire de Belfort), président de la commission des lois, s'étaient employés à rassurer l'opposition sur le sens de ce *« caractère évolutif »*, M. Lemoine précisant *« C'est toute l'autonimie interne et rien que l'autonomie interne qui permettra à l'expérience de pouvoir attribuer de nouvelles compétence au territoire »*.

Le projet précise que *« le territoire détermine librement les signes distinctifs permettant de marquer sa personnalité dans les manifestations publiques et officielles »*. Aux côtés du drapeau tricolore et de l'hymne national, le territoire peut donc disposer de son propre drapeau et de son propre hymne, de son propre sceau.

● *Les institutions du territoire :* le projet institue, aux côtés du gouvernement du territoire et de l'assemblée territoriale, un comité économique et social ; aux termes du projet modifié par la commission des lois, le gouvernement du territoire comprend un président et de six à dix ministres. L'élection par l'assemblée territoriale du président du gouvernement se fait en deux tours de scrutin à la majorité absolue. Si celle-ci n'est pas atteinte, un troisième tour est organisé pour lequel la majorité relative suffit.

Après le désaccord qui est apparu entre la commission des lois et la majorité d'un côté, le gouvernement et l'opposition de l'autre, sur le point de savoir si le président du gouvernement devrait ou non soumettre la liste de son gouvernement à l'approbation de l'assemblée territoriale, le gouvernement a finalement accepté le point de vue de la commission.

En revanche, le désaccord entre le gouvernement et sa majorité subsistera à propos de l'incompatibilité des fonctions de membre du gouvernement du territoire et la détention d'un mandat de parlementaire européen. Contre l'avis du gouvernement, l'Assemblée introduit cette incompatibilité par 317 voix (PS-PC) contre 112 (RPR), l'UDF refusant de prendre part à un vote sur des *« bases juridiques peu claires »*, précise M. Pascal Clément (Loire)

● *Compétences du territoire.* – Le texte voté prévoit que le conseil des ministres du territoire *« fixe les règles applicables »* en matière, notamment, d'*« organisation des services et établissements publics territoriaux, enseignement dans les établissements relevant de la compétence du territoire (1), enseignement facultatif des langues locales dans tous les établissements d'enseignement, régime des bourses, subventions, secours et allocations d'enseignement alloués sur les fonds du budget du territoire (...), réglementation des prix et tarifs et (...) du commerce intérieur (...), restrictions quantitatives à l'importation »*. Par ailleurs, le conseil des ministres du territoire *« fixe le programme annuel d'importation et détermine le montant annuel d'allocation de devises demandé à l'Etat (...) »*.

Le texte donne aussi compétence au conseil des ministres du territoire pour instruire *« tous les projets d'investissements directs étrangers en Polynésie française »*.

A la demande de la commission des lois et de M. Juventin, dans le but d'*« assurer une bonne coordination des actions de l'Etat et du territoire »*, le gouvernement accepte la création d'une *« commission paritaire de concertation »*.

En matière de relations internationales, le projet dispose que *« le président du gouvernement du territoire peut proposer au gouvernement de la République l'ouverture de négociations tendant à la conclusion d'accords avec un ou plusieurs Etats ou territoires de la région du Pacifique dans les domaines économique, scientifique, technique et culturel intéressant le territoire. Un représentant du gouvernement du territoire participe à ces négociations. Il peut également être autorisé à représenter conjointement avec le haut commissaire le gouvernement de la République au sein d'organismes régionaux du Pacifique sud »*.

Le président de la République peut également déléguer au gouvernement du territoire ses pouvoires pour négocier, dans la région du Pacifique sud, des accords relevant de la compétence du territoire.

A propos de la répartition des compétences entre Etat et territoire en matière d'exploitation des ressources maritimes dans la zone économique exclusive de la République, M. Lemoine précise : *« La zone économique ne peut être reconnue que par le droit international. L'Etat a des responsabilités qui tiennent à sa souveraineté. (...) Cette souveraineté ayant été confirmée, la place de la Polynésie étant bien marquée dans le cadre de la République française, l'Etat reconnaît des compétences aux autorités du territoire en ce qui concerne la mise en valeur des richesses maritimes et celles du sous-sol. »*

● *Fonctionnement des institutions.* – Avec l'accord du gouvernement, l'Assemblée confère au gouvernement (qui peut, de son côté, être renversé par une motion de censure) la possibilité de dissoudre l'Assemblée territoriale en dehors même des circonstances exceptionnelles déjà prévues par le texte initial.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(1) Le territoire devient compétent pour le premier cycle de l'enseignement du second degré avec un transfert possible du deuxième cycle dans cinq ans.

Au Sénat

Le Sénat a approuvé, jeudi 10 mai – les groupes de l'opposition ne participant pas au vote, – le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence portant règlement définitif du budget de 1982. De même a été voté le projet de loi par ratification des ordonnances autorisant le gouvernement à prendre diverses mesures financières. Ces mesures ont trait à l'émission d'un emprunt obligatoire, à la contribution du 1 % destiné au financement des régimes de sécurité sociale, à la taxe sur le tabac et à la modification du tarif de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers.

● *Le maire de Budapest à Paris.* – M: Jacque Chirac a reçu jeudi 10 mai, à l'Hôtel-de-Ville de Paris, le président du conseil municipal de Budapest, M. Zoltan Szepvolgyi. Au terme de cet entretien, M. Chirac a estimé qu'*« il était nécessaire de maintenir le dialogue avec les pays de l'Europe de l'Est »*. *« L'Europe*, a-t-il ajouté, *n'est pas seulement l'Europe occidentale, et c'est une des raisons pour lesquelles la Communauté doit renforcer ses liens de solidarité avec les pays de l'Est. »*

● *Les fonctionnaires ayant servi en Afrique du Nord.* – Aux six propositions de loi, dont les auteurs représentent les six groupes du Sénat et qui tendent à accorder le bénéfice de la campagne double aux fonctionnaires anciens combattants d'Afrique du Nord, M. André Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, a opposé, lors de la séance du jeudi 10 mai, deux arguments : au nom de l'équité, il n'est pas acceptable, selon lui, d'accentuer une inégalité avec les pensionnés du régime général en accordant la campagne double à des fonctionnaires qui peuvent déjà obtenir le bénéfice de la campagne simple ; ensuite, le coût de la mesure serait incompatible avec la politique de rigueur.

● *Les « Malgré nous » seront indemnisés à partir de juin.* – L'indemnisation par la RFA des survivants des 130 000 Alsaciens et Mosellans incorporés de force dans l'armée allemande durant la seconde guerre mondiale débutera le 10 juin prochain, a annoncé vendredi matin 11 mai à l'Assemblée nationale le ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson.

Le principe de cette indemnisation des *« Malgré nous »*, dont le montant s'élève à 250 millions de marks (750 millions de francs), avait été prévu par l'accord franco-allemand du 31 mars 1981 mais n'avait pas été mis en vigueur, a rappelé M. Cheysson, répondant à une question de M. Emile Koehl (UDF, Bas-Rhin) lors de la séance des questions sans débat au gouvernement.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

M. Barre présente son plan pour l'Europe

De notre envoyée spéciale

Nancy. – M. Raymond Barre a présenté, jeudi 10 mai à Nancy, son plan pour l'Europe. M. Barre se veut un *« Européen convaincu »*, mais il tient aussi à faire preuve de *« réalisme »* ; un réalisme qui ne se confond pas, à ses yeux, *« avec le scepticisme ou la passivité* ; un réalisme qu'il ne décèle pas toujours dans les projets et programmes qui *« fleurissent de toutes parts »* ; un réalisme qui, dit-il, *« doit conduire à prendre la mesure des difficultés, à déterminer le champ du possible et à poursuivre avec ténacité les objectifs susceptibles d'être atteints »*. C'est au nom de ce réalisme qu'il juge *« tout à fait concevable »* que des actions nouvelles entreprises au sein de la Communauté ne soient pas *« conduites obligatoirement par tous les Etats membres. Certains d'entre eux peuvent soit décider de n'y point participer, soit décider de rejoindre plus tard le peloton de tête »*. Ainsi, selon M. Barre, la Communauté peut, *« dans certains domaines, accepter le principe de la géométrie variable »*. Le système monétaire européen, rappelle l'ancien premier ministre, est, à cet égard, *« un intéressant exemple »*.

C'est avec le même souci de réalisme que M. Barre évoque l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté. *« Il n'y a aucune raison de (la) refuser »*, affirme-t-il, tout en soulignant que cette entrée devra *« être progressivement digérée »*, afin de ne pas *« freiner les progrès qui sont, par ailleurs, souhaités sur la voie d'une intensification de l'action communautaire »*.

Pour les cinq années à venir, M. Raymond Barre propose à la Communauté une série d'objectifs dans quatre domaines : le fonctionnement des institutions communautaires, la coopération économique et monétaire, la coopération industrielle et enfin la coopération politique. C'est ainsi qu'il suggère de redonner au conseil des ministres des affaires étrangères *« un rôle de coordination et de décision »*. Il note à ce propos que *« l'usage du droit de veto ne peut être enserré dans des dispositions limitatives. Le recours moins fréquent au droit de veto est lié à la volonté politique des Etats membres de faire avancer la solution des problèmes au sein de la Communauté. Une Communauté ne fonctionne pas avec une majorité et une minorité, mais avec le consensus* – explicite ou implicite – *de tous ses membres »*, remarque M. Barre.

Dans le même esprit, il suggère de restaurer l'autorité et l'efficacité de la commission en diminuant notamment le nombre des commissaires ; d'élargir les compétences de l'Assemblée européenne – qui, jusqu'ici, n'a été ni l'aiguillon, ni le levain de la pâte – en lui conférant le soin de légiférer dans les domaines où l'harmonisation juridique s'avère indispensable pour faire avancer la liberté des échanges des biens et des personnes dans la Communauté. Il juge d'autre part que le Conseil européen devrait être *« l'organe d'élaboration de la stratégie de la Communauté »*. Mais, tandis que M. Giscard d'Estaing suggère l'élection au suffrage universel du président de ce Conseil, M. Barre estime, lui, que la présidence devrait continuer à être exercée par un Etat membre pour une durée de six mois. *« Elle peut difficilement*, note-t-il, *ne pas répondre à la règle de la rotation puisqu'elle est tenue par un Etat – ou son représentant – et non par un chef de gouvernement désigné* intuitu personae. »

Il pense cependant que cette présidence *« devrait être dotée d'un secrétariat politique permanent »* qui pourrait notamment *« suivre les questions de coopération politique »*. En matière de coopération économique et monétaire, l'ancien premier ministre juge qu'il faudrait *« passer de la concertation à la coordination des politiques économiques »*. *« Dans ce processus d'intégration*, remarque-t-il, *le SME tient aujourd'hui une place centrale. Il est indispensable de le consolider »*. Il ajoute : *« Le succès de l'ECU dans les relations financières internationales justifierait que cette unité monétaire puisse recevoir, à l'intérieur de la Communauté, le statut de monnaie à part entière. »*

Pour favoriser le développement de la coopération industrielle, M. Barre estime qu'il serait souhaitable de *« constituer un véritable marché intérieur »* et de *« mettre en œuvre une politique globale pour les entreprises européennes en évitant des interventions sectorielles qui risqueraient de devenir paralysantes et d'introduire d'inutiles rigidités dans l'économie européenne »*.

Défense européenne : prudence

Enfin, dernier domaine abordé par l'ancien premier ministre : la coopération politique, qui *« pourrait progressivement étendre son champ en attendant que des textes plus solennels consacrent de façon statutaire les progrès de l'union politique »*. Selon M. Barre, *« la priorité devrait en ce domaine être donnée à la culture, et à la défense »*. La culture parce que, dit-il, *« l'Europe occidentale doit offrir à un monde en pleine mutation et aussi en désarroi un nouvel humanisme »*. La défense, parce qu'*« à certains égards les conditions sont plus favorables qu'autrefois pour que les Etats membres de la Communauté se préoccupent en commun de leur sécurité »*.

Sur ce thème de la défense, M. Raymond Barre multiplie les mises en garde et les critiques à l'encontre *« de propositions à usage électoral, martiales et superficielles, et d'ailleurs immédiatement suivies de réserves sinon de rétractations »*. Selon lui, l'idée de défense européenne *« ne saurait avancer que très progressivement et dans le cadre d'une coopération politique renforcée »*. M. Barre écarte *« le rêve d'une défense européenne complètement indépendante »* ou le schéma visant à *« donner une dimension européenne aux forces de dissuasion française et britannique »*. A ses yeux, *« le renforcement de la sécurité européenne passe par des efforts nationaux soutenus et financièrement lourds, par la recherche de formules concrètes pour élargir la dimension européenne en matière d'armement, par le maintien et même le renforcement de l'alliance avec les Etats-Unis »*. *« Avant de prétendre faire progresser l'Europe par des modèles chimériques de défense européenne, il est préférable d'apporter des solutions viables aux problèmes que connaît la Communauté et renforcer dans tous les domaines les « solidarités de fait » dont Robert Schuman faisait la base de la construction européenne »*, conclut M. Barre.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

M. DELANOE (PS) : Mme Veil fait du surf sur une vague de mécontentements

M. Bertrand Delanoe, qui présentait jeudi 10 mai la campagne de M. Lionel Jospin pour les élections européennes, a assuré que les socialistes *« solidaires dans leurs analyses sur l'Europe, dans leur réflexion et leur pratique militante sur l'Europe, vont mener la campagne ensemble »*, ainsi qu'ils l'ont décidé lors de la réunion de leur bureau exécutif, mercredi 9 mai. Estimant que la campagne de la droite et celle du PC ne sont pas *« à la hauteur des enjeux »*, M. Delanoe considère que la liste de Mme Veil *« se contente de surfer sur une vague de mécontentements que* [ses partisans] *croient importante »*, qu'elle est *« un rassemblement de hiérarques de partis, d'aigris, de gens qui n'ont pas de volonté commune, derrière le paravent Simone Veil »* et qu'elle comprend *« ce qu'il y a de moins bien à droite. »*

Le directeur de campagne de M. Jospin a qualifié d'*« intolérable »* le choix par Mme Veil – qui *« n'est pas une innocente politiquement »* –, du thème de l'Europe des libertés. Pour M. Delanoe, c'est un *« scandale »* de voir Mme Veil *« usurper »* un *« drapeau qui appartient plutôt aux progressistes »*, alors que, avant 1981, la France *« était le dernier pays de la CEE sur le plan des lois et de la démocratie »* et que sur sa liste figure *« un candidat M. Robert Hersant qui représente l'Europe de l'atteinte aux libertés, du racisme »*.

Corps d'argent et plume de velours.

Quand vous ouvrez ce "Premier" de Parker en argent massif ciselé (925/1000e), écrivez, s'il vous plaît, quelque chose de grandiose.

Que vos lettres soient... de Belles Lettres.

Comme Jules Renard, faites des surprises avec des évidences: "Ecrire, c'est une façon de parler sans être interrompu".

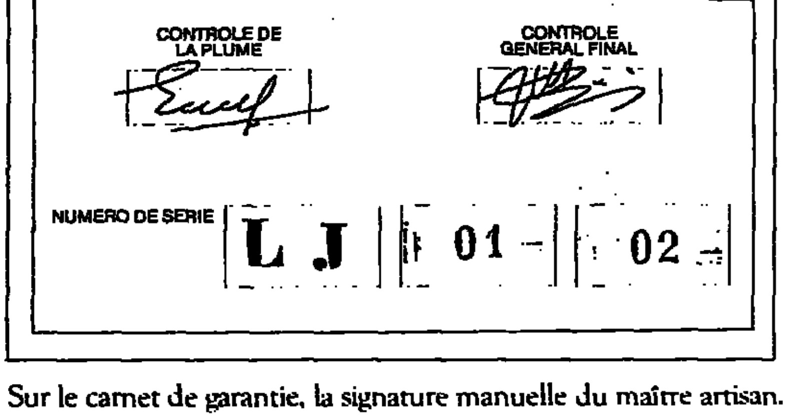
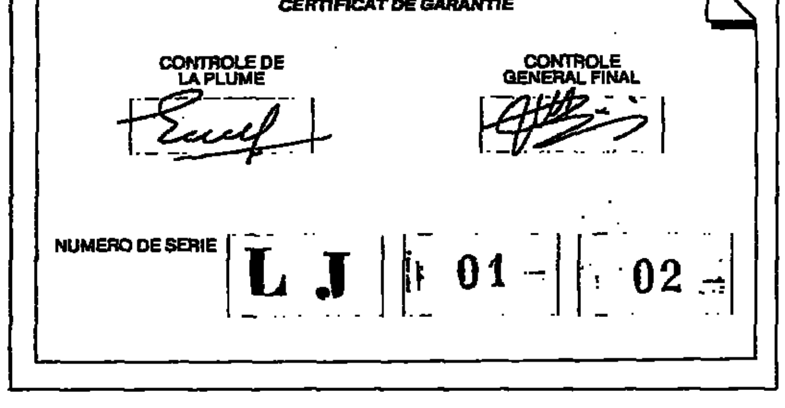
Faites des croche-pieds aux préjugés, comme notre grand Victor Hugo: "La curiosité est une des formes de la bravoure féminine."

A l'exemple de Chamfort, soyez allègre dans la lucidité: "Célébrité: l'avantage d'être connu de ceux qui ne vous connaissent pas."

Notre stylo d'argent est un instrument conçu pour écrire en beauté... Son trait d'encre est fait pour suivre vos traits d'inspiration.

Quand vous écrivez, il ne doit offrir aucune résistance à votre pensée. Vous ne devez jamais sentir sa présence.

Avec sa tenue en main unique, il fait preuve entre vos doigts de la sûre agilité d'un acrobate.

Sur le carnet de garantie, la signature manuelle du maître artisan.

Son encre doit s'écouler avec la même fluidité que vos idées.

Aussi nos spécialistes français qui travaillent sa plume à Méru (Oise), le font-ils dans de l'or à 18 carats. Ils la fendent, la taillent à la main, en façonnent longuement les extrémités...

Ce stylo glisse avec tant de douceur sur le papier que vous ne le sentez pas écrire.

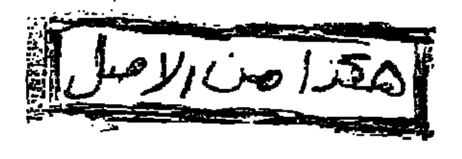
Résultat garanti par plus de cent contrôles différents et la signature manuelle, sur le carnet de garantie, du maître artisan responsable de sa fabrication.

En vous rendant acquéreur de ce "Premier", même si vous n'écrivez jamais magnifiquement, vous aurez toujours, de toute manière, une écriture magnifique.

Ce Parker "Premier" en argent existe en trois modes d'écriture : plume, Roller Ball et bille.



Ogilvy & Mather



Le Monde

société

LES NUISANCES SONORES ET CHIMIQUES

Ubu urbaniste pour les riverains du périphérique à Paris

Le périphérique coûte cher. Il *coûtera même de plus en plus cher.* Pour épargner à quelques-uns des quatre-vingt-dix mille Parisiens qui subissent, jour et nuit, le grondement du manège automobile, on dépense actuellement 50 millions de francs par an. Doublement des fenêtres, talus, plantations, murs antibruit, couvercles de béton, les travaux entamés *en 1983 vont durer six* ans. Pour effacer convenablement les seules *nuisances phoniques, les* experts estiment qu'il faudrait continuer ainsi jusqu'en *1995.* Mais ils admettent que la pollution par les gaz d'échappement n'aura pas diminué pour autant d'un milligramme.

Or, pendant ce temps, sur une portion encore dégagée de ce même périphérique, la Ville de Paris installe six mille nouveaux riverains. Cette stupéfiante opération porte un nom déjà célèbre dans les annales *juridiques*, urbanistiques et environnementales : la ZAC Champerret. Compte *tenu de ce qui* s'y prépare, elle atteindra sans doute une notoriété record : celle de l'absurde.

Imaginez *dans le nord-est de* Paris, entre le dix-septième arrondissement dépourvu de tout espace vert et la banlieue archi-urbanisée de Levallois-Perret, une bande non construite de 1 700 mètres de long sur 200 mètres de large : 85 hectares d'espace et de liberté. C'était l'un des tronçons de la ceinture verte, ce miraculeux *anneau* de verdure hérité des anciennes « fortifs », auquel les élus de 1919 tenaient tant qu'ils votèrent une loi pour le soustraire *définitivement au béton. En vain.*

Les élus des années 60 jugèrent qu'il était plus utile d'y dérouler le périphérique. Il fallait bien que le bruyant et malodorant ouvrage passe en terrain dégagé, loin des habitations. On aurait pu encore – il n'occupait alors que 10 hectares et en tranchée – installer tout autour, à l'abri de talus, ces stades et jardins qui manquent tant aux Parisiens. *Pas du tout.* Ubu *veillait.* Les urbanistes officiels imaginèrent en 1972 d'y construire une véritable ville nouvelle, que les gens du quartier ont baptisée « *périphériqueville* ». Immeubles de standing, HLM, foyer de travailleurs, bâtiments administratifs, crèches, établissements scolaires, tennis et squares, rien n'y manque.

La vie en vase clos

Le tout en dépit du bon sens et des règles élémentaires de la salubrité. Avec le temps, au nom du sens commun, on a amputé le projet de quatre cents logements, d'un foyer du troisième âge et d'un collège. Pour dédensifier un brin. Mais le *maire de Levallois-Perret,* M. Patrick Balkany (RPR), proteste encore contre « *le mur de béton de 700 mètres de long, sans aucun espace vert, qui tourne le dos à [sa] commune et ignore totalement [ses] propres projets de rénovation des quartiers voisins* ».

Au nom de la loi et sur intervention d'une association de défense, les tribunaux administratifs ont annulé le *plan d'aménagement,* rejeté *neuf* permis de construire et ordonné l'interruption des chantiers (*le Monde* du 2 juillet 1983). Un peu tard, car les *trois quarts du projet sont* réalisés. Et la Ville ne renonce pas. Pour en finir, *elle vient de faire* procéder à une nouvelle enquête publique. M. Chirac a été formel : « *Je ne saurais accepter plus longtemps que la réalisation de la ZAC Champerret soit retardée. Les procédures qui pourront être engagées ne parviendront pas à entamer notre résolution de voir aboutir cette opération.* »

Restent tout de même les nuisances, et notamment le bruit. Toutes les constructions sont munies de doubles fenêtres mais leurs occupants sont ainsi condamnés à vivre en vase clos. En supplément, le *périphérique a été couvert, ici et là,* de dalles de béton. Ailleurs, on a élevé des talus et planté quelques rideaux d'arbres. Mais ceux qui habitent en face des tronçons non couverts se plaignent encore. En leur nom, le conseil d'arrondissement vient de demander la couverture du périphérique sur 1 700 mètres.

Il est temps, en effet, de s'apercevoir, douze ans après le dépôt du premier projet que « *les nuisances sonores et chimiques compromettent la santé des riverains* ». Un détail pourtant aurait dû attirer l'attention des fonctionnaires. Pour *épargner aux locataires* et propriétaires le vacarme des voitures, les urbanistes ont placé les immeubles d'habitation en seconde ligne. La première est occupée par un chapelet d'établissements scolaires, qui, construits au ras du périphérique, forment une sorte d'écran.

S'échelonnent ainsi, *à quelque* dizaines de mètres du ruban automobile, un collège privé, une école professionnelle, deux garderies, trois crèches, trois maternelles et deux écoles élémentaires. Sans compter un foyer de travailleurs étrangers, des stades scolaires et des tennis. Comme par un fait exprès, la plupart *de ces équipements* se trouvent à proximité des parties de la voie routière non couvertes. Ce sont *ainsi* 1 300 collégiens, 700 écoliers et 300 travailleurs immigrés qui subissent, ou subiront de plein fouet, le vacarme et les gaz d'échappement.

Cocktail empoisonné

Tout se passe comme si l'on avait délibérément oublié que le périphérique est l'artère la plus fréquentée (20 000 véhicules à l'heure) et donc la plus polluée de France. Car on ne peut tout de même pas plaider *l'ignorance. Il y a dix ans* que le laboratoire de la préfecture de police étudie la question. Un appareil enregistrant la teneur de l'air en oxyde de carbone a fonctionné de 1974 à 1980, au débouché de l'autoroute du Sud. A deux reprises, en 1978 et 1981, un camion laboratoire a analysé le cocktail empoisonné que respirent les *automobilistes.*

De ces investigations, on peut tirer plusieurs enseignements. D'abord, c'est à l'intérieur et autour du périphérique que l'on relève à longueur d'année les taux les plus élevés d'oxyde d'azote, d'oxyde de *carbonne et de particules de plomb.* En second lieu, la mise en tunnel du périphérique est peut-être un remède pire que le mal. D'abord – et c'est évident – la pollution atteint des taux records pour les usagers de la voie rapide. Ensuite, poussés par les *véhicules* comme par un piston, les gaz sortent aux deux extrémités *du tunnel. Leur teneur* est *alors* maximale aux endroits encore découverts. On concentre la pollution au lieu de la diluer.

Pour toutes ces raisons, le directeur du laboratoire de la *préfecture* de police a émis en octobre 1982 un avis *défavorable* à l'*installation* de groupes scolaires en bordure du périphérique. La Ville n'en a tenu apparemment aucun compte.

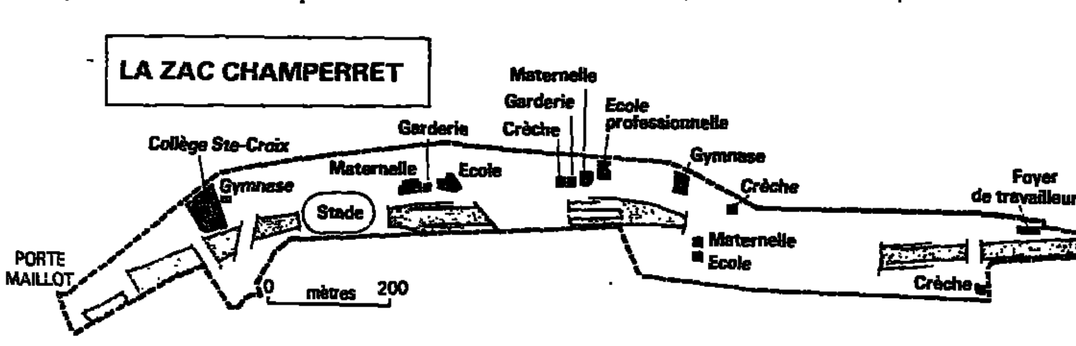
Les responsables de l'Hôtel de Ville ne semblent pas non plus avoir lu le rapport remis en juillet 1983 aux secrétaires d'Etat à l'environnement et à la santé par le professeur André Roussel, chef de service à l'Assistance *publique* de Paris et spécialiste de pollution atmosphérique. Titre de ce travail : *Impact médical des pollutions d'origine automobile.* Assisté de quatre experts, le professeur Roussel a dressé la liste des substances nocives émises par les véhicules. Il demande que les plans de circulation et d'urbanisme *prennent en compte les risques* qu'elles font courir aux citadins, en attirant l'attention sur le danger particulier des voies en tranchée et des tunnels.

On ne peut donc plus ignorer les périls encourus par 2000 petits Parisiens installés au ras du périphérique. Pourtant, le dossier d'enquête publique, actuellement déposé à la mairie du dix-septième arrondissement, n'y fait aucune allusion. Au chapitre « servitudes relatives à la salubrité », on trouve cette mention « *néant* ». *Silence au ministère de* l'environnement. Aucune réponse de Mme Nebout, adjoint chargée de l'environnement, et du maire de Paris aux lettres de mise en garde, expédiées par l'association de défense. Mieux, la mairie et la préfecture viennent de refuser à celle-ci l'agrément auquel elle peut légalement prétendre.

Quant à la société d'économie mixte chargée de la réalisation de la ZAC Champerret, elle avoue qu'elle ne s'était pas jusqu'ici souciée du problème « *puisque les permis de construire ont été accordés par l'administration* ». Préoccupé, son directeur a pourtant demandé tout récemment au laboratoire municipal et au bureau Véritas des mesures de bruit et de pollution atmosphérique en plusieurs points du chantier. Enfin ! Résultats dans quelques semaines. « *Nous les communiquerons au commissaire enquêteur s'il nous les réclame* », dit le directeur de la ZAC. Message transmis.

Sera-t-il reçu aussi par l'Hôtel de Ville ? Un collectif groupant une demi-douzaine de mouvements de défense de l'environnement est en *train de se constituer pour* alerter l'opinion. Le cas de la ZAC Champerret est déjà au programme de Sciences Po et d'une école d'architecture. Craignons qu'il ne devienne aussi un classique pour les futurs étudiants des facultés de médecine.

MARC AMBROISE-RENDU.



Les six mille habitants de la ZAC Champerret ont été disposés autour du périphérique, que l'on a dû recouvrir partiellement et à grands frais. Mais leurs enfants restent en première ligne, aux endroits les plus exposés aux nuisances.

Point d'orgue dans la lutte contre le bruit

La lutte contre le bruit en ville, déclenchée officiellement en 1979 par le ministre de l'environnement, M. d'Ornano, vient de connaître son point d'orgue avec les assises nationales réunies à Angers les 3 et 4 mai. *Ces assises ont été l'occasion* pour l'actuel secrétaire d'Etat à l'environnement, Mme Huguette Bouchardeau, de faire le point sur dix-neuf contrats « ville-pilote » signés entre l'Etat et les municipalités volontaires pour combattre les nuisances sonores.

Les contrats engageant l'Etat à verser à peu près la moitié des fonds de chaque opération anti bruit (une moyenne de 1,5 million de francs par contrat de trois ans, couvrant environ la moitié des frais) arrivent maintenant à leur terme. Quatre ont été signés avant le « changement » *de 1981* (Blois, *Toulouse,* Aix-les-Bains, Menton), dix en 1982, quatre en *1983* et *un seul en 1984* – pour l'instant. Restent encore à venir : Colmar, Nancy, Toulon, Limoges, Caen et Pau, après quoi l'opération « villes-pilotes » s'arrêtera, laissant les autres municipalités tirer profit de l'expérience pour leur propre compte.

Qu'ont apporté ces « contrats » ? Chaque *ville,* en *fait,* a *mis l'accent* sur les nuisances qui la gênaient le plus. C'est ainsi que Blois, par exemple, a sévèrement réglementé le passage des poids lourds et l'usage des tondeuses à gazon. Bordeaux a insonorisé les locaux municipaux, en particulier les écoles, et mis sur pied une brigade de contrôle technique des véhicules en fournissant du matériel municipal à la police nationale. A Besançon, on a *aménagé* une discothèque et un parking dans un fort pour soulager la population *intra muros.* A Audincourt, près de Sochaux, on a sensibilisé la population sur le problème des travailleurs faisant les 3 × 8 et en particulier les immigrés, avec leur propre mode de vie (par exemple, en période de ramadan). A Toulouse, la ville a créé hors des murs un circuit de moto (Toulouse-Candié), destiné à soulager la population urbaine déjà *soumise à une rude épreuve.* A Angers, la ville a mis sur pied un système de traitement des *plaintes* qui règle « *93,5 %* » des litiges nés du bruit : les inspecteurs de la salubrité du bureau de l'hygiène se présentent successivement chez les plaignants, et les fauteurs de bruit, réglant 79 % des plaintes à la première intervention. Pour les récalcitrants, une simple mise en demeure liquide encore 76 % des cas pendants.

Au terme des vingt-cinq contrats signés en cinq ans avec les municipalités, l'Etat va donc se désengager, estimant que les villes-pilotes ont montré la voie. Mais la lutte contre le bruit en ville ne s'arrêtera pas là : c'est un combat quotidien, difficile et ingrat. « *Plus on réduit les bruits, plus les gens sont sensibles à de nouvelles nuisances sonores, même très limitées* », constate M. Monnier, le maire d'Angers. Rien n'est simple.

POINT DE VUE

LA LIAISON ORLY-ROISSY PAR HÉLICOPTÈRE

Pitié pour les riverains !

par VÉRONIQUE NEIERTZ (*)

« ASSURER *une meilleure prévention et faire disparaître les situations inacceptables dans trois domaines prioritaires : les bruits liés aux transports, les bruits de voisinage et les bruits sur les lieux de travail* », tels sont les axes de la politique de lutte contre le bruit retenus par le gouvernemant, le 11 avril dernier.

Des bonnes intentions affichées par le secrétariat d'Etat à l'environnement aux décisions prises par *d'autres départements ministériels,* il y a parfois un tel décalage que le dis*cours gouvernemental apparaît* comme déconnecté de la réalité et sa traduction administrative tout à fait incohérente.

Un exemple que je juge d'une ex*ceptionnelle gravité* tant il a de conséquences sur la vie quotidienne *de milliers de Français. Au moment* où le gouvernement se prononce sur une politique, au moment où sont enfin localisés les « points noirs du bruit » en France, au moment où le président de la République insiste sur la nécessaire amélioration des conditions de vie dans les banlieues, le ministère des transports autorise une liaison par hélicoptère entre l'aéroport d'Orly et celui de Roissy. Le par*cours retenu par son arrêté du 8 fé*vrier dernier recouvre exactement les voies de circulation répertoriées comme les plus bruyantes de la banlieue parisienne : le périphérique, sud et est, l'autoroute B3 et la nationale 3, que double déjà la ligne SNCF dite de petite ceinture utilisée pour le transport, particulièrement sonore, des marchandises.

A la circulation autoroutière et ferroviaire *endurée par les riverains* s'ajoute, donc, depuis la mi-mars, de 8 heures à 19 heures, six jours sur sept, à raison d'un passage toutes les vingt minutes, ce survol par hélicoptère qui nargue, sans vergogne, les superbes murs antibruit *construits à grands frais par le même* ministère des transports.

Autrement dit, ces hélicoptères, *pour quelques voyageurs qui* en ont les moyens, ravagent vingt-quatre fois par jour les communes de la périphérie parisienne qui ont la plus forte densité de population, la plus forte densité d'agressions sonores et la plus forte densité de logements sociaux *reconnus officiellement* impropres à la protection acoustique de *leurs occupants. Sans doute* pense-t-on que ceux et celles qui en supportent déjà tant peuvent bien en supporter un peu plus : ce sont les familles les plus modestes qui font les frais de cette opération, celles qui n'osent pas se plaindre, qui n'osent *pas toujours écrire ou protester.* Alors certains prennent un fusil et tirent *à cause du bruit, comme à La* Courneuve ou à Noisy-le-Sec l'été dernier. En rajouter dans cette banlieue déjà sinistrée, en rajouter au moment même où le gouvernement souligne la nécessité de la prévention et va l'illustrer par une campagne télévisée ressemble, *pour* la population concernée, à de la provocation.

Si le gouvernement veut que les Français croient à sa politique de lutte contre le bruit, qui doit être l'*une des facettes de sa politique* de lutte contre les inégalités, il doit, très vite, mettre en accord ses actes et son discours au prix d'une coordination de son action. Dans ce cas précis, il suffit d'étudier pour cette liaison par hélicoptère un autre circuit dont la définition prenne en compte *aussi* les conditions de vie du plus grand nombre, et pas seulement les intérêts des aéroports et ceux des *sociétés d'hélicoptères.*

(*) Député de Seine-Saint-Denis (PS), maire adjoint de Bondy, présidente du Conseil national du bruit.

LA POLLUTION DE L'AIR COUTE 25 MILLIARDS A LA FRANCE

« *Il faut produire des automobiles qui n'empoisonnent pas l'atmosphère. La seule pollution de l'air en France coûte 25 milliards de francs de dégâts, largement dix fois plus que ce que nous consacrons à la prévenir.* » Cette déclaration a été faite par Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire d'État à l'environnement, aux Rencontres *européennes* de Montdauphin (Hautes-Alpes), qui *ont réuni pendant trois jours* les représentants d'une centaine d'associations *écologistes.*

Mme Bouchardeau et Mme Danielle Mitterrand, présente à la clôture de ces journées, ont inauguré dans l'ancienne citadelle de Vauban un Centre européen d'éducation à l'environnement.

AU TRIBUNAL DE PARIS

Les faux Mondrian au crible

Michel Seuphor n'en *démord pas. Authentiques, ils sont authentiques*, ces tableaux de Piet Mondrian, exposés temporairement à la 31ᵉ chambre correctionnelle de Paris (*le Monde* du 11 mai). Erreur, grave erreur, a rétorqué, jeudi 10 mai, Harry Holtzmann, autre ami et confident de Mondrian, citoyen américain et légataire universel du créateur du mouvement néoplastique.

Ce peintre a relevé ses binocles *pour étudier les* toiles achetées en 1978 par le Centre Georges-Pompidou. Verdict sans appel : « *Ces tableaux ne sont pas de la main de Mondrian. Dans la toile* Plus et minus, *il y a trop de* minus. *Dans le tableau de droite, la touche, le rythme, l'organisation, il n'y a rien de Mondrian ; dans le troisième aussi.* » Et, en aparté, de dire que de telles croûtes sont *sacrément « disgusting »*.

Alors, qui croire ? Seuphor et son enthousiasme ou Holtzmann et son dégoût ? Holtzmann, voyons ! *Les experts le conseillent*, en toute objectivité, même si dans de telles affaires subsiste toujours un doute.

L'expert de la préfecture de Paris a énuméré ses constatations : signature des tableaux en pleine pâte, ce qui est contraire à la technique de Mondrian ; *lignes* noires d'une composition géométrique tirées à l'aide d'une règle ; craquelures suspectes, obtenues probablement par enroulement des toiles *sur un cylindre* ; recours à des toiles déjà utilisées, contrairement aux habitudes du peintre ; la toile et les châssis de deux tableaux, datés 1915 et 1921, postérieurs à 1932... De quoi convertir ou ébranler les amateurs.

De quoi, aussi, s'étonner de l'enthousiasme de Michel Seuphor et de celui de la commission d'achat du Musée national d'art *moderne, en 1978. Jeudi, seul* M. Michel Laclotte, inspecteur général des musées nationaux, a eu le courage de se présenter devant le tribunal. Grand frisson dans le prétoire.

La confiance rompue

Qu'a-t-il *pensé à l'époque*, qu'a-t-il dit devant ces faux Mondrian ? Rien. Ou plutôt : oui à *l'achat, puisque la France ne* possédait qu'un Mondrian, que Michel Seuphor les recommandait chaudement et que M. Germain Viatte, conservateur du Centre Pompidou et rapporteur de ce dossier, était plus que favorable à cette acquisition.

Affaire de confiance et de contexte. Michel Seuphor faisait autorité en *France* et M. Viatte était l'un de ses amis. Une pièce de Seuphor, *L'éphémère est éternel*, dans un décor de Mondrian, avait été montée au Centre Pompidou en 1977. L'année suivante, Seuphor avait fait don *au* Centre de seize œuvres intéressantes d'Atlan, Lanianov, Baumeister, Henri Bruce, Delaunay, Mc Donald-Wright.

Confiance *rompue*, contexte biffé. Michel Seuphor est aujourd'hui poursuivi pour complicité de fraude en matière artistique et le Centre Pompidou s'est constitué partie civile. M. Viatte, absent en raison d'une mission officielle au Japon, viendra dire *son mot – bien nécessaire –* devant les juges le 20 juin. D'ici là, le feuilleton judiciaire fera relâche.

LAURENT GREILSAMER.

* *Piet Mondrian a été l'un des chefs de file de la peinture abstraite. Il a vécu de 1872 à 1944 et non de 1912 à 1944, comme nous l'avons écrit par erreur dans nos éditions d'hier.*

UNE AFFAIRE D'EUTHANASIE EN BAVIÈRE

Le professeur Hackethal est poursuivi pour meurtre

Le parquet de Traunstein en Bavière (Allemagne fédérale), a ouvert, au début de cette semaine, une information pour meurtre contre le professeur Julius Hackethal, pour avoir fourni du cyanure à une patiente souffrant d'un cancer de la *face* (*le Monde du 28 avril*).

Le chirurgien allemand avait fait sensation, le 25 avril, en commentant pour ses confrères un film vidéo qui le montrait promettant à l'une de *ses malades âgées, ayant subi treize* interventions chirurgicales, de remettre à ses proches le cyanure qui lui permettrait d'en finir avec ses souffrances. Le film avait été diffusé par la télévision allemande, puis par Antenne 2, lors du journal télévisé de 20 heures. En outre, le professeur Hackethal avait publié un récit minutieux de ces faits dans un journal allemand à grand tirage (*Bild*).

Le secrétaire d'Etat au ministère de la justice, M. Benno Erhard, avait *déclaré que, selon lui, le professeur* Hackethal n'était pas condamnable car l'aide au suicide n'est pas passible de peine comme le précise la loi ouest-allemande. En revanche, *conduire délibérément à la mort* (par un cocktail lytique, par exemple) un malade qui le demanderait expressément (euthanasie active), est tenu pour un homicide volontaire avec circonstances atténuantes et passible de cinq ans de prison.

« J'espère que de très nombreux médecins viendront témoigner »

nous déclare le Pʳ Léon Schwarzenberg

Le professeur Léon Schwarzenberg, qui avait commenté pour le *journal télévisé* d'Antenne 2 l'initiative du professeur Hackethal et décrit des actes analogues accomplis, dans la discrétion, par lui-même et par ses pairs, nous a déclaré : « *Autant je suis contre la légalisation de ces actes qui ne concernent que le médecin et le malade, autant la poursuite pour meurtre me paraît odieuse. Il faut espérer, pour l'honneur de la médecine, que de très nombreux médecins qui ont accompli le même acte que le professeur Hackethal viendront témoigner pour lui. Il ne s'agit nullement d'un meurtre. La malade du chirurgien allemand avait déjà quitté la vie : elle demandait un secours humain qu'un médecin digne de ce nom ne peut pas refuser.* »

FOOTBALL

APRES LES INCIDENTS DU MATCH ANDERLECHT-TOTTENHAM

Mᵐᵉ Thatcher présente des excuses à la Belgique

De notre correspondant

Londres. – Déplorant une nouvelle fois le comportement dévastateur des supporters anglais lors du match aller de la finale de la Coupe de l'UEFA, Anderlecht-Tottenham Hotspur (*le Monde* du 11 mai), Mᵐᵉ Thatcher a présenté, le 10 mai, des « *excuses* » aux autorités belges, sans oser trop souligner les réactions violentes des Bruxellois : trois Britanniques ont été blessés par balles, l'un d'eux mortellement par le patron d'un bar qui a été inculpé. A la Chambre des communes, Mᵐᵉ Thatcher, *laissant entendre qu'elle était* disposée à prendre des mesures, a déclaré qu'elle attendait les recommandations d'une commission créée à la fin de l'année dernière après des incidents similaires au Luxembourg, qui avaient mobilisé la moitié de son armée.

Cette commission, qui a aussi enquêté sur les troubles provoqués précédemment au Danemark – et plus récemment en France – par les « hooligans » britanniques, doit remettre incessamment ses conclusions. Plusieurs députés conservateurs et travaillistes se sont déclarés surpris que le gouvernement n'ait pas décidé d'agir plus tôt. Le ministre des sports, M. Neil MacFarlane, a souligné qu'il avait demandé au gouvernement belge un « *rapport complet* » sur les incidents de Bruxelles. Dans son entourage, on indique qu'il pourrait suggérer une modification de la loi afin que la police britannique puisse faire des contrôles préventifs (confiscation, par exemple, des armes – couteaux, matraques etc. – dont se munissent souvent les voyous anglais.

A leur retour à Londres, les supporters de Tottenham ont, pour la plupart, accusé leurs hôtes de les avoir fort mal reçus. Ils ont dénoncé les « excès » de la police belge et les « *provocations* » de la population bruxelloise. Certains n'ont pas hésité à promettre de se venger quand le club d'Anderlecht se rendra à Londres pour la match retour.

FRANCIS CORNU.

LE RACING-CLUB DE PARIS EN FINALE DES BARRAGES CONTRE SAINT-ETIENNE

Devant quelque 30 000 spectateurs massés, jeudi soir 10 mai au stade de Colombes, le Racing-Club de Paris s'est *qualifié* pour rencontrer les « verts », le 15 mai dans la capitale et le 19 mai à Saint-Etienne, ultimes matches de barrage pour désigner le club qui opérera, la *saison prochaine, en première* division du championnat de football.

L'équipe commanditée par Jean-Luc Lagardère, président d'Hachette, a, en effet, rétabli une *situation qui paraissait irrémédiablement* compromise face à l'OGC Nice, qui avait gagné le match aller 2-0. Le 5 mai, le match retour avait été interrompu par un violent orage alors que les Azuréens menaient 1-0. Le match devait être rejoué ce 10 mai.

Nice ouvrit encore une fois le score, par Larsson, à la 40ᵉ minute. Le RCP n'égalisa qu'à la 80ᵉ minute, sur un penalty de Oekland. Mais dans les dix dernières *minutes de jeu réglementaires* Laffargue (88ᵉ minute) et Ben Mabrouck (90ᵉ minute) battirent encore Amitrano. Les Parisiens obtenaient ainsi des prolongations, au cours desquelles Sither (95ᵉ minute) et Ekéké (118ᵉ minute) trouvèrent encore le chemin des buts niçois.

Les Azuréens acceptèrent mal cette défaite, dont ils attribuèrent la responsabilité à l'arbitre Gérard Biguet. Après avoir été agressé par *le capitaine de l'OGC Nice, celui-ci* dut quitter le terrain sous la protection de la police.

TENNIS : tournoi de Hambourg. – Yannick Noah s'est qualifié, jeudi 10 mai, pour les quarts de finale du tournoi de Hambourg, doté de 250 000 *dollars, en battant* le Néo-Zélandais Chris Lewis (6-1, 6-2).

EN BREF

Une vive protestation des commissaires de police

Le Syndicat des commissaires de police a vivement réagi après l'annonce de la proposition du conseil de discipline de mettre à la retraite d'office M. Robert Schwab, contrôleur général, directeur départemental des polices urbaines des Hauts-de-Seine (*le Monde* du 11 mai). Il est reproché à M. Schwab la publication, par l'hebdomadaire *le Point* du 19 mars, d'une photocopie de l'exemplaire en sa possession d'un rapport du préfet de police de Paris.

Dans un communiqué, le syndicat déclare :

« *Qu'il s'agisse du terrorisme syndical,* [que les commissaires] *subissent à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions ou de l'inquiétante et inexplicable défiance que le pouvoir politique nourrit à l'endroit de ses cadres supérieurs, le résultat est le même : la destruction de l'organisation policière à travers la déconsidération organisée de ses chefs, et singulièrement du corps des commissaires...*

« *... Les commissaires ne supporteront plus désormais ce gâchis sans réagir et sans dire publiquement les vraies motivations de ceux qui, sous couvert de mandats syndicaux ou de fonctions administratives importantes, s'efforcent de déstabiliser l'encadrement de la police nationale.* »

Le Syndicat des commissaires tiendra, en conséquence, un congrès extraordinaire, à Paris, le 17 mai.

M. Badinter n'est « pas optimiste en matière pénale »

En conclusion d'une enquête intitulée « Les Français jugent leur justice », *Le Parisien libéré* du 11 mai publie une interview de M. Robert Badinter. Interrogé notamment sur la lenteur des procès, le garde des sceaux déclare qu'« *il y a effectivement certaines lenteurs insupportables* » mais que « *des expériences tendant à simplifier les procédures* » ont été conduites dans certaines cours d'appel et que « *les délais dans ces juridictions ont été ramenés à moins d'un an* ».

Le ministre de la justice estime qu'en matière civile « *la durée d'une procédure sera supportable* » d'ici à la fin de 1985. « *En revanche*, dit-il, *je ne suis pas optimiste en matière pénale. Je suis sans illusion sur le développement de la petite délinquance urbaine. C'est un mal qui frappe toute l'Europe.* » M. Badinter indique enfin, à propos de la réforme du droit de la faillite, qu'il a demandé au Parlement « *de supprimer ce qui était un outrage aux principes, la présomption de faute de l'entrepreneur* ».

● *Lancement d'Ariane-3 en août.* – Le tir du premier exemplaire d'Ariane-3, qui constitue une version améliorée du lanceur européen Ariane, devrait avoir lieu le 4 août. A cette occasion, ce lanceur, dont les performances sont accrues par rapport au modèle de base grâce à l'adjonction de deux fusées d'appoint à poudre et à l'amélioration du fonctionnement des moteurs du lanceur, mettra en orbite deux satellites de télécommunications : l'un européen, ECS-2, et l'autre français, Télécom-1.

● *Attentats à Marseille.* – Six attentats par explosifs ont été commis dans la nuit du jeudi 10 au vendredi 11 mai à Marseille contre divers établissements bancaires, un bureau du Trésor public et un atelier de la police. Elles ont occasionné des dégâts relativement importants.

● PRÉCISION. – Le commissaire Charles Pellegrini, détaché à la Société générale, n'est pas âgé de trente-sept ans, comme nous l'avons écrit par erreur (*le Monde* du 10 mai), mais de quarante-six ans.

Arrestation d'un complice présumé de Bruno Sulak

Leksic Prismilav, un Yougoslave âgé de quarante-deux ans, a été arrêté, le mercredi 9 mai, ainsi que deux autres personnes, Jean Gruso, trente-six ans, et Michel Grégoire, quarante-trois ans, lors d'un contrôle de routine à Bagnolet (Seine-Saint-Denis). *Les trois hommes* étaient en possession de diamants volés estimés à environ 2 millions de francs, ainsi que d'armes et de munitions.

Michel Grégoire a connu, dans les années 1960, son heure de gloire en tant que chanteur « yéyé », sous le nom de scène de Moustique, lorsqu'il enregistrait des succès comme *Je suis comme ça*, adaptation française du célèbre *My way* d'Eddie Cochran. Selon les policiers de la brigade de répression du banditisme, qui ont été chargés de l'enquête, Leksic Prismilav aurait été l'un des membres de la bande de malfaiteurs de Bruno Sulak, le « casseur » de plusieurs joailleries, qui a été lui-même appréhendé le 9 février dernier (*le Monde* du 29 février).

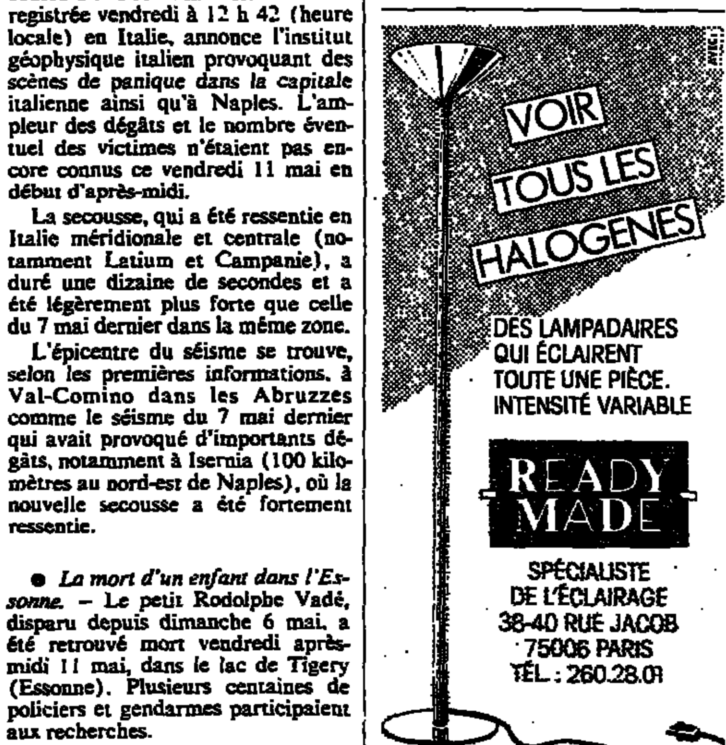
La terre tremble de nouveau en Italie

Rome (*AFP*). – Une nouvelle secousse d'une forte intensité a été enregistrée vendredi à 12 h 42 (heure locale) en Italie, annonce l'institut géophysique italien provoquant des scènes de panique *dans la capitale* italienne ainsi qu'à Naples. L'ampleur des dégâts et le nombre éventuel des victimes n'étaient pas encore connus ce vendredi 11 mai en début d'après-midi.

La secousse, qui a été ressentie en Italie méridionale et centrale (notamment Latium et Campanie), a duré une dizaine de secondes et a été légèrement plus forte que celle du 7 mai dernier dans la même zone.

L'épicentre du séisme se trouve, selon les premières informations, à Val-Comino dans les Abruzzes comme le séisme du 7 mai dernier qui avait provoqué d'importants dégâts, notamment à Isernia (100 kilomètres au nord-est de Naples), où la nouvelle secousse a été fortement ressentie.

● *La mort d'un enfant dans l'Essonne.* – Le petit Rodolphe Vadé, disparu depuis dimanche 6 mai, a été retrouvé mort vendredi après-midi 11 mai, dans le lac de Tigery (Essonne). Plusieurs centaines de policiers et gendarmes participaient aux recherches.



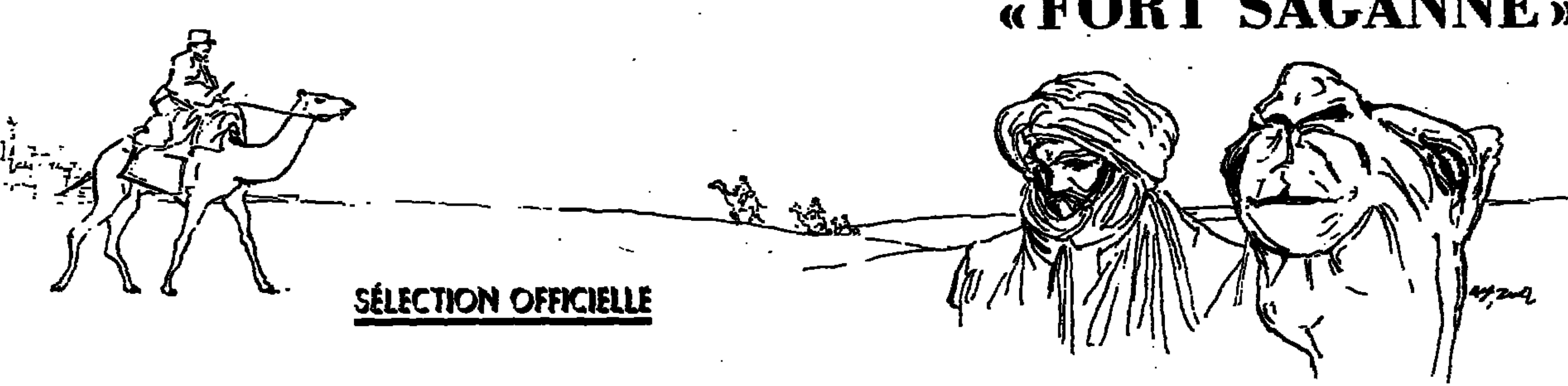


Cannes

XXXVII[e] FESTIVAL

Coup d'envoi sur le mode majeur avec Fort Saganne. D'heure en heure, le cinéma a gagné du terrain, envahi la place, investi les conversations aux terrasses des cafés. La ville et le Festival ont mis en commun leur énergie, le Palais a enterré sa mauvaise réputation, et, sous-sol compris, fait meilleure figure. Samedi, Un certain regard, la Semaine de la critique, la Quinzaine des réalisateurs, Perspectives du cinéma français, démarrent à leur tour tambour battant, avec un programme d'ouverture particulièrement séduisant. En sélection officielle, un premier long métrage anglais et... Bergman.

« FORT SAGANNE »



SÉLECTION OFFICIELLE

Le héros conquérant n'est qu'un homme de sable

Fils d'un paysan ariégeois qui *nourrit des chimères et ruine sa* famille, Charles Saganne devient officier et, *en 1911, il est nommé* aux confins du Sahara algérien, dans un régiment de méharistes. Une adolescente, Madeleine de Sainte-Ilette, tombe amoureuse de lui. Les parents, imbus de leur position sociale, jugent que l'uniforme ne fait pas l'aristocratie pour autant. Saganne est donc adjoint au colonel *Dubreuilh, pour aller dans* le Sud, combattre les tribus nomades, en *dissidence* contre la *présence* française.

Comme *les Cavaliers de l'orage* de Gérard Vergez, le nouveau film d'Alain Corneau revient aux années 1910 pour un récit mêlant le romanesque, l'action, les souvenirs historiques (*authentifiés ici par la personnalité réelle de l'aïeul du* romancier Louis *Gardel*). *Enorme* budget, grande figuration, grand spectacle... ce n'est pas dans les habitudes du cinéma français, et le thème des « bâtisseurs d'empire », cher à nos années 30, risque d'avoir, pour certains, un fumet de rétro colonial.

Prenons parti : il nous paraît absurde de chercher la petite bête idéologique là où elle ne peut plus être. Refusant aussi bien la nostalgie que la « distanciation », Alain Corneau (et ses coscénaristes) nous racontent en trois heures, trois belles heures de cinéma, le destin d'un *homme. Poussé par l'ambition* sociale, le courage et l'attrait de *l'aventure, cet homme se prend à un* mirage. Obstiné, puis peu à peu désenchanté, il se révélera aussi friable que le sable du désert où il poursuit ses adversaires. Il libère des Noirs voués à l'esclavage après un rezzou, se heurte au pouvoir arrogant *d'un proconsul* de l'AOF *ne* reculant pas devant un massacre pour garder ses droits, devient l'ami d'Amajar, chef de tribu dissident dont il sauve la vie en l'amputant d'*une jambe gangrenée (scène d'un* réalisme étonnant).

Le désert, admirablement photographié, non pour son pittoresque mais pour sa vérité naturelle, géographique, *engoutit les illusions.* En dehors du fort où chacun se croit en marge du monde, seuls les combats au fusil ou à l'arme blanche donnent un sens fugitif à la vie de Saganne et de ses compagnons, presque tous en proie à des tourments intérieurs.

Physiquement plus fort, plus « fonceur » que les autres, Saganne, qui reproduit auprès de son jeune frère l'attitude intransigeante d'un père et d'un chef, découvre sa propre faiblesse lors d'un voyage à Paris. Envoyé en héros, il se heurte à la futilité, l'hypocrisie, l'indifférence des milieux officiels vis-à-vis des affaires saharienne. Il est, psychologiquement, mis à nu par l'implacable lucidité d'une femme de lettres et *journaliste*, Louise Tissot.

Loin des caravanes de chameaux, des dunes, des garnisons du désert, de la protection militaire de l'ambitieux Dubreuilh, Gérard Depardieu – *formidable par sa manière de ren*dre concrètes les origines, le comportement, le caractère de Saganne – affronte Catherine Deneuve. Le rôle de celle-ci, court, est magnifique, à ce moment de l'histoire comme dans les dernières scènes où elle reparaît. Louise désire Saganne, l'aime et le brise. Elle devient sa *conscience*. Après qu'elle l'a chassé, rien n'est pareil, même si les exploits reprennent au Sahara, même si Saganne épouse (en récompense), la jeune Madeleine qu'il sépare d'un officier juif, trop lucide lui aussi.

Un homme qui piétine

Le plus souvent en plans-séquences, sur un rythme habilement contemplatif ou saccadé, à l'heure des batailles, Alain Corneau a filmé des êtres emportés par l'Histoire qu'ils étaient alors en train de faire, et leur environnement. Saganne, tel qu'il apparaît, est de ces hommes que l'on peut aimer et comprendre, mais qui piétinent, consciemment ou non, tout ce qui les gêne et se vouent, par là même, à l'autodestruction. Il est bien un homme de sable, oui, qui sombrera dans la boue et le sang du front de 1914, terme sombre, funèbre, d'un itinéraire au soleil brûlant de l'Afrique *saharienne*.

Corneau a su maîtriser cette superproduction dont la qualité cinématographique égale la qualité littéraire du roman dont elle est tirée. La distribution (Sophie Marceau, Noiret, Duchaussoy, Robin Renucci, Florent Pagny, Roger Dumas, etc.) est impeccable. A la *figure complexe de Saganne répond* celle, toute de noblesse et de fierté, de *Saïd Amadis*, cet *Amajar* à la jambe coupée qui, aux dernières images, vient apporter, dans une cérémonie dérisoire, le véritable hommage convenant à celui qui fut, au fond, plus proche de lui que de la caste militaire.

JACQUES SICLIER.

★ Hors compétition.
★ Voir les films nouveaux.

Albina du Boisrouvray et son aventure

Souriante, lucide, Albina du Boisrouvray n'arbore pas cette mine hagarde de boxeur sonné que toute la profession cinématographique croit lui voir. Si la pro*ductrice de Fort Saganne est*, comme on l'entend dire ces jours-ci, une irresponsable, une dingue, une flambeuse sans cervelle, si son projet dépasse de loin toutes *les folies commises à ce jour dans* le cinéma national, alors la déraison lui va plutôt bien. Sa mégalomanie doit être très raisonnée.

Elle accueille d'une boutade la gêne du visiteur embarrassé *comme pour des obsèques* et sourit aux questions maladroites sur le coût – terrible, incroyable, 5 milliards de centimes ! – du premier film catastrophe français. *Comment* avoir pu oser cela ! *« Vous savez, notre entreprise n'atteint pas la folie* d'Autant en emporte le vent, *dont le décor a brûlé et qui a demandé neuf ans de préparation. Et que dire d'*Apocalypse Now, *de Coppola, qui, lui, a vraiment cru devenir fou à cause d'un cyclone ravageur et de quelques autres incidents du même genre. »*

Si l'on se tourne vers les sommets, *Fort Saganne*, avec quatre ans de tournage, dont une véritable expédition de conquête dans le désert mauritanien, n'oppose, bien sûr, qu'une histoire fort modeste, très raisonnable et maîtrisée. *Pour Albina du Boisrouvray*, le film d'Alain Corneau paraît d'abord cher parce que le reste de la production nationale s'est toujours prudemment *contenu dans des limites excé*dant rarement 3,5 milliards de *centimes, écartant de ses objec*tifs les grands espaces, les films-fleuves et bien *sûr* les reconstitutions de fortins de sable à 600 kilomètres de toute vie civilisée. La productrice assure n'avoir eu aucun *a priori* de démesure *pour permettre à Corneau de fil*mer l'épopée du lieutenant Charles Saganne.

Maintenir le cap

Le sujet leur tenait à cœur, le *réalisateur s'en est emparé* avec fougue, mais, à l'aube de leurs premières peurs, elle et lui n'ont jamais envisagé un devis initial dépassant 3 milliards de centimes. Les accidents de parcours ont eu leur destin propre. Les dépassements ont été acceptés par la plupart des partenaires, banquiers, fournisseurs, distributeurs, en vertu d'un principe strict revendiqué par la productrice.

Le choix était simple : une fois *les caisses vides, il ne restait plus* comme solution qu'à boucler le tournage avec des bouts de ficelle et réduire donc l'ambition du film, ou maintenir le cap du projet global à grands coups de débordements financiers. Ce qui a été fait. *Fort Saganne* coûte donc les yeux de la tête mais le public verra très exactement le film rêvé en 70 millimètres et son Dolby par ses géniteurs. Il n'y manquera pas une selle de chameau, *pas un* grain de sable.

L'œuvre au moins de l'effort maximum. *« Je vais peut-être échouer*, laisse tomber Albina du Boisrouvray, *mais la tête haute, sans rougir. »* Alors, justement, l'échec, des recettes médiocres, un bon accueil mais des dettes, y songe-t-elle ? Sans doute. Elle *tient pourtant l'évidence* avec un sourire de gagneuse. Le risque est grand que le film n'atteigne pas le score parisien nécessaire, le haut de l'échelle où Jean-Paul Bel*mondo se tient seul.*

Un million quatre cent mille spectateurs sur Paris, c'est ce que les pronostiqueurs de la profession *imposent* cette semaine comme mise de départ à *Fort Saganne. « Je fais le pari,* explique la productrice, *que ce film aura une longue carrière, qu'il se défendra sur le long terme comme un classique ».*

Crâneuse Albina, lorsqu'on sait, elle-même le confie, que les avoirs d'Albina Production sont engagés jusqu'au dernier sou *dans l'opération, que la collection* des films qu'elle a produits, œuvre de quinze ans, est déjà au Mont de piété des escomptes des droits de télévision et de satellite. Si Depardieu et Catherine Deneuve ne font pas pleurer la France ou plutôt la France entière, adieu Albina Production, *une* société suffisamment bien gérée, dit encore son animatrice, pour s'être attiré la confiance des banques et du milieu avec *Fort Saganne* mais qui, en cas d'échec, signerait son arrêt de mort. *« Mais je n'y pense pas, je n'y pense plus. Heureusement, je suis fataliste. »*

Ph. B.



Le « bon goût » français

(Suite de la première page.)

Sur le versant de l'agression sulfureuse : la Femme publique, de Zulawski. Sur le versant « star system » : Notre histoire, de Bertrand Blier. Le premier aurait exacerbé les pudibonderies festivalières et provoqué des frissons de gêne dans un public plutôt BCBG comme au bon vieux temps de quelque Godard ou de *Nous ne vieillirons pas ensemble*, de Maurice Pialat. Quant au second, il permettait tout simplement à Cannes de parrainer les retrouvailles d'Alain Delon avec le petit monde du cinéma.

Une preuve d'intégrité

« Quel événement formidable cela aurait pu être ! » se lamente un critique. Delon renonçant à ses hauteurs, *renouant avec la convivialité cinéma*tographique à l'heure où il montre lui-même des signes de fragilité et de doute, confirment enfin sous les premiers sunlights du monde ce que les cinéphiles pressentent depuis quelques mois : le retour d'un grand acteur à de grands rôles.

Alain Delon, dans un emploi difficile de *looser* hébété, était prêt, répète-t-on, à prendre le risque de cette réconciliation. Le Festival, de son côté, se frottait déjà les mains. Affaire faite ? Entente jouée d'avance ? Pas du tout. *Notre histoire* tombe sous le seul verdict des quatre sélectionneurs français dont trois sont responsables dudit Festival : Robert Favre-Lebret, Jean de Baroncelli, Pierre Billard. *« C'est la meilleure preuve de l'intégrité des sélectionneurs »*, estime l'un des quatre « sages ». *« Nous attendions ce film avec impatience.* Notre histoire *bénéficiait bien sûr d'un préjugé favorable avant la projection. Mais ce film s'est révélé décevant à la majorité des suffrages. »* A en croire ce sélectionneur, le comité passe tous les *films à la moulinette de deux critères* essentiels : le plaisir de chacun de ses membres et l'apport d'une œuvre au Festival; sa capacité à susciter l'événement ou l'engouement. *Notre histoire* ne correspondrait à aucun de ces deux critères. Rejeté donc.

Cette explication ne satisfait pas toujours, et le comité national est largement soupçonné d'avoir éjecté Blier et Delon parce qu'un choix mystérieux commandait, cette année, de ne retenir que deux films contre trois à certaines sélections. Plus encore *sans doute parce que les préférences* des quatre « sages » seraient depuis *allées à Un dimanche à la campagne.* Pourquoi ? En l'absence de précisions du comité, qui, bien sûr, tait le contenu de ses délibérations, les mauvaises langues suggèrent que le succès de Tavernier n'est que le fruit d'une équation entre l'âge, plutôt élevé, du jury et la facture, plutôt classique, du film. Indication complé*mentaire et indispensable : la Femme publique* rejeté à l'unanimité des quatre voix, *le Pirate n'aurait été repêché* que pour satisfaire le goût pour un cinéma plus tonique du plus jeune des sélectionneurs, Serge Toubiana.

Le Doillon en échange d'une majorité pour le Tavernier, voilà ce qu'on soupçonne. Un troc, en quelque *sorte, entre générations, de genres* et de jurés. Ces chipotages vont occuper, c'est sûr, quelques heures du 37[e] Festival, comme un préliminaire nécessaire avant des sujets plus nourrissants. La sélection française, serpent de mer des ouvertures *cannoises, offrira même cette année* encore le loisir d'un débat assez conventionnel *sur la légitimité d'un* comité national.

Au-delà du choix du film, ils sont nombreux, journalistes, cinéastes, producteurs, à s'étonner que la *représentation française à Cannes* dépende de quatre suffrages, aussi *respectables soient-ils. Alors* que le Festival a renoncé depuis déjà longtemps à aligner les nationalismes ou à collectionner les Etats, alors que les réalisateurs, selon Serge Toubiana, *« changent de pays comme de chemise »*, que l'Allemand Wim Wenders tourne en Californie, les cinéastes polonais en Europe de l'Ouest et John Huston au Mexique, la France cultive encore une différence de doux terroir tricolore en imposant sa propre sélection.

Une multinationale du cinéma

Depuis au moins dix ans, les pays, URSS comprise, ont cessé de contester à Gilles Jacob, le délégué général du Festival, le droit de faire concourir les œuvres de son seul choix. Cannes, désormais, se veut la multinationale sans drapeau du cinéma. Le Festival se fait même un devoir d'abattre les frontières et de se trouver aux côtés des *émigrés*, des dissidences et du mouvement *perpétuel. « Mais Cannes est aussi en France,* souligne Claude Davy, spécialiste des lancements de films, *pays où la culture a toujours été brandie comme une bannière ».* Cannes, la France, l'Etat... Les patronages, même involontaires, paraissent donc obligatoires.

Et l'on a beau répéter que, depuis deux ans, le comité de sélection nationale est passé du giron du

INTERNATIONAL DU FILM

D'ALAIN CORNEAU



Le cinéaste et son tournage

Alain Corneau a quarante ans. De *France société anonyme* (1973), au *Choix des armes* (1981), il a réalisé cinq films reconsidérant le genre « policier », dont l'un, *Série noire*, fit partie de la sélection française au festival de Cannes 1979.

« Albina du Boisrouvray vous avait proposé de tourner Fort Saganne *avant que vous entrepreniez* le Choix des armes.

– Albina du Boisrouvray aimait beaucoup le roman. Elle me l'a donné à lire. Je l'ai trouvé formidable, mais je le lui ai rendu en lui disant que je ne pouvais pas le tourner. Je ne me sentais pas armé pour ce grand sujet romanesque et sentimental. Deux ans après, elle m'a demandé de lire un script. C'était *Fort Saganne*. Et là, j'ai accepté. Peut-être étais-je rassuré par le travail préparatoire, les rapports entre les personnages, l'atmosphère indiquée. Au fond, c'est mon premier film de « commande ». En tant que metteur en scène, je ne pouvais pas me lancer seul dans cette entreprise. Le rôle de la productrice m'a libéré.

» Pour mes films précédents, il n'y avait jamais eu de responsabilités humaine et financière aussi importantes. J'ai réécrit le scénario, j'ai effectué des repérages. La décision de tourner dans le désert avait été prise, et je ne voulais pas d'un endroit reconstitué. Le Sahara algérien aurait été le lieu idéal. Cela n'a pas été possible. Finalement, après bien des péripéties, nous avons abouti en Mauritanie, à Chinguetti, une oasis au milieu des sables, avec un fort militaire où l'on pouvait s'installer et tourner. Nous l'avons rénové et laissé en état en partant. Il ne fallait que deux à trois heures de piste pour l'atteindre. Autour de cette ville morte, il y avait des falaises, des paysages que je pouvais utiliser de manière psychologique, à partir desquels, sans trop de déplacements, je pouvais suggérer un itinéraire géographique.

– Le roman a eu beaucoup de succès, mais on lui avait reproché un aspect colonialiste. Qu'en pensez-vous ?

– Il faut se reporter à l'époque où il est situé. L'histoire de Charles Saganne se termine dans la tuerie de 1914, qui est le revers de l'époque coloniale 1911, le retournement complet des illusions, le vrai début du vingtième siècle. En cherchant avec Bruno Nuytten, le directeur de la photographie, les assises formelles du film, nous avons eu conscience de nous confronter à une mythologie dépassée, discutable. Nous nous sommes dit : n'ayons pas peur ; prenons l'époque comme elle était, mais avec notre psychologie. Il n'y faut pas introduire de thèse, pour ou contre, dans la forme. C'est un sujet purement français, qui a appartenu à notre patrimoine, aux rapports de la France avec le Sahara et l'islam. Si Saganne doit être héroïque, eh bien, il le sera ! Un héros militaire n'est pas forcément un fou intégral, la charge à la baïonnette, c'est une chose qui a existé. Gérard Depardieu avait toujours été prévu pour le rôle. Et il a, par son attitude d'acteur, donné au film son fonctionnement.

– La vision que vous donnez du désert, de la façon de vivre de ces hommes luttant contre les dissidents, fait parfois penser à John Ford.

– Haïe ! C'est le point douloureux ! John Ford est mon cinéaste de chevet. Evidemment, dans plusieurs séquences, il y a des analogies avec ses déserts d'exil, ses expéditions, ses militaires et ses pionniers. Mais c'est purement formel, esthétique. Nous ne sommes pas dans un western avec des Américains et des Indiens. L'itinéraire de Saganne est une aventure presque intériorisée, initiatique, où la relation avec Louise marque une cassure, et qui va, de ce fait, vers une autre direction. Avec les scènes de 1914, on aboutit logiquement à un autre univers.

» Tourner dans le désert, c'est difficile, on ne sait pas où mettre la caméra, les chameaux laissent des traces, le soleil tourne, les techniciens, les acteurs, peuvent craquer. Mais c'est aussi très troublant, très excitant, on est amené à se dépasser, à inventer, chaque jour. Et j'ai été beaucoup aidé par l'équipe, les comédiens. Ils se sont, véritablement, mobilisés. »

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER

★ Un livre accompagne la sortie du film. Intitulé Fort Saganne, l'album du tournage, il a été conçu par Mme Esposito, avec des photos de Benoît Barbier. Edimonde-SNEF, *Première*-Bibliothèque, 149 F.

Louis Gardel et son roman

Il est né en 1939, en Afrique du Nord, et *Fort Saganne* son troisième roman, s'inspire de l'histoire de son grand-père, Gabriel Gardel. Or il l'a écrit un peu par hasard.

« J'avais *dit Louis Gardel*, un projet de roman sur des vieilles dames souffrant de migraines. Je l'ai soumis à Jules Roy. Cela ne lui plaisait pas. Comme je parlais souvent de mon grand-père, officier méhariste au Sahara, avant la guerre de 1914, Jules Roy m'a conseillé : « *Racontez plutôt cela* »...

» J'ai été pris de court. J'ai engagé une sorte de défi contre moi-même. Je connaissais surtout mon grand-père par des photos, et sa légende. En étudiant la conquête du Sahara pour me documenter, je me suis senti fasciné par cet homme que j'ai appelé Charles Saganne. J'ai agi, avant tout, en romancier. Je ne sais plus si Saganne est mon grand-père, ma créature ou moi-même.

» Je me suis lancé dans un roman d'aventures sans jamais songer à prendre position sur l'Empire colonial français. Je suis pied-noir, j'ai gardé, en moi, des liens très forts avec l'Algérie. Les officiers français de l'époque croyaient à la gloire de l'Empire, les tirailleurs algériens sont venus mourir avec les Français. Et puis, il y a eu une autre guerre, la *décolonisation*, *l'indépendance*. Nous sommes morts les uns avec les autres, les uns contre les autres. Je ressens cela très charnellement, même avec le problème des émigrés. Qu'est-ce qu'il faisait là-bas, Saganne ? En France, à la veille de la guerre avec l'Allemagne, la conquête du Sahara n'intéressait pas le gouvernement. C'était une histoire de militaires. Je me suis inspiré de plusieurs événements vrais, mais j'ai beaucoup rêvé sur le vrai Saganne.

– Pourquoi rencontre-t-il le Père de Foucauld ? Ce n'est pas dans le film.

– Parce que Charles de Foucauld se trouvait là-bas, à cette époque. Il avait été très lié avec mon grand-père, ils s'estmaient, même si leurs caractères se heurtaient. A cette époque-là, on ne savait pas exactement ce que représentait Foucauld. Les Touaregs l'appelaient « *le dur* ». Il est revendiqué par les catholiques intégristes mais aussi considéré comme un tiers-mondiste avant l'heure. Dans le roman, c'est un personnage secondaire, mais il a, avec Saganne, des conversations importantes.

– Qui est Saganne, pour vous ?

– Le contraire d'un héros. Il ne sait pas très bien ce qu'il fait, il avance par motivations physiologiques. Il a ce que j'appelle un « gros moteur ». Il est souvent manipulé. Il fonce quand même. Pour moi, il ne se rend pas très bien compte de ce qui le pousse à avancer, et c'est après coup qu'il comprend s'il a bien ou mal agi. Il entretient un complexe de culpabilité envers son frère et cela fait partie de mes règlements de comptes avec moi-même. Il épouse Madeleine de Sainte-Ilette parce qu'il est seul, renié par son frère et par Louise Tissot. Il la trouve agréable, il l'aime, elle est de bonne famille. Cela confortera sa position sociale.

Cette Louise Tissot a-t-elle existé ?

– J'avais trouvé un article d'une femme de lettres sur mon grand-père. A partir de là, j'ai tout inventé. Cette histoire avec Louise se situe au milieu du roman et du film, revient à la fin. Louise est la femme qui fait craquer Saganne, le force à se voir comme il est. Mais c'est aussi une figure de passion. Le livre est souvent fait de poncifs romanesques, que j'ai subvertis.

Je suis incapable d'écrire un récit continu. Je procède, je fonctionne par petites scènes. Cela a fait penser que *Fort Saganne* avait été rédigé en vue d'une adaptation pour le cinéma ou la télévision. Je n'y avais absolument pas pensé. J'ai demandé à participer au scénario pour voir comment se passait ce travail. Mais je suis resté au service d'Alain Corneau. Je n'étais pas là pour « protéger » mon roman.

– Avez-vous retrouvé votre rêve, en voyant le film ?

– Complètement. Je m'y sens très impliqué. Il existe bien un « fort Gardel » à l'est de Djaneth, en l'honneur de mon grand-père. Mais, moi, je pense à Saganne, à ce qu'il représente dans ma vie d'écrivain, et dans mon imagination. Il ne reste rien de Saganne ; son corps a été jeté à la fosse commune, sur le front, pendant la guerre. Et l'action de la France au Sahara a été condamnée. Alors, *Fort Saganne*, c'est un roman, c'est un film. »

J.S.

* *Fort Saganne*, de Louis Gardel – Grand Prix du roman de l'Académie Française 1980, – est publié aux éditions du Seuil.

LE PROGRAMME

SÉLECTION OFFICIELLE : COMPÉTITION

FORT SAGANNE, d'Alain Corneau, France (hors compétition), le 11 mai.
ANOTHER COUNTRY, de Marek Kanievska, Grande-Bretagne, le 12 mai.
APRÈS LA RÉPÉTITION, d'Ingmar Bergman, Suède (hors compétition), le 12 mai.
UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE, de Bertrand Tavernier, France, le 13 mai.
L'ÉLÉMENT D'UN CRIME, de Lars Von Trier, Danemark, le 13 mai.
LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES, de Werner Herzog, Allemagne fédérale, le 14 mai.
LES SAINTS INNOCENTS, de Mario Camus, Espagne, le 14 mai.
CAL, de Pat O'Connor, Irlande, le 15 mai.
VOYAGE A CYTHÈRE, de Théo Angelopoulos, Grèce, le 15 mai.
VIGIL, de Vincent Ward, Nouvelle-Zélande, le 16 mai.
JOURNAL INTIME, de Marta Meszaros, Hongrie, le 16 mai.
BAYAN KO, de Lino Brocka, Philippines, le 17 mai.
LE JOUR PLUS LONG QUE LA NUIT, de Lana Gogoberidze, Union soviétique, le 17 mai.
AU-DESSOUS DU VOLCAN, de John Huston, États-Unis, le 18 mai.
SUCCESS IS THE BEST REVENGE, de Jerzy Skolimowski, Grande-Bretagne, le 18 mai.
BROADWAY DANNY ROSE, de Woody Allen, États-Unis (hors compétition), le 19 mai.
PARIS-TEXAS, de Wim Wenders, RFA-France, le 19 mai.
Film surprise, le 20 mai.
IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE, de Sergio Leone, États-Unis (hors compétition), le 20 mai.
QUILOMBO, de Carlos Diegues, Brésil, le 21 mai.
HENRY IV, LE ROI FOU, de Marco Bellocchio, Italie, le 21 mai.
BEAT STREET, de Stan Lathan, États-Unis (hors compétition), le 21 mai.
LA MAISON ET LE MONDE, de Satyajit Ray, Inde, le 22 mai.
LA PIRATE, de Jacques Doillon, France, le 22 mai.
THE BOUNTY, de Roger Donaldson, USA, le 23 mai.
Hommage à Noël Noël, en sa présence, le 18 mai.

SÉLECTION OFFICIELLE : UN CERTAIN REGARD

LA FÊTE, de Judit Elek, Hongrie, les 12 et 13 mai.
LES RUINES, de Mrinal Sen, Inde, les 13 et 14 mai.
LE CHEMIN VERS BRESSON, de Jurrien Rood et Leo De Boer, Hollande (présenté avec **PERSPECTIVES**), les 13 et 14 mai.
LE JOUR S..., de Jean-Pierre Lefebvre, Canada, les 14 et 15 mai.
EL NORTE, de Gregory Nava, États-Unis, les 15 et 16 mai.
ABEL GANCE ET SON NAPOLÉON, de Nelly Kaplan, France, les 16 et 17 mai.
FÉROCE, de Manuel Gutierrez, Aragon, Espagne, les 17 et 18 mai.
MAN OF FLOWERS, de Paul Cox, Australie, les 18 et 19 mai.
LES CONDORS NE MEURENT PAS TOUS LES JOURS, de Francisco Norden, Colombie, les 19 et 20 mai.
FRONTIÈRES, de Leon De Winter, Hollande, les 20 et 21 mai.
UN POETA NEL CINEMA : ANDREI TARKOVSKI, de Donatella Baglivo, Italie, le 21 mai.
LE ROUET, de Lee Doo Yong, Corée du Sud, les 21 et 22 mai.
LE TARTUFFE, de Gérard Depardieu, France, le 22 mai.
WHERE IS PARSIFAL ? de Henri Helman, Grande-Bretagne, le 23 mai.
Soirée SRF et Perspectives du cinéma français : **LA FEMME PUBLIQUE**, d'Andrzej Zulawski, France, le 12 mai.

SEMAINE DE LA CRITIQUE

ETIENNE LE ROI, de Gabor Koltay, Hongrie (conjointement avec le Festival), 12 mai.
LES RÊVES DE LA VILLE, de Mohammed Malass, Syrie, les 12 et 13 mai.
ARGIE, de Jorge Blanco, Argentine, les 13 et 14 mai.
BLESS THEIR LITTLE HEARTS, de Billy Woodberry, États-Unis, les 14 et 15 mai.
AU-DELA DU CHAGRIN ET DE LA DOULEUR, de A. Elers Jarleman, Suède, les 15 et 16 mai.
BOY MEETS GIRL, de Léos Carax, France, les 16 et 17 mai.
KANAKERBRAUT, de Uwe Schrader, Allemagne fédérale, les 17 et 18 mai.
LE MIRAGE, de Nirad Mohapatra, Inde, les 18 et 19 mai.

QUINZAINE DES RÉALISATEURS

MEMORIAS DO CARCERE, de Nelson Pereira Dos Santos, Brésil, les 12 et 13 mai.
RAFFL, de Christian Berger, Autriche, les 13 et 14 mai.
ATOMSTODIN, de Thorsteinn Jonsson, Islande, les 13 et 14 mai.
FLIGHT TO BERLIN, de Christopher Petit, RFA, Grande-Bretagne, les 14 et 15 mai.
L'ESQUIMAUDE A FROID, de Janos Xantus, Hongrie, les 14 et 15 mai.
LES ANNÉES DE RÊVES, de Jean-Claude Labrecque, Canada, les 15 et 16 mai.
EVERLASTING LOVE, de Michael Mak, Hong-Kong, les 15 et 16 mai.
STRANGER THAN PARADISE, de Jim Jarmusch, États-Unis, les 16 et 17 mai.
EPILOGO, de Gonzalo Suarez, Espagne, les 16 et 17 mai.
NUNCA FOMOS TAO FELIZES, de Murilo Salles, Brésil, les 17 et 18 mai.
THE HIT, de Stephen Frears, Grande-Bretagne, les 17 et 18 mai.
SISTA LEKEN, de Jon Lindstrom, Suède-Finlande, les 18 et 19 mai.
VARIETY, de Bette Gordon, États-Unis, les 18 et 19 mai.
REVANCHE, de Nicholas Vergitsis, Grèce, les 19 et 20 mai.
DIE ERBEN, de Walter Bannert, Autriche, les 19 et 20 mai.
OLD ENOUGH, de Marisa Silver, États-Unis, les 20 et 21 mai.
LA CASA DE AGUA, de Jacobo Penzo, Venezuela, les 20 et 21 mai.
THE BOSTONIANS, de James Ivory, Grande-Bretagne, les 21 et 22 mai.
ORIKONO, NUEVO MUNDO, de Diego Risquez, Venezuela, les 21 et 22 mai.

PERSPECTIVES DU CINÉMA FRANÇAIS

PARIS VU PAR... 20 ANS APRÈS, de Chantal Akerman, Bernard Dubois, Philippe Garrel, Frédéric Mitterrand, Vincent Nordon, Philippe Venault, les 12 et 13 mai.
LE CHIEN, de Jean-François Gallote, les 13 et 14 mai.
GANGA MAYA, de Ludovic Ségarra, les 14 et 15 mai.
LE THÉ A LA MENTHE, de Bahloul Bahloul, les 15 fet 16 mai.
ARCHIE SHEPP, de Frank Cassenti, le 15 mai.
DÉRAILLEMENTS, de Thierry Derocles, le 15 mai.
EVA SUR PAYSAGE ORDINAIRE, d'Emmanuel Ciepka, les 16 et 17 mai.
HISTOIRE DU CAPORAL, de Jean Baronnet, les 17 et 18 mai.
EUSKADI HORS D'ÉTAT, d'Arthur McCaig, le 17 mai.
LIBERTÉ LA NUIT, de Philippe Garrel, les 18 et 19 mai.
L'ORAGE EN COLERE BRISE LA VOIX DE LA CASCADE, de Denis Llorca, les 18 et 20 mai.
LE VOYAGE, de Michel Andrieu, les 19 et 21 mai.
MISSISSIPI BLUES, de Bertrand Tavernier et Robert Parrisch, le 19 mai.
ROUGE MIDI, de Robert Guédiguian, les 20 et 22 mai.

et les arcanes de la sélection

ministère de la culture à celui du Festival, qu'au fil des polémiques le nombre des grands électeurs est passé d'une vingtaine à cinq, puis enfin à quatre, cette tradition française, une sorte de concours préalable, s'attire toujours les critiques. Petits complots, interprofessionnels maintenant que le ministre est définitivement lavé du soupçon de protectionnisme, mais surtout mauvaise habitude de l'équilibre à tout prix d'« *une palette franchouillarde* » *entre le nouveau et l'ancien*, l'audacieux et le discipliné. L'éternel bon goût français.

« Il n'existe sans doute pas de mode de sélection miracle », note la journaliste Françoise Maupin, ancien membre du jury tricolore. Et, à moins de confier, ce que beaucoup suggèrent, à une seule personne, comme cela se pratique pour le secteur international, la charge de la sélection française, les dosages de la commission tricolore resteront ce qu'ils sont, des exercices de subtile diplomatie. Cela, sans doute, que les sélectionneurs soient dix, cinq ou deux. Tant que, profitant de son pouvoir territorial, le cinéma national se comptera à part de la communauté cinématographique, sa sélection fera les beaux jours de la Croisette.

D'autant que, à en croire certains, le « style France » intimiste, plutôt étriqué, avec ses chuchotements d'auteur, manque des cris, en tout cas du souffle, dont sont désormais faites les Palmes d'or. *« Ce n'est sans doute pas un hasard*, dit Serge Toubiana, *si le dernier Grand Prix français remonte à* Un homme et une femme *de Claude Lelouch, en 1966. »* Venise réussirait mieux à l'élite de la production nationale, et un cinéaste français au moins, murmure-t-on, l'aurait compris, Eric Rohmer, dont le prochain film, plus ou moins involontairement inachevé pour Cannes, serait juste prêt pour la Mostra.

En 1982, le comité national, à la limite de la provocation, et alors à cinq, avait retenu trois films trop frêles. Tollé général. L'année suivante, retour à l'éclectisme d'opulence avec Bresson, Chéreau, Becker, Beineix. Une sélection qui avait le mérite de flatter les goûts les plus larges. 1984 n'est qu'une année de transition, plutôt incertaine.

Au rythme des épopées

Cannes désormais marche au rythme des grandes transhumances internationales, des épopées nourries de cinéma américain. Du rythme, de l'amplitude sur écran large, c'est l'inclination de moins en moins contrariée du Festival. Pour briguer la Palme, il faut désormais faire le pari d'une certaine démesure et d'un public mondial. *Fort Saganne*, seule grosse production du paysage cinématographique français, avait bien la pointure requise. Mais, cette fois, le comité n'y est pour rien. A la déception des animateurs du Festival, le film d'Alain Corneau est présenté ce vendredi hors compétition. Le réalisateur, la productrice Albina du Boisrouvray et les distributeurs ont craint de voir leur dernier-né victime d'une de ces cabales cinglantes dont Cannes a le secret. Le Festival régulièrement s'agite de telles velléités de mise à mort.

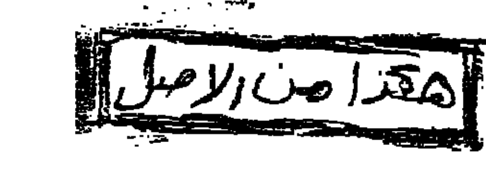
La Lune dans le caniveau, de Jean-Jacques Beineix, en a fait les frais en 1983. Matraqué, le film ne s'est jamais relevé en salle. L'explication d'un tel phénomène, avancée par les professionnels, tiendrait au fait que, dans cette vitrine des meilleures œuvres universelles, la presse se cherche chaque année une proie, une au moins, pour échapper au laudatisme ambiant. Cannes est aussi le lieu du choc des réputations.

Alain Corneau ne cache pas que le coût final de *Fort Saganne* (sans doute plus de 50 millions de francs) pouvait être diversement apprécié par les cent faiseurs d'opinion de la Croisette. Le film ne se dérobe pas, puisqu'il est présenté dans une formule hors compétition que les cinéastes sont de plus en plus nombreux à réclamer. En être donc, pour l'effet médiatique qu'offre Cannes, en échange d'un grand spectacle, sans prendre le risque, jugé parfois disproportionné, d'y être complètement.

Attention toutefois : les mésaventures de la sélection française ne sont aussi qu'un piment, un produit dopant destiné à lancer le Festival. Les colères, les étonnements ne sont peut-être que de circonstance, une simple-mise en forme. Attendre donc et voir. Sans ces râleurs patentés, Cannes ne serait qu'une aimable réunion de famille, le banquet annuel d'une mafia interlope avec distribution de grades et de décorations.

A preuve : le tohu-bohu des défenseurs de *la Femme publique* a déjà provoqué la présentation en dernière minute du film de Zulawski à la sélection de Perspectives du cinéma français, et on murmure partout sur la Croisette que M. Favre-Lebret, sensible au chœur des détracteurs, multiplie les démarches diplomatiques pour obtenir le rattrapage, par une projection nocturne, de l'exclu.

PHILIPPE BOGGIO.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA WALDSTEIN-LES ORPHELINS – Jardin d'Hiver (255-74-40) 21 h.
LES SINCÈRES – Théâtre 18 (226-47-47) 20 h 30.
GUST – Petit TEP (364-80-80) 21 h.
LE TERRIER – Musée d'art moderne (527-67-70) 21 h.
LE MARIAGE – Chaillot, salle Gémier (727-81-15) 20 h 30.
EN ATTENDANT GODOT – Créteil maison des arts (899-94-60) 20 h 30.
LE ZOULOU – Théâtre Noir (346-91-93) 20 h 30.
GESTE ET PAROLES – Ranelagh (288-64-49) 20 h.
L'ISSUE – Juvisy, Eclipse (921-60-34) 21 h.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Boris Godounov.
SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : Mariage secret.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Spectacle Courteline.
CHAILLOT (727-81-15) Grand Théâtre, : 20 h 30 : la Mouette.
ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : le Suicidé.
PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Revoir la mer.
TEP (364-80-80), 20 h 30 : 325 000 francs.
BEAUBOURG (277-12-33). Débats/Conférences-musée : 18 h à 20 h 30 : Les enjeux de l'autonomie : Cycle de rencontres avec quelques-uns des artistes les plus marquants de l'art contemporain : à 18 h 30, F. Stella ; cinéma-vidéo : 16 h : le Temps d'un éclair ; 60 000 lignes sous les mers, de N. Drouzy : Gulfstream, de B. Mackay ; 19 h : Logique du catch, de C. Loizillon ; 18 h : Productions vidéo anglaises.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Grand ballet classique de Moscou : 20 h 30 : Nathalie.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : Les musiciens du Nil : 20 h 30 : Arden de Faversham.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : les Liaisons dangereuses.

Les autres salles

A DÉJAZET (887-97-34), 21 h 30 : la Nuit des assassins.
AMANDIERS (366-42-17), 20 Cosmocomicompagnie.
ANTOINE - S. BERRIAU (208-77-71), 20 h 45 : Nos premiers adieux.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : le Nouveau Testament.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.
BASTILLE (357-42-14), 20 h : Dis Joe.
CALYPSO (227-25-95), 20 h : le Suicidaire.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), 20 h : Ferdaous, une voix en Enfer.
CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : Henry IV. II 20 h 30 : Antigone. Epée de Bois (808-39-74), 20 h : le Prince travesti.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie 20 h 30 : l'Ame de la fugue ; La Resserre 20 h 30 : l'Ecole des mères.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : les Marchands de gloire.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : SOS homme seul.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Sigmund's follies : 22 h : le Prince.
ÉPICERIE THÉATRE (272-27-05), 19 h : Imprévu pour un privé ; 20 h 30 : L'île des chèvres.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 22 h : Un p'tit mot sous la porte.
ESPACE KIRON (375-50-25), 20 h 30 : le Triomphe de l'amour.
ESPACE MARAIS (584-09-31), 22 h : Adam et Eve et le troisième sexe.
ESSAÏON (278-46-42), I. 20 h 30 : Oreste ne viendra plus : II. 20 h 30 : Sensualité.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : les Aventures de Dieu.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (534-87-25), 21 h : Colas Breugnon.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-père.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's Afraid of Virginia Woolf ?
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : la Place au soleil.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve : 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonsoir Prévert.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Top Girls.
LIERRE-THÉATRE (586-55-83), 21 h : Nina, c'est autre chose.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Fando et Lis ; 20 h 15 : Six Heures au plus tard : 22 h 30 : L. Kourilski. II. 18 h 30 : la Ville à voile ; 22 h 30 : la Panthère bleue. Petite salle, 22 h 30 : la Répétition de Jeanne.
LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 22 h : le Shaga.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.
MAISON DE L'ASIE (580-04-73), 20 h 45 : Madras, la nuit ou...
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Madame Benoit ; 22 h : l'Echo du silence.
MARIGNY, grande salle (256-04-41), 21 h : J'y suis, j'y reste ; salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : la Femme assise.
MAUBEL (255-45-55), 20 h 30 : Fool for love.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Tchin tchin ; petite salle 21 h : la Salle à manger.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PLAINE (250-15-65), 20 h 30 : Marivaux et Marivaux.
POCHE (548-92-97), 20 h : Molly Bloom.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 30 : la Salle des profs.
QUAI DE LA GARE (523-48-78), 20 h 30 : Moby Dick.
RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Noix de coco.
SALLE DU BATEAU IVRE (297-48-89), 20 h 30 : Antigone.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : Bataille navale.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Écume des jours : 22 h 30 : l'Homme cassé II. 22 h 30 : Fando et Lis.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : Y'en a marr... ez vous.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres : 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 20 h : le Tigre ; 21 h : Fils de butte où les Seigneurs de Montmartre.
THÉATRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30), 20 h 30 : Drôle de programme.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30, 17 h 30 : la Lanterne magique de Prague ; Petite salle 20 h 30 : Enfance.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Mon cœur dans les Highlands.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : la Pêche à la mouche ; 22 h : la Femme de couleurs.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Étiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83), 21 h : Une poule sur un mur.
AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : la Troisième jambe du carrosse ; 22 h 15 : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Odd numbers sur un air de jazz.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Pas de citrouille pour Cendrillon ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service; 22 h 30 : Limite !
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage ; 22 h 15 : Plus la peine de frimer.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Ils avaient les foies dans l'Ouest ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly : 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.
PROLOGUE (575-33-15), 21 h : Téléphonosolo.
RESTO-SHOW (508-00-81), 19 h : le Pêcheur de perles.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette ; 22 h 30 : Acide.
SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) 20 h 15 : M. Boujenah.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre : 21 h 30 : le Céleri jaune.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : le Livre entre les dents.

La danse

BASTILLE (357-42-14), 21 h : Avis de vent d'ouest.

Vendredi 11 mai

ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Chorégraphie J. Patarozzi.
DEUX PORTES (361-24-51), 21 h : Cie Ballet des Deux-Portes.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h 30 h : Ballets Moïsseiev.
LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h : Cie Magenia.
SQUARE DE CHOISY, sous chapiteau (585-88-93), 20 h 45 : Cie S. Kenten.
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : Ballet national du Nicaragua.
THÉATRE DE PARIS (874-10-75), 20 h 30 h : Lindsay Kemp Company (le Songe d'une nuit d'été).

Opérettes, Comédies musicales

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : l'Amour à Tahiti.

Opéra

A. DEJAZET (887-97-34), 19 h : Al Zuhara, le Medium.
PALAIS OMNISPORTS DE BERCY (346-12-21), 20 h : Aïda.

Les concerts

RADIO-FRANCE, GRAND AUDITORIUM, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : M. Janowski (Schoenberg, Bruckner). Auditorium 106, 19 h : J.C. Pennetier, Ch. Ivaldi (Risset).
SALLE CORTOT, 20 h 45 : F. Killian, piano (Bach, Beethoven, Brahms).
HOTEL DE SAINT-AIGNAN, 21 h : C. Comoy, J. Lavielle, D. Gascuel-Weber, P. Moragues (Schubert).
LUCERNAIRE, 21 h : D. Picamoles (Schumann, Beethoven, Chopin).
CENTRE MATHIS, 20 h 45 : I. Krainik, Ch. Brière (Bach, Corelli, Pie chowska...).
FONDATION DES ÉTATS-UNIS, 20 h 30 : A. Alton, B. Coissard, F. Cornu, A. Erwin, R. McCoy, S. Scott (Muczynski, Enesco, Brahms).

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER (321-42-20), 21 h : J. Leandre, B. Phillips, R. Black.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Doriz.
CC DE BELGIQUE (271-26-16), 20 h 45 : Musique flexible.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : S. Kasseya.
CITHEA (357-99-26), 20 h : Yalta.
DÉPOT-VENTE (637-33-88), 21 h : Rockin Rebels.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : S. Debriano Sextet.
ELDORADO (208-23-50), 20 h : Marillien.
FORUM (297-53-47), 21 h : Magma Offering.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Ethnic Heritage Ensemble.
PHIL'ONE (776-44-26), 20 h 30 : Xalam.
PETIT JOURNAL (326-28-59), à 21 h : JCJB 6 Old Finest Stompers.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : P. Selfin, B. Vasseur.
SUNSET (261-46-60), 23 h : L. Cokelaere, J. Do Sallabery, S. Bray, L. Rouah.
TWENTY ONE (260-40-51), 21 h : G. Hunter.

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

19 h, Cinéma japonais : l'Ile nue, de K. Shindo : 21 h, la Rose du crime, de G. Ratoff.

BEAUBOURG (278-35-57)

17 h., le Désordre et la Nuit, de G. Grangier : 19 h, Cinéma israélien : Transit, de D. Wachsmann.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr. (*) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
L'AFFRONTEMENT (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
ALDO ET JUNIOR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).
ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert 14e (321-41-01).
L'ANGE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
A NOS AMOURS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
BIQUEFARRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Studio 43, 9e (770-63-40).
CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile (380-42-05).
CARMEN (Franco-It.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Murat, 16e (651-99-75).
LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-yougoslave) : Ambassade ; République Cinéma, 11e (805-51-33).
CELESTE (All.) ; v.o., Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
CENT JOURS A PALERME (Franco-It.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (827-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LES COMPÈRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA CORRIDA (Sov., v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80).
LA DIAGONALE DU FOU (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Athéna, 12e (343-07-48).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).
DIVA (Fr.) ; Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) : Cinoches, 6e (633-10-82).
ÉCOUTEZ BIZEAU, ÉCOUTEZ MAY PICQUERAY (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
L'ÉDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
EMMANUELLE IV (**) : George V, 8e (562-41-46) : Maxéville, 9e (770-72-86).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).
ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
L'ETOFFE DES HEROS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).
FAUT PAS EN FAIRE UN DRAME (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; (v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LES FAUVES (*) (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
FEMALE TROUBLE (**) (A. v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).
FEMMES DE PERSONNE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Logos I, 5e (354-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
FORBIDDEN ZONE (All., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).
LA FORTERESSE NOIRE (A., v.o.), Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-26-46) ; (v.f.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
FRAULEIN BERLIN (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'HABILLEUR (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (534-20-12).
LE JUGE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
LE LÉOPARD (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
LOCAL HERO (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46).
LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-48-85).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
LES MORFALOUS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

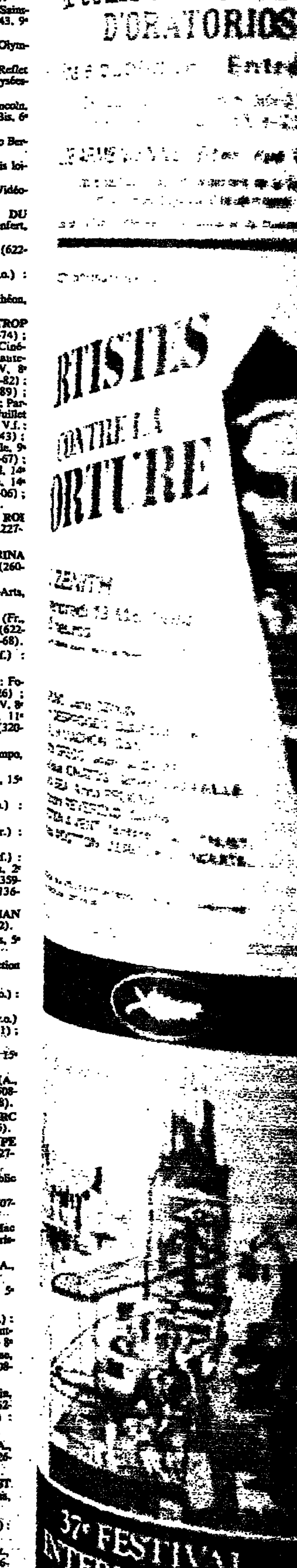
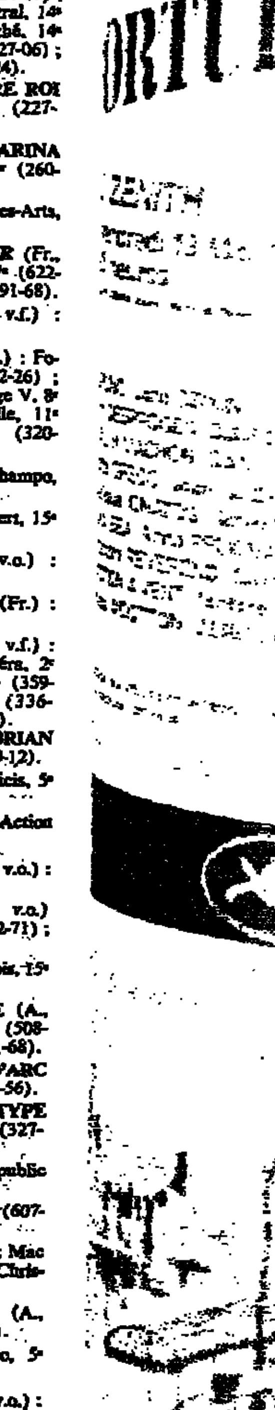
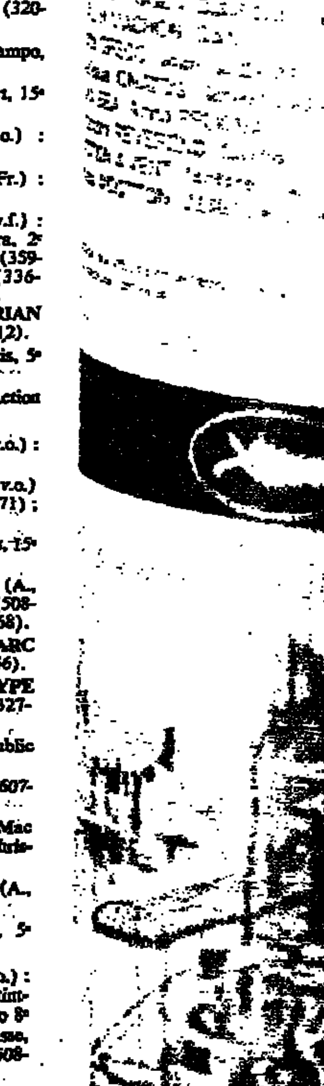
LES FILMS NOUVEAUX

AMOK, film marocain de Souheil Ben Barka. V.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Lumières, 9e (246-49-07) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Images, 18e (522-47-94).
LA FÊTE DE GION, film japonais de Kenji Mizoguchi. V.o. : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
FOOTLOOSE, film américain d'Herbert Ross. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-33) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
FORT SAGANNE film français d'Alain Corneau. Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LES NOUVEAUX BARBARES, film italien d'Enzo Castellari. V.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Images, 18e (522-47-94).
STRYKER, film philipin de Cirio H. Santiago. V.o. : UGC Danton, 6e (329-42-62). – V.f. : Rex, 2e (236-83-96) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

NEW YORK NIGHTS (A. v.o.) (**) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
OSTERMAN WEEK END (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).
POLAROID KILLER (Fr.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).
RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
RISKY BUSINESS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
RUE CASE-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
SAHARA (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).
LE SANG DES AUTRES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) : Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
SCARFACE (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).
SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).
STAR 80 (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles : L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).
STREAMERS (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
THE WIZ (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : (H. sp.) Denfert, 14e (321-41-01).
UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso (Hsp), 17e (380-30-11).
UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Passy, 16e (288-62-34).
UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
UN NID AU VENT (Sov., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
VIVA LA VIE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-42) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
VIVE LES FEMMES (Fr.) : Arcade, 2e (233-54-58) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : George-V, 8e (562-42-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES VOLEURS DE LA NUIT (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
WILLIAM BURROUGHS (A., v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38).
YENTL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Galande, 5e (354-72-71) ; Arcades, 2e (233-54-58).
AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA BIBLE (Fr.) : Sudio de l'Etoile, 17e (380-42-05).
BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).
LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46).
DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40).
DÉTRUIRE DIT-ELLE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
LES DIABOLIQUES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).
FANNY ET ALEXANDRE (Suède, v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).
FARREBIQUE (Fr.) : Sudio Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Studio 43, 9e (770-63-40).
FEMMES ENTRE ELLES (It.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LE FLEUVE (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action Christine Bis, 6e (329-11-30).
LES FRAISES SAUVAGES : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE GARDE DU CORPS (Fr.) Paris loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).
HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
HAROLD ET MAUDE (Ang., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).
HAUTE SOCIÉTÉ (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Michel, 5e (325-79-17) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
L'HOMME QUI VOULUT ÊTRE ROI (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (227-95-94).
L'HONNEUR PERDU DE KATARINA BLUM (All., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).
IL POSTO (It., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr., H. sp.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LA LUNA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).
LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Olympic, 14e (545-35-38).
MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (755-63-42).
MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
LA NUIT (It., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).
NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
L'ŒUF DU SERPENT (Suéd., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Arcades, 2e (233-54-58).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
RENCONTRES DU TROISIÈME TYPE (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
RÊVE DE SINGE (It., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).
RIZ AMER (It., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).
SCARFACE (H. Hawks) (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81) ; Action Christine, 6e (329-11-30).
SA MAJESTÉ DES MOUCHES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
LA STRADA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
SUEURS FROIDES (Vertigo) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Monte-Carlo 8e (225-09-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
TESS (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11).
TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).
UN CONDAMNÉ A MORT S'EST ÉCHAPPÉ (Fr.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).
UNE FEMME DISPARAIT (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).
LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

هكذا من الاصل

Le Monde

culture

FERMETURE DU MUSÉE RENÉ-CHAR A L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

Les huit voix du poète

Le musée-bibliothèque René Char n'existe plus. Nous avons annoncé sa fermeture (*le Monde* du 28 avril 1984) à la suite d'une déclaration du poète à l'Agence France-Presse. Cette fermeture est définitive. La plaque qui l'identifiait, apposée sur l'hôtel de Campredon, 20, rue du Docteur-Tallet, à L'Isle-sur-la-Sorgue, dans le Vaucluse, a été descellée. Auparavant, deux déménageurs étaient venus de bon matin enlever et charger dans une fourgonnette tout ce qui restait à l'intérieur de l'immeuble : livres, papiers, œuvres d'art.

Cet épilogue survient après la dernière assemblée générale extraordinaire de l'association du musée-bibliothèque René Char, convoquée le jeudi 19 avril dernier, avec pour objet sa propre dissolution. M. André Rodocanachi la présidait. *On affirme qu'une très violente discussion* avait opposé la majorité de ses dix membres aux deux représentants de la municipalité, et notamment M. René Char à M. Jacques Pont, *responsable* des affaires culturelles à la mairie. Cette discussion *aurait d'abord porté sur le procès*-verbal de l'assemblée générale ordinaire précédente : on était en désaccord sur le texte rectifié. Puis des questions d'argent ont dû être mises en cause : on sait que, pour le budget de fonctionnement du musée-*bibliothèque, la ville proposait environ* 1 million de francs de subvention (*3,3 %* du budget communal) et que l'association en souhaitait le double. Finalement, on est passé au vote : huit voix pour la dissolution, deux contre : celles des porte-parole du maire.

Ajoutons qu'une demande d'aide aux pouvoirs publics s'était heurtée deux fois à une fin de non-recevoir et que, à une lettre de la municipalité *émettant le vœu que le musée*-bibliothèque soit placé sous la tutelle de l'Etat, avec un budget autonome, la réponse du ministre datée du 11 avril subordonnait cette éventualité à la mise en place d'un personnel qualifié.

A vrai dire, la convention établie entre l'association et la ville pour le dépôt des collections de René Char n'a jamais été signée, et le musée-bibliothèque, depuis son inauguration, le 3 septembre 1982, *par* M. Jack Lang, ministre délégué à la *culture, et M. Xavier Battini, maire* de L'Isle-sur-la-Sorgue, était toujours, comme nous l'avions précisé (*le Monde* daté 5/6 septembre 1982), un musée-bibliothèque en préfiguration.

Des œuvres majeures signées des plus grands noms, appartenant à René Char *ou prêtées par leurs* auteurs, des documents d'un intérêt exceptionnel, des lettres et dédicaces de Paul Éluard, Georges Bataille, Albert Camus, Georges Braque, Martin Heidegger, faisaient partie de cette première exposition *qui s'est prolongée jusqu'au* 15 décembre. D'autres expositions temporaires devaient suivre.

Certes, les lieux se prêtaient à la qualité et à l'ampleur d'une telle *présentation. L'ancien hôtel particu*lier des Donadei de Campredon, construit à la fin du dix-huitième siècle, vers 1770 — un des trois édifices de cette époque existant à L'Isle-sur-la-Sorgue, — avait été acquis par la municipalité, qui le *rénova de fond en comble — il en* avait grand besoin — avec l'appui des pouvoirs publics.

Le but était d'offrir au « grand homme » du pays, le poète René Char — que ses concitoyens, ses anciens compagnons de la Résistance, persistent à appeler le capitaine Alexandre, — un endroit digne d'abriter ses prestigieuses collections. *Avec, qui sait ?, le secret* espoir de les voir, un jour, s'intégrer au patrimoine de la ville, bien qu'aucune assurance n'ait été donnée dans ce sens.

L'espace n'y manque pas. *La salle* du rez-de-chaussée, vaste et claire, est reliée au premier étage par un escalier monumental. Là encore, trois et même quatre salles de dimensions variables couvrent toute la surface de l'immeuble. Le second étage devait comporter des salles de travail, où les chercheurs pourraient à loisir consulter les livres, manuscrits, correspondances et archives de toutes sortes mis à *leur dispostion* par René Char. Et d'autres espaces *étaient prévus pour l'audio-visuel.*

Enfin le jardin, bordant l'immeuble sur toute sa longueur, harmonieux, ensoleillé — sur le mur du fond s'adosse un charmant « buffet de vasque », — permettait d'imaginer une véritable animation culturelle, des concerts, des représentations théâtrales.

*Maintenant qu'une page est tour*née dans cette trop brève aventure, *qu'il sied d'évoquer sans prendre* parti pour les uns ou pour les autres, que va devenir le magnifique bâtiment avec ses salles et son jardin désespérément vides ?

Il *n'est* pas exclu que le Festival d'Avignon, dont les remparts sont *proches, y trouve* le lieu idéal pour décongestionner ses activités.

JEAN-MARIE DUNOYER.

VARIÉTÉS

Le dernier album d'Yves Montand

Le héros mis à nu

Le *retour* périodique d'Yves Montand sur le marché du disque n'a jamais laissé indifférent. En automne 82, Montand avait quitté la chanson après un retour triomphal à l'Olympia, puis sur les scènes de l'Hexagone et des grandes métropoles du continent américain.

Mais ces derniers succès de Montand au *music-hall reposaient sur* une ambiguïté : ce que le public venait voir c'était d'abord le héros exemplaire de quarante ans d'histoire, le témoin d'une époque où les hommes avaient cru que le monde allait changer grâce à eux, un de ces *artistes qu'on appelle communément* des caractères et qui mêlent leur rôle, leur manière de le jouer et leur aura d'acteur, qui font coïncider leur art et leur conscience, et dont l'aventure, finalement, a une qualité d'universalité. Au cours des concerts de 1981 *et* 1982, les *spectateurs pou*vaient rassembler peu à peu les pièces d'un voyage-puzzle dans le temps suggéré par la voix chaude et traînante d'un chanteur dont la maîtrise détendue laissait courir les vibrations.

L'album, composé de neuf chansons nouvelles enregistrées au début du printemps, et dont la sortie dans *le commerce est prévue pour le* 16 mai, met à nu le « héros ».

Yves Montand n'a pas la jeunesse d'un Ferré. Il lui est difficile aujourd'hui de faire un pas dans un monde de la chanson qui *n'est* plus le sien depuis longtemps, qui a une *autre sensibilité, d'autres vibrations.* Il peut vite apparaître comme un martien s'efforçant de revenir sur une planète qui fut la sienne, mais qui s'est complètement métamorphosée.

Un ensemble rétro

Un retour avec des chansons entièrement nouvelles est donc périlleux, et se prépare, pour le moins, minutieusement. Paradoxalement, ce *n'est* pas à l'évidence le cas de ce nouvel album qui donne l'impression *d'avoir été fait à la va-vite* et que rien ne justifie : ni les chansons banales, sinon désuètes, encombrées de nostalgie pour la plupart — nostalgie des chansons d'amour d'autrefois, nostalgie *de rêves américains* des années 30 et 40, nostalgie des couleurs *musicales des années 50*, — ni la voix qui suscite parfois des doutes sur sa bonne mise en place ni *les arrangements vieillots* d'Hubert Rostaing.

La majorité des chansons ont été écrites par l'auteur-compositeur et interprète David McNeil : *les Jardins de Monte-Carle, Nostalgie d'Angie, Couleurs, Fable.* Françoise Giroud, qui avait autrefois commis une rengaine sur *le Petit Chaperon rouge,* est responsable du texte suranné qui porte le titre de *Vanessa.* Michel Legrand a composé la musique de *Tout s'efface* (les mots sont de David McNeil), et Michel Jonasz a imaginé la mélodie de *Lettre anonyme à Monsieur le conservateur du musée du Louvre* (texte de David McNeil) : la musique si reconnaissable de Jonasz est comme une bouffée de soleil dans *cet ensemble rétro et Montand swin*gue à sa *manière* et cela devient brusquement agréable.

La première face de l'album dure à peine plus de douze minutes, la deuxième face moins de onze minutes.

A près de soixante-trois ans, Yves Montand, chanteur, donne l'impression de déraper, de ne pas savoir exactement où il en est.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Album 33 tours Phonogram.

DANSE

ODILE DUBOC AU THÉATRE DE LA BASTILLE

Tendres piétons

Odile Duboc s'est fait connaître et apprécier lors des interventions de rue au Festival de danse d'Aix-en-Provence, où son groupe, mêlé à *la foule, y apportait un caractère hy*perréaliste. Aujourd'hui, elle est sur scène, mais elle a conservé son goût des déambulations urbaines et du ballet ininterrompu des piétons avec ses rythmes, ses respirations, ses bruits. Et elle a rêvé d'ordonner à sa manière — discrètement — ces trajectoires qui se heurtent, se croisent, s'écartent un peu comme les fils du destin.

Les danseurs d'Odile Duboc ressemblent aux personnages peints sur les barrières des chantiers et que l'on confond avec les gens de la rue. Garçons en jeans et blouson et, pour les filles, des jupes coupées dans le biais qui s'épanouissent comme des soleils. Leurs gestes assurés partent toujours d'un élan donné par les bras ; *ils amorcent des tours sur eux*-mêmes qui souvent s'achèvent dans la chute glissée ou l'immobilité. Des *rencontres s'amorcent* souns le poids de regards intenses ou indifférents. *Des groupes se forment et se dissol*vent, mais rien n'a le temps de prendre forme sinon quelques belles traversées enlevées comme des vols d'oiseaux. Parfois, une musique triste de Sibelius ou de Bruckner vient se plaquer sur des ambiances de rue *ou la météo marine, suggé*rant la solitude, la tristesse.

C'est délicat, tranquille, bien *construit, bien éclairé, mais trop peu* évolutif dans le mouvement pour ouvrir de larges perspectives. *Le* ballet s'enroule sur lui-même et, paradoxalement, donne l'impression d'un univers clos.

MARCELLE MICHEL.

* Théâtre de la Bastille, 21 heures, *jusqu'au 13 mai.*

PETITES NOUVELLES

■ **MUSIQUE ANCIENNE.** — *L'Ensemble vocal Venance-Fortunat* donnera en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, les lundi 21 mai et mardi 22 mai, à 18 h 30 et 21 heures, quatre concerts de musique ancienne. Les pièces du premier concert sont extraites de l'organum de Pérotin le Grand et de celui de l'Ecole de Notre-Dame (fin douzième/début treizième siècle). La seconde soirée sera consacrée à des pièces de musique vocale, offertoires, cris de lamentation, chants de célébration de la nature, etc.

■ **NUIT DE L'OPTIQUE.** — L'Associatiton des élèves de l'Ecole supérieure d'optique, en collaboration avec le Musée de l'holographie, propose, samedi 12 mai, à partir de 22 heures, une « Nuit de l'optique ». Au cours de cette nuit seront présentés, dans une ambiance discothèque, hologrammes, projections laser. Rens. : 296-96-83.

■ **L'ÉCRIVAIN SUD-AFRICAIN BREYTEN BREYTENBACH** a reçu, jeudi 10 mai à Paris, des mains de Mme Danielle Mitterrand, le premier Prix des droits de l'homme, remis par l'association Droits socialistes de l'homme, fondée en *1978* à Paris. Breyten Breytenbach a reçu ce prix pour son ouvrage *Mouroir*, et pour son dernier livre, autobiographie de son séjour en prison en Afrique du Sud, *Confession véridique d'un terroriste albinos*, publié chez Stock. (*Voir* le Monde des livres *du 11 mai*).

Droits socialistes de l'homme a distingué un autre livre, qui symbolise le souhait de l'organisation de voir, non seulement *« défendre »* mais aussi *« étendre »* les droits de l'homme, en *vue de définir « le projet de société socialiste »* : il s'agit de *la Fin des immigrés*, de Françoise Gaspard et Claude Servan-Schreiber, publié au Seuil.

■ **REPRÉSENTATIONS SUSPENDUES.** — *Les représentations d'Henry IV* de Shakespeare sont suspendues jusqu'au 16 mai en raison de l'état de santé d'un des comédiens, indique la direction du Théâtre du Soleil, à Vincennes. Les billets seront remboursés en appelant le 374-24-08 ou le 374-88-50, précise la direction du théâtre.

■ **LES FOUS DE LA GRANGE-AUX-BELLES.** — Un festival de théâtre burlesque, le Printemps des fous, est organisé à Toulouse à la Grange-aux-Belles, jusqu'au 30 mai. Spectacles et sketches sont donnés par de jeunes compagnies françaises et étrangères. Renseignements : La Grange-aux-Belles, 10, rue Saint-Charles, 31000 Toulouse, tél. (61) 23-72-48.

■ **JEUNES CRÉATEURS A L'ESPACE CARDIN.** — Le premier Festival de la jeune création aura lieu les 18, 19 et 20 mai à l'Espace Cardin. Il s'agit de spectacles de théâtre, de *projections vidéo, élaborés par des* élèves de lycées parisiens en collaboration avec *des professionnels de la scène.* Rens. : 236-33-52.

■ **COURS DE L'ÉCOLE DU LOUVRE EN ÉTÉ.** — L'École du Louvre organise, du 25 juin au 20 juillet 1984, une série de cours d'été donnés par les conservateurs des principaux musées nationaux. Depuis la Gaule jusqu'à notre époque, ces conférences couvriront les principales périodes de l'art. Ces cours pourront être complétés par des visites-conférences. Renseignements : 34, quai du Louvre, 75001 Paris. Tél. : 260-39-26.

COMMUNICATION

NOTES

Rock

LES FLESHTONES
à l'Eldorado

A l'emporte-pièce

Habitués des scènes parisiennes, visitant la France à une cadence annuelle – une périodicité rare pour un groupe américain, – on les connaît bien, les Fleshtones, ce qui ne les empêche pas de remplir les salles à chaque fois. L'Eldorado, le jeudi 10 mai, n'a pas échappé à la règle. Pourtant, à quelques nouveaux morceaux près, d'ailleurs coulés dans le même moule que les anciens, ça ne change pas d'une fois sur l'autre. Mais on n'y va pas pour ça, on y va pour l'énergie, la vitalité, l'assurance d'une tranche de rock'n' roll gonflée d'adrénaline, de morceaux taillés sur mesure dans la matière première, simples et concentrés.

Voués à la scène, les Fleshtones la vivent comme une seconde nature, montés sur ressort, gigotants, enchaînant les morceaux à l'arraché, allant droit au but, dérapant parfois, emportés par leur élan, et se rattrapant *in extremis*, guitare en tête et voix à la rescousse. Même les enregistrements ont la vocation de la prise directe à l'emporte-pièce, de l'instantanéité. New-Yorkais, ils ont rôdé leur répertoire depuis 1976 dans les garages du Queens et appris à jouer leur va-tout dans ces clubs où il faut convaincre un public qui vient pour boire ou discuter sans se soucier de l'affiche. Les Fleshtones n'inventent rien, n'innovent en rien ; vieille comme le monde, leur musique est le dépositaire en voie d'extinction d'une tradition américaine perdue dans les années 60, celle d'un rock'n roll teinté de rhythm'n'blues chauffé à blanc. En tout cas, hier soir, à l'Eldorado, ils n'avaient rien d'un fossile. Bien au contraire.

ALAIN WAIS.

★ Discographie chez CBS.

Théâtre

« LA MUSIQUE D'EXILAR »,
à Chaillot

Du coq à l'âne

Le cinéma joue avec le théâtre. Un conférencier est interrompu dans sa docte conférence sur les origines de la musique par deux vrais musiciens qui traversent l'écran en jeep. La jeep est un orchestre, et une panne de moteur fait naître beaucoup d'instruments.

Une diva sort de son bain en robe de scène. La musique du Nicaragua rejoint la musique d'Arabie en passant par celle des Indiens d'Amérique, le temps de croiser le boogie-woogie, la vieille rumba, Boby Lapointe et Michaël Jackson. Entre deux acrobaties de muft. Tandis que s'organise un concert pour poêles à frire, cloche de bronze et bassine d'eau. On découvre un cor de chasse rutilant, un violon discordant, des batteries espiègles. Le rock sur couplets improvisés en coq-à-l'âne et calembours sert de fil à toutes ces bulles de savon enfilées comme perles fines. Et le conférencier du film, qui est aussi le musicien de la scène, s'envoie à lui-même la tarte à la crème qui vient mettre fin à son discours.

Il est enfin question de voir et d'entendre deux merveilleux comédiens, musiciens, hommes de spectacle à tout faire : Richard Hertel et Jean-Yves Chatelais. Ce feu d'artifice et de métamorphoses se donne à Chaillot, jusqu'au 2 juin (Grand Foyer), à 14 h 30.

BERNARD RAFFALLI.

★ Théâtre national de Chaillot, place du Trocadéro, 75016 Paris. Tél. : 727-81-15.

ADELITA REQUENA,
au Lucernaire

Comme un romancero

La jeune comédienne Adelita Requena, qui, ces deux dernières années, « promenait » dans les provinces et les villes francophones son beau spectacle *la Folle*, soliloque d'émigrée paumée alternant avec des poèmes de Lorca, présente aujourd'hui *la Panthère bleue*, fragments d'un texte révolté, amer, brûlant, soixante-huitard non calmé, de Nicole Bley, qu'a publié Jean-Jacques Pauvert.

C'est une heure de théâtre attachante, parce qu'il y a dans le jeu d'Adelita Requena une alliance étrange de poésie, de sauvagerie et de jeunesse inaltérable, tout cela marqué par quelque chose de gitan : comme une spiritualité ancienne. Cela fait penser un peu à une courte pièce pour guitare, qu'aiment les Andalous, de Francisco Tarrega (fin du dix-neuvième siècle), où s'entre-croisent deux cultures, et qui s'appelle, justement, *Adelita*.

M. C.

★ Lucernaire, 22 h 30.

LA LOI SUR LA PRESSE

AU SÉNAT : M. Cluzel propose de modifier un texte qui, selon lui, « attaque la concentration au lieu de soutenir le pluralisme »

Après avoir procédé à plus de soixante-dix auditions, la commission spéciale du Sénat, que préside M. Charles Pasqua (RPR), a commencé, jeudi 10 mai, l'examen du rapport de M. Jean Cluzel (Un. cent.) sur le projet de loi sur la presse dont la discussion en séance publique doit s'ouvrir le 24 mai. Pour le rapporteur, le texte « *improvisé, inadéquat et inquiétant* », « *attaque la concentration au lieu de soutenir le pluralisme* » et il « *prétend renforcer la liberté de la presse* » alors qu'il « ligote » les entreprises en limitant « *de façon injustifiable la diffusion des titres* ». En outre, M. Cluzel dénonce l'institution d'une commission aux pouvoirs « *excessifs et inquisitoriaux* ».

Deux « idées-forces » – liberté de la presse et garanties économiques et fiscales de cette liberté – inspirent, selon le rapporteur, ses propositions de modifications qui portent sur la transparence, la protection des sources d'information des journalistes et sur la pérénnisation des franchises et des aides.

La commission a adopté à la majorité de ses membres une cinquantaine d'amendements qui se justifient aux yeux du rapporteur, par les principes suivants : liberté de la presse ; respect de la constitutionnalité ; garanties économiques et fiscales du pluralisme ; suppression de l'arbitraire : transparence dans l'esprit de l'ordonnance du 26 août 1944 ; *refus de toute discrimination* entre les formes de presse nationale ou régionale, d'opinion ou spécialisés ; rejet des seuils maximums de diffusion ; protection des sources d'information des journalistes ; responsabilité pleine et entière du directeur de la publication ; composition paritaire de la commission « transparence et pluralisme » avec pouvoirs seulement administratifs ; limitation par l'institution de *quotas* et d'interdictions, de la publicité confiées aux médias audiovisuels « *en attendant la libération de l'emprise étatique de toute forme de communication* » ; droit pour la presse écrite de s'organiser en entreprises « *multimédias* ».

M. Cluzel a souligné les « *deux qualités* » de ces propositions : le consensus des milieux de presse et leur fidélité à l'esprit de la loi de 1881 et de l'ordonnance de 1944.

Vendredi 11 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h 55 Football : Finale de la Coupe de France.
En direct du Parc des Princes : Monaco-Metz.

21 h 45 Haroun Tazieff raconte « sa » terre.
Les éléments arides.

22 h 45 Branchés musique : 22 v'la le rock.
Avec Michaël Jackson et Paul Mac Cartney, Stevie Wonder, Bette Midler, Mike Jagger, Pat Benatar, Tracy Ullmann, etc.

23 h 25 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Les cerfs-volants.
D'après le roman de R. Gary, adapt. Ch. Rémy et P. Badel, réal. P. Badel. Avec A. Gautier, J. Penot.
Dans les années 30, un enfant de dix ans, Ludo, tombe amoureux d'une aristocrate polonaise, qui passe ses vacances dans un manoir normand. Une histoire qui se veut « un hymne à la vie, à la volonté de vivre, plus forte que tout », *très bien interprétée.*

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Femmes dans le couple. Sont invitées : Martine Bourillon (Côté cœur, c'est pas le pied), *Jeanne Cressanges* (la Mariée de Saint-Médard), *Françoise Dorin* (les Jupes-Culottes), *Danièle Granet et Catherine Lamour* (Comme tu veux, mon chéri), *Frédérique Gruyer* (le Paradis trop violent) *et Nancy Huston* (*coauteur de :* A l'amour comme à la guerre).

22 h 50 Journal.

23 h 5 Ciné-club (cycle Howard Hawks) : le Grand Sommeil.
Film américain de H. Hawks (1946), avec H. Bogart, L. Bacall, J. Ridgely, M. Vickers, D. Malone (v.o. sous-titrée. N).
Philip Marlowe, détective privé, enquête sur une tentative de chantage dont une des filles d'un notable de Los Angeles est victime. La sœur de celle-ci intervient de son côté. Fameuse adaptation d'un roman de Chandler à l'intrigue très complexe, classique du « film noir », mise en scène de mystère et d'angoisse, d'autant plus inquiétante qu'elle est traitée sans effets. Avec le couple mythique Bogart-Bacall.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : « M » comme maton.
Magazine d'information d'A. Campana.
A travers la vie de Lucien, Louis, Gérard, Bernard, Claude, tous les cinq gardiens de prison (« matons »), ce document d'André Delacroix et Marc Meimon remonte la chaîne de l'univers pénitentiaire : de la mise à l'écart de la société des prisonniers à leur réinsertion sociale.

21 h 30 Journal.

21 h 50 Mankiewicz.
Ce cinéaste américain axé sur les grands mythes humains a eu le bon goût de ne faire que des chefs-d'œuvre. Michel Ciment le considère comme un des metteurs en scène parmi les plus intelligents de son temps. En compagnie de Luc Béraud, il a eu avec l'auteur de la Comtesse aux pieds nus *deux rendez-vous successifs, qui constituent la trame de ce portrait en deux parties.*

22 h 45 Prélude à la nuit.

FR 3 - PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 11 Ozone Jazz (Festival de Neuchâtel).
17 h 23 Des bateaux sous la mer (le Peter Sif).
17 h 35 Thalassa.
18 h Magazine du rock : Rocking chair.
18 h 30 Paris impromptu : la tour Eiffel.
18 h 55 Atout Pic.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Galops.
19 h 50 Gil et Julie.

FRANCE-CULTURE

20 h Les enjeux internationaux.
20 h 30 Hongkong : l'échéance de 1977.
21 h 50 Concours international de musique électro-acoustique de Bourges.
22 h 30 Nuits magnétiques : l'invitation philosophique.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Présentation du concert.
20 h 20 Concert (émis de Baden-Baden) : *Tem pour orchestre*, de Heyn ; *Concerto pour piano et orchestre en ré majeur* « pour la main gauche », de Ravel ; *Symphonie n° 9 en ré mineur*, de Bruckner, par l'Orchestre symphonique de Sudwestfunk, dir. K. Kord, sol., N. Magaloff, piano.
22 h 20 Les soirées de France-Musique

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 11 MAI

– *M. Jacques Lang*, ministre de la culture, participe en direct de Cannes au journal « Soir 3 », sur FR 3,à 22 heures.

SAMEDI 12 MAI

– *Mme Edith Cresson*, ministre du commerce extérieur et du tourisme, est le rédacteur en chef du « Journal inattendu » sur RTL, à 13 heures.

Les programmes du samedi 12 et du dimanche 13 mai se trouvent dans « le Monde Loisirs »

RADIOS LOCALES

Un kougelhof pour M. Defferre

De notre correspondant

Strasbourg. – Petit moment de surprise au tribunal administratif de Strasbourg, dont les nouveaux locaux étaient inaugurés jeudi par M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation : deux représentants d'une radio locale privée, Radio Dreyeckland, *lui ont remis un petit* « kougelhof » coiffé de trois bougies, à l'issue de la réception.

Cette pâtisserie alsacienne était accompagnée d'une motion de deux pages, expliquant que depuis trois ans les radios locales privées alsaciennes attendent toujours que soient réparties les fréquences *sur les deux départements. La Fédération* alsacienne des radios associatives (FARA), à l'origine de ce geste, rappelait ainsi que plus de cinquante dossiers sont en attente, et que les retards pris lèsent beaucoup plus les radios associatives que les radios déjà financées par la publicité.

« Ce gâteau est le symbole du parc de fréquences disponibles : il est petit. Partageons-le avant qu'il ne soit moisi, avec une priorité pour les antennes communautaires et associatives », ont expliqué les jeunes gens au ministre. De fait, le caractère frontalier de la région et le gel de la bande entre 100 et 104 MHz restreignent à treize le nombre de fréquences disponibles. La commission Galabert et la Haute Autorité de la communication audiovisuelle n'ont toujours pas tranché.

Un autre « kougelhof », soigneusement emballé, a été expédié à l'Elysée.

JACQUES FORTIER.

Selon la Commission européenne

Le projet ne menace pas la liberté d'expression

« *Le projet français de loi visant à limiter la concentration et à assurer la transparence financière et le pluralisme des entreprises de presse n'a pas révélé d'éléments incompatibles avec le droit communautaire* », a estimé, au nom de la Commission européenne, M. Karl-Heinz Narjes, commissaire chargé, notamment, du marché intérieur, en réponse à une question écrite d'un parlementaire de l'Assemblée de Strasbourg.

« *Les États membres sont libres de prendre toutes les mesures nécessaires pour réglementer ces activités* [de presse] *sur leur territoire pour autant qu'elles ne soient pas discriminatoires à l'encontre des ressortissants des autres États membres.* » Après avoir constaté que c'est bien le cas, le commissaire note que « *l'existence des dispositions spécifiques relatives aux concentrations des entreprises de presse dans les législations allemande et britannique sur la concurrence n'a pas, à ce jour, posé de problèmes au regard de l'application des règles de concurrence du traité ; l'adoption d'une législation spécifique en France ne devrait pas en poser davantage* ».

« *Par ailleurs*, écrit encore M. Narjes, *la Commission ne pense pas que le projet de loi en question soit de nature à menacer la liberté d'expression par le moyen de la presse.* »

LE CONSEIL RÉGIONAL DE L'ILE-DE-FRANCE VEUT INVESTIR DANS LES NOUVEAUX MÉDIAS

Première de toutes les régions françaises, l'Ile-de-France examinera, mardi 15 mai prochain, le dossier de la communication électronique, à l'occasion de la réunion du conseil régional. Celui-ci devrait approuver une série de propositions présentées le jeudi 10 mai à la presse par M. Michel Giraud, président (RPR) du conseil, et M. Michel Péricard, vice-président (RPR), chargé d'une mission spécifique dans ce domaine.

« *La région d'Ile-de-France souhaite être associée à la définition des politiques et des équipements concernant la télématique et les réseaux câblés*, a indiqué en préambule M. Giraud. *L'existence de réseaux informatiques constituera un atout certain, notamment dans le secteur tertiaire. C'est donc en jouant à fond la carte de l'informatique et de la communication qu'il sera possible de faire mentir la très inquiétante prévision de l'INSEE qui envisage la suppression de deux cent soixante-quatre mille emplois à l'horizon 88 en Ile-de-France, soit dix fois les suppressions d'emplois de la Lorraine.* »

« *Pour ce qui est du câble*, a précisé M. Péricard, *nous ne voulons pas intervenir dans la fabrication mais dans la conception et la réalisation des programmes. La région propose donc d'aider les collectivités locales à mener des études de « faisabilité », à part égale avec elles, dans la limite de 250 000 F. Il faut, en effet, accélérer le rythme actuel des investissements de l'Etat, qui, s'il était maintenu, ferait que la région-capitale serait privée de communication électronique sur plus de la moitié de son territoire en l'an 2000.* »

La région propose aussi de créer un service de vidéotex destiné aux maires, une vidéothèque pouvant « *alimenter les réseaux câblés* », un annuaire de tous les documents filmés régionaux, et d'« *accorder le label régional à toutes les initiatives d'intérêt régional satisfaisant à des critères de qualité* ». M. Péricard a pris en exemple la création d'un service interactif de formation professionnelle à domicile.

Le conseil régional aidera aussi le secteur touristique en cofinançant la création d'une centrale unique de réservations par télématique pour tous les hôtels de la région. Il s'apprête enfin à créer dans les locaux du conseil un studio de radio pour faciliter le travail des radios libres.

En revanche, MM. Giraud et Péricard ont indiqué que le conseil régional n'accepterait pas la proposition de MM. Bernard Schreiner et Jacques Guyard, députés socialistes, de participer au financement d'équipements pour FR 3-Ile-de-France.

O. S.

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

emplois internationaux

Bur. allemand Ingén. Conseils recherche

RIZIER

expérimenté pour

MADAGASCAR

Pour réhabilitation ancienne rizerie, surveil. montage et gestion nouvel. rizerie (8T/H) avec centrale élect. annexée. Durée de mission : min. 2 ans. Dispon. juillet 1984. Prière env. dossier complet à : AGRAR UND HYDROTECHNIK GMBH, BP 10.01.32 D-4300 ESSEN 1 TÉL. 201.20161. TÉLEX 85755 AHT D.

emplois régionaux

SOCIÉTÉ D'INGENIERIE

recherche pour

AIX-EN-PROVENCE, INGÉNIEUR STRUCTURE

(30-35 ans).
Adresser c.v. et photo sous nº 7.845 *le Monde* service annonces classées, 5, rue des Italiens, Paris-9ᵉ.

Importante Association Nautique 29 S. recrute son

DIRECTEUR (trice) GÉNÉRAL (e)

Candidature, c.v., prétentions photo à : STUDIO CONTACT 5, rue Trenen - 29290 LA TRINITÉ - PLOUZANE.

CENTRE DE LANGUES cherche

PROFESS. D'ANGLAIS

dans les départements : 02, 59, 60, 80, 82 (Nord) et 01, 38, 42, 69, 73, 74 (Rhône-Alpes).
Envoyer c.v., photo à : I.S.T.C., M. CAMP, 194, rue de Tolbiac, 75013 Paris.

OFFRES D'EMPLOIS

CABINET JURIDIQUE
recherche
attachés pour relations avec hommes d'affaires banquiers, investisseurs. langues indisp. Rémunération à la réussite.
Adresser C.V. manuscrit.
Ecr. s/nº 3.322 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

LTP St-Nicolas
Paris-6ᵉ, recherche
pour enseignements travaux pratiques

2 PROFESSEURS

FABRICATION MÉCANIQUE
Diplômes exigés :
BTS, fabrication *mécanique* ou en cours

1 PROFESSEUR

ÉLECTROMÉCANIQUE
Diplômes exigés :
BTS électrotechnique ou en cours
Tél. : 222-83-60.

Le Centre d'Informations Financières organise des stages pour recruter des CONSEILLERS COMMERCIAUX (H. F.)
- Bonne présentation, goût des contacts à haut niveau, sens des responsabilités.
- Formation assurée, rémunération motivante, possibilités de promotion, pour Paris et banlieue ouest.

Tél. pour R.-V. : 500-24-03.
Pour banl. sud : 660-52-52.

représentation offres

Fabricant de matériel de protection pour l'industrie cherche
Attaché cclal dynamique 30 ans minimum, pour développ. clientèle rég. paris. + qques déplacements province. Qques connaiss. électronique nécessaires. Rémunérat. par fixe + intér. (env. 110 000 F *+ frais*). Ecr. avec c.v. + photo : LA PROTECTION RATIONNELLE, 40, R. LOUIS-BLANC, 75481 *PARIS CEDEX 10.*

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 19 a. Sténo-Dactylo corresp. désirant entrer de vie active ch. emploi début juillet, préf. région Enghien, Eaubonne ou pr. gares Nord, St-Lazare. Ecr. s/nº 6.618 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

J.H. études sup., ayant exp. du *Moyen-Orient, ch. à coll.* avec sté commerciale prospect. au M.-O. Tél. : (22) 89-55-28.

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN CNAM (conservatoire national A. et M.). Spécialité pétrochimie export, 10 années expérience, cherche poste similaire. Etudierais toutes propositions. Exp. Amérique latine + Moyen-Orient. Anglais + espagnol. Ecr. s/nº 6.622 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. allem., 27 ans, dipl. sup. d'all., franç., sciences sociales et sciences éducation, parfaitement biling., all.-fr., connais. anglais, expér. enseignement, animation socio-culturelle, secrétariat, traduction, recherche travail à Paris, R.P., dans enseignement, secrétariat, traduction à partir du 1ᵉʳ juin 1984. Téléphone : 859-71-51 (soir).

Travaux d'éditions domicile ou en fixe (de préférence) : dactylo, index, lectures critiques, doc., biblio., articles. M'intéresserais volontiers au traitement de texte sur le tas. Intéressée par tte autre proposit. dans édition et presse écrite ou parlée. Ecr. s/nº 3.159 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- *INGENIEURS* toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- *JOURNALISTES (presse écrite et parlée)*

GESTIONNAIRE SERVICE EXPORT — 42 ans — *Trilingue allemand, anglais — diplôme* CCI Hambourg — 16 ans expérience administrative gestion et commerciale dans PME/PMI, « groupes internationaux » spécialisés dans la fabrication de produits alimentaires, industriels, *haute technologie — Habitude coordination inter-services* sociétés internationales — relations clients, filiales...
RECHERCHE : situation à responsabilités dans toute entreprise désirant s'adjoindre collaboratrice *polyvalente en vue développement départemental* export.
(Section BCO/JCB 515)

INGÉNIEUR COMMERCIAL — 52 ans — *Montpellier — BAC Tech. cadre* — 28 ans expérience (industrie + métallurgie) dont 12 ans vente profilés ALUMINIUM extrudés — Habitué aux contacts (ent. multinationales + PME + PMI) — Très introduit région Sud-Est.
RECHERCHE : poste à responsabilités ou similaire dans entreprise intéressée par Sud-Est produit : ALU - PLASTIQUE - ACIER (extrusion injection - emboutissage - oxydécoupage).
(Section BCO/JCB 516)

H. JURISTE — 26 ans — Maîtrise droit des affaires — DEA droit de l'environnement DESS droit de l'énergie (pétrole, nucléaire, énergies nouvelles) — Anglais — Expérience de stagiaire *dans société nationale* — Ayant bonne connaissance des problèmes d'environnement de l'industrie et des transports.
RECHERCHE : situation auprès d'un grand groupe ou cabinet d'étude ou d'ingénierie désirant *s'adjoindre un jeune juriste — Paris - R.P. — disponibilité immédiate.*
(Section BCO/GR 517)

SPÉC. REL. HUMAINES — H. 37 ans — Maîtrise en droit privé — 12 ans expérience animation (équipe de recherche ; service juridique mis en *place : conception, formation du personnel*, chargé de cours : 160 étudiants en 3 ans — 80 % réussite examen — 9 mentions T.B.) et conseil en organisation d'entreprise (Lois Auroux, législation du travail, contentieux, ergonomie).
OFFRE : services à direction personnel PME-PMI : cabinets conseils en recrutement ou organismes de formation — Paris et banlieue sud.
(Section BCO/JCB 518)



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

L'immobilier

DEBOURSER 15 % DE MOINS C'EST ENCORE POSSIBLE...
pour l'achat de votre appartement.

A BELLE PLAGNE (altitude 2050 m) en plein cœur du domaine skiable de La Plagne et à PLAGNE MONTALBERT (altitude 1350 m), village se développant autour d'un charmant hameau d'autrefois,
grâce à la formule "Pierre Utile", bénéficiez d'avantages exceptionnels
- un financement allégé : vous déboursez jusqu'à 15 % de moins notamment grâce à un statut fiscal particulier s'appliquant aux résidences parahôtelières.
- des avantages vacances : vous disposez de 3 à 4 semaines de vacances, forfaits ski compris pour les semaines d'hiver.
- une rentabilité garantie : vous bénéficiez d'un loyer annuel net de charges.

LA PLAGNE

247 850 F*
au lieu de 294 000 F TTC, mobilier compris.
Ex : studio 3/4 lits à Plagne Montalbert.
*Prix avril 84 dans la limite des stocks disponibles.

La Maison du Tourisme
Immobilier Loisirs Mer-Montagne
92, avenue Kléber - 75116 Paris
Tél. (1) 722.82.82

Nom ______
Adresse ______
______ Code postal ______
Tél. ______
Découpez et retournez cette demande d'information.

appartements ventes

3ᵉ arrdt

MARAIS A SAISIR 2 X 2 P., RÉUNIS
Poutres, charme. Boxe.
S/pl. de 14 à 17 h, 31, rue Vieille-du-Temple.

4ᵉ arrdt

MARAIS
Pptaire vend STUDIO, 2 pièces, 3/4 pièces. Libres tout confort, refait neuf. *RCI* 758-12-21.

5ᵉ arrdt

JDIN DES PLANTES
Beau studio, tt cft, 5ᵉ étage, *asc., ref. nf. Urgt.* 634-13-18.

PRÈS SEINE et NOTRE-DAME 3 P. *en duplex 80 m²*, CHARME, poutres. Tr. b. ét., soleil. LITTRE 544-44-45.

6ᵉ arrdt

Prox. Bon Marché. 703-32-44. Duplex, séj., 2 chbres, 2 bains

TERRASSE SOLEIL.

VANEAU, 60 m²
3 P., cuisine, bains
Prix : 650.000. Urgent.
GARBI. 567-22-88.

ODÉON immeuble Directoire. *Beau living + chambre,* 60 m², CHARME, PLEIN SOLEIL. LITTRE 544-44-46.

Mᵒ MONTPARNASSE
sur rue calme, soleil, park., séj., entrée, cuis., bns, w.-c., chff cent. individ. Agréablement aménagé. *PRIX INTÉRESSANT,* 79, bd Montparnasse, esc. B. Sam., dim., lundi 15/18 h.

7ᵉ arrdt

CHAMP-DE-MARS (PRÈS)
Imm. 1974 gd séj. + 2 chbres *94 m² + 20 m² terr., 4ᵉ, asc.,* parkg. LITTRE 544-44-45.

11ᵉ arrdt

NATION lofts *40 à 160 m²* plein soleil à partir de 172.000. Immeuble ravalé. 347-57-07.

13ᵉ arrdt

A 100 M DU MÉTRO
DÉCOUVREZ FLORIAL
UNE PETITE RÉSIDENCE-JARDINS
Appts 2 à 5 pièces, très calme, 3 étages, belles loggias.
Livraison en cours
UN CHOIX ÉCONOMIQUE
Prix intéressant. Exemple : 4 pièces + parking à partir de 710.000 F charges faibles.
NOUVEAUX PRÊTS CONVENTIONNÉS
Appt témoin : 16, av. du *Repos, Le Kremlin-Bicêtre,* 14-19 h, ts les jours sf mar. et mer. Tél. : 670-77-09.

14ᵉ arrdt

Mᵒ PLAISANCE
Bel imm., p. de taille, 2 P., entrée, cuisine, bain, refait nf. 3ᵉ ét. sur rue. 634-13-18.

Mᵒ ALÉSIA
IMM. P. DE TAILLE, living dble, 2 chbres, entrée, cuis., bns, *85 m², chff cent.*
PRIX INTÉRESSANT
218, av. du Maine, samedi, dimanche, lundi 14/17 h.

16ᵉ arrdt

52 m². TROCADÉRO A SAISIR. 495.000 F
Très beau r.-de-ch., séj., + 1 ch. tt cft, imm. gd stand.
Placement intéressant.
Pptaire : 553-14-14.

Mᵒ RANELAGH
Imm. récent, tt cft, park., près bois, living dble, 2 chbres, cuis., bns, 90 m² + 100 m² de jardin privatif.
62, boulevard Suchet, samedi, dimanche, 14 h 30/17 h.

Mᵒ ANGE-AUTEUIL
Séj., salle à manger, 1 chbre, entrée, cuis., bns, refait à neuf, *3ᵉ ét., calme.*
PRIX INTÉRESSANT
7, rue Parchamps
Samedi, dimanche, 14/17 h.

17ᵉ arrdt

A SAISIR DUPLEX, 2 P., ÉTOILE 650.000
CHARME, IMPECCABLE
S/PLACE DE 14 A 17 H
18, RUE DES ACACIAS.

19ᵉ arrdt

80, RUE MANIN
S/rue et jardin, séj. 3 chbres tt cft, 3ᵉ ét., park. 600.000 F. S/pl., samedi de 14 h à 18 h ou tél. : 202-57-79 (matins).

20ᵉ arrdt

PORTE DE VINCENNES
3 pces, 65 m², soleil, calme parfait état. 630.000 F. 834-02-06, h.b. 207-75-97, soir.

91 - Essonne

BURES-SUR-YVETTE
4 pièces, 97 m² + loggia, plein *sud. Petite résid., espace vert,* 5 mn RER, centre marché. Ecole, C.E.S. Tél. : 907-21-34.

92 Hauts-de-Seine

Part. vend appt Saint-Cloud, 84 m², tt cft, cuis. amén., vue impr. Paris, box, poss. 2 voit., 830.000, 602-83-10 19 h 30.

PRÈS PT DE NEUILLY
Studios à partir de 323.000 F.
Téléphone : (1) 789-48-40.

94 Val-de-Marne

GENTILLY
Mᵒ PORTE D'ITALIE
2, 3, 4, 5 P.

SUR JARDINS PRÊTS CONVENTIONNÉS
Taux préférentiels
LISIÈRE DE PARIS
45, av. Jean-Jaurès
LIVRAISON IMMÉDIATE
Bureau de vente sur place, lundi, jeudi, vendredi de 14 à 19 h. Week-end de 11 h à 13 h et de 14 à 19 h.
546-07-73. 365-03-23.

Province

HOULGATE
20 mètres de la plage
vue sur la mer
APPARTEMENT DE 40 m²
SITUÉ AU 1ᵉʳ ÉTAGE
Très ensoleillé, particulièrement *impecc., de villa de caractère.* 2 p., s. de bains, w.-c., coin cuis. éq., 5 portes-fenêtres, *cheminée, chff. rad. élec.,* ent. neufs, porte blindée Fichet, petite cave, très faibles charges.
Prix 310.000 F.
T. 982-25-53 ou 961-12-77.

Part. VEND TIGNES (73)
studio amén. 3ᵉ ét. sur piste. 250.000 F. T. (62) 09-87-10.

LAMORLAYE LE-LYS CHANTILLY
appts neufs, 2/3/4 pièces
gd living, haut standing en *construction. 6.500 F le m²*
TTC. Visite sur R.V. Tél.
(4) 421-54-78 (4) 421-59-27.

appartements achats

Recherche urgent 110 à 140 m² Paris, préf. 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ. Paie cpt chez notaire, 873-57-80 même le soir.

Recherche 1 à 3 p. PARIS, préf. 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 12ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ av. ou ss travx. *PAIE CPT* chez not., 873-20-67 même le soir.

GROUPE BORESSAY
rech. pour DIPLOMATES

APPTS 150 A 250 M2
ACHAT OU LOCATION
rive gauche, 8ᵉ, 17ᵉ, Neuilly.
Téléphone : 624-93-33.

Jean FEUILLADE, 54, av. La Motte-Picquet 15ᵉ 566-00-75. Paie compt., 15ᵉ, 7ᵉ arrdts. *IMMEUBLES* même occupés.

AGENCE DE L'ÉTOILE
DÉPART. INTERNATIONAL
recherche pour clients sérieux 80 à 200 m², 16ᵉ, 17ᵉ, 8ᵉ, 7ᵉ.
% INTÉRESSANT
réservés aux indicateurs.

380-26-08 7, av. Carnot, PARIS-17ᵉ.

immeubles

IMMEUBLE
3000 m² bureaux loués 1.100.000/an 11 millions.
Téléphone : 502-13-43.

maisons de campagne

A VENDRE A

DESCARTES
(Indre-et-Loire), maison 3 p., cuis., cave, gar., jardin, chauff. cent. poss. d'agrandissement (2 p.), s. de bns aménageable. Prix 200.000 F. à débattre. *Ecr. s/nº 6 617 le Monde Pub.,* service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

locations meublées offres

Région parisienne

ORGERUS, 43 km Paris, belle villa tout confort 8-9 pièces meublées d'époque, parc 2.600 m². Temps limité. 7.000 F. mois. A.T.R. : 487-20-28.

locations non meublées offres

Région parisienne

CHARENTON, part., loue, 19, rue Camille-Mouquet, prox. bois de Vincennes, très ensoll., 2 P., entrée, coin cuis., cab. de toil., douche, w.-c., débarras. 1.600 F + charges. Tél. M. Vallet. 563-86-66 de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h.

VINCENNES imm. récent, 2 p. tout confort, TERRASSE, 3.400 ch. compr., 344-43-87.

locations non meublées demandes

Paris

JEUNE HOMME CINGALAIS cherche chambre à louer, éventuellement contre heures de ménage. Tél. 736-11-70 après 20 h.

Cherchons 5 ou 6 pièces ou pavillon banlieue très proche (Est, Nord-Est) pour 4 pers. Références sérieuses. Téléphoner au 805-32-94 dem. M. Diener.

Région parisienne

Pour loger cadres supérieurs et employés mutés IMPORTANT GROUPE BANCAIRE rech. DES APPTS 2 à 8 p. même loyer élevé ou villas Paris banlieue. T. 504-90-00, p. 12.

Etude cherche pour CADRES villas ttes banlieues. Loyer garanti, 889-89-66, 283-57-02.

propriétés

NEMOURS
QUARTIER RÉSIDENTIEL
Cause départ, particulier vend

BELLE MAISON DE CARACTÈRE
(poutres). Construction 83.

Rez-de-chaussée :
cuisine et coin repas, grand séjour, chbre, salle d'eau, w.-c.
Etage :
mezzanine, 2 chbres, 1 salle de bns, w.-c.
Sous-sol :
garage et cave sur 2.700 m², terrain clos dont 1.600 m², *parc boisé.*

PRIX : 1.200.000 F.

Téléphone : 429-10-53.

Bretagne, Redon, 40 km mer, maison ancienne *rénovée,* dép., garage, 180 m² hab., terr., 3.600 m², 600.000 F à déb. T. (1) 858-20-41 de 18 à 20 h.

SENLIS-SUD
EXCEPTIONNEL
35 km Paris, superbe ppté style « Mansart », très gd std., comprenant : *vastes récept., boiserie* et cheminées, 8 chbres, 4 bains, cuis. équipée, maison *de gardien* et dépendances, 2 ha de parc centenaire clos de murs, piscine et tennis. RARE. DEVICO Conseil, 104, rue de la République, 60300 SENLIS. Tél. : (16-4) 453-05-05.

SENLIS
Ferme de caractère du XVIIIᵉ s., entièrement restaurée, site exceptionnel comprenant : séj. 70 m² (poutres et cheminée) vaste cuis. équipée avec coin repas, 4 chbres, 3 bains, dépendances attenantes, tour pigeonnière 8.000 m², traversée par rivière à truites.
Prix : 1.850.000 F
DEVICO Conseil, 104, rue de la *République* 60300 SENLIS. Tél. : 16 (4) 453-05-05.

VENDS 8 km SAUMUR
Maison 11 pièces tt cft, garage, dépendances, jardin, piscine : 500.000 F
Tél. : (41) 51-77-51.

NEMOURS
Direct. aut. sud, ville tous comm.
A SAISIR CAUSE SÉPARATION
splend. ppté rustique, site et vue imprenables s/parc 2.000 m² clos murs. Beau séj. rustique, cheminée accès direct terrasse, cuis., 3 chbres, bain, w.-c., cave + communs, garden-party. Chff cent. Tél. Prix : 449-000 F
CRÉDIT MAXIMUM
C. épargne TURPIN D'ORDIVES
18 (38) 92-70-01 et
après 20 h 16 (38) 96-22-29.

LE PERREUX-S/MARNE
TRÈS AGRÉABLE MAISON. Conception récente, séjour de 45 m² + 4 chambres, calme, soleil. Très belle affaire.

DEMICHELI
873-50-22 et 873-47-71.

PRÈS DU BOIS DE VINCENNES
400 MÈTRES DU R.E.R.
BELLE MAISON S/600 m² terr., séjour 60 m², 4-5 chbres.
PARFAIT ÉTAT

DEMICHELI
873-50-22 et 873-47-71.

LE VÉSINET
Belle Mansart à moderniser sur terrain exceptionnel de 3.000 m², dépendances. BARTHEL S.A. 976-06-00.

pavillons

PAV., 76 Gouvieux-Chantilly s/900 m², *7 pièces* : 167 m². 500.000 + 20.000. Crédit. Tél. (4) 457-50-10.

A vendre ou échanger (banlieue Sud) pavillon récent situé à Bétaille dans le Lot, 70 m², tt cft et *meublé,* grand garage, verger de 2.900 m². Le tout en parfait état, prix 500.000 F. Ecr. s/nº *6.623 le Monde Pub.,* service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Part. vd 95 Vemars, dans petite rés., calme, 25 km de *Paris, 9 km de Ermenonville,* proche R.E.R., pavillon individuel, 4 pièces + garage = *103 m², 3 chbres,* cuis. *meublée* scandinave. Cave sur 400 m² de terrain clos et *arborisé.* 436.000 F.
Tél. : 468-49-63.

villas

ST-GRATIEN, proximité lac d'Enghien
belle villa 79, sur grd s/sol avec garage *5 voitures,* récept., 60 m², 4 chbres + gde pce divisible, cuis. amén., s. de bns, s. d'eau, *3 w.-c.,* chauffage cent. gaz, 700 m², jardin. 1.800.000 F. 412-03-01.

viagers

F. CRUZ. 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8ᵉ
Px rentes indexées garanties.
Etude gratuite discrète.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de Sociétés et tous services. 355-17-50.

locaux commerciaux

Ventes

PRÈS PONT DE NEUILLY
Vds murs boutiques et locaux dans petit immeuble à COURBEVOIE
Livrable mars 1985
Téléphone : (1) 789-48-40.

fonds de commerce

Ventes

Librairie anglaise à vendre à *Aix-en-Provence. Créée* 1970. Aff. solide et saine. Ecrire : LIENS, 2, rue Reine-*Jeanne,* 13100 AIX. *Prix :* 110.000 F.

URGENT. *Particulier vend librairie,* presse, papeterie, côte atlantique. Affaire saisonnière *en plein essor, bénéfice important.* Tél. (56) 87-61-94, (56) 41-34-66, (56) 41-30-20.

l'agenda du Monde

Bijoux

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc., ne faites rien sans téléphoner. 588-74-36.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET
19, r. d'Arcole, 4ᵉ. 354-00-83
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT
Métro Cité ou Hôtel-de-Ville.

Carrelages

DIRECT USINES
GRD choix. TTES MARQUES
BOCAREL. 357-09-46 +
113, av. Parmentier, Paris-11ᵉ.

Cours

COURS DE PIANO
et initiation musicale par ancien élève du conservat. de Berlin
Téléphone : 328-62-13.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE
(évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie)
en 1 m. 2.600 F. Paris
SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6ᵉ, ouvert le samedi. 222-44-44.

Détectives

A.F.I. J.B. KINSON 538-70-09
3, r. de l'Arrivée, PARIS-15ᵉ
TOUTES MISSIONS
RAPPORTS UTILISABLES
DEVANT LES TRIBUNAUX
FACILITÉS DE PAIEMENT
CORRESPONDANTS :
CHAMBÉRY (16) 79-62-29-11
ALBERTVILLE (16) 70-32-02-40
ANNECY (16) 50-23-64-84
CHARTRES (37) 36-70-82
POITIERS (49) 58-17-97.

Hôtes payants

Pour approfondir mes connaissances *de français cherche une* famille française à PARIS pour séjour en tant qu'hôte payant *(env. septembre/octobre).* Aide aussi volontiers dans le ménage. 35 ans, secrétaire. Régine BEER Linnestrabe 19 6000 FRANKFURT 60.

Moquettes

A SAISIR

MOQUETTE 100 % pure laine
PX POSEE 79,50 F TTC *m²*
Téléphone : 658-81-12.

Instruments de musique

PIANOS D'EXPOSITION
RISTOURNE EXCEPTIONN.
sur quelques modèles
(légers défauts d'aspect).

Grand choix neufs, occasions. Garantie, droits et queue.
Agent : BOSENDORFER
FEURICH - EUTERPE
SCHIMMEL - PLEYEL
GROTRIAN - STEINWEG
IBACH - PFEIFFER
RAMEAU - DIETMANN - KEMBLE
Modèle MAGNE (finit. spéciale).

Occasions de cette semaine :
Pianos droits :

GEYER 1976	14.500
RAMEAU 1977	16.000
RAMEAU 1979	18.000
IBACH 1979	32.000
PLEYEL 1960	32.000

Pianos à queue :
YAMAHA 1/2 queue 1983 : *70.000 F.*
ERARD (cordes parallèles) 1908 : 32.000 F.
BOSENDORFER 3/4 queue 1921 100.000 F.
Livraisons et service après-vente toute la France.
Pianos Magne, Centre Musical Bösendorfer, 17, av. R.-Poincaré, 75116 Paris.
Téléphone : 553-20-60.

Photo

A VENDRE HASSELBLAD 500 ELM + OBJ 80 mm + DOS + prisme + accessoires ET + 2 flashs studios. BOWENS MONOLITE 800 + NOMBREUX ACCESSOIRES. 829-76-51 soir jusqu'à 23 h.

Jeune fille au pair

J.F. Anglaise, 20 ans cherche travail au pair, juil., août. *Téléphone : 838-33-89.*

Troisième âge

CAMELIAS Retraite, valides, semi-valides. Pr Paris 77320 JOUY/S/MORIN
Téléphone : (6) 404-05-75.

RÉSIDENCE les CÈDRES
10' Pte Italie, Paris
Tourisme, repos retraite reçoit toutes personnes tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés. Petits animaux familiers acceptés. 33, av. de Vitry *94800 VILLEJUIF*
(1) 726-89-63 (1) 638-34-14.

Vacances - Tourisme - Loisirs

ESSERT-ROMAND (74) 5 km de Morzine-Avoriaz, chalets indépendants tt cft, triplex 60 m², 6 pers., terr., équipement *complet.* Juin 600 à 800 F/sem. ; juill.-août 1 200 à 1 650 F/sem., réduction 15 à 25 % *suivant durée du séjour.* Mairie de Essert-Romand 74110. T. (50) 79-04-05 *(répond. téléph. apr. fermet. bur.).*

Vacances d'été
Découvrez le Hauts Doubs et ses randonnées pédestres avec Yves et Liliane qui vous accueillent dans leur belle ferme du XVIIᵉ rénovée tout confort, chambres avec salle de bains privée, cuisine et pain maison cuit au feu de bois. Table d'hôtes limitée à douze personnes semaine du samedi au *dimanche 1 660 F. Pens. complète,* vin et accompagnement.
Le Crêt l'Agneau,
25650 MONTBENOIT
Tél. 16 (81) 38-12-61

COTE BLEUE
mais. très confort., pr 5 pers., prix pour 15 jours : juin 3.500, juillet 5.000, août 6.500. Tél. 75-59-71-70 après 21 h.

SAINT-SIFFRET (Gard)
17 *km du pont* du Gard, 4 km d'Uzès, villa tt cft, 3 ch., 1 immense sal./s. à manger/séj., 2 w.-c., 1 s. de bns, 1 dche, 2 terr./4.000 m² de garrigues. Juillet 6 000 F, août 6 500 F, quinzaine demi prix. S'adresser Frament, Saint-Siffret, 30700 UZÈS. Tél. : (66) 22-19-31.

ST-TROPEZ « LES PATIOS » Studio tt cft, 2 pers., terrasse gar., piscine, plage à 100 m. 800 F par semaine, mai-juin 534-75-27, p. 342 et 383.

Part. loue ÉTÉ, chaumière cft 6 pers., 20 km Honfleur. *Téléphone : (35) 21-12-25.*

CORSE LOCATIONS
700 à 2.000 F la semaine
40, rue Belgrand, 75020 Paris
(1) 797-44-58 ou 636-36-14.

AIX-EN-PROVENCE
Villa *4 chbres, 2 s. de bns,* jardin, piscine, très calme, Août. 11.000 F. 2ᵉ quinzaine de juillet *8.000 F,* (42) 28-70-17 apr. 18 h. (42) 26-67-47.

COTE D'AZUR ****
Location de MOBIL-HOMES près d'Hyères, 5 km de la mer. piscine magnifique, bar, restaurant, self-service. Documentation et réservation LENDRUM CONTINENTAL CARAVANS - HOLIDAY GIAVIS La Moutonne (94) 38-87-43

LA CRAU (VAR).

VACANCES ÉTÉ 84
Mer — Campagne — Montagne
Enfants, jeunes, familles

PEP (1) 523-20-20
Fédération Générale des Pupilles de l'Enseignement Public, 48, rue d'Hauteville, Paris-10ᵉ.

PROMOTIONS D'ÉTÉ
RÉSIDOTEL - LOISIROTEL
Mer, montagne, campagne.
37 hôtels ou Résidences Hôtelières, cadre exceptionnel.
Brochure, réservations
10, place Charles-Dullin
75018 PARIS. tél. 223-44-44.

LANGUEDOC
A A 20 minutes plages, à louer appts neufs dans château, piscine, cadre magnifique, juillet, août. 1.750 FF/semaine. Tél. Belgique 19.322.6332214.

LE CANNET-CANNES
Particulier loue août-sept.charm. 2 p. cuis., bns, tt cft, pl. sud, terr. fleurie, vue mer, calme, verd., parkg. Prox. bus, tous commerces. Tél. 16 (93) 77-24-34 ou 634-58-08.

BRETAGNE-AQUITAINE
LANGUEDOC-MÉDITERRANÉE
ESPAGNE
2.000 belles VILLAS à louer
CATALOGUE GRATUIT
Location : unité semaine
JEAN JACQ SÉLECTION S.A.R.L.
CENTRALE EUROPÉENNE 16, RUE *DU FBG DE PIERRE-F. 67000*
STRASBOURG. (88) 32-77-10.

LA GRANDE-MOTTE
loue studio, jardin, terrasse tout près plage, centre et port.
Août. 3.800 F. mois
JUIN ou SEPT. 1.200 F quinz.
Tél. mat. avant 9 h.
321-24-68.

LOCATION CAP D'AGDE
LANGUEDOC MÉDITERRANÉE
LOGEMENTS SÉLECTIONNÉS.
TARIF SANS SURPRISE
3ᵉ SEMAINE GRATUITE.
Ecrire AGENCE MERCURE
34300 CAP D'AGDE (C).

Pour les jeunes

GRANDES VACANCES
Yonne
Les Lutins, 3-12 ans, Poney poterie, vie familiale
Petit effectif, 3-5 ans, 30 % *remise, mai, juin (86) 66-05-52.*

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

Particulier vend R5 GTL *blanche* décapotable, vitres *teintées,* 1980, 92.000 km, factures d'entretien, 20.000 F. Tél. : 588-72-03.

de 5 à 7 C.V.

Part. vends LADA 1300 S rouge brique, parf. état. an. 82, 30.000 km, px Argus. Téléph. 574-98-84, p. 285 M. COTTREAU, 574-43-29 le soir.

plus de 16 C.V.

Part. vend FERRARI 400 I boîte mécanique, 1983, *34.000 km, bleue,* comme neuve.
Px 390.000 F, cause urgent. *Ecrire sous nº T 045.485 M*
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, Paris-2ᵉ.

LE CARNET DU Monde

Décès

MICHEL FROMONT

Michel Fromont nous a quittés. Brutalement. Et cette disparition nous plonge dans le chagrin.

Equipier inventif, disponible et passionné, il avait été dès son entrée dans notre maison, en 1969, l'un des infatigables secrétaires de rédaction de ce journal à l'heure des rajeunissements de formules et des diversifications multiples.

Né à Arras voilà quarante-six ans, cet homme du Nord tourné vers l'image et le graphisme savait aussi tenir la plume. Il le fit dans de courtes chroniques consacrées à la nature qu'il aimait tant.

Survenue il y a quelques années, la mort tragique de sa femme Nicole lui avait porté ce coup terrible dont ne se relèvent jamais les hommes de fidélité.

Que son fils Jérôme, sa fille Emmanuelle *et ses parents* trouvent dans ces quelques lignes l'expression de toute notre affection.

C. L.

– M. et Mme Fromont,
ses parents,
M. François,
son beau-père,
Jérôme et Emmanuelle Fromont,
ses enfants,
M. et Mme J. Fromont,
ainsi que leurs enfants,
ses frère, belle-sœur et neveux,
M. et Mme N. François,
ses beau-frère et belle-sœur,
ainsi que leurs enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès, le 4 mai 1984, de

Michel FROMONT,
âgé de quarante-six ans

Ses obsèques auront lieu le mardi 15 mai, à 16 h 30, en l'église Notre-Dame de Douai.

61, place du Général-de-Gaulle,
59500 Douai.

Les élèves de seconde du lycée Voltaire à Paris,
Sébastien Jalier et sa mère,
s'associent à la douleur de Jérôme et d'Emmanuelle Fromont.

Maria Pia DALMASSO

a quitté les siens, le 30 avril 1984.

Ses parents,
Son frère,
Ses oncles et tantes,
Ses cousins et cousines,
Et tous ses amis,
demandent de s'unir à leur chagrin et à leur espérance.

La célébration religieuse a eu lieu dans l'intimité en l'église de Morienval (Oise), le 4 mai 1984.

Four-d'en-Haut.
60127 Morienval.

– M. Maurice Dolivet,
son mari,
M. et Mme Maurice Dolivet,
M. et Mme Daniel Buisson,
Le docteur Jean Dolivet,
M. et Mme Schweizer,
M. et Mme Alain Dolivet,
Le docteur et Mme Yvon Dolivet,
M. et Mme Pierre Dolivet,
ses enfants,
et tous ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
font part du décès de

Mme Maurice DOLIVET,
née Jeanne Le Maux,

survenu le 9 mai 1984, dans sa soixante-seizième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 14 mai, à l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Fontenay-aux-Roses.

9, rue Durand-Benech,
92260 Fontenay-aux-Roses.

– Mme Elyette Joubert
et ses enfants,
M. Robert Joubert,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jack JOUBERT,

survenu le 9 mai 1984 à Paris.

Les obsèques auront lieu samedi 12 mai, à Saint-Aulay (Dordogne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

81, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

– Le président et les membres du conseil d'administration du Centre hospitalier régional universitaire de Limoges,

Le président et les membres de la commission médicale consultative,

Le directeur général et le corps de direction,

Le personnel du service de chirurgie thoracique et cardio-vasculaire,

L'ensemble du personnel du centre hospitalier régional,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Maurice KIM,

chef du service de chirurgie thoracique,
et cardiologie vasculaire,
membre associé
de l'académie de chirurgie.

– Mme Charles Mohr-Ruck,
son épouse,
Le docteur et Mme Léo Mohr-Ceter,
ses enfants,
Sylvie, Catherine, Nicole, Agnès,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Charles MOHR,
poète-écrivain yiddish,

survenu à Lille, le 28 avril 1984, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

6, rue Gustave-Delory,
59000 Lille.

– *Carrefour de l'Inde*
a la tristesse de faire part du décès de

Dillip PATNAIK

survenu accidentellement le 23 avril.

L'incinération aura lieu le jeudi 17 mai, à 14 h 45, au cimetière du Père-Lachaise.

15, rue des Ecoles,
75005 Paris.

– Mme Jean Philippe,
son épouse,
Marianne et Jean-Marc Philippe,
Martine Laval,
ses enfants,
Eric et Anne Bezy,
Philippe et Patricia Laval,
ses petits-enfants,
Le docteur Frank Tusseau,
son beau-fils,
Mme Klein-Philippe,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean PHILIPPE,

chevalier de l'ordre national du Mérite,
président-fondateur de la

Tribune des assurances,

président des éditions
France-Monde,

survenu le 5 mai 1984, dans sa soixante et onzième année.

Une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé, en union avec la messe qui sera célébrée, le lundi 14 mai 1984, en l'église Notre-Dame de Bougival, à 9 heures, et qui sera suivie de l'incinération au crématorium de Villetaneuse.

Le Bois fleuri,
1, rue Martin,
78380 Bougival.

– Les actionnaires et le conseil d'administration des éditions France-Monde,

Le personnel et les collaborateurs de la *Tribune des assurances,*
ont la douleur de faire part du décès de leur président,

M. Jean PHILIPPE,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
administrateur, de 1946 à 1968,
de l'Urbaine et la Seine,
conseiller technique
à la Fédération nationale des syndicats
d'agents généraux d'assurance,
de 1946 à 1975,
délégué général
à la Caisse mutuelle des garanties
des professionnels de l'assurance,
de 1948 à 1978,

survenu le 5 mai 1984, dans sa soixante et onzième année.

Une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé, en union avec la messe qui sera célébrée, le lundi 14 mai 1984, en l'église Notre-Dame de Bougival, à 9 heures, et qui sera suivie de l'incinération au crématorium de Villetaneuse.

74, rue Saint-Lazare.
75009 Paris.

– Nous apprenons le décès, survenu le mercredi 9 mai, à Strasbourg, de

Edouard PINOT,
dit « Bouboule »,
compagnon de la Libération,
commandeur de la Légion d'honneur,

dont les obsèques seront célébrées lundi 14 mai, à 14 h 30, à Eckbolsheim (Bas-Rhin).

[Né le 31 juillet 1891 à Belfort, Edouard Pinot, chaudronnier en cuivre, s'engage dans l'aviation en 1914 et, durant la première guerre mondiale, il effectue huit cents heures de vol sur l'ennemi.

Dès 1940, alors qu'il commande une école de pilotage, il réussit à faire traverser la Manche, sur des chalutiers, à ses cent cinquante élèves pilotes, leurs moniteurs et de l'armement.

En Grande-Bretagne, il commande, durant la seconde guerre mondiale, un camp d'entraînement de pilotes et il sera fait compagnon de la *Libération, le 1er février 1941,* comme lieutenant des forces aériennes de la France libre. A la Libération, il entre dans une société industrielle en Alsace.]

– Mme Georges Raffard,
son épouse,
M. et Mme Gérard Van de Putte,
M. et Mme Théodore Kaas,
M. et Mme Jean-Louis Consigny,
M. et Mme Jean-Pierre Raffard,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Toute sa famille,
Et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges RAFFARD,
ingénieur civil des mines,

survenu le 8 mai 1984, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 14 mai, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, à Paris-16e, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, à Dormans (Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

65, rue du Ranelagh,
75016 Paris.

Remerciements

– Mme Guy Stephan
et ses enfants,
profondément touchés des marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès du

commandant Guy STEPHAN,

prient les personnes de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– A l'occasion du deuxième anniversaire de la mort de

M. Roman WINICKI,

une cérémonie aura lieu au cimetière de Bagneux, le dimanche 13 mai 1984, à 11 heures.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le mardi 22 mai 1984, à 17 heures, à l'église Saint-Etienne-du-Mont, sa paroisse, à l'intention du professeur

Robert RUHLMANN,

à la demande de sa famille et de l'Institut national des langues et civilisations orientales.

Ses collègues, amis, anciens élèves et élèves sont invités à venir s'y recueillir autour de son souvenir.

– A la mémoire du

R.P. Charles de SEZE,
prêtre de la Compagnie de Jésus,

rappelé à Dieu le 25 avril 1984,

une messe de Requiem sera célébrée le mardi 15 mai 1984, à 19 h 15, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, à Paris-7e.

Communications diverses

– On nous prie d'annoncer que le professeur

Charles SÉRIÉ,
directeur
de l'Institut Pasteur Hellénique,

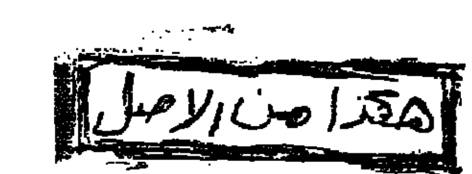
a été élu récemment membre correspondant étranger de l'Académie d'Athènes. Cette élection est d'autant plus méritoire que le docteur Sérié est actuellement le huitième étranger faisant partie de la classe des sciences de l'Académie d'Athènes.

M. Bernard STERNHAC,

chevalier de la Légion d'honneur,
titulaire de la Médaille militaire
et de la Croix de guerre avec palme,
ancien déporté-résistant,

vient d'être promu au grade d'officier de la Légion d'honneur.

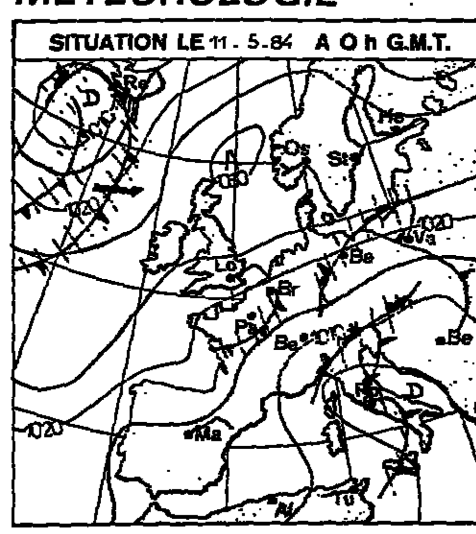
Cette décision a été prise au titre de la défense.



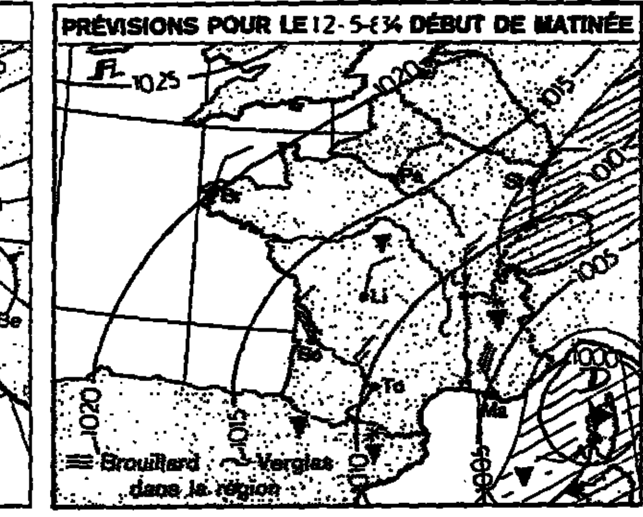
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11.5.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 12-5-84 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 11 mai à 0 heure et le samedi 12 mai à 24 heures.

De l'air froid et instable, en provenance de Scandinavie, circule sur la France dans un flux de nord-est ; il s'enfoncera vers la méditerranée occidentale, provoquant des remontées d'air instable sur le sud-est du pays.

Samedi matin, un temps froid, humide et souvent nuageux prédominera sur tout le pays ; des averses seront fréquemment observées sur les Pyrénées (neige au dessus de 1 000 mètres environ), sur les régions de l'Est, mais surtout à l'est du Massif Central, au sud des Alpes, à la Provence et à la Corse où de fortes averses orageuses pourront se produire. Une forte tramontane maintiendra un ciel plutôt dégagé sur le Languedoc.

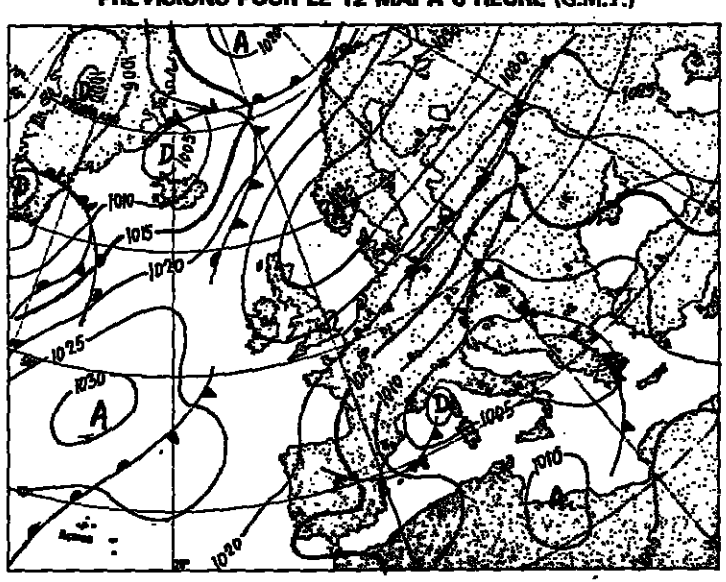
Au cours de la journée, le mistral s'établira et soufflera fort ; un temps variable avec succession d'éclaircies et de nuages parfois accompagnés d'averses s'établira de la Bretagne et de la Normandie au Sud-Ouest, tandis que la nébulosité deviendra progressivement plus importante par l'est sur les régions de la moitié est, et des précipitations irrégulières se produiront.

Le vent de Nord-Est soufflera modérément ; les températures minimales, voisines de 2 à 6 degrés au lever du jour pourraient très localement avoisiner 0° sur les régions du centre. L'après-midi, les températures atteindront 9 à 12 degrés sur la moitié nord, 11 à 13 degrés plus au sud, et 12 à 14 degrés sur l'extrême Sud-Est.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, à 8 heures, le 11 mai, de 1 017,4 millibars, soit 763,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 mai ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11 mai) : Ajaccio, 14 et 10 ; Biarritz, 14 et 10 ; Bordeaux, 16 et 7 ; Bourges, 14 et 3 ; Brest, 14 et 6 ; Caen, 13 et 7 ; Cherbourg, 11 et 6 ; Clermont-Ferrand, 12 et 3 ; Dijon, 13 et 6 ; Grenoble-S.-M.-H., 18 et 5 ; Grenoble-St-Geoirs, 14 et 5 ; Lille, 11 et 6 ; Lyon, 15 et 7 ; Marseille-Marignane, 19 et 10 ; Nancy, 13 et 6 ; Nantes, 15 et 6 ; Nice-Côte d'Azur, 18 et 11 ; Paris-Montsouris, 14 et 6 ; Paris-Orly, 13 et 5 ; Pau, 15 et 9 ; Perpignan, 19 et 11 ; Rennes, 14 et 4 ; Strasbourg, 14 et 7 ; Tours, 14 et 5 ; Toulouse, 15 et 9.

PRÉVISIONS POUR LE 12 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 12 degrés ; Amsterdam, 9 et 5 ; Athènes, 25 et 15 ; Berlin, 12 et 6 ; Bonn, 11 et 6 ; Bruxelles, 9 et 6 ; Le Caire, 33 et 17 ; îles Canaries, 23 et 17 ; Copenhague, 14 et 3 ; Dakar, 24 et 20 ; Djerba, 22 et 14 ; Genève, 14 et 3 ; Jérusalem, 24 et 11 ; Londres, 13 et 4 ; Luxembourg, 10 et 4 ; Madrid, 20 et 4 ; Moscou, 11 et 5 ; Nairobi, 28 et 21 ; New-York, 18 et 10 ; Palma-de-Majorque, 22 et 7 ; Rome, 19 et 11 ; Stockholm, 7 et –4 ; Tozeur, 29 et 15 ; Tunis, 21 et 13.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 12 mai

PARIS

Nouveau Drouot, 14 heures : argenterie, bijoux, tapis d'Orient.

ILE-DE-FRANCE

Corbeil-Essonnes, 14 heures : art nouveau, meubles, objets d'art ; **Enghien**, 15 heures : argenterie, bijoux.

Dimanche 13 mai

ILE-DE-FRANCE

Château de Boisset-lès-Prévanches, 14 h 30 : objets d'art, tableaux, meubles ; **Enghien**, 14 h 30 : meubles, objets d'art ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : meubles, objets d'art ; **Melun**, 10 heures-14 heures : timbres ; **Provins**, 14 heures : timbres ; **Saint-Germain-en-Laye**, 14 heures : archéologie ; **Verrières-le-Buisson**, 14 heures : bijoux, tableaux, meubles, objets d'art ; **Versailles-Chevau-Légers**, 10 h 30 : vins, alcools, 14 heures : art 50, armes, meubles, objets d'art ; **Versailles-Rameau**, 14 heures : tableaux modernes.

Samedi 12 mai

PROVINCE

Angoulême, 14 heures : meubles, objets d'art, argenterie, bijoux ; **Dunkerque**, 14 h 30 : meubles, objets d'art, argenterie, bijoux ; **Epinal**, 14 h 30-20 h 30 : livres ; **Lyon**, 14 h 30 : Extrême-Orient ; **Montargis**, 14 heures : vins, alcools ; **Moulins**, 14 heures : livres ; **Nîmes**, 14 h 30 : phonographes de 1895 à 1936 ; **Reims**, 14 heures : vins ; **Semur-en-Auxois**, 14 h 30 : mobilier d'une propriété ; **Vesoul**, 14 heures : cartes postales.

Dimanche 13 mai

PROVINCE

Arles, 14 heures : bijoux, céramiques, tableaux ; **Aubagne**, 14 h 30 : bibelots, bijoux, meubles ; **Aubenas**, 14 h 30, vente de succession ; **Avignon**, 14 h 30 : mobilier d'un château ; **Bar-le-Duc**, 14 heures : meubles lorrains ; **Béthune**, 10 heures : vins, 14 h 30 : meubles, objets d'art, bijoux, argenterie ; **Cahors**, 14 heures : timbres ; **Canaples**, 14 h 30 : livres ; **Châteaudun**, 14 h 30 : tableaux, orfèvrerie, meubles ; **Douai**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Epernay**, 14 heures : jeux, jouets, art populaire, outils ; **Mâcon**, 14 heures : jouets, 15 h 15 : objets d'art, bibelots ; **Montluçon**, 14 heures : tableaux, livres, meubles ; **Nevers**, 14 heures : poupées, bijoux ; **Rouen**, 14 h 15 : tableaux, meubles, objets d'art, 14 h 30 : affiches ; **Saint-Brieuc**, 14 heures : meubles, objets d'art ; **Saint-Dié-lès-Vosges**, 14 heures : tableaux, bronzes, bijoux, argenterie, meubles ; **Semur-en-Auxois**, 14 h 30 : mobilier d'une propriété ; **Vienne**, 15 heures : pâte de verre, meubles.

FOIRES ET SALONS

Asnières (92), dimanche seulement, **Beauvais** (60), **Bordeaux-Quinconces** (33), **Dijon** (21), **Lyon** (69), **Paris-Bastille** (75), **Saint-Viâtre** (41), dimanche seulement, **Trouville** (14).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 11 mai :

DES DÉCRETS

● Définissant les conditions de production des vins à appellation d'origine contrôlée « côteaux du lyonnais ».

● Relatif au Conseil supérieur de la fonction publique territoriale.

● Relatifs aux cahiers des charges de l'établissement public de diffusion, des sociétés nationales de radiodiffusion sonore et de télévision, de l'Institut national de la communication audiovisuelle et de la société chargée de la commercialisation des œuvres et des documents audiovisuels.

DES ARRÊTÉS

● Fixant la valeur de remboursement de la fraction du capital de l'emprunt d'Etat 8,80 % 1977 amortie le 23 mai 1984.

● Fixant, pour l'année 1984, les dispositions annuelles des cahiers des charges de l'établissement public de diffusion, des sociétés nationales de radiodiffusion sonore et de télévision et de l'Institut national de la communication audiovisuelle.

● Fixant les modalités d'élection et la date du scrutin pour l'élection des représentants des collectivités territoriales au Conseil supérieur de la fonction publique territoriale.

● Fixant les modalités de la consultation des agents régionaux pour déterminer la représentation du personnel du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale.

● Fixant les dates des concours de recrutement de conservateurs des musées de France.

EN BREF

DÉBOUCHÉS

LES MÉTIERS DES LOISIRS. – La direction du temps libre, de la jeunesse et des sports de Paris organise, samedi 12 mai de 9 heures à 13 heures, 25, rue de Ponthieu à Paris (8e), un forum sur les métiers dans ces trois domaines d'activité.

★ **Renseignements : tél. 359-01-69, poste 268.**

SOLIDARITÉ

FOIRE AUX LIVRES. – Les clubs Rotaract de France, mouvement mondial de jeunes dont la devise est « Servir », organisent, du 16 au 26 mai à la Défense à Paris, une Foire aux livres au profit d'Hôpital sans frontières, une œuvre humanitaire d'intervention rapide sur les lieux de catastrophe ou de guerre. Dix mille à quinze mille livres, de 5 à 40 F – romans, policiers, livres de poche et quelques pièces rares, – seront en vente.

★ **De 10 heures à 22 heures à la patinoire, Centre commercial des Quatre-Temps, la Défense.**

Marathon de Paris

PARISIENS, UTILISEZ LES TRANSPORTS EN COMMUN

Les voies empruntées par les coureurs du Marathon de Paris, samedi 12 mai, seront fermées à la circulation, et le stationnement y sera interdit.

La préfecture de police recommande donc d'utiliser ce jour-là les transports en commun.

Le marathon partira à 17 h 45 de l'avenue Foch et y reviendra vers 23 heures après avoir parcouru l'itinéraire suivant : bois de Boulogne, quais rive droite, voie Georges-Pompidou, boulevard de Bercy, boulevard de Reuilly, avenue Daumesnil, bois de Vincennes, rue de Charenton, pont de Tolbiac, quais rive gauche, voie express rive gauche, pont d'Iéna, avenue des Nations-Unies, rue de Passy, boulevard Flandrin, avenue Victor-Hugo et avenue Raymond-Poincaré.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 13 MAI

« Musée Nissim de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau, Mme Allaz.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Senant (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le quartier Mouffetard », 11 heures, rue du Cardinal-Lemoine (Academia).

« Camille Claudel », 10 h 15, 77, rue de Varenne (Arts et curiosités de Paris).

« Nécrologiquement vôtre », 14 h 30, métro Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Le Palais de justice », 15 heures, 1, quai de l'Horloge (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

60, boulevard Latour Maubourg, M. H. Brumfeld ; 14 30 : « Venise, San-Marino » ; 16 h 30 : « La Norvège » ; 18 h 30 : « La Suède », (Rencontre des peuples) ; 15 h 30 : 13-15, rue de la Bûcherie, M. J. Raillard : « Madame du Châtelet » (Les Artisans de l'Esprit).

Les mots croisés se trouvent dans le « Monde Loisirs » page XIV



Le Monde

économie

AGRICULTURE

LE PLAN DE DIMINUTION DE LA PRODUCTION LAITIÈRE

Les professionnels veulent aller plus vite que le ministère

Trente mille producteurs de lait ont moins de quatre mois pour décider de cesser leur production. Ils y seront fortement incités par les pouvoirs publics, qui leur offriront des primes pouvant atteindre au maximum 31 950 F. Le gouvernement espère de cette manière retirer de la production nationale 1 million de tonnes de lait, ce qui permettrait une diminution absolue de la production de 500 000 tonnes pour la campagne 1984, première étape du plan d'assainissement décidé à Bruxelles le 31 mars dernier, qui prévoit de ramener la collecte française de 26,5 millions de tonnes à 25,6 millions de tonnes en deux campagnes. Il resterait alors une marge d'augmentation de la production d'environ 500 000 tonnes, réservée à certaines catégories d'éleveurs, notamment les jeunes et ceux qui viennent d'investir.

Ce plan implique que la grande masse des producteurs installés, qui ne sont plus en phase de développement, acceptent de baisser leur production d'environ 2 %. Les organisations professionnelles les plus représentatives, FNSEA, CNJA, Chambres d'agriculture et la CNMCCA, qui étaient entendues jeudi 10 mai par M. Rocard, contestent cette méthode. Le coût total des mesures qui seront arrêtées par cette conférence sur la production laitière et qui doivent être présentées en conseil des ministres le 18 mai s'élèvera à 975 millions de francs. Elles seront financées par le budget de l'Etat et inscrites dans le prochain collectif budgétaire.

On a donc jonglé jeudi avec les tonnes de litres et le nombre des producteurs laitiers qui devront cesser la production. Jonglé, car le plan est incitatif : on ne sait combien l'accepteront, ni quelle production ils représenteront, ce qui peut être très variable par individu, selon qu'il est à l'âge théorique de la retraite, avec sept vaches, par exemple, ou plus jeune avec un troupeau plus important. Le ministère de l'agriculture établit ses prévisions sur une moyenne : 30 000 producteurs qui livrent environ 35 000 kilos.

Le plan prévoit une prime de cessation d'activité laitière, versée en une fois pour les plus de soixante-cinq ans, égale à 61 centimes par litre produit (en fait le tiers du prix *indicatif décidé à Bruxelles*), jusqu'à 30 000 litres. Diminution de production escomptée : 200 000 tonnes. Un tonnage identique pourrait être trouvé par la reconversion des producteurs de moins de cinquante-cinq ans, qui toucheraient une prime identique à celle des retraités.

Une allocation d'attente serait versée aux producteurs de cinquante-cinq à soixante-quatre ans. Chaque année, jusqu'à l'âge de la retraite, ils toucheraient 61 centimes par litre non produit, jusqu'à un plafond de 45 000 litres, et 30 centimes au-delà de 60 000 litres. Le coût de ces mesures s'élève pour l'année à 605 millions de francs.

Cent vingt millions seront affectés *aux offices du lait et de la viande*, afin d'améliorer les mises en marché, et surtout pour tenter d'atténuer les répercussions de la maîtrise de la production laitière sur le marché de la viande. Le taux de remboursement forfaitaire de la TVA pour les produits laitiers sera aligné sur celui des producteurs de viande, et donc augmenté de 1,1 point. Coût de la mesure : 150 millions de francs. L'industrie laitière, enfin, bénéficiera d'une enveloppe exceptionnelle de 100 millions de francs de prêts participatifs.

D'autres mesures accompagnent ce plan : le gouvernement fixera à l'Office du lait un cahier des charges qui interdira aux entreprises de se passer unilatéralement du lait de tel ou tel exploitant. Déjà des dérapages sont enregistrés sur ce point. Enfin, il sera possible de transférer d'une laiterie à l'autre des quotas de production afin d'éviter que les unes paient un superprélèvement en cas *de dépassement de quota*, quand une autre laiterie manque de lait.

Deux points contestés

Les professionnels majoritaires contestent ce plan sur deux points : les mesures d'accompagnement devraient, disent-ils, être financées par le budget ordinaire et non pas par une ponction sur le milliard promis pour l'année, lequel milliard ne doit servir qu'à adoucir les conditions de la suppression de production. En second lieu, ils estiment que le plan du gouvernement n'est pas assez ambitieux : selon la FNSEA et le CNJA surtout, il faudrait viser un objectif de suppression de 1,6 million de tonnes afin de permettre à l'ensemble des producteurs restants de *maintenir leur volume de production* et aux plus jeunes de l'accroître, tout en respectant l'objectif européen de diminution globale. Le ministère conteste ce calcul, et surtout l'orientation politique qu'il représente, puisqu'il estime que de nombreux producteurs « installés » peuvent réduire légèrement, sans casse pour l'exploitation, leur production laitière. M. Guillaume s'est toutefois engagé à demander à ses troupes de ne pas chercher à accroître inconsidérément leur production.

Pour la CNSTP, syndicat minoritaire, la décision prise à Bruxelles, le 31 mars dernier, aurait pu être l'amorce d'une autre politique agricole en France, garantissant un revenu pour un volume de production par travailleur. Faute d'un projet de ce type, le ministère, en choisissant le laisser-aller, accentuera l'évolution actuelle de restructuration de la production laitière par l'élimination des producteurs, notamment des plus petits, estime la CNSTP, qui précise que les garanties dont ils *font l'objet sont insuffisantes et* qu'ils seront en fait soumis à la pression des entreprises, soucieuses de les voir disparaître.

JACQUES GRALL.

Logement

● **Accord-cadre entre la SCIC et les organisations nationales de locataires.** – Un accord-cadre, portant sur l'entrée de représentants des locataires aux conseils d'administration ou de surveillance des sociétés, *sur la transparence* de la gestion, sur la négociation des décisions, a été signé le 10 mai entre la SCIC, filiale immobilière de la Caisse des dépôts, et les quatre organisations de locataires membres de la commission nationale des rapports locatifs (Confédération nationale du logement, Confédération générale du logement, Confédération syndicale des familles, Confédération syndicale du cadre de vie). Cet accord national devra se prolonger par des accords locaux dans les trois cent onze sociétés du groupe, qui gèrent cent *quatre-vingt mille* logements (dont cent cinq mille en Ile-de-France).

● **Augmentation de 40 % des ventes d'appartements libres à Paris en 1983.** – Selon la chambre interdépartementale des notaires de Paris, l'indice du nombre de ces ventes (base 100 en 1979) s'est établi à 88 en 1983 contre 62 en 1982, soit une hausse de 41,2 %. Cet accroissement est essentiellement dû aux *transactions* sur les « petits biens », tels que chambres, studios, et deux-pièces, qui représentent plus des deux tiers des ventes (67,1 %), pour 58,3 % du parc.

AFFAIRES

Le compte d'exploitation de Pechiney est redevenu bénéficiaire en 1983

Après deux exercices lourdement déficitaires, le groupe Pechiney est sorti du rouge en 1983, du moins pour son compte d'exploitation, qui *fait apparaître un bénéfice* de 661 millions de francs après 835 millions d'amortissements, contre une perte de 1 393 millions de francs en 1982. Après prise en compte des éléments exceptionnels (provisions pour dépréciation des filiales, plus-values de cessions pour 1 275 millions de francs) et impôts (pour 445 millions de francs), le résultat net consolidé se traduit par un déficit de 463 millions de francs. En 1982, ce déficit consolidé était de 2,8 milliards de francs et de 2,5 milliards de francs en 1981, le dernier résultat bénéficiaire remontant à 1980, avec 600 millions de francs.

Ce redressement, qui devrait se poursuivre en 1983, est dû à une série de facteurs structurels et *conjoncturels. En structure, la* cession des activités chimiques, lourdement déficitaires dans le passé, a sensiblement amélioré la situation. Quant au bilan, il a bénéficié de près de 5 milliards de francs d'apports en fonds propres, essentiellement *publics*, et d'une réduction de l'endettement de plus de 6 milliards de francs, conjuguée avec une augmentation de 6,6 milliards de francs de la trésorerie.

En conjoncture, la remontée spec*taculaire des prix mondiaux de l'alu*minium (57 % de l'activité totale du groupe), fortement déprimés les années précédentes, a contribué à rétablir la marge brute, la métallurgie fine et les matériaux nouveaux (21 % au total) obtenant de bons résultats. Restent encore déficitaires le secteur électro-métallurgie, en cours de redressement, et celui de la transformation du cuivre, qui recèle encore environ 300 millions de francs de pertes latentes : là encore, un plan de redressement avec 300 millions de francs d'investisse*ments et près de deux mille suppres*sions d'emplois devrait, à terme, rétablir la situation.

Sur un plan plus général, l'accord de juin 1983 avec EDF sur l'achat d'énergie électrique au prix de revient contribuera à l'amélioration des comptes. En présentant ces résultats, le président, M. Besse, a *indiqué que l'exercice 1984 se pré*sentait sous de bons auspices, la marge brute du premier trimestre approchant celle de l'exercice 1983 tout entier.

Evoquant les orientations stratégiques du groupe, il a *indiqué que les* efforts porteront sur l'intégration, en aval, du secteur aluminium, notamment vers les produits de consommation (boîtes), concurremment avec le développement d'unités de grande taille, en France (Savoie) et à l'étranger (Australie). Seront également poussés les produits à « haute intensité technologique », notamment les alliages aluminium-lithium. Il convient de noter qu'en 1983 le chiffre d'affaires du groupe est *revenu à 29 milliards de francs*, contre 41 milliards de francs en 1981 (et 25,6 milliards de francs en 1982, à structure identique).

● **Volkswagen devrait redevenir bénéficiaire en 1984.** – Après un déficit de 215 millions de deutschmarks (645 millions de francs) en 1983 et de 300 millions de deutschmarks (900 millions de francs) en 1982, le *groupe ouest-allemand* Volkswagen devrait « sortir du rouge » en 1984 a estimé le 10 mai le président du groupe M. Hahn. *Les ventes du groupe ont augmenté* de 4 % au cours des quatre premiers mois de l'année, et ses ventes aux Etats-Unis ayant progressé de 38 %. – *(AFP)*.

M. GEORGES PEBEREAU (CGE) RENONCE A SA RÉMUNÉRATION EXCEPTIONNELLE

M. Georges Pebereau, directeur général de la Compagnie générale d'électricité et PDG de CIT Alcatel, vient d'informer le ministre de l'industrie et de la recherche qu'il renonçait à la rémunération exceptionnelle (400 000 F) que lui a votée le conseil d'administration, a annoncé le ministère. M. Georges Pebereau, a adressé à M. Laurent Fabius une lettre où il écrit notamment : « *Le groupe CGE m'a accordé dans le cadre de la législation en vigueur et conformément à ses traditions une rémunération différée. Je constate que l'octroi de cette rémunération a suscité des attaques qui, quelles qu'en soient les motivations, peuvent porter atteinte à la Compagnie. Je ne peux envisager qu'une question relative à ma personne puisse en quelque façon causer un préjudice au groupe auquel j'appartiens. J'ai donc décidé de renoncer aux dispositions en cause.* »

● **Le groupe Total a réalisé un bénéfice net de 420 millions de francs en 1983.** – Le groupe pétrolier Total a réalisé en 1983 un bénéfice net de 420 millions de francs, après une perte de 1,07 *milliard* de francs en 1982. Ce redressement spectaculaire s'explique pour l'essentiel par l'amélioration des résul*tats de ses activités de raffinage et* de distribution, ainsi que par la restructuration de sa branche chimie. Sa filiale CFR (Compagnie française de raffinage) n'a perdu en 1983 que 163,9 millions de francs, contre 1,82 milliard de francs, en 1982. La cession de l'ensemble ATO-Chloé et la restructuration des participations chimiques du groupe ont permis de dégager un solde positif de 60 millions de francs.

Nominations

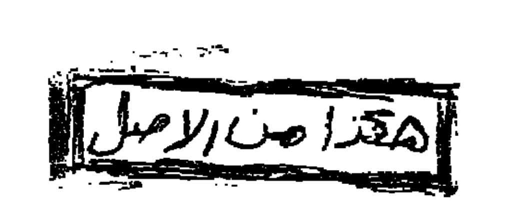
● **M. GERARD DE LA MARTINIERE**, chargé du service des études et de la coordination à la comptabilité publique, va être nommé secrétaire général de la Commission des opérations de Bourse (COB) en remplacement de M. Jean-Luc Lépine. Agé de quarante ans, ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'ENA, inspecteur des finances, M. Gérard de la Martinière est le neveu de M. Dominique de la Martinière, ancien président de l'IDI.

Du même âge et de formation identique, M. Lépine, qui occupait depuis octobre 1979 le poste de secrétaire général de la COB, entrera au mois de juin dans le groupe privé Worms (seule la banque du même nom est nationalisée), spécialisé, notamment, dans le négoce international, l'armement et l'assurance, où il fera partie de l'équipe de direction.

● **M. ALAIN GRILL**, né en 1929, ingénieur en chef de l'armement, a été nommé directeur général des Chantiers de l'Atlantique, division construction navale d'Alsthom-Atlantique, en remplacement de M. René Regard. Ce dernier, qui atteindra cette année l'âge de la retraite, conserve ses fonctions de conseiller du président d'Alsthom-Atlantique.

● **M. ALAIN STAHL**, cinquante-huit ans, a été nommé directeur général de la société CdF-Chimie SA. Entré dans le groupe d'Etat en 1976, M. Stahl est membre du directoire.





ÉTRANGER

Protestation officielle du Brésil contre la hausse des taux d'intérêt américains

Brasilia, *(AFP)*. – Le gouvernement brésilien a protesté officiellement jeudi contre la politique financière des États-Unis en indiquant que la hausse du taux de base (prime rate) bancaire américain de 12 % à 12,5 % est *« facteur de perturbation des efforts énormes d'ajustement économique du Brésil »*.

Un groupe de parlementaires brésiliens en visite à Washington a, de son côté, déclaré : *« Si le processus d'augmentation des taux d'intérêt continue, tôt ou tard, des pays comme le Brésil pourraient cesser de payer leurs dettes »* (la dette extérieure du Brésil s'élève à plus de 100 milliards de dollars).

Si on ne note pas de réactions officielles au Mexique, la presse exprime une grande inquiétude. C'est ainsi que pour le journal *Excelsior*, l'attitude des banques nord-américaines *« passe outre à toute considération éthique sur l'obligation de maintenir les conditions dans lesquelles on accorde un prêt et contrevient à tous les principes de l'économie mondiale, puisque l'effondrement des grands pays débiteurs paraît désormais inévitable »*.

En Argentine, le président lui-même, M. Raoul Alfonsin, dans une déclaration lue mercredi soir par le porte-parole de la présidence, a averti que la hausse des taux américains *« pourrait excéder la capacité de paiement et compromettre l'avenir du pays »*.

Et d'ajouter que le comportement du système financier international *« compromet la relance économique et la paix sociale de la République »*.

Pression sur le Venezuela

Notons encore que pour la première fois les autorités monétaires américaines qui supervisent les banques ont demandé à ces dernières de classer comme *« au-dessous de la norme requise »* (« substandard ») leurs créances sur les débiteurs vénézuéliens (privés et publics). Sans conséquence pratique immédiate, un tel déclassement conduit normalement une banque à diminuer ou supprimer ses crédits au pays visé. Les milieux bancaires américains s'étonnent de cette décision dans la mesure où elle ne vise que le Venezuela. Selon beaucoup d'observateurs, la raison pourrait être d'ordre politique, parce que le Venezuela est le seul pays débiteur à avoir jusqu'à ce jour refusé de négocier avec le FMI.

NEUVIÈME SEMAINE DE GRÈVE DES MINEURS BRITANNIQUES

Une guerre de positions

De notre correspondant

Londres. – La grève des mineurs britanniques ressemble de plus en plus à une guerre de positions faite pour s'éterniser. Le conflit dure déjà depuis neuf semaines et les adversaires ne paraissent pas prêts d'abandonner. Constatant que cette grève n'affecte guère le pays jusqu'à présent, le gouvernement de Mme Thatcher se garde d'intervenir directement, tout en appuyant sans restriction la direction des charbonnages afin que celle-ci puisse mettre en œuvre son « plan » qui prévoit en douze mois la suppression de vingt mille emplois (sur cent quatre-vingt-cinq mille) et la fermeture d'un nombre encore indéterminé de puits de mine.

Le ministre de l'énergie vient de déclarer de manière significative que les centrales électriques fonctionnant au charbon possédaient toujours des réserves *« pour six mois et vraisemblablement davantage »*. Il est vrai que ces réserves continuent d'être alimentées par des importations – de Pologne ou d'Australie notamment – et par le travail des mineurs de plusieurs bassins, celui du Nottinghamshire entre autres, qui persistent à faire dissidence et à dénoncer la politique des dirigeants de leur syndicat national, la NUM.

Dans cette affaire, le gouvernement ne paye apparemment que le prix de l'énorme déploiement de police qui permet de repousser les piquets de grève et d'empêcher ainsi la paralysie des mines encore en activité et de plusieurs aciéries menacées de fermeture faute d'un approvisionnement minimum des hauts fourneaux. Jeudi 10 mai, trois cents mineurs, membres de piquets de grève, ont été interpellés en Ecosse.

De son côté, M. Arthur Scargill, président de la NUM, vient une nouvelle fois de faire comprendre qu'il entendait prolonger la grève autant qu'il le faudrait pour faire *« totalement »* échec aux projets de la direction des charbonnages. Il a réuni, le 10 mai, l'exécutif du syndicat pour envisager les moyens d'obliger enfin les adhérents du Nottinghamshire à débrayer. Vendredi, il devait reprendre la discussion avec les syndicats des transports et de la métallurgie afin que ceux-ci manifestent davantage leur solidarité. Mais, comme dans sa propre organisation, M. Scargill rencontre de vives réticences.

Le syndicat des cheminots n'a toujours pas réussi à bloquer complètement les livraisons de charbon. Quant à celui des routiers il n'a pu éviter que des convois de camions ne remplacent dans bien des cas le transport par chemin de fer. Avec les syndicalistes de la métallurgie, M. Scargill a encore beaucoup plus de difficultés. On l'accuse ouvertement de mettre en péril une industrie qui, les années précédentes, a subi de sévères réductions d'effectifs, alors qu'elle était dirigée par M. Ian MacGregor, aujourd'hui à la tête des charbonnages. Ces derniers jours, on était proche de l'affrontement entre syndicats à propos de l'aciérie de Ravenscraig, près de Glasgow, alors que les troupes de M. Scargill voulaient y arrêter toute fourniture de charbon.

Pour la première fois, le 10 mai, M. Scargill a donné l'impression de baisser le ton, comme l'avait fait récemment M. MacGregor en se déclarant prêt à étaler davantage dans le temps l'application de son plan. M. Scargill, répondant à une mission de médiation des cadres des charbonnages, a affirmé qu'il ne refusait pas d'entamer des négociations. Mais il a aussitôt précisé qu'il n'était *« absolument »* pas question de discuter de la moindre suppression d'emploi, car, pour lui, la reprise du dialogue ne peut porter que sur le *« développement et l'expansion »* des charbonnages. Les espoirs des médiateurs ont pour l'instant été déçus : il ne s'agit que d'un dialogue de sourds.

FRANCIS CORNU.

TRANSPORTS

Les Dix adoptent un plan de développement des grandes infrastructures européennes

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – M. Charles Fiterman, jeudi soir 10 mai, était satisfait. Sur chacun des sept dossiers qui figuraient à l'ordre du jour, les ministres des transports des Dix, dont il venait de présider la réunion, avaient pris des décisions ou du moins tracé des orientations marquant des progrès réels : *« c'est une réunion très positive. Une sortie du blocage que nous connaissions, une ouverture aux progrès, conforme aux intérêts de nos pays »*, a commenté le ministre français, qui recueillait ainsi les fruits de la méthode de travail – l'approche liée d'une série de dossiers intéressant à des degrés différents les Etats membres – qu'il a appliquée dans ses fonctions européennes depuis le début de l'année.

Mémoire oblige, donc le transport routier d'abord... Les Dix ont pris l'engagement de réviser le règlement sur les conditions de travail des chauffeurs de poids lourds, et de préciser les orientations avant la fin de l'année. Certaines dispositions du règlement, en particulier celle concernant la durée de conduite continue, seront assouplies comme le demande la profession. Mais les chauffeurs y trouveront leur compte puisque la durée de repos hebdomadaire sera allongée.

Le contingent communautaire (c'est-à-dire les autorisations données à une entreprise de faire circuler ses camions sur l'ensemble du territoire de la Communauté sans avoir à demander des autorisations à chacun des pays traversés) sera augmenté de 30 % en 1985 puis de 15 % par an au cours des quatre années suivantes. Il passera ainsi de quatre mille autorisations aujourd'hui, soit 5 % du trafic intra-communautaire, à environ neuf mille.

C'est une progression significative, mais très inférieure à ce que souhaitaient les pays membres tels les Pays-Bas et le Royaume Uni, qui ont les entreprises les plus compétitives et souhaitent une libéralisation complète du transport routier.

Un dossier bruxellois très ancien, celui des poids et dimensions des camions, a été partiellement débloqué. Une directive fixant la charge maximum des camions équipés de cinq ou six essieux à 40 tonnes devra être appliquée dans les cinq ans. Le Royaume-Uni et l'Irlande, dont l'infrastructure routière ne permet pas une application aussi prochaine, en seront temporairement dispensés. *« Il ne s'agit pas d'harmoniser pour harmoniser, mais d'aboutir à la définition de véhicules plus compétitifs, plus fiables et plus sûrs »*, a commenté M. Fiterman.

Deux projets français

Le conseil a adopté la liste des projets d'amélioration des infrastructures qui, en 1983 et 1984, bénéficieront d'un financement communautaire.

Les crédits fournis par le budget de la CEE atteindront 15 millions d'ECU (102 millions de francs sur une enveloppe de 1983 pas encore dépensée) et 80 millions d'ECU (544 millions de francs en 1984). Deux projets français, la modernisation du nœud ferroviaire de Mulhouse-Nord et l'accès routier du Mont-Blanc, ainsi qu'un projet franco-belge (l'aménagement de la Lys), bénéficieront de ces subventions européennes.

La Commission de Bruxelles a été chargée de présenter avant la fin de l'année des propositions visant à établir une politique commune des infrastructures de transports, à moyen et long terme. *« Le mandat ainsi adopté a valeur d'engagement de la part des Dix, et cela est nouveau »*, a observé M. Fiterman.

L'idée est de contribuer, grâce éventuellement à des concours financiers significatifs, à l'amélioration de liaisons à l'intérieur de la CEE. C'est par exemple dans ce contexte que pourraient s'inscrire des projets de TGV européen.

Les ministres ont adopté une recommandation invitant les compagnies de chemin de fer des États membres, à renforcer une coopération considérée aujourd'hui comme tout à fait insuffisante.

Ils ont de même manifesté leur intention de favoriser un assouplissement des réglementations relatives, en matière tarifaire, au trafic aérien à l'intérieur de la Communauté.

PHILIPPE LEMAITRE.

SOCIAL

Citroën : la direction accroît son apport pour l'aide au départ des immigrés

Le comité central d'entreprise de Citroën, réuni jeudi 10 mai dans l'après-midi, a examiné le projet de convention avec l'Office national d'immigration pour les travailleurs immigrés volontaires pour rentrer dans leur pays, projet plus avantageux que les propositions précédentes. Citroën verserait en effet aux intéressés une prime de 15000 F complétant la contrepartie des congés supplémentaires et les indemnités légales de licenciement.

Cela s'ajouterait aux aides apportées par l'Etat (allocations de réinsertion de 20000 F, indemnité de déménagement de 10000 F au maximum, billets d'avion pour l'intéressé, sa femme et ses enfants) et à la part « capitalisée » des indemnités de chômage accordée par l'UNEDIC. Le tout pourrait atteindre près de 100000 F en moyenne (au lieu de 70000 F auparavant), dont la moitié versée par l'entreprise pour un travailleur payé 5000 F, compte tenu de l'ancienneté moyenne des salariés de Citroën (dix ans). La direction y joint une réduction de 15 % sur l'achat d'un véhicule.

Ces propositions vont être présentées dans les usines Citroën pour connaître le nombre de candidats au départ ; la convention elle-même pourrait être signée dès le mardi 15 mai.

Par les départs volontaires et par le temps partiel, la direction espère ramener à deux mille environ le nombre de licenciements (sur six mille suppressions d'emplois).

Au comité central d'entreprise, la CSL et la CGC ont approuvé le projet de convention avec l'ONI. Les représentants de la CGT sont sortis avant même le vote et ont dénoncé un projet *« négocié sans les syndicats »*. A l'appel de la CGT, qui refuse tout licenciement et conteste le principe même des suppressions d'emplois, des arrêts de travail ont eu lieu jeudi : de deux heures trente à Aulnay, de quarante-cinq minutes à Asnières, et des prises de parole à Levallois.

Désaccord à l'UNEDIC

Pour définir le montant et les modalités de la contribution de l'UNEDIC à l'aide au retour, la commission paritaire, qui n'a pu se mettre d'accord le 9 mai, se réunira à nouveau le 14 mai. Les positions des partenaires sociaux sont toujours aussi divergentes. Le CNPF propose que le travailleur immigré perçoive 60 % de ses droits non épuisés à l'indemnisation, ce que la CGT estime nettement insuffisant. La CFDT souhaite que la notion de volontariat soit garantie pour éviter les abus, tandis que le CNPF imagine que l'aide pourrait être versée également aux démissionnaires. Le délégué à l'emploi, M. Gabriel Mignot, dans une lettre au président de l'UNEDIC, a formulé une proposition analogue, que repousse la CGT en déclarant, dans un communiqué, que cela consisterait *« à assimiler l'aide à la réinsertion des immigrés à des départs volontaires légitimes »*.

• **Evacuation de la sous-préfecture d'Alès occupée par des salariés CGT.** – Les forces de l'ordre ont évacué mercredi 9 mai, vers 19 h 30, la sous-préfecture d'Alès (Gard), qui était occupée depuis le milieu de l'après-midi, à l'appel de la CGT, par des salariés de la société des Fonderies de Tamaris, des mineurs de Ladrecht et des employés de Rhône-Poulenc.

Les CRS, qui ont fait usage de grenades lacrymogènes, n'ont eu aucune difficulté pour faire sortir les occupants, au nombre d'environ quatre cents, qui se sont alors regroupés sans autre incident sur la place de la sous-préfecture.

Les manifestants, qui avaient déployé une banderole sur la façade, avaient fait sortir le personnel de la sous-préfecture, à l'exception du sous-préfet, resté libre de ses mouvements à l'intérieur de l'édifice. Pour la CGT, cette occupation visait à *« obtenir des discussions sérieuses sur l'emploi et la relance industrielle »* dans la région. – *(AFP.)*

CONJONCTURE

SELON UNE ÉTUDE DES SERVICES LÉGISLATIFS DU SÉNAT

Le doublement des postes à temps partiel permettrait de créer 520 000 emplois en cinq ans

L'impact sur le taux de chômage resterait relativement faible

Que se passerait-il si... C'est à cet exercice de prévisions économiques que se livre régulièrement le service des études législatives du Sénat à l'aide du modèle de projection DMS de l'INSEE.

Ce qui fait l'originalité de l'étude en question, c'est que les services du Palais de Luxembourg ont fait établir à l'horizon 1988 deux scénarii *« à comportement modifiés »*. Ceux-ci supposent : 1) une réduction accélérée de la durée du travail et un développement important du travail à temps partiel associés à une réorganisation des processus de production permettant le maintien de la durée des équipements ; 2) une plus grande efficacité en début de période *des politiques de soutien* à l'investissement industriel et d'encouragement à l'épargne et, en fin de période, une évolution moins défavorable de l'investissement logement des ménages.

L'impact de la réduction de la durée du travail a déjà été analysé (*le Monde* du 22 février). Celui de l'augmentation du travail à temps partiel ne l'était pas, du moins officiellement. Dans le contexte favorable envisagé (progrès de l'investissement, progression de pouvoir d'achat du revenu des ménages, stabilisation de l'endettement extérieur), la multiplication par deux des emplois à temps partiel – ceux-ci passant de 7 % à 14 % dans l'emploi total – permettrait de créer environ 520 000 emplois. Les services du Sénat considérant que le doublement des postes à temps partiel aboutirait à sauvegarder sur cinq ans 112 000 emplois dans le secteur secondaire et 406 000 dans le tertiaire.

Si l'on se contente de suivre les tendances (en ne tenant pas compte notamment d'une réduction du temps de travail), le nombre d'emplois diminue de 1 % dans l'ensemble de la projection (de 1984 à 1988), soit une perte nette de 170 000 à 180 000 emplois par an. Seuls les services sont créateurs nets d'emplois *(35 000 par an)*. *« Le renversement de tendance apparaît clairement,* note le service des études législatives, *quand on fait l'hypothèse d'un développement du travail à temps partiel : le nombre d'emplois dans l'économie se stabilise en 1985-1986 et augmente de 100 000 par an en 1987-1988. »*

La réduction de la durée du travail (ramenée à trente-six heures dans l'industrie et à trente-sept heures dans le tertiaire) permettrait de diminuer le nombre de chômeurs de 210 000 unités, et le développement supposé du temps partiel de 140 000 unités. Ce qui n'empêcherait pas qu'il y ait, en 1988, 2 640 000 sans emploi, dans l'hypothèse d'un taux de croissance nationale de 1,6 % en 1985 et en 1986, *et de 2,5 % en 1987 et* en 1988.

Pourquoi un tel écart entre le nombre d'emplois créés (520 000) et le nombre de chômeurs en moins (140 000). Tout simplement parce que l'augmentation de nombre des emplois provoque un effet *supplémentaire sur le marché* du travail. Les modèles économétriques font pour cela une correction de l'ordre de 0,38. Quand 100 emplois sont créés, le chômage ne diminue que de 38 unités. Inversement, quand 100 emplois sont supprimés, le chômage n'augmente que de 38 unités. Encore les spécialistes considèrent que le travail à temps partiel a pour effet d'augmenter, au moins dans les premiers temps, le taux d'activité, beaucoup plus que la réduction du temps de travail. Le dernier, en effet, peut ne pas être créateur d'emplois, l'entreprise bénéficiant de gains de productivité ou diminuant sa production.

A l'inverse, la pratique du temps partiel, si elle est regardée de manière un peu rigide (deux emplois à mi-temps remplaçant un emploi à temps plein) est riche en créations de postes de travail. Toutefois, il est peu probable que cette solution s'applique aussi rigoureusement. Le temps partiel, ce peut être aussi deux tiers de temps plein, auquel cas on rejoint le cas de figure évoqué plus haut à propos de la réduction du temps de travail.

On doit, en tout état de cause, se féliciter des travaux du service des études législatives du Sénat et souhaiter que des instances habilitées, celles du Plan, par exemple, diffusent des analyses de ce type en confrontant les problèmes de l'emploi à d'autres paramètres, comme celui de la croissance dans un environnement donné.

FRANÇOIS SIMON.

● **M. Emmanuel Aubert (RPR, Alpes-Maritimes)** a interrogé mercredi 9 mai, à l'Assemblée nationale, lors de la séance consacrée aux questions d'actualité, le ministre de l'économie et des finances sur le projet gouvernemental de réduire la pression fiscale, estimant qu'il s'agissait là d'*« un véritable tête-à-queue au moment même où un pareil revirement ne saurait être plus néfaste puisque les concours de l'Etat, plus indispensables que jamais à la relance de l'économie et à la lutte contre le chômage, vont faire défaut »*. M. Jacques Delors lui a notamment répondu qu'il n'avait fait lui-même *« aucune déclaration »*, car il estimait que c'était *« prématuré »* sur un tel sujet. Il a déclaré que *« la mise en œuvre de l'orientation fixée par le président de la République était étudiée dans les délais habituels et sans retard »*.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PALAIS DE LA NOUVEAUTÉ

Exercice 1983 : des résultats satisfaisants

Le conseil d'administration de la société anonyme du Palais de la Nouveauté a arrêté, dans sa réunion du 27 avril 1984, les comptes de l'exercice 1983.

Le bénéfice net comptable s'élève à 7 922 000 F contre 7 394 000 F en 1982.

Il sera proposé à l'assemblée générale qui sera convoquée le 15 juin 1984 un dividende net de 15,75 F par action assorti d'un avoir fiscal de 7,88 F, soit un revenu total de 23,63 F.

Le dividende net afférent à l'exercice 1982 avait été de 14,20 F par action.

Le dividende 1983 a été porté au maximum compatible avec les recommandations des pouvoirs publics.

Au niveau consolidé, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé en 1983 à 3,666 millions de francs en majoration de 9 % sur l'exercice précédent.

Le bénéfice d'exploitation se monte à 30,6 millions de francs contre 13,4 millions de francs en 1982.

Le bénéfice net, après « pertes et profits » et impôts, s'élève à 12 millions de francs en 1983, soit 33 F par action.

Le Palais de la Nouveauté est essentiellement un holding de sociétés de magasins exploitant treize magasins populaires Monoprix, *dix hypermarchés Super M, onze cafeterias et neuf stations-service.* La surface de vente totale est de 86475 m². L'effectif employé par la société et ses filiales s'élève à 4 763 personnes.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Contrat pour Alcatel-Thomson en Mauritanie.** – Alcatel-Thomson, qui regroupe des activités téléphoniques des groupes CIT-Alcatel et Thomson, vient de remporter un contrat d'une valeur de 23,2 millions de francs pour la fourniture d'un central téléphonique de transit international (MT-20) d'origine Thomson. Ce central, prévu pour Nouakchott, s'intègre dans un réseau de télécommunications par satellite, qui comprend par ailleurs cinq stations à terre. La Mauritanie sera le sixième pays africain équipé d'un central électronique MT-20 après le Bénin, la Sierra-Leone, le Mali, la Guinée et la Côte-d'Ivoire.

● **Formica est à vendre.** – Propriétaire de l'affaire Formica depuis 1977 (rachat de la participation majoritaire détenue par la firme britannique De La Rue), le groupe américain American Cyanamid (30 milliards de francs de chiffre d'affaires) cherche un acquéreur. Il a besoin d'argent pour développer la recherche dans ses autres branches d'activité, l'agriculture, les produits de grande consommation et les biotechnologies. Cette mise aux enchères concerne la filiale française de Formica international et ses deux établissements de Paris et de Quillan (Aude). Après le groupe néerlandais Dutch States Mines (DSM), American Cyanamid est un des plus gros producteur de mélamine (12 milliards de francs de chiffre d'affaires), une matière plastique thermodurcissable que le grand public connaît sous son appellation Formica. Selon le président de Formica-France (50 % du marché national), cette vente n'aura pas d'incidence sur l'emploi (450 personnes).

● **Alcoa rachète une fonderie en Haute-Marne.** – Le groupe américain Alcoa, numéro un mondial de l'aluminium, a annoncé le 10 mai l'achat d'une participation majoritaire dans le capital des Forges de Bologne, société française installée à Chaumont (Haute-Marne). Elle emploie sept cent soixante personnes et produit des pièces forgées de haute qualité pour l'industrie aéronautique et spatiale essentiellement. Pour M. Robert M. Peters, nommé PDG de cette société, l'acquisition des Forges de Bologne démontre l'engagement d'Alcoa vis-à-vis de l'industrie aéronautique et spatiale européenne.

● **Coignet-Entreprise mis en règlement judiciaire.** – Cette société de bâtiment et travaux publics, qui emploie mille huit cents salariés, pour un chiffre d'affaires de 636 millions de francs, a été mise en règlement judiciaire. En septembre 1982, les Charbonnages de France avaient pris 32,5 % de son capital, tandis que Spie-Batignolles portait sa participation de 18 % à 33,34 %.

● **Association de défense des fournisseurs de Creusot-Loire.** – La Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) a *annoncé le jeudi* 10 mai la création d'une association de défense des fournisseurs de Creusot-Loire. Ce groupe a demandé au tribunal de commerce de Paris la suspension provisoire des poursuites *(le Monde* des 27 avril et 2 mai). Un millier d'entreprises (vingt mille salariés) seraient touchées par une éventuelle cessation d'activités de Creusot-Loire.

* CGPME, 1, avenue du Général-de-Gaulle, terrasse Bellini, 92806 Puteaux Cedex. Tél. 778-16-38.

● **Richier en liquidation de biens.** – Un an après sa reprise à titre personnel par M. Gilles Poncin, PDG d'Ardennes Equipement, Richier, deuxième fabricant français de matériels de travaux publics a été mis en liquidation de biens, le 11 mai, par le tribunal de commerce de Nanterre. C'est un nouvel épisode de difficultés qui durent depuis dix ans pour Richier. Cédée en 1972 au groupe américain Ford, puis par ce dernier à Sambron en 1979, la société, malgré l'accord de commercialisation passé avec Clark-Equipement, filiale du constructeur américain, n'a pu se redresser, notamment en raison de ventes à l'exportation où d'importants marchés n'ont pu être conclus (avec l'Algérie, par exemple).

Étranger

CANADA

● *Moins de faillites.* – Le nombre des faillites s'est élevé au Canada à 2645 en avril 1984 contre 2989 pour le mois correspondant de 1983. Depuis le début de 1984, 11 701 faillites ont été enregistrées dans ce pays contre 14 134 pour la même période de l'an dernier. – *(AFP.)*

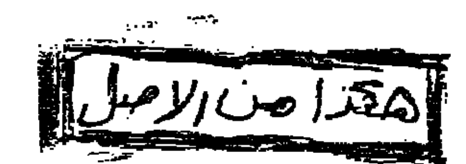
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,5170	8,5190	+ 5	+ 50	– 25	+ 35	– 215	– 35
$ can.	6,5728	6,5758	+ 12	+ 60	– 15	+ 48	– 162	– 8
Yen (100)	3,7079	3,7104	+ 172	+ 203	+ 332	+ 363	+ 1040	+ 1140
DM	3,0704	3,0719	+ 148	+ 172	+ 288	+ 320	+ 852	+ 932
Florin	2,7313	2,7326	+ 127	+ 151	+ 252	+ 283	+ 737	+ 813
F.B. (100)	15,0850	15,0899	– 47	+ 73	– 136	+ 46	– 552	– 91
F.S.	3,7282	3,7307	+ 250	+ 283	+ 505	+ 547	+ 1425	+ 1535
L (1 000)	4,9827	4,9854	– 196	– 105	– 372	– 260	– 1094	– 895
£	11,7918	11,8005	+ 265	+ 335	+ 485	+ 575	+ 1340	+ 1535

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	10 3/4	11 1/8	11 5/16	11 11/16	11 3/4	12 1/8	12 1/2	12 3/4
DM	5 1/4	5 5/8	5 9/16	5 15/16	5 7/8	6 1/4	6 1/8	6 1/2
Florin	5 1/2	6	5 3/4	6 1/8	5 7/8	6 1/4	6 3/16	6 9/16
F.B. (100)	10 7/8	11 5/8	11 3/4	12 1/8	12	12 7/16	12 1/2	13
F.S.	2 5/8	3 1/8	3 9/16	3 15/16	3 5/8	4	4 1/2	4 5/8
L (1 000)	14 7/8	16 1/8	15 1/8	15 13/16	15 1/2	16	16 1/8	16 5/8
£	7 5/8	8 1/16	8 7/8	9 1/4	9 1/8	9 1/2	9 5/8	10
F. franç.	11 1/2	12	11 7/8	12 1/8	12	12 1/2	13	13 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Banque Franco-Allemande

Deutsch-Französische Bank
affiliée au groupe WestLB

EXERCICE 1983

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 30 avril 1984 a statué sur les comptes de l'exercice 1983.

Dans un environnement conjoncturel très contrasté nationalement et internationalement, la Banque Franco-Allemande a réalisé un excercice satisfaisant, qu'illustre le tableau comparatif ci-après :

	(En milliers de FF)	
	Fin 1983	Fin 1982
Total du bilan	7 118 956	6 565 655
Volume d'affaires	7 376 966	6 823 561
Fonds propres	173 635	165 075
Dépôts clientèle	667 155	657 321
Ressources banques	5 937 008	5 391 775
Crédits à la clientèle	4 089 522	3 844 726
Opérations de trésorerie	2 909 937	2 651 586
Bénéfice de l'exercice	13 881	12 560

L'assemblée a voté la distribution d'un dividende net de FF 142 auquel s'ajoute un avoir fiscal de FF 71 portant le revenu global par action de FF 1 000 à FF 213.

La Banque Franco-Allemande fête cette année son vingt-cinquième anniversaire. Première banque à capitaux allemands installée en France, elle a pour vocation de favoriser dans tous les domaines les relations économiques entre la France et la République Fédérale d'Allemagne, dont le partenariat privilégié reste le moteur de la Communauté Européenne.

La Banque Franco-Allemande axe notamment sa stratégie à moyen terme sur le développement des activités de conseil et de services, tout en assurant la croissance de son fonds de commerce spécifique, forgé au cours des vingt-cinq années au service des échanges commerciaux franco-allemands.

Rappelons que le capital de la banque est détenu à 88 % par la Westdeutsche Landesbank, Düsseldorf/Münster, un des tout premiers groupes bancaires allemand et pour le reste par la Landesbank Saar, Sarrebruck, la Landesbank Stuttgart, Stuttgart, et la Landesbank de Rhénanie-Palatinat à Mayence.

COMPAGNIE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE C.F.A.O.

Augmentation de capital

En application de sa décision prise le 25 avril 1984, le conseil d'administration a décidé dans sa séance du 9 mai 1984 d'augmenter le capital social de 16 666 500 francs pour le porter à 100 000 000 de francs.

Cette augmentation se fera par souscription en numéraire de 333 330 actions d'une valeur nominale de 50 francs émises au prix de 470 francs, avec une prime de 420 francs. Le droit préférentiel s'exercera sur la base d'une action nouvelle pour cinq anciennes à titre irréductible, et un droit à titre réductible est prévu.

La souscription sera ouverte du 28 mai 1984 au 28 juin 1984. Le droit de souscription sera représenté par le coupon nº 168.

PATRIMOINE-RETRAITE

Société pour la gestion de l'épargne en vue de la retraite

Société d'investissement à capital variable

Patrimoine-Retraite met en paiement le dividende de l'exercice 1983 le 16 mai 1984, contre remise du coupon nº 1 ; le montant de ce dividende a été fixé à 21,75 francs, assorti d'un crédit d'impôt de 2,01 francs par action, par l'assemblée générale des actionnaires réunie le 18 avril 1984.

Il est rappelé que les actionnaires ont la possibilité de réinvestir une somme équivalente au montant de leurs dividendes pour souscrire des actions nouvelles en franchise totale de droit d'entrée jusqu'au 16 août 1984.

SICAV HAUSSMANN OBLIGATIONS

Haussmann obligations, Sicav créée par la Banque Worms est ouverte au public depuis le 13 décembre 1982.

Au 30 mars 1984 elle disposait d'un actif net de F 464 635 691,69, réparti de la manière suivante :

Obligations françaises :	
- indexées	13,20 %
- à taux fixe	65,90 %
- à taux variable	3 %
- convertibles	5,30 %
	87,40 %
Obligations étrangères	11,40 %
Liquidités	1,20 %
	100 %

A la même date, la valeur liquidative s'établissait à F 1 227,87. Compte tenu de l'acompte sur dividende servi aux actionnaires le 2 juin 1983, soit F 35 assortis d'un crédit d'impôt de F 2,47, la performance obtenue entre la date d'ouverture au public (13 décembre 1982) et le 30 mars 1984 s'établit à + 28,06 %.

L'assemblée générale des actionnaires, réunie au siège social le 26 avril 1984, a décidé l'attribution d'un dividende complémentaire de F 81,52, assorti d'un crédit d'impôt de F 4,37. Ce dividende sera payable le 23 mai 1984.

Au total, la distribution de l'exercice 1983 s'élève donc à F 123,36 par action, dont F 6,84 d'impôt déjà payé au Trésor.

L'assemblée générale a également renouvelé, pour une durée de trois ans, les mandats d'administrateurs, venus à expiration, de la Banque Worms et de M. Jean-François Marie.

Le conseil d'administration, réuni le même jour, a renouvelé M. Jean-François Marie dans sa fonction de président de la Sicav Haussmann-Obligations et M. Jean-Marc Verdier dans celle de directeur général.

Le rapport annuel 1983 et la note trimestrielle d'information au 30 mars 1984 sont disponibles au siège et guichets des établissements suivants, également habilités à recevoir les souscriptions :

Banque Worms, 45, Bd Haussmann, 75009 Paris.

Banque de Gestion Privée, 20, rue de la Baume, 75008 Paris.

Banque de la Mutuelle Industrielle, 55, rue de la Boétie, 75008 Paris.

Banque de l'Union Occidentale Française et Canadienne, 47, avenue George V, 75008 Paris.

Worms-Gestion, 32, rue de la Boétie, 75008 Paris.

BANQUE COMMERCIALE POUR L'EUROPE DU NORD (EUROBANK)

79/81, boulevard Haussmann
75382 PARIS CEDEX 08

L'assemblée générale ordinaire réunie le 10 mai 1984 en présence de M. Vladimir Alkhimov, président de la Banque d'Etat de l'URSS, et de M. Evgeni Kouzkin, vice-président de la Banque pour le commerce extérieur de l'URSS, a approuvé les comptes de l'exercice 1983.

Malgré une conjoncture internationale difficile, les résultats ont été jugés satisfaisants. Le produit net d'exploitation bancaire enregistre une progression de 20 % sur l'exercice précédent pour atteindre 405 millions de francs. Les dotations nettes aux comptes de provisions, constituées essentiellement pour faire face aux risques « pays », totalisent 174 millions contre 125,5 millions en 1982. Le bénéfice net après amortissements, provisions et impôts s'établit à 56 310 000 francs — contre 53 488 000 francs en 1982.

Le bilan au 31 décembre 1983 s'équilibre à 35,5 milliards contre 32,9 milliards au 31 décembre 1982.

Le capital de la Banque a été porté, le 7 décembre 1983, de 600 à 720 millions de francs par apports en numéraire des principaux actionnaires, notamment la Banque d'Etat de l'URSS et la Banque pour le commerce extérieur de l'URSS.

L'assemblée a décidé, comme les deux années précédentes, de ne pas distribuer de dividende et d'incorporer le bénéfice aux réserves afin de renforcer les fonds propres.

M. Guy de Boysson, président-directeur général de la Banque jusqu'au 5 août 1983, et qui a été nommé par le Conseil d'administration, dans sa séance du 12 septembre 1983, président honoraire, n'a pas souhaité, après son départ, interférer dans la gestion de l'établissement ; il s'est démis de ses fonctions d'administrateur à la date du 31 décembre 1983. Tout en regrettant vivement de ne plus le compter parmi les siens, le Conseil a parfaitement compris sa démarche et la respecte hautement. Le Conseil d'administration se compose désormais de M. Bernard Dupuy, président-directeur général, M. Viatcheslav Simakov, vice-président-directeur général, la Banque d'Etat de l'URSS, la Banque pour le commerce extérieur de l'URSS et M. Jemmy Boter.

B.T.P. MULTI-FONDS

Société de gestion de fonds communs de placement.
Siège social :
253, bd Pereire, 75017 PARIS.
R.C. PARIS B 999 990 369

AVIS DE RÉUNION de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE et d'une ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Messieurs les actionnaires sont informés qu'ils sont convoqués au siège de la société, le mercredi 30 mai à 11 heures, en assemblée générale ordinaire suivie d'une assemblée générale extraordinaire, en vue de délibérer sur les ordres du jour suivants :

I — ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ORDRE DU JOUR

- Rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire sur la gestion et les opérations de l'exercice 1983.
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de cet exercice et sur les opérations visées à l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966.
- Approbation de ces rapports.
- Répartition et affectation du résultat.
- Quitus aux administrateurs.
- Fixation des jetons de présence alloués au conseil d'administration.
- Renouvellement des mandats des administrateurs et des censeurs.
- Nomination de deux administrateurs et d'un censeur.

II — ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE ORDRE DU JOUR

— Augmentation de capital de 1 000 000 F par incorporation de réserves :

- Capital porté à 2 000 000 F ;
- Attribution d'actions gratuites à raison d'une action nouvelle pour une ancienne.

VALREAL valeurs réalisables

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue le 20 avril 1984 ; elle a décidé la mise en paiement le 26 avril 1984 du coupon nº 2 d'un montant par action de 1 081,18 francs.

Il est rappelé que les actionnaires ont la possibilité de réinvestir une somme équivalente au montant de leurs dividendes pour souscrire des actions nouvelles en franchise totale de droit d'entrée jusqu'au 26 octobre 1984.

SICAV-ASSOCIATIONS

SOCIÉTÉ POUR LA GESTION DE L'ÉPARGNE A COURT TERME DES ASSOCIATIONS
Société d'investissement à capital variable

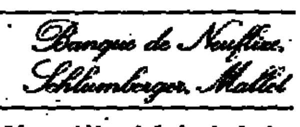
SICAV-ASSOCIATIONS met en paiement le dividende de l'exercice 1983, le 11 mai 1984, contre remise du coupon nº 1. Le montant de ce dividende a été fixé à 1,36 F par action par l'assemblée générale des actionnaires réunie le 18 avril 1984.

Il est rappelé que les actionnaires ont la possibilité de réinvestir une somme équivalente au montant de leurs dividendes pour souscrire des actions nouvelles en franchise totale de droit d'entrée jusqu'au 11 août 1984.

SIMCO

Le montant des loyers émis par la Société au cours du premier trimestre de l'année 1984 s'élève à F 41 110 642 contre F 38 751 443 pour le quatrième trimestre 1983.

Ces montants ne tiennent pas compte des indemnités compensatrices dues par l'Etat.



L'assemblée générale de la banque Neuflize, Schlumberger, Mallet s'est réunie le 9 mai 1984 sous la présidence de M. Jean-Pierre Mallet, président du conseil de surveillance.

» Elle a approuvé les comptes afférents à l'exercice 1983 qui lui ont été présentés par le directoire, présidé par M. Antoine Dupont-Fauville, se traduisant par un bénéfice net de 49,8 millions, dont 11,9 de plus-values à long terme (34,9 millions, dont 0,5 de plus-values à long terme en 1982).

» Chaque action recevra un dividende de 12,60 F, auquel correspond un avoir fiscal de 6,30 F (10,46 F et 5,23 F en 1982), qui sera mis en paiement le 9 mai 1984.

» Sur les propositions du conseil de surveillance, l'assemblée générale a pris acte de la cessation des fonctions de M. Frederic Cruse en qualité de membre du conseil de surveillance, a renouvelé le mandat de M. Eric Langelaar et nommé, en qualité de nouveau membre, la société d'investissement et de gestion, représentée par M. Guy Dejouany.

NSM



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

11 mai

La consolidation se poursuit

La consolidation des cours s'est poursuivie vendredi à la Bourse de Paris. Mais l'opération a donné, cette fois, de meilleurs résultats que la veille (– 1,1 %). La résistance a été plus franche et, à la clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 0,07 % au-dessus de son niveau précédent.

Il était difficile pour le marché de se désolidariser de Wall Street, et les désordres monétaires ne sont pas de nature à favoriser les initiatives.

Néanmoins, si des opérateurs ont continué de prendre leurs bénéfices, d'autres ont repris position. La Bourse a réussi, aussi, à trouver un point d'équilibre. La multiplication des bons résultats financiers dégagés par les entreprises pour 1983 constitue, il est vrai, toujours un solide élément d'espérance. A cet égard, le retour aux bénéfices de la Française des pétroles faisait l'objet de tous les commentaires. Mais l'annonce simultanée d'une augmentation de capital de 800 millions de francs a un peu pesé sur le cours de l'action.

La reprise de la cotation d'Amrep, interrompue une semaine, était attendue avec impatience. Trois tentatives se soldèrent par des échecs. Un cours indicatif de 125 F (– 22,3 %) a été inscrit. Bouygues qui veut reprendre l'affaire pour le franc symbolique et sans le passif, a encore baissé (– 2,6 %).

La devise-titre a fléchi dans le sillage du dollar pour s'échanger entre 10,33 F et 10,38 F contre 10,35 F/10,45 F.

L'or s'est légèrement raffermi à Londres : 373 dollars l'once contre 371,75 dollars.

A Paris, le lingot a regagné 200 F à 101 800 F. Mais le napoléon a rechuté : 606 F contre 610 F. Le volume des transactions s'est encore étoffé : 24,97 millions de francs contre 23,02 millions.

NEW-YORK

Irrégulier

Toujours perturbé par les difficultés rencontrées par le Trésor pour se refinancer, Wall Street a évolué jeudi de façon très irrégulière et nerveuse. A l'issue d'une séance très animée, l'indice des industrielles enregistrait une modeste avance de 1,67 point à 1 167,18. Mais le bilan de la journée est resté négatif. Sur 1 963 valeurs traitées, 788 ont baissé, 713 ont monté et 462 n'ont pas varié.

L'activité a été fébrile et 101,81 millions de titres ont changé de mains, contre 100,59 millions la veille. Pour ajouter à la confusion, des rumeurs se sont remises à circuler sur de graves problèmes auxquels la Continental Illinois Bank serait confrontée. On parlait même d'un projet de fusion avec un autre établissement. Mais ce bruit a été démenti. Tout cela n'a cependant pas contribué à détendre une atmosphère passablement empoisonnée par la hausse des taux d'intérêt.

De l'avis général, si le marché a réussi à se maintenir plus ou moins en équilibre, c'est essentiellement grâce à la campagne d'achats lancée par plusieurs grands investisseurs institutionnels soucieux, disait-on autour du « Big Board », de ne pas rater le train de la reprise.

VALEURS	Cours du 9 mai	Cours du 10 mai
Alcoa	34 7/8	35 1/8
A.T.T.	16 1/2	16 7/8
Boeing	39 1/4	39 1/4
Chase Manhattan Bank	48 5/8	48 1/4
Du Pont de Nemours	50	49 7/8
Eastman Kodak	67	67 3/8
Exxon	42 1/8	42 1/4
Ford	34 5/8	34 5/8
General Electric	54 7/8	54 3/4
General Foods	52 5/8	52 5/8
General Motors	64 1/2	65
Goodyear	28 1/8	26 3/8
I.B.M.	112 7/8	112 3/8
I.T.T.	38 3/4	37
Mobil Oil	31	30 1/8
Pfizer	33 5/8	33 3/8
Schlumberger	51 3/4	51 1/8
Texaco	39 1/4	39 5/8
U.A.L. Inc.	36 5/8	36
Union Carbide	55 1/2	55 3/8
U.S. Steel	28 1/2	29
Westinghouse	45 7/8	45 7/8
Xerox Corp.	40 1/4	40 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CCF. – Parallèlement à son émission de titres participatifs (800 millions de francs), qui lui permettra de renforcer ses fonds propres afin de relever de 3,6 % à plus de 4 % son coefficient de solvabilité (rapport entre le montant des fonds propres de la banque et le volume total des crédits distribués), cet établissement bancaire a présenté ses comptes 1983. Ceux-ci font apparaître une progression de 30 % du total du bilan, à 134 milliards de francs. Au niveau de la banque, le bénéfice net a reculé de 80 millions de francs à 57 millions sous le poids d'une *« augmentation exceptionnelle »* (44 %) du volume des *« provisions à constituer »*. Réparties à hauteur de 60 % pour les risques internationaux et de 40 % pour risques domestiques, elles ont atteint 600 millions pour le CFF et 750 millions pour le groupe. Grâce aux *« bonnes performances des filiales »*, le bénéfice net, part du groupe, est passé de 171 millions de francs à 209 millions en 1983, soit une progression de 22 % en moyenne. Au plan de l'exploitation, un effort important sur les frais généraux a permis de ramener leur progression à 10,6 % l'année dernière, contre 18 % en 1982 et plus de 20 % un an plus tôt, une politique qui est allée de pair avec une stabilisation des effectifs (7 200 personnes en France et 360 à l'étranger) et une rémunération du personnel *« plus rigoureuse »*, selon l'expression du président, M. Daniel Deguen.

ISOTHERMA. – Cette société, spécialisée dans l'isolation, qui devait faire son entrée le 10 mai sur le second marché de la Bourse de Paris, n'a finalement pas pu être cotée en raison de l'abondance des demandes d'achats. Celles-ci ont porté sur 6,28 millions de titres, alors que 30 000 actions Isotherma, seulement, étaient offertes. Finalement, une procédure d'offre publique de vente sera mise en place le 16 mai prochain au prix de 190 F par action.

QUO VADIS. – Le bénéfice net pour 1983 progresse de 71 % à 1,3 million de francs. Le dividende net passe de 3 F à 10 F. Des actions nouvelles vont être distribuées (1 pour 5).

CIMENTS FRANÇAIS. – Le bénéfice net consolidé pour 1983 atteint 148,3 millions de francs (+ 6,2 %). La marge brute progresse de 16 % à 470,3 millions de francs. Le dividende net est de 15 F, contre 13,87 F.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	9 mai	10 mai
Valeurs françaises	117,2	
Valeurs étrangères	99,9	

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	9 mai	10 mai
Indice général	180,9	178,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 11 mai .... 11 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10 mai	11 mai
1 dollar (en yens)	230,35	229,75

BOURSE DE PARIS Comptant 11 MAI

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	1 836
5 %	39 80	1 380
3 % amort. 45-54	....	2 336
Emp. 7 % 1973	9606	..
Emp. 8,80 % 77	116 80	8 536
9,80 % 78/93	89 87	8 167
8,80 % 78/86	92 70	3 655
10,80 % 79/94	93 60	7 407
13,25 % 80/90	101 35	12 464
13,80 % 80/87	102 90	7 880
13,80 % 81/99	102	4 449
16,75 % 81/87	110 38	11 212
16,20 % 82/90	111 85	5 311
16 % juin 82	111 10	14 776
E.D.F. 7,8 % 61	....	4 574
E.D.F. 14,5 % 80-92	102 30	12 444
Ch. France 3 %	126	..
CNB Bques janv. 82	102 18	4 815
CNB Paribas	102 10	4 815
CNB Suez	102 30	4 815
CNI janv. 82	102 15	4 815

Obligations convertibles

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.S.N. 10,50 % 77	2883	....
Carrefour 6.75 % 77	354	....
Interbail (obl. conv.)	258	....
Lafarge 6 % 72	366	369
Martel 8.75 % 70	1950	1910
Michelin 5,50 % 70	640	....
Moët-Hennes. 6% 77	1985	1995
Pétr.(Fse) 7,50 % 79	281	280
Peugeot 6% 70-75	370	....
Sanofi 10,25% 77	....	....
SCREG	192	192
Télém. 7% 74	185	187
Thom.-CSF 8,9% 77	360	357

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	50 50	50 50
A.G.F. (St Cent.)	348	349
A.G.P. Vie	4900	....
Agr. Inc. Madag.	83	81
Allobroge	355	350
André Roudière	145	144
Applic. Hydraul.	305	302
Arbel	35 10	36 50
Artois	550	550
At. Ch. Loire	14 10	....
Aussedat-Rey	24 60	24 70
Bain C. Monaco	87	87
Baranía	499	486
Banque Hypoth. Eur.	292	291
Blanzy-Ouest	324	325
B.N.P. Intercontin.	177	184
Bénédictine	1685	1685
Bon-Marché	122 50	127
Borie	295	296
Bras. Glac. Int.	875	876
Calif	492	487
Cambodge	240	245
C.A.M.E.	97 90	98 50
Campenon Bern.	185	189
Caout. Padang	330	363 50
Carbone-Lorraine	72 70	69 80 o
Carnaud S.A.	175	175
Caves Roquefort	912	912
C.E.G.Frig.	269 20	277 70
C.E.M.	29	30
Centen. Blanzy	789	789
Centrest (Ny)	113	113 50
Cerabati	80	64 20 d
C.F.F. Ferrailles	280	....
C.F.S.	801	801
C.G.I.B.	132 70	....
C.G.V.	148	142
Chambon (M.)	420	420
Chambourcy (M.)	1090	1115
Champex (Ny)	114 90	....
Chim. Gde Paroisse	79	80
C.I. Maritime	445	450
Citram (B)	127 20	128
Clause	548	543
Cochery	45	41 20 o
Cofradel (Ly)	430	430
Cogif	258 90	258
Comindus	828	801
Comiphos	184	185
Comp. Lyon-Alem.	266	267
Concorde (La)	300	....
C.M.P.	18	18
Conte S.A. (Li)	52 50	52 50
Crédit (C.F.B.)	220	219 80
Créd. Gén. Ind.	500	....
Cr. Universel (Cie)	510	510
Créditel	136 50	136 50
Darblay S.A.	242	250
Darty Act. d.p.	825	830
De Dietrich	379	376
Degremont	145	149
Delalande S.A.	544	522
Dalmas-Vieljeux	725	721
Dév. Rég. P.d.C (Li)	124	124
Didot-Bottin	632	630
Dist. Indochine	465	....
Drag. Trav. Pub.	243	250
Duc-Lamothe	160	....
Eaux Bass. Vichy	1049	1050
Eaux Vittel	950	....
Ecco	2845	2850
Economats Centre	500	494
Electro-Banque	286 20	265 50 c
Electro-Financ.	483	483
Elf-Antargaz	185 70	....
E.L.M. Leblanc	840	840
Emaill-Bretagne	133	134
Entrepôts Paris	274	264
Epargne (B)	1266	1250 o
Epargne de France	325	....
Epeda-BF	1245	1200
Escaut-Meuse	410	410
Eurocom	645	....
Europ. Accumul.	32	32 65
Eternit	373	375
Félix Potin	1174	1170
Ferm. Vichy (Ly)	115 10	....
Finalens	102	105
FIPP	127 80	....
Frac	290	295
Focep (Chât. eau)	1000	1000
Foncière (Cie)	204	197 60
Fonc. Agache-W.	117	121 70
Fonc. Lyonnaise	1800	1800
Foncina	172 40	171
Forges Gueugnon	14	13 50
Forges Strasbourg	144	145
Fommer	1182	1180
Fougerolle	61	....
France I.A.R.D.	106	113 d
France (La)	879	....
Frankel	182 40	177
Fromageries Bel	881	881
From. Paul Renard	470	....
GAN	678	684
Gaumont	621	622
Gaz et Eaux	1390	1390
Genvrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	28	28
Gerland (Ly)	739	736
Gévelot	260 30	289 80
Gr. Fin. Constr.	213	211
Gds Moul. Corbeil	80	80
Gds Moul. Paris	304	299
Groupe Victoire	815	840
G. Transp. Ind.	168	161 20
Hutchinson	27 70	26 60 o
Hydro-Energie	223	217
Hydroc. St-Denis	50	....
Immindo S.A.	214 30	213 70
Imminvest	175 70	....
Immobail	335	325
Immobanque	536	521
Immob. Marseille	2422	2460
Immofice	429	....
Industrielle Cie	900	870
Invest. (Sté Cent.)	775	747
Jaeger	31	30
Lafitte-Bail	330	329 50
Lambert Frères	55	54
Lampes	135 10	135
La Brosse-Dupont	101	103
Lebon Cie	760	760
Lille-Bonnières	325	321
Locabail Immob.	565	528
Loca-Expansion	209	201
Locafinancière	300	300
Locatel	349	355
Lordex (Ny)	115	115
Louvre	464	485
Luchaire S.A.	288 50	286 50
Machines Bull	33 50	33 50
Magasins Uniprix	61	61 60
Magnant S.A.	67 20	62 60 o
Maritimes Part.	148	148 50
Marocaine Cie	38 20	36 20
Métal Déployé	333	335
M. H.	96	100
Mic	301	....
Mors	284	289
Nadella S.A.	95	98
Naval Worms	123	118 10
Navig. (Nat. de)	60 50	....
Nicolas	320	320
Nodet-Gougis	103 50	104
OPB Paribas	137	136
Optorg	130	130
Origny-Desvroise	106 10	106 30
Palais Nouveauté	298	299
Paris France	90	90
Paris-Orléans	163	160 10
Part. Fin. Gest. Im.	324 40	329
Pathé-Cinéma	284	....
Pathé-Marconi	132	130
Piles Wonder	124 60	....
Piper-Heidsieck	350	350
P.L.M.	102 50	102 50
Porcher	195	197
Profils Tubes Est	4 55	4 35 o
Prouvost ex-Lain.R.	78	78 20
Providence S.A.	440	440
Publicis	1280	1301
Raff. Souf. R.	131 50	131 20
Ressorts Indust.	62 30	63
Révillon	450	458
Ricqlès-Zan	128	126
Ripolin	43 20	....
Rochefortaise S.A.	115	114
Rochette-Cenpa	23	23 90
Rosario (Fin.)	148 60	152
Rouger et Fils	55	54
Rousselot S.A.	790	790
Sacer	53 80	....
Sacilor	3 67	3 82
SAFAA	82	98 d
Safic-Alcan	240	....
SAFT	226	226
Saunier Duval	20	20 80
Saint-Raphaël	92 10	95 80
Salins du Midi	300	300
Santa-Fé	181	178
Satam	49 50	51 50
Savoisienne (M)	79	....
SCAC	136 70	139 50
Sellier-Leblanc	258	256 50
Senelle Maubeuge	208	201 50
S.E.P. (M)	170 50	170 50
Serv. Equip. Véh.	41 10	40 80
Sicli	35	35
Sicotel	280	....
Sextra-Alcatel	519	500
Sinvim	161	164 50
Siph (Plant. Hévéas)	248 50	248 50
SMAC Acieroid	174	168
Sofal financière	452	453
Soffo	240	235
Soficomi	510	490 o
S.O.F.I.P. (M)	90 50	90 50
Sofragi	825	834
Sogepal	234 50	....
Soudure Autog.	78	79 80
Sovabail	610	605
S.P.E.G.	196	169 60
Speichim	130	133 60
S.P.I.	343 50	343 20
Spie Batignolles	180	....
Stemi	252	250 20
Synthelabo	340	340
Taittinger	798	799
Testut-Aequitas	665	638
Thann et Mulh.	52 30	....
Tour Eiffel	336	336
Ufiner S.M.D.	190 20	190
Ugimo	236 40	237
Unibail	575	....
Unidel	94	93 50
U.A.P.	550	550
Union Brasseries	68	67 50
Union Habit.	271	275
Un. Imm. France	281	280
Un. Ind. Crédit	357	358 20
Usinor	2 54	2 73 d
U.T.A.	234	235
Vicat	241	245
Virax	60	60
Waterman S.A.	256	255
Brass. du Maroc	145	....
Brass. Ouest-Afr.	36	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	387	....
Akzo	313	....
Alcan Alum.	305	....
Algemeine Bank	1249	1240
Am. Petrofina	596	....
Arbed	305	....
Asturienne Mines	108	104
Banco Central	106	107
Bco Pop Espanol	94	97
B. Régl. Internat.	32500	32100
Barlow Rand	108	107 10
Blyvoor	141 30	140 60
Bowater	42 50	....
British Petroleum	73 50	68 50
Br. Lambert	413	418
Caland Holdings	126 80	....
Canadian-Pacific	345	344 10
Cominco	415	410
Commerzbank	671	....
Dart. and Kraft	763	772
De Beers (port.)	79 50	....
Dow Chemical	330	332
Dresdner Bank	655	665
Femmes d'Auj.	67	....
Finoutremer	248	....
Gén. Belgique	327 50	325
Gevaert	563	....
Glaxo	129	129
Goodyear	279 50	....
Grace and Co	423	418
Grand Metropolitan	50 85	50 60
Gulf Oil Canada	145	140 20
Hartebeest	827	....
Honeywell Inc.	543	576
Hoogovan	176	....
I. C. Industries	460	456
Int. Min. Chem	400	....
Johannesburg	1360	1360
Kubota	14 60	14 10
Latonia	240	240
Mannesmann	550	....
Marks-Spencer	39 90	39 90
Midland Bank Plc	58	58
Mineral-Ressourc.	88 10	88 10
Nat. Nederlanden	773	....
Noranda	170	163 70
Olivetti	25 90	26 50
Pakhoed Holding	210	210
Petrofina Canada	....	....
Pfizer Inc.	351 70	351
Phoenix Assuranc.	63 80	63 20
Pirelli	11 90	....
Procter Gamble	491	490
Ricoh Cy Ltd	47 10	47 10
Rolinco	215 20	212 50
Robeco	221 50	218 20
Rodamco	442 80	443
Shell fr. (port.)	91	90 50
S.K.F. Aktiebolag	271	....
Sperry Rand	405	400
Steel Cy of Can.	195	....
Stilfontein	150	....
Sud. Allumettes	300	....
Tenneco	440	448
Thorn EMI	99 90	....
Thyssen c. 1 000	310	....
Toray indust. inc	20 10	20 25
Vieille Montagne	650	....
Wagons-Lits	375	365
West Rand	84	85

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1650	....
C.D.M.E.	555	550
C. Equip. Elect.	250	251
Dafsa	345 50	345 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Dauphin O.T.A.	1670	1669
Guy Degrenne	838	830
Merlin Immobilier	1750	1740
Métallurg. Minière	182	182
M.M.B	300	298 50
Novotel S.I.E.H.	1653	....
Om. Gest. Fin.	280	279
Petit Bateau	445	445
Petrofigaz	555	566
Poron	465	470
S.C.G.P.M.	242	245
Far East Hotels	1 17	1 10
Sodexho	3540	3540
Sofibus	205	204
Sovac	572	569
Zodiac	1339	1341

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	176 20	220 d
Cellulose du Pin	29 50	....
C. Sabl. Seine	116	....
Coparex	585	585
Dunlop	4 85	6 d
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	58	58
Pronuptia	130 10	130 10
Rorento N.V.	658	668
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	122 10	....
Total C.F.N.	65 20	....
Ufinex	276	....

SICAV 10/5

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	230 23	219 79
Actions-Investiss.	270 45	258 19
Actions sélectives	340 47	325 03
Aedificandi	349 40	333 56
A.G.F. 5000	248 07	236 82 c
Agfimo	372 05	355 18 c
A.G.F. Interfonds	355 78	339 65 c
Altefi	215 39	205 62
A.L.T.O.	176 48	168 46
Amérique Gestion	490 73	468 48
A.M.I.	216 07	208 27
Assoc. St-Honoré	11303 58	11247 34
Associc	22896 37	22896 37
Bourse-Investiss.	295 61	282 21
Bred Associations	2116 53	2110 20
Capital Plus	1295 69	1295 69 ◆
Columbia (ex W.I.)	674 60	644 01
Convertimmo	301 21	287 55
Cortexa	1011 72	965 84
Credinter	398 89	380 80
Cross. Immobil.	383 45	366 06
Déméter	11850 51	11826 86
Drouot-France	323 81	309 13
Drouot-Investiss.	771 04	736 08
Drouot-Sécurité	186 76	178 29
Drouot-Sélection	104 36	104 36
Energie	257 28	245 61
Eparcourt Sicav	6107 89	6092 66
Epargne Associations	22211 52	22145 08
Epargne-Capital	5512 18	5457 60
Epargne-Croiss.	1362 98	1301 17
Epargne-Industr.	428 69	409 25
Epargne-Inter	659 42	629 52
Epargne-Oblig.	171 16	163 40
Epargne-Unie	878 44	838 61 ◆
Epargne-Valeur	343 97	328 37
Eparoblig	1146 85	1144 56
Euroclic	8927 40	8522 58
Euro-Croissance	417 40	398 47
Europe Investiss.	1061 93	1013 78
Foncier Investiss.	650 98	621 45
Fonsival	148 05	141 34
France-Garantie	288 14	262 88
France-Investiss.	437 97	418 11 ◆
Fr.-Obl. (nouv.)	390 33	372 63
Francic	258 02	246 32
Fructidor	222 05	211 98
Fructifrance	442 28	422 22
Fructivar	60905 61	60753 73
Fruco-Associations	1020 70	1018 66
Gestilion	60350 88	60200 38
Gestion Associations	112 61	109 86
Gestion Mobilière	568 51	542 73
Gest. Rendement	471 70	450 31
Gest. Sél. France	389 04	371 40
Haussmann Oblig.	1303 71	1244 59
Horizon	686 60	666 60
I.M.S.I.	376 43	359 36
Indo-Suez Valeurs	621 29	593 12
Ind. française	12186 97	11948 01
Interoblig.	10918 72	10423 60
Intersélect France	298 52	284 98
Intervaleurs Indust.	425 98	406 66
Invest. net	10974 99	10953 08
Invest. Obligataire	12807 21	12781 65
Invest. Placements	800 15	763 87
Invest. St-Honoré	682 15	651 22
Lafitte-crt-terme	109495 44	109495 44
Lafitte-Expansion	662 34	632 31
Lafitte-France	206 12	196 75
Lafitte-Oblig.	132 14	126 15
Lafitte-Placements	102126 43	102024 41
Lafitte-Rend.	194 55	185 73
Lafitte-Tokyo	974 59	930 40
Lion-Associations	11718 97	11718 97
Lionplus	51245 46	50738 08
Livret portefeuille	486 55	472 38
Mondiale Investissem.	346 58	330 86
Monecic	57578 65	57578 65
Multi-Obligations	454 15	433 56
Mutuelle Unie Sél.	106 04	101 23
Natio.-Assoc.	23761 85	23714 22
Natio.-Epargne	11855 40	11738 02
Natio.-Inter.	936 61	894 14
Natio.-Obligations	444 83	424 66
Natio.-Placements	58442 15	58442 15
Natio.-Valeurs	503 37	480 54
Oblifon	1064 18	1015 92
Oblisem	160 66	153 37
Pacifique St-Honoré	428 76	409 34
Paribas Epargne	11746 50	11699 70
Paribas Gestion	540 25	516 75
Patrimoine-Retraite	1195 99	1172 54
Phénix Placements	227 19	226 06 c
Pierre Investiss.	458 51	437 72 ◆
Placement crt-terme	54937 22	54937 22
Province Investiss.	278 21	265 59
Rendem. St-Honoré	11041 83	10986 90
Sécur. Mobilière	386 19	368 68
Sél. court terme	11126 40	11043 57
Sélec. Mobil. Div.	333 10	324 98
Sélection-Rendem.	168 66	161 01
Sélect. Val. Franç.	200 63	191 53
Sicav-Associations	1099 43	1097 24 c
S.F.I. fr. et étr.	465 12	444 03
Sicavimmo	514 56	491 23
Sicav 5000	221 14	211 11
Sivafrance	359 87	343 55
Sivam	319 28	304 80
Sivarente	208 10	198 56
Siventer	349 99	334 12
S.I.–Est	969 63	925 66
S.I.G.	787 98	751 39 ◆
S.N.I.	1027 96	981 35
Sofrinvest	440 42	420 45
Sogepargne	338 15	322 82
Sogevar	871 20	831 69
Sogimer	1119 92	1069 14
Soleil Investiss.	450 72	430 28
Technocic	1048 21	1000 68
U.A.P. Investiss.	338 21	322 87
Uni-Associations	107 04	107 04 ◆
Unifrance	270 76	258 48 ◆
Unifoncier	696 52	664 94 ◆
Unigestion	650 59	621 09
Uni-Japon	1242 27	1185 94
Uni-Régions	1523 31	1454 23 ◆
Unirente	1708 11	1651 94 ◆
Univar	135 60	125 60 ◆
Univers-Obligations	1107 68	1071 26 ◆
Valorem	368 20	367 83
Valorg	1143 37	1142 23
Valreal	123884 21	123760 45

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

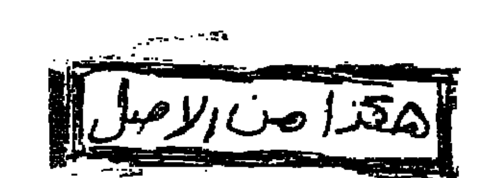
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1820	4.5 % 1973	1808	1819	1820	+ 0 77
3475	C.N.E. 3 %	3485	3500	3495	+ 0 28
320	Accor	233	232	232	– 0 42
750	Agence Havas	815	800	800	– 1 84
560	Air Liquide	565	565	565	....
490	Als. Superm.	570	571	571	+ 0 17
89	A.L.S.P.I.	92	91 90	91 90	– 0 10
220	Alsthom-Atl.	215	211 50	211	– 1 86
305	Amrep	161	....	....	....
315	Applic. gaz	313	306	308	– 2 23
455	Arjom. Prioux	470	470	469	– 0 21
850	Avx. Entrepr.	925	916	916	– 0 97
490	Av. Dass.-Br.	518	525	525	+ 1 35
280	Bail-Equipem.	285	284	284	– 0 35
585	Bail-Investiss.	585	580	580	– 0 85
480	Cie Bancaire	500	501	501	+ 0 20
119	Bazar H.-V.	155	155 50	156	+ 0 64
280	Béghin-Say	281	281 50	281 50	+ 0 17
435	Bic	432	434	437	+ 1 15
300	B.I.S.	291	290	291	....
1470	Biscuit (Géné.)	1538	1540	1540	+ 0 13
1860	Bongrain S.A.	1801	1820	1820	+ 1 05
705	Bouygues	702	691	690	– 1 70
2580	B.S.N.-G.D.	2690	2725	2690	....
1810	Carrefour	1760	1799	1790	+ 1 70
1030	Casino	1025	1030	1029	+ 0 39
610	Cedis	650	621	621	– 4 46
405	Cetelem	370	371	371	+ 0 27
650	C.F.A.O.	708	705	705	– 0 42
88	C.F.D.E.	84	85 90	86 10	+ 2 50
445	C.G.I.P.	408	411 20	411	+ 0 73
8	Ch. France Dunk.	5 60	5 40	5 40	– 3 57
335	Charg. Réunis	347	346	351	+ 1 15
31	Chiers-Châtil.	30	29 10	29 20	– 2 66
270	Ciments franç.	270	278	277 50	+ 2 77
1230	C.I.T. Alcatel	1385	1398	1400	+ 1 08
920	Club Méditerr.	922	927	927	+ 0 54
118	Codetel	121 50	122	121 90	+ 0 32
220	Cofimeg	225	225	225	....
270	Colas	288	290 50	290 50	+ 0 88
165	Compt. Entrepr.	179	176	176	– 1 67
365	Compt. Mod.	358 10	355	355	– 0 86
640	Créd. Foncier	685	681	681	– 0 58
230	Crédit F. Imm.	239	247	246	+ 2 92
630	Crédit Nat.	690	701	701	+ 1 59
37	Creusot-Loire	32 10	32	32	– 0 31
116	Crouzet	109	107	110	+ 0 91
1490	Damart-Servip	1845	1875	1875	+ 1 62
930	Darty	976	978	976	....
830	Docks France	688	692	692	+ 0 58
102	D.M.C.	112	111	111	– 0 89
720	Dumez	716	711	715	– 0 13
560	Eaux (Gén.)	560	569	569	+ 1 60
345	Elf-Aquitaine	271	265 20	267	– 1 47
240	– (certific.)	270	267	269	– 0 37
2640	Essilor	2665	2660	2660	– 0 18
590	Esso S.A.F.	639	642	642	+ 0 46
810	Euréfrance	830	835	835	+ 0 60
720	Euromarché	741	750	750	+ 1 21
680	Europe n° 1	730	730	735	+ 0 68
870	Facom	878	878	878	....
775	Fichet-bauche	770	770	770	....
188	Finextel	193 90	193 90	193 70	– 0 10
305	Fives-Lille	319 80	317	319	– 0 25
36	Fonderie (Gén.)	43 90	44 50	44 90	+ 2 27
75	Fraissinet	80 50	79	79	– 1 86
385	Francarep	395	390 10	390 10	– 1 24
186	Gal. Lafayette	202 50	198	198	– 2.22
900	Gén. Géophys.	940	930	930	– 1 06
266	GTM-Entrepose	273	274	274	+ 0 36
305	Guyenne-Gasc.	315	310	310	– 1 58
1500	Hachette	1590	1600	1600	+ 0 62
336	Hénin (La)	338	335 20	335 20	– 0 23
82	Imétal	94	96	96	+ 2 12
275	Imm. Plaine-M.	300	290	295	– 1 66
880	Inst. Mérieux	1168	1198	1201	+ 2 82
415	Interbail	400	393	393	– 1 75
1620	Intertechnique	1520	1470	1485	– 2 30
147	J. Lefebvre	148	148	147 90	– 0 06
169	Jeumont Ind.	173	173	173	....
730	Lab. Bellon	770	737	750	– 2 59
385	Lafarge-Coppée	387 10	385 50	385 50	– 0 41
1860	Legrand	2030	2070	2070	+ 1 97
1290	Lesieur	1217	1249	1245	+ 2 30
300	Locafrance	305	303	302	– 0 98
665	Lociados	685	680	675	– 1 45
780	Lyonn. Eaux	805	803	803	– 0 24
265	Mais. Phénix	247	245	243	– 1 61
1110	Majorette (Ly)	1105	1092	1092	– 1 17
124	Manurhin	114	114	114 10	+ 0 08
108	Mar. Wendel	103 50	105 20	106	+ 2 41
1800	Martell	1900	1870	1874	– 1 36
980	Merlin-Gerin	1048	1055	1055	+ 0 66
1460	Matra	1465	1450	1451	– 0 95
840	Michelin	840	842	842	+ 0 23
1460	Midi (Cie)	1585	1610	1620	+ 2 20
220	Midland Bk S.A.	225	221	223	– 0 88
130	Mines Kali (Sté)	136	134	134	– 1 47
63	M.M. Penarroya	65 70	66 30	66 50	+ 1 21
1510	Moët-Hennessy	1620	1650	1639	+ 1 17
415	Mot. Leroy-S.	423	420	419	– 0 94
108	Moulinex	102	101 70	102 50	+ 0 49
825	Mumm	583	570	575	– 1 37
245	Navig. Mixtes	270	271 80	271 80	+ 0 66
9	Nobel-Bozel	8 65	8 60	8 60	– 0 57
47	Nord-Est	50 10	49 90	50	– 0 19
335	Nordon (Ny)	385	385	385	....
92	Nouvelles Gal.	102	104 50	104 50	+ 2 45
675	Occident. (Gén.)	645	644	644	– 0 15
295	Olida-Caby	324	316	316	– 2 46
840	Omn. F. Paris	855	845	845	– 1 16
154	Opfi-Paribas	167 40	170	170	+ 1 55
2380	Oréal (L')	2508	2523	2517	+ 0 35
78	Papet. Gascogne	84 50	84 50	84 50	....
675	Paris-Réescompte	620	650	650	+ 4 83
255	Pechelbronn	269	261	260	– 3 34
540	Penhoët	587	589	589	+ 0 34
735	Pernod-Ricard	786	795	795	+ 1 14
240	Pétroles (Fse)	292	288 50	290 30	– 0 58
55	– (certific.)	71 20	69	70	– 1 68
90	Pétroles B.P.	106 10	109 90	109 90	+ 3 58
230	Peugeot S.A.	247	249	249 20	+ 0 89
48	Poclain	45	45	45	....
410	Poliet	436	432	432	– 0 91
128	Pompey	134	128	128	– 4 47
360	P.M. Labinal	357	359 50	359 50	+ 0 70
1680	Presses Cité	1700	1798	1735	+ 2 05
920	Prétabail Sic.	952	965	965	+ 1 36
225	Primagaz	249 90	255	259 50	+ 3 84
150	Printemps	162	165	163	+ 0 61
1500	Promodès	1631	1642	1650	+ 1 16
290	Radiotechn.	310	318 80	315	+ 1 61
106	Raffin. (Fse)	116 80	119	121	+ 3 59
1190	Redoute (La)	1240	1230	1230	– 0 80
1000	Roussel-Uclaf	1090	1120	1120	+ 2 75
1530	Rue Impériale	1520	1512	1512	– 0 52
152	Sade	156	155	155	– 0 64
1360	Sagem	1371	1385	1380	+ 0 65
410	St-Louis B.	402	402	402 60	+ 0 12
520	Sanofi	535	529	528	– 1 30
300	S.A.T.	320	319	318 50	– 0 46
23	Saulnes	24 40	23 90	23 90	– 2 04
600	Saupiquet Cie	715	700	700	– 2 09
104	Schneider	100	97	95 50	– 4 50
64	S.C.O.A.	61 20	60 40	60 40	– 1 30
180	S.C.R.E.G.	195	190	190	– 2 56
420	Seb	451	449	448	– 0 44
250	Sefimeg	270	268	268	– 0 74
840	S.F.I.M.	920	915	915	– 0 54
78	S.G.E.-S.B.	74 50	73 50	73 50	– 1 34
830	Sign. Ent. El.	895	899	899	+ 0 44
445	Silic	448	448	448	....
315	Simco	304	303	304	....
145	Simnor	142 10	142	142	– 0 07
1360	Skis Rossignol	1413	1410	1410	– 0 21
510	Siminco	530	543	543	+ 2 45
480	Sogerap	530	531	531	+ 0 18
600	Sommer-Allib.	603	609	609	+ 0 99
545	Source Perrier	533	534	533	....
450	Talcs Luzenac	450	458	456	+ 1 33
1650	Tél. Elect.	1745	1745	1743	– 0 11
315	Thomson-C.S.F.	312	308	310	– 0 64
2150	T.R.T.	2185	2120	2120	– 2 97
380	U.F.B.	290	284	285	– 1 72
580	U.I.S.	600	585	585	– 2 50
260	U.C.B.	265	265	267	+ 0 75
275	Valéo	274	274	274	....
65	Vallourec	67 90	66 50	66 50	– 2 06
2000	V. Clicquot-P.	1980	2005	2005	+ 1 26
890	Vinipris	875	850	850	– 2 85
960	Elf-Gabon	1081	1081	1081	....
255	Amax Inc.	253 50	249 70	249 70 c	– 1 49
280	Amer. Express	318	315 50	316 50	– 0 78
159	Amer. Teleph.	169 80	165	165	– 2 82
194	Anglo Amer. C.	189	183 60	182	– 3 70
1250	Amgold	1193	1188	1188	– 0 41
870	B. Ottomane	865	860	860	– 0 57
615	BASF (Akt)	617	621	628	+ 1 78
645	Bayer	648	640	650	+ 0 30
635	Buffelsfont.	619	619	619	....
35	Charter	34 50	34 25	34 25	– 0 72
480	Chase Manh.	507	502	502	– 0 98
300	Cie Pétr. Imp.	306 50	305 10	305 10	– 0 45
78	De Beers	75 50	75	75	– 0 66
1480	Deutsche Bank	1420	1412	1412	– 0 56
144	Dome Mines	136 10	138 30	138	+ 1 39
380	Driefontein Ctd	354	356	356	+ 0 56
490	Du Pont-Nem.	515	525	527	+ 2 33
610	Eastman Kodak	684	695	694	+ 1 46
158	East Rand	151	149 20	149 20	– 1 19
430	Ericsson	430	424	424	– 1 39
400	Exxon Corp.	439 50	440	438	– 0 34
356	Ford Motors	364	368	368	+ 1 09
430	Free State	390	389 20	387	– 0 76
235	Gencor	226	218 70	218 70	– 3 23
325	Gén. Belgique	327 50	325	325	– 0 76
555	Gén. Electr.	563	573	573	+ 1 77
650	Gen. Motors	671	678	678	+ 1 04
84	Goldfields	78	78	78	....
230	Harmony	214	214 50	215	+ 0 46
42	Hitachi	41 60	41 15	41 15	– 1 08
680	Hoechst Akt.	678	665	685 •	+ 2 36
89	Imp. Chemical	88 50	87 80	87 80	– 0 79
137	Inco. Limited	132	131 50	131 50	– 0 37
1130	IBM	1191	1166	1163	– 2 35
93	Ito-Yokado	89 80	88	88 50	– 1 44
385	ITT	386	387	387	+ 0 25
85	Matsushita	85 20	85 05	85	– 0 23
970	Merck	932	952	951	+ 2 03
735	Minnesota M.	790	800	800	+ 1 26
310	Mobil Corp.	322	311 60	311 60	– 3 22
23680	Nestlé	24800	24450	24440	– 1 45
800	Norsk Hydro	868	866	864	– 0 46
1410	Petrofina	1420	1430	1430	+ 0 70
645	Philip Morris	693	692	692	– 0 14
160	Philips	161	159 50	159 50	– 0 93
460	Pres. Brand	420	418 80	418	– 0 47
570	Président Steyn	536	528	529	– 1 30
1070	Quilmès	1139	1150	1150	+ 0 96
1530	Randfontein	1498	1473	1475	– 1 53
520	Royal Dutch	529	525	525	– 0 75
95	Rio Tinto Zinc	91	90 80	90 50	– 0 54
385	St Helena Co	336	343 20	345	+ 2 67
535	Schlumberger	538	527	528	– 1 85
91	Shell transp.	92	92 05	91 95	– 0 05
1510	Siemens A.G.	1488	1485	1490	+ 0 13
164	Sony	163 20	161	161	– 1 34
280	T.D.K.	253	252 50	252 50	– 0 19
860	Unilever	878	871	871	– 0 79
635	Unit. Techn.	681	687	687	+ 0 88
1320	Vaal Reefs	1252	1235	1235	– 1 35
615	West Deep	585	580	585	....
555	West Hold.	482	481	480	– 0 41
400	Xerox Corp.	418	411 80	411	– 1 67
2 78	Zambia Corp.	2 83	2 60	2 59	– 1 52

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 555	8 507	8 250	8 650
Allemagne (100 DM)	306 910	307 200	292	312
Belgique (100 F)	15 101	15 093	14 250	15 350
Pays Bas (100 fl.)	273 200	273 530	261	281
Danemark (100 krd)	84 040	84 050	79	87
Norvège (100 k)	108 630	108 630	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 809	11 771	11 400	12 200
Grèce (100 drachmes)	7 820	7 830	7 200	8 950
Italie (1 000 lires)	4 989	4 992	4 746	5 200
Suisse (100 fr.)	373 680	372 450	361	382
Suède (100 krs)	104 840	104 800	99	108
Autriche (100 sch)	43 675	43 710	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 480	5 495	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	6 090	6 075	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 590	6 572	6 410	6 750
Japon (100 yens)	3 717	3 696	3 590	3 760

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/5
Or fin (kilo en barre)	102000	102100
Or fin (en lingot)	101600	101800
Pièce française (20 fr)	610	606
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	605	608
Pièce latine (20 fr)	586	583
Souverain	736	729
Pièce de 20 dollars	4160	4200
Pièce de 10 dollars	2030	2020
Pièce de 5 dollars	1200	.....
Pièce de 50 pesos	3875	3895
Pièce de 10 florins	616	617



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

« Les réfugiés ont le droit de retourner sur leur terre d'origine »

affirme Jean-Paul II en visite dans un camp de Thaïlande

Phanat-Nikhom. – Rappeler à la *communauté internationale* que le problème existe toujours, qu'il n'est pas réglé et que toute bonne *conscience* est déplacée : *tel* était l'objectif de Jean-Paul II en se rendant ce vendredi 11 mai dans la matinée au camp de réfugiés indo*chinois* de Phanat-Nikhom, à une centaine de kilomètres au sud-est de Bangkok. C'était là assurément l'étape la plus *significative* de son voyage en Thaïlande.

Assis par terre, bien alignés silencieux, ils étaient là depuis deux *heures et demie* sous *un* soleil de plomb à attendre le pape. Devant chaque groupe une pancarte fichée dans *le sol indiquait la* nationalité : Khmers (en majorité), Laotiens, Vietnamiens. Ils étaient environ un demi-millier qui avaient manifesté le souhait d'assister à son discours. Derrière les grillages, entre des soldats l'arme à la hanche, on voyait les petites maisons préfabriquées et des groupes avec beaucoup d'enfants assis devant les portes.

Phanat-Nikhom, camp d'orientation et de transit, accueille actuellement près de *dix-huit mille réfugiés*. En moyenne, il en arrive et il en part entre huit mille et neuf mille par mois. Afin de les préparer à leur nouvelle vie, des cours de langues et de formation professionnelle.

Comme les autres camps, celui de Phanat-Nikhom est géré par les *autorités thaï* avec *l'assistance* du Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies.

De strictes mesures de sécurité avaient été prises : il était par exemple interdit de se lever quand le pape s'est approché de l'assistance et de porter un chapeau, qui aurait pu cacher une arme.

Dans son discours qui *fut* traduit en trois langues (cambodgien, laotien et vietnamien) le pape a souligné qu'il était venu avec l'intention de *« parler le langage du cœur ». « Je désire partager vos souffrances, vos douleurs, de manière que vous sachiez que quelqu'un pense à vous, est sensible à votre situation. »* Les exhortant à ne jamais oublier leur *« identité de peuple libre qui a une place légitime dans ce monde »*, Jean-Paul II a affirmé : *« Sachez que je fais tout ce qui est en mon possible pour vous aider et pour demander aux autres de vous aider. »*

Le problème des réfugiés était *également* le thème *central du discours* que le pape devant prononcer en fin de journée devait le corps diplomatique. Des mots forts, des *mots justes, pour* rappeler la communauté internationale à ses devoirs. Soulignant que les nations *« peuvent et doivent défendre la dignité de l'homme »*, Jean-Paul II a affirmé que *« le triste sort de ces personnes courageuses et malheureuses ne peut être ignoré par la communauté internationale »*.

« Il y a quelque chose de répugnant et d'anormal, a-t-il ajouté, *dans le fait que des milliers et des milliers d'êtres humains sont contraints à quitter leur pays pour des questions de races, d'origines ethniques, de convictions politiques ou de religions. »*

Insistant moins sur le devoir de la communauté internationale d'ouvrir plus grandes ses portes aux réfugiés que sur la recherche de ce qu'il appelle *« une solution à long terme »*, le pape a poursuivi : *« La transplantation ne peut-être une solution définitive à la situation des réfugiés. Ils ont droit à renouer avec leurs racines, à retourner sur leur terre d'origine, à laquelle doit être reconnue la souveraineté nationale et ses droits d'indépendance et d'autodétermination. »* Une référence évidente au Cambodge, en

De notre envoyé spécial

grande partie occupé par le Vietnam. Il reste que la solution du rapatriement semble quelque peu irréaliste : si la chose paraît possible dans le cas des Laotiens (cent cinquante sont *récemment retournés dans* leur pays), elle est difficile pour les Vietnamiens. Pour le pape, la seule solution véritable passe pourtant par la *« réconciliation »* ; il faut *« oublier le passé et travailler ensemble »*, a-t-il déclaré.

En toile de fond à la visite du pape au camp de *Phanat-Nikhom*, il y a un problème réel quelque peu oublié et toujours grave. Beaucoup a été fait sur le plan humanitaire par les *organisations internationales*, les pays d'accueil et les pays donateurs. Le nombre des réfugiés se trouvant dans les camps a également diminué : ils ne sont plus que cent vingt-sept mille, soit la moitié de leur nombre au début des années 80 (les *principaux pays d'accueil étant* les Etats-Unis, la France, le Canada et l'Australie). Mais la retombée de *l'intérêt international contribue* aujourd'hui à un certain enlisement de la situation. La situation à la frontière cambodgienne demeure d'autre part une zone d'ombre. Certains réfugiés vietnamiens, qui ont traversé le Cambodge, sont la proie des passeurs qui souvent les laissent en plan après leur avoir soutiré leur argent.

En se rendant en Thaïlande, le *pape avait un autre objectif* qui, au fil de ses discours, se précise : s'adresser à l'ensemble du continent asiatique, en particulier aux Vietnamiens. Dans son message diffusé vendredi 11 mai en français par Radio-Veritas de Manille, le pape *souligne l'intérêt qu'il porte* au Vietnam, dont *« tout le monde connaît et apprécie le courage au travail, la ténacité dans les difficultés »*. *« L'Eglise*, poursuit Jean-Paul II, *porte un vif intérêt à ces efforts solidaires* [en vue de la reconstruction] *et souhaite qu'ils parviennent à donner à chacun pain et instruction, mais aussi la possibilité de s'épanouir librement, y compris dans ses aspirations religieuses. »* S'adressant plus particulièrement aux catholiques du Vietnam, Jean-Paul II les a exhortés à *« une cohésion sans faille autour des évêques »*. *« Je prie*, a-t-il dit, *pour que vous ayez toujours la possibilité concrète de professer et de vivre votre foi. La garantie de ces possibilités fait honneur à un pays ; elle manifeste son souci de justice et elle favorise la réalisation des valeurs spirituelles nécessaires à son développement. »*

En exhortant les catholiques vietnamiens à serrer les rangs autour de leurs évêques, le pape faisait allusion à une situation précise : la résistance du clergé vietnamien à la tentative de contrôler l'Eglise locale par l'entremise d'une association de catholiques patriotes, *qui fait partie* du Front patriotique du Vietnam et a été créée à Hanoï en novembre 1983. Or il semble, selon des sources religieuses vietnamiennes, que *se* manifeste une forte résistance du clergé à la mise en activité de cette association.

PHILIPPE PONS.

Mme SIMONE VEIL invitée du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

Mme Simone Veil, qui conduit la liste d'union de l'opposition aux élections européennes, sera l'invitée de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 13 mai de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancienne présidente de l'Assemblée des communautés européennes, qui fut ministre dans les gouvernements Chirac et Barre, répondra aux questions d'André Passeron et de Christine Fauvet-Mycia, du *Monde*, et de Gilles Leclerc et d'Olivier Mazerolle de RTL, le débat étant dirigé par Elie Vannier.

LES INTERVENTIONS DES BANQUES CENTRALES ONT FAIT BAISSER LE DOLLAR

***Les cours du dollar ont fléchi* vendredi 11 mai sur tous les marchés des changes après les interventions massives des banques centrales, ils sont revenus, à Francfort, de 2,79 DM à 2,77 DM, et, à Paris, de 8,55 F à 8,50 F environ. La banque centrale la plus active a été celle d'Allemagne fédérale, qui aurait consacré à la défense du mark entre 700 millions et un milliard de dollars en trois jours. La Bundesbank, en effet, veut éviter à tout prix d'avoir à relever ses taux d'intérêt pour réduire l'écart avec des taux d'intérêt américains en ascension continue. Elle estime, en outre, que la nouvelle flambée du « billet vert » présente un risque d'inflation pour l'Allemagne, en renchérissant le coût des matières premières importées.**

La tenue du dollar a été affectée, d'autre part, par des rumeurs insistantes sur la solvabilité de la banque américaine Continental Illinois, septième établissement des Etats-Unis. Les autorités américaines, en la personne du « contrôleur de la monnaie », ont jugé bon de démentir ces rumeurs.

Il n'en reste pas moins que les facteurs de hausse du dollar sont toujours présents. Le taux de l'eurodollar à six mois, véritable « phare » pour les marchés, a dépassé 12,5 %, et le Trésor américain, pour son adjudication de bons à trente ans, a dû consentir le taux le plus élevé depuis février 1982, soit 13,32 % contre 11,88 % le 15 février dernier. A New-York, tous les pronostics sont en faveur d'une poursuite de la hausse du loyer de l'argent dans l'immédiat.

Sur le vif

Dieu la Mère

Il y a vraiment des gens, ils ne sont jamais contents, ils râlent tout le temps. J'ai deux copines, deux infirmières, Mado et Rita. Elles sont ensemble depuis dix-*huit mois, elles s'adorent*, elles ne se quittent pas. Sauf que l'une travaille de jour et l'autre de nuit. Alors, ça tire un peu, forcément. L'autre soir, elles débarquent à la maison pour prendre un verre. Elles remâchent leur grève. Et elles me refont le topo sur le fameux vide juridique et sur ces salauds de médecins biologistes qui veulent piquer leur boulot.

Le coup des toubibs, c'est plutôt minable, je suis d'accord. De là à dire que c'est toujours le même histoire, que les gros cherchent à bouffer les petits et les mecs à piétiner les nanes, il y a *quand même une marge*. J'essaye de discuter, et, pour leur montrer que la condition des femmes s'est considérablement *améliorée*, je leur raconte qu'à Hambourg deux filles ont réussi à convoler, l'une en robe blanche, l'autre en costume sombre, dans un temple protestant. Grande première en RFA. Et gros scandale.

Si elles veulent en faire autant, elles auraient intérêt à se grouiller, parce que le bon pasteur qui a accepter de bénir cette union risque d'avoir des ennuis avec sa hiérarchie. Elles m'ont ri au nez. Elles n'ont aucune envie de se marier, merci bien, mais non merci. Ça fait totalement ringard et, question impôts, c'est hors de prix.

OK, OK, personne ne les oblige. Ce que j'en disais, c'était pour tirer un coup de chapeau aux Églises d'aujourd'hui. Elles ne savent plus quoi inventer pour nous faire plaisir. Songez qu'en Écosse on va peut-être avoir le droit de faire notre prière à Dieu la Mère. Et à New-York on a dressé, derrière l'autel d'une cathédrale anglicane, la statue – je l'ai vue en photo – d'une Christ avec des seins.

C'est plutôt gentil, non ? Ça part d'un bon sentiment. Eh bien! justement, les bons sentiments, elles n'en ont rien à faire, mes copines. Elles ne veulent plus être payées de mots pieux. Même pas de Notre-Mère qui êtes aux cieux.

CLAUDE SARRAUTE.

M. Chirac : pour M. Mitterrand, la culture est un instrument de conquête du pouvoir

Pour la première fois le RPR a consacré, jeudi 10 mai, à Paris, une journée d'étude aux problèmes culturels en présence de quelque deux cents élus locaux appartenant à l'Association nationale des élus locaux RPR et sympathisants (ANELARS).

M. Jacques Chirac, dans son allocution d'ouverture, a salué M. Pierre Emmanuel, de l'Académie française, pour avoir dit que *« la culture relevait évidemment de la conscience individuelle des citoyens et ne pouvait pas être considérée exclusivement comme un service public »*.

Il a poursuivi : *« Le temps est venu où les milieux culturels s'interrogent sur l'étendue de l'imposture dont ils ont été les victimes, de la part d'un pouvoir plus préoccupé de les utiliser, de les récupérer, voire de les manipuler, que de respecter leur liberté de jugement et d'intervention.*

» C'est qu'en effet, pour François Mitterrand, pleinement dans la tradition marxiste sur ce point comme sur tant d'autres, la culture est un instrument, un instrument de conquête du pouvoir d'une part, un instrument de gestion sociale d'autre part. »

UNE SEMAINE D'ACTION DU LIVRE CGT

Le Syndicat du Livre CGT a décidé, vendredi 11 mai, de lancer parmi ses adhérents le mot d'ordre de retarder les livraisons des périodiques parisiens durant la semaine du 14 au 19 mai. Cette action s'inscrit dans le cadre général de la défense du secteur de l'industrie graphique française et vise, tout particulièrement, à soutenir les négociations engagées depuis plusieurs mois pour le sauvetage de l'Imprimerie de Montsouris à Massy, Essonne (*le Monde* du 9 mai).

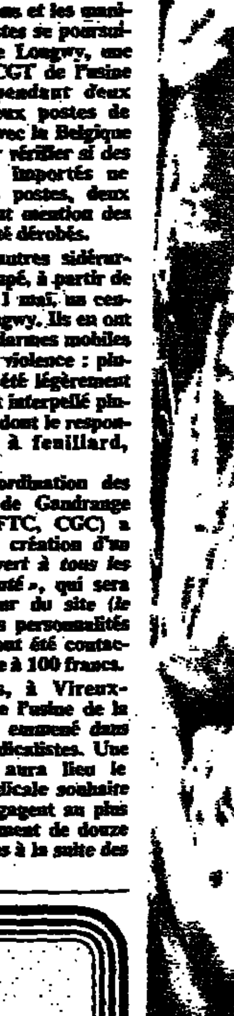
NOUVELLES MANIFESTATIONS DE SIDÉRURGISTES LORRAINS

En Lorraine, les actions et les manifestations des sidérurgistes se poursuivent. A Réhon, près de Longwy, une vingtaine de militants CGT de l'usine Usinor ont occupé pendant deux heures, le 10 mai, deux postes de douanes à la frontière avec la Belgique et le Luxembourg. Pour vérifier si des produits sidérurgiques importés ne transitent pas par ces postes, deux mille formulaires portant mention des marchandises auraient été dérobés.

Une cinquantaine d'autres sidérurgistes de Réhon ont occupé, à partir de 10 heures du matin le 11 mai, un central téléphonique de Longwy. Ils en ont été expulsés par les gendarmes mobiles en fin de matinée, avec violence : plusieurs manifestants ont été légèrement blessés. Les policiers ont interpellé plusieurs des manifestants, dont le responsable CGT du train à feuillard, M. Massimo Trinoli.

A Rombas, la « coordination des syndicats » de l'usine de Gandrange (CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC) a annoncé, le 10 mai, la création d'un comité de soutien *« ouvert à tous les hommes de bonne volonté »*, qui sera présidé par un ingénieur du site (*le Monde* du 11 mai). Des personnalités politiques de la région ont été contactées, et la cotisation fixée à 100 francs.

Dans les Ardennes, à Vireux-Molhain, le directeur de l'usine de la Chiers, a été retenu et emmené dans son bureau par des syndicalistes. Une négociation tripartite aura lieu le 14 mai, mais l'intersyndicale souhaite que les discussions s'engagent au plus tôt pour obtenir le paiement de douze heures de salaire retenues à la suite des incidents du mois d'avril.



Le numéro du « Monde » daté 11 mai 1984 a été tiré à 463 354 exemplaires

A B C D F G H



G. PILLON/VIVA

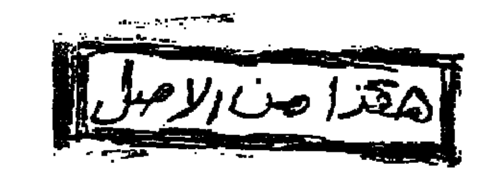
Nîmes à l'heure des véroniques, page IV

Un curieux en Armor, page III

Apprendre à conduire vite pour mieux conduire, page VI

La centième de " Droit de réponse ", page VII

Supplément au nº 12221. Ne peut être vendu séparément. Samedi 12 mai 1984.



Ouessant la fragile

Doucement, les visiteurs !

LES 5 % de touristes qui, sur le bateau qui les emmène à Ouessant, s'attendent à trouver une île déserte doivent être bien surpris, en débarquant au port de Stiff, d'y trouver deux cars, quelques taxis et les voitures traditionnelles de l'île mangées par la rouille. Il y a des habitants à Ouessant, et *« 43 % d'entre eux répondent aux questions des touristes avec plaisir »*. Tels sont les premiers résultats d'une enquête réalisée durant l'été 1983. Trêve de chiffres. C'est sur le bateau parti de Brest qu'on fait connaissance avec l'île. Ouessant, affirment les dépliants touristiques, est située à l'extrême ouest de la péninsule bretonne et signifie « île la plus haute » ou « île la plus éloignée ». C'est en arrivant sur l'île qu'on découvre que les récifs et les courants bien connus des marins ne lui ont pas fait une réputation usurpée. On pourra même acheter à la boutique de souvenirs une carte reproduisant la longue liste des bateaux échoués sur les rochers. Les quatre phares de l'île sont du reste là pour rappeler qu'Ouessant sert de balise aux navires qui passent de l'Atlantique à la Manche.



EXPLORER

Au dernier recensement, l'île comptait 1 000 habitants et autant de moutons. En automne et en hiver, les ovins sont en vaine pâture dans toute l'île. Rassemblés le premier mercredi de février, on les reconnaît grâce aux crans taillés dans leurs oreilles, dont chaque famille a la marque. Pour l'heure, ils sont à l'attache deux par deux, ce qui n'empêche pas les agneaux de gambader avec insouciance sur les routes. A Ouessant, les habitants circulent en voiture, en camionnette ou à mobylette et les touristes se partagent les deux cents vélos qui les attendent au débarcadère. Il est vrai qu'on vient sur l'île passer des vacances sportives : 32 % des touristes cherchent à faire *« de belles promenades à pied »* et 22 % viennent *« faire le tour de l'île à vélo »*. Ce sondage, réalisé à la demande du conseil général, a confirmé Ouessant dans sa vocation : on ne vient pas ici chercher de belles plages (14 % des visiteurs), mais pour jouir de la traversée en bateau et visiter des sites pittoresques.

Ouessant, bon enfant, a décidé de jouer le jeu et s'équipe en conséquence. Il n'y a pas ici d'établissement trois étoiles, mais une cinquantaine de chambres dans des hôtels familiaux, une trentaine de maisons à louer pour la saison, quelques chambres chez l'habitant et 120 places dans un camping deux étoiles. Un centre d'étude du milieu va ouvrir ses portes cet été. Car l'île, située *« dans la zone de contact entre la Manche et l'Océan, constitue un point de rencontre d'espèces animales et végétales d'origines diverses »*. Elle est *« un lieu d'observation des migrations d'oiseaux »*, et d'importantes colonies font escale sur l'île. On trouvera au centre d'étude 32 lits, des salles de réunion, des laboratoires et un local d'exposition.

Plus loin, dans une partie des bâtiments du phare du Creac'h, un « centre d'interprétation sur les phares et les balises » va être créé. Des collections permettront de retracer les progrès de l'optique, les évolutions techniques et les technologies modernes. Enfin, l'écomusée du Niou a conservé une maison ouessantine traditionnelle, avec son aménagement calqué sur celui des bateaux. Des lits clos flanqués de bancs et de tables de part et d'autre d'un couloir où trônent de vastes armoires. D'un côté, le « pen lous » (côté « sale »), où l'on vit, de l'autre, presque identique, le « pen brao » (« beau » côté), où l'on reçoit.

A une institutrice qui demandait un jour d'où venait le bois, un petit Ouessantin répondit : *« De la mer. »* Il n'y a pas de forêt sur l'île. On se chauffait aux mottes tourbeuses de la lande, qui servent encore aujourd'hui à préparer le ragoût d'agneau, et les Ouessantins se sont meublés grâce à l'Océan. Les meubles et les outils sont faits en bois d'épave, parfois de plusieurs sortes de bois. Ils sont donc peints conformément aux traditions maritimes.

Ouessant vit de la mer. On ne compte plus les histoires de bateaux échoués sur les récifs de l'île. A l'Hôtel du Fromveur, une grande carte soigneusement réalisée par le patron signale les navires coulés autour de l'île durant les cent dernières années : ils sont légion. Les Ouessantins, qui ont sauvé tant de marins en perdition, donnaient leurs vêtements pour que les morts soient enterrés décemment, brisaient leurs armoires pour leur faire des cercueils, recevant en contrepartie tout ce que la mer voulait bien leur envoyer. Parmi les outils traditionnels de l'île, on trouve un crochet destiné à récupérer des épaves, et la loi veut qu'un îlien qui a trouvé une pièce de bois place un galet dessus pour signaler qu'elle a trouvé un propriétaire.

On raconte encore qu'en 1903 un steamer anglais chargé de savon et de vin vint se fracasser sur les roches de Pern. Après avoir sauvé les occupants d'une chaloupe, les habitants se mirent en devoir de récupérer la cargaison du bateau. La grève de Pern *« était jonchée de barriques »* qu'on fendait à coups de hache. Les vaches participèrent même à la fête et, durant quelques jours, *« elles donnèrent des signes d'ivresse »*. Il y a quelques années, ce fut le tour du *Peter Siff*, un bateau chargé de vêtements, qui permit aux habitants de l'île de s'habiller de neuf.

L'île ne vit pas que de la mer, d'autant qu'Ouessant n'a pas de port pour abriter les pêcheurs. Durant des siècles, les hommes partaient deux ans, parfois cinq, et ne rapportaient leur paie qu'en débarquant. Il fallait bien vivre en attendant, et les femmes cultivaient la terre. Chacune des 55 000 parcelles morcelant 800 hectares étaient labourées. On comptait alors 700 veaux, 5 000 moutons, 400 chevaux. Aujourd'hui, les bateaux viennent approvisionner une île en friche et la relance agricole figure parmi les objectifs du parc régional d'Armorique. Les hommes naviguent toujours, mais Ouessant vit aussi du tourisme. L'île voit débarquer certains jours d'été un millier de personnes, l'équivalent de sa population.

Ouessant, un monde à part, affirment les touristes. *« Qui voit Ouessant voit son sang »*, *« Les filles de la pluie »*, *« L'île de l'épouvante »*. L'île veut en finir avec sa réputation de terre hostile. Elle est accueillante à qui sait respecter l'intimité d'une communauté qui, durant dix mois de l'année, vit livrée à elle-même et aux intempéries. Les touristes y sont les bienvenus... et personne n'a besoin de savoir que le 31 août, lorsque les « étrangers » s'en vont, et que les trois gendarmes qui les accompagnent durant l'été reprennent le bateau, on dresse dehors toutes les tables du Fromveur et on chante la nuit entière *Ce n'est qu'un au-revoir.*

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

* La compagnie Finist'Air propose des liaisons quotidiennes entre Brest et Ouessant à bord de Cessna 207 (six places) ou de Rallye (trois places) au prix de 180 F. Le vol dure un quart d'heure et met l'île à deux heures de Paris par avion.

Un curieux en armor

Bretagne profonde.

POUR qui veut pénétrer la Bretagne profonde, loin des plages encombrées et des monuments inscrits dans tous les guides, une bonne adresse : le parc naturel régional d'Armorique (1). L'un des plus anciens de France – il remonte à 1968, – ce parc régional a pu se constituer un domaine à deux composantes. L'une, maritime, comprend l'archipel qui s'étend de la pointe Saint-Mathieu à l'île d'Ouessant *(voir l'article de Marine-Christine Robert)* ; l'autre, « terrienne », englobe vingt-sept communes du Finistère continental, remontant de la presqu'île de Crozon à la Cornouaille et au Léon, avec, pour cœur géographique – mais aussi sentimental, – le massif des monts d'Arrée.


LE DIASCORN/VIVA

C'est sur l'un de ces plateaux sauvages, dans la commune d'Hanvec, à moins de 50 kilomètres de Brest, que se trouve la « maison du parc » ou Menez Meur, un superbe domaine de 400 hectares racheté naguère à un aventurier enrichi en Californie. Le domaine de Menez Meur offre aujourd'hui au visiteur un parc de 25 hectares aménagés, où l'on peut, à son gré, admirer l'architecture locale (murs de schistes noirs et toitures d'ardoises « à pureaux décroissants » avec faîtage d'ardoises croisées et sculptées ou « lignolet »), visiter une exposition d'œuvres d'art du pays breton, ou préparer son itinéraire avec un animateur connaissant les recoins cachés du Finistère. Les familles peuvent apporter leur pique-nique et passer la journée à se promener dans les allées ombragées de hêtres plantés au début du siècle. Des aires de jeu attendent les enfants, qui pourront côtoyer des animaux de ferme familiers ; bientôt ouvrira le parc animalier pour la présentation de la faune sauvage. A l'exemple du parc de Chizé (Deux-Sèvres), le domaine de Menez Meur présentera, en semi-liberté, dans de vastes enclos, des sangliers, des daims, des cerfs et même un jeune aurochs, l'un des cinq spécimens recensés en France. Deux fosses avec terrier artificiel, c'est-à-dire muni d'une vitre pour observer d'éventuelles nichées, permettront de suivre les évolutions d'un couple de renards et d'un couple de blaireaux. La grande attraction, paraît-il, lorsqu'une portée voit le jour (en sous-sol !)...

De Menez Meur, quand on est muni de cartes et de dépliants obligeamment fournis par le parc régional, on peut rayonner dans cet Armor insoupçonné de la plupart des vacanciers. Pour les amateurs d'églises anciennes avec calvaire, ou « enclos paroissial », ce peut être Rumengol (quinzième siècle), Sizun (seizième siècle), ou encore Commana, avec sa très belle église à trois nefs en coque de bateau et son retable (dix-septième siècle) du plus échevelé baroque espagnol. Le promeneur désireux de découvrir la vie et l'habitat traditionnels a plusieurs écomusées à sa disposition : le plus intéressant, car le plus complet, est sans doute possible le village des moulins de Kérouat, près de Commana. Ces moulins, rachetés par le département du Finistère au dernier descendant des meuniers, offrent en une dizaine de bâtiments parfaitement conservés toute la gamme de la vie rurale bretonne au siècle dernier, depuis la tannerie et le fournil jusqu'au logis du maître, situé à l'étage. Lits clos et bahuts bretons *in situ*, agrémentés d'assiettes, d'images votives et de certificats d'études encadrés, y valent toutes les leçons d'histoire, sauf bien sûr, celle du conservateur du parc, M. Jean-Pierre Gestin, merveilleux connaisseur de la chose bretonne. De la même façon, le parc régional conserve l'école communale de Trégarvan, avec pupitres sculptés par des générations de cancres et encriers de porcelaine ébréchée. L'écomusée a aussi aménagé à Saint-Rivoal une ferme des monts d'Arrée datant de 1702, avec vue imprenable sur le mont Saint-Michel (de Brasparts), qui culmine à 391 mètres. Enfin, pour le touriste qui veut rapporter des souvenirs tangibles de ses pérégrinations en terre d'Armor, le parc a mis à la disposition des artisans et artistes locaux une ferme où l'on vend tout, depuis les tissages ouessantins jusqu'aux bougies à inclusions végétales, en passant par les saladiers de bois massif (dont certains sont taillés dans des arbres pas du tout bretons comme l'iroko ou le niangon, mais c'est écrit dessus par l'artisan, bien breton, lui). *« Cette maison est à eux »*, précise M. Jean-Yves Cozan, le nouveau président du parc (et aussi conseiller général du Finistère et adjoint au maire de Quimper). *« Nous ne connaissons même pas son chiffre d'affaires. »* A en juger par l'affluence des jours de fête, ce chiffre doit être bon.

Mais l'on peut se laisser séduire par les seules beautés naturelles du parc. On y trouve aussi bien la traditionnelle futaie de feuillus (forêt domaniale de Cranou) – devenue rare dans le Finistère – que les landes à genêts, bruyères et résineux, comme celles qui ont brûlé en avril du côté de Sizun. Le site naturel privilégié, toutefois, reste la lande Brennilis, immense savane au pied du mont Saint-Michel. Avec ses herbes fauves à perte de vue, jusque tard dans le printemps, et son lac (artificiel), la cuvette du Yeun-Elez évoque quelque réserve d'Afrique orientale. Mais on n'y aperçoit ni zèbres ni flamants roses. Seule, dans le lointain, apparaît la masse blanche d'un curieux monstre qui a nom « centrale nucléaire » – une des plus anciennes de France. *« Elle existait avant le parc »*, s'empresse d'observer le président Cozan, comme pour se justifier. On ne lui en voudra pas, au contraire. C'est justement pour éviter ces incongruités – ou ces monstruosités – que l'on a créé les parcs naturels régionaux. Celui d'Armorique s'est bien défendu.

ROGER CANS.

(1) *Menez Meur, 29247 Hanvec.* Tél. : (98) 20-10-69.
Association des amis de l'écomusée : (98) 68-87-76.

Randonnées bretonnes

Du 27 mai au 3 juin, la Transarmoricaine offre à ses participants une grande traversée de la Bretagne à pied, à cheval, en canoë, en calèche, en bateau. Chacun à son rythme. Quand il veut. Du grand air. Et la fête à Josselin le samedi 2 juin.

★ **ABRI, (Association bretonne des relais et itinéraires).3, rue des Portes-Mordelaises, 35000 Rennes. Téléphone : (99) 31-59-44.**

Passe-temps

Les croisières

PRÉSENTÉ par son auteur comme la véritable bible des amateurs de croisières, le dernier numéro des carnets de voyage de Michel Bagot, *Croisières-Ferries 1984* (guide Mondovoile), offre effectivement une mine de renseignements. Cela va des profils techniques de quatre cent cinquante et un navires de croisière, classés par catégorie (du géant des mers au caïque), à un aperçu (avec cartes) de toutes les escales, en passant par la *présentation de toutes les* lignes des ferries d'Europe. Avec, dans un encart spécial, le programme de toutes les croisières du monde. Ne manque que l'âge du capitaine.

* **Croisières/Ferries 1984, Guide Mondovoile. Les carnets de voyage de Michel Bagot. En librairie. 50 F. Pour tous renseignements : (1) 306-87-07.**

Les terrains de camping

Selon qu'ils préfèrent des vacances fixes ou itinérantes, campeurs et caravaniers ont besoin d'avoir sous la main toutes les indications qui permettent soit de réserver, soit de choisir un terrain au fil de l'été. Le *Guide officiel de camping et de caravaning*, réalisé à partir de la documentation de la *Fédération française de camping et* de caravaning, répond à ces besoins.

Outre les adresses et les numéros de téléphone, il contient la description détaillée des prestations offertes par les huit mille terrains aménagés et par les deux mille deux cents *terrains « ruraux » ou « à la* ferme ». Tous ces terrains apparaissent sur trente et une pages *de cartes routières* de l'Institut géographique national. Il est également possible de se procurer un guide officiel comprenant les huit mille terrains aménagés, à l'exclusion, par conséquent, des terrains « ruraux » et « à la ferme ».

Ces guides peuvent être obtenus :

– à un prix préférentiel dans les associations affiliées à la FFCC ;

– dans les librairies, maisons de la presse, etc. ;

– à la Fédération française de camping et de caravaning, 78, rue de Rivoli, 75004 Paris, tél. 272-84-08. Le premier au prix de 49 F, le second au prix de 42 F.

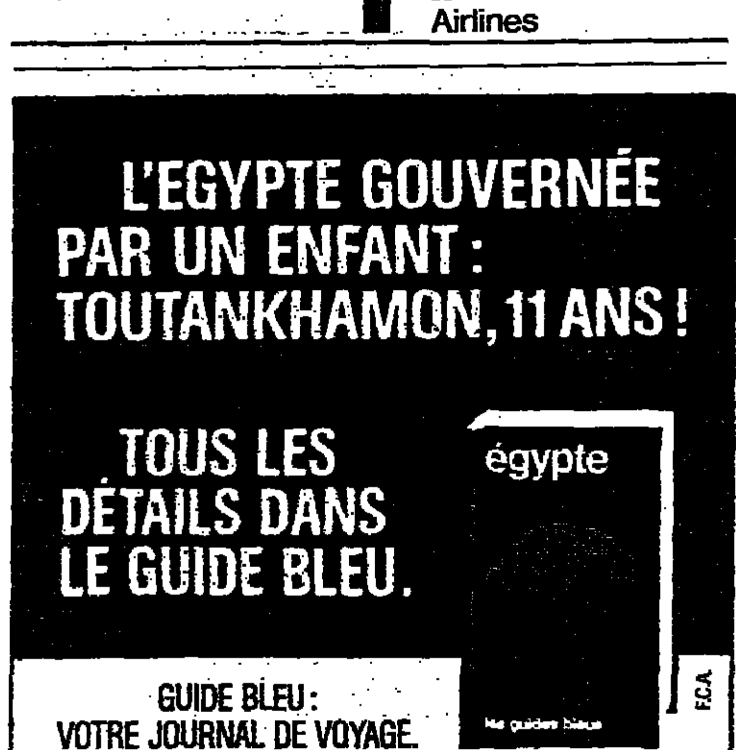
Le guide Susse

Remis à jour chaque année, le guide Susse présente 6 000 terrains de aménagés en France, répertoriés par département, avec leurs caractéristiques détaillés selon vingt-quatre symboles très simples, et de nombreux tarifs, mais aussi un répertoire complet de toutes les formes de *vacances* de plein air : camping à la ferme, parcs résidentiels de *week-end, locations sur place* de tentes, caravanes, bungalows, et la totalité des loisirs (*tennis, équitation, etc.*) offerts à proximité des terrains.

Il propose également une sélection de 2 500 terrains en Europe (Espagne, Italie, Allemagne, Autriche, Suisse, et, cette année, Yougoslavie) et donne leurs caractéristiques et prix, de nombreuses adresses d'offices de tourisme, *les formalités pour* franchir les frontières, etc. En résumé, le compagnon de *voyage du campeur européen.*

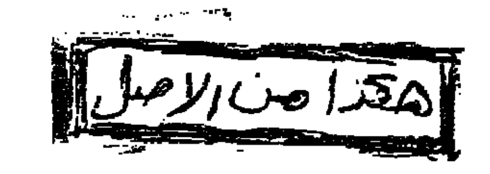
★ **Guide de camping-caravaning Susse, 512 p., 42 F. En librairie.**











Nîmes, cinquième plaza d'Espagne

« Nous sommes juste après Madrid, Séville, Barcelone et Valence. »

QUELQUES *semaines* avant de recevoir un coup de corne mortel en plaza de Manzanares, Ignacio Sanchez Mejias, ami de Lorca, torée à Barcelone. Le matador a déjà entraîné son premier taureau dans les plis de la muleta quand Alphonse XIII prend place dans sa loge. Souverain pressé, il n'attendra pas que le second taureau du Sévillan jaillisse du toril pour quitter les arènes. Arrivé trop tard, parti trop tôt, le roi prive Sanchez Mejias de l'honneur de lui offrir, selon la tradition, la mort d'un « *bicho* ». Alors, le torero se dirige vers les gradins où se pressent les fidèles de Joselito, encorné à mort il y a quelques années, et lance : « *Maintenant que tous ont* « brindé » *au roi vivant, je brinde au souvenir du roi disparu.* »

Sanchez Mejias était un poète. Paco Ojeda ne l'est pas. Mais il sait, tel un paysan devenu prince de Velasquez, s'envelopper de soie avec une cape. On se souvient encore dans les « *ruedos* » français de sa dernière « *temporada* ». L'Andalou, les pieds cloués au centre de l'arène, cisèle sur le sable blond des naturelles profondes et des « *derechazos* » immenses avec l'étoffe. Puis, s'engageant dans le terrain du fauve, enchaîne passe après passe. Et le taureau, avec un souffle rauque et profond, se jette, cornes en avant, sur l'homme. A lui de diriger sa charge. Et ensemble de faire chavirer l'arène. Un couple diabolique. Désespéré pour les uns. Heureux pour les autres. La tauromachie est un art. Celui de dominer une bête fauve. A chaque taureau son combat. A chaque matador son mystère.

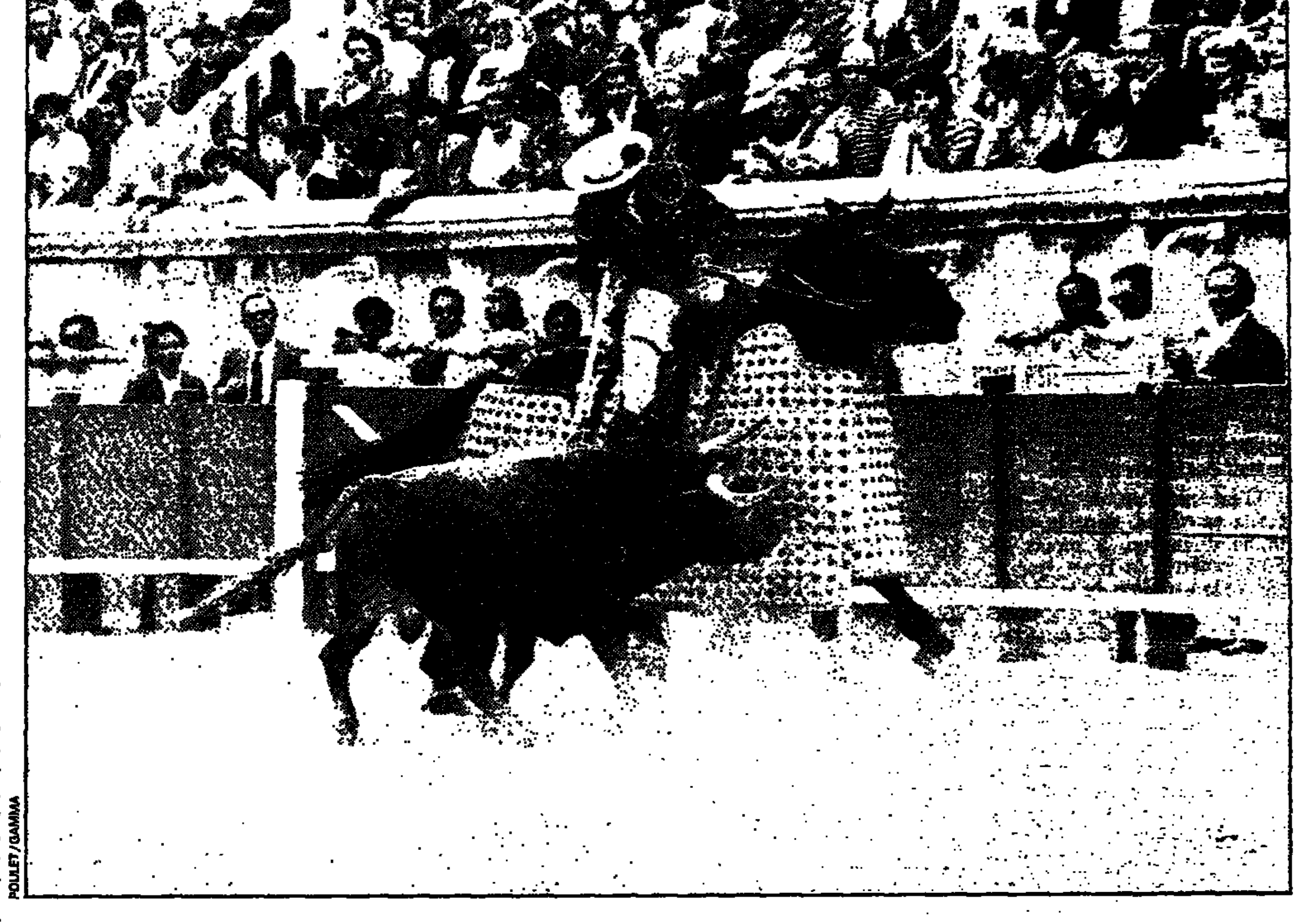
Le grand mérite d'Ojeda, qui, tel une coquette, cache son âge, aura été de réveiller les gradins des arènes, où certains commençaient à s'ennuyer ferme depuis la retraite d'Antonio Ordonez et de Paco Camino, et le refus de Curro Romero de s'éloigner de Séville. Alors ce monde un peu fou, envahi par les fantasmes, qui tangue entre les coups d'épée et les pesetas, entre le drame et la comédie, entre le « *fino* » et le verbe, se prend à espérer. Une nouvelle fois. Les aficionados espèrent toujours. C'est peut être, finalement, ce qui fait leur bonheur. Et leur fidélité aux arènes.

Ojeda sera présent à la Pentecôte dans l'amphithéâtre nîmois pour la traditionnelle feria. Le vendredi 8 juin, en effet, il effectuera seul le paseo. L'Andalou mettra à mort six taureaux de Jandilla, son élevage préféré. Un cachet record de 18 millions de pesetas pour cet après-midi, soit près de 1 million de francs. Du jamais vu en France. Du grand spectacle technicolor et grand écran. Pour cette « *tarde* », vingt mille spectateurs sont attendus. Un beau coup de Simon Casas, responsable, avec le manadier Jean Lafont, de la régie municipale des arènes de la cité gardoise. La corrida serait télévisée en Espagne. Une inconnue : la combativité des taureaux.

On remarque également inscrits aux cartels de cette feria le cher Curro Vasquez, élégant et fin, et Emilio Munoz, à la gueule de boxeur et dont le « *toreo* » est un des plus sûrs pour l'avenir.

Naturellement le Français Nimeño II sera de la fête. Il combattra en compagnie des frères Campuzano six toros de Miura. Une ganaderia de légende. C'est le grand retour en France de cet élevage prestigieux puisqu'il était à Pâques en Arles, il sera à Nîmes le samedi de Pentecôte et le dimanche à Vic-Fezensac (Gers). Les aficionados reverront donc avec plaisir les pensionnaires de Don Eduardo, tant il vrai qu'une corrida, on l'oublie trop souvent, c'est d'abord le combat d'un taureau. Qu'y a-t-il de plus émouvant, en effet, qu'une bête qui charge le centaure du centre de l'arène, yatagans en avant ?

Nîmes frissonne. Les conversations vont bon train dans les cafés et les hôtels qui ceinturent l'amphithéâtre. « *Nous sommes juste après Madrid, Séville, Barcelone et Valence* » affirment de vieux « taurins » qui déambulent dans le lacis des petites rues du vieux Nîmes aux beaux hôtels du dix-septième et dix-huitième siècle. Un air de guitare rue de l'Aspic, l'Andalousie, c'est la porte à côté. Bref, Nîmes s'éclate. M. Jean Bousquet (act. loc.), le nouveau maire de la ville, qui partage la passion de ses compatriotes, ne s'y trompe pas. Pour lui, Pentecôte, c'est le rendez-vous de tous les aficionados. Mais il veut aller au-delà et faire des arènes un centre d'animation pour réveiller une cité trop longtemps assoupie (1).

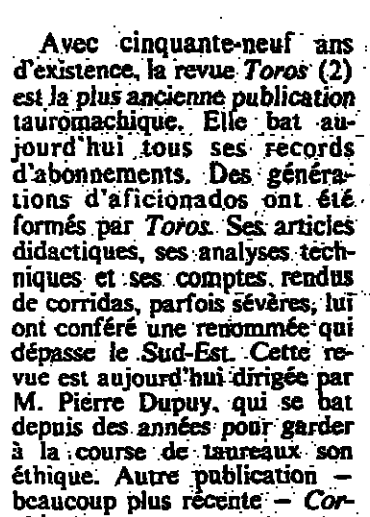


POULET/GAMMA

L'art de tuer les taureaux connaît au sud de la Loire un regain d'intérêt. Une tradition régionale en plein renouveau. C'est ce que certains appellent, peut-être un peu hâtivement, une « *tauromachie française* ». Alors adieu Carmen ? C'est aller un peu vite en besogne. Mais il est vrai qu'il y a des signes qui ne trompent pas. Aujourd'hui, entre Bordeaux et Arles, il existe en effet des éleveurs de taureaux de combat français, des toreros français, une presse taurine française, des dizaines de clubs taurins et des associations regroupant des centaines de passionnés « a los toros » et, enfin, vient de s'ouvrir, pour la première fois en France, une école de tauromachie. Établis en Camargue et en Crau, une dizaine d'éleveurs de taureaux de race espagnole ou portugaise présentent leurs bêtes dans les arènes françaises. Un bétail pas toujours facile pour les jeunes toreros qui les affrontent. Mais ces élevages sont d'inégale valeur.

L'élevage le plus réputé pour sa caste et sa présentation est celui d'Hubert Yonnet. Citons encore les bêtes de François André (Petit Fourchon à Arles), Lucien Tardieu (Cabane des bœufs à Mas-Thibert) et Pourquier (Amphise à Salin-de-Giraud). Homme tranquille, Hubert Yonnet possède près de trois cents taureaux et cent vingt chevaux répartis sur 2 000 hectares autour de son mas, le célèbre « la Belugo » près de Salin-de-Giraud. C'est le premier éleveur français dont les bêtes soient « sorties », et avec succès, dans une arène « tras los montes », à Barcelone précisément. L'événement eut lieu en 1979.

Quand, le 3 décembre 1968, Simon Casas et Nimeño I reçoivent la bourse de la Fondation de la vocation, la France entière découvre qu'il existe aussi sur son territoire des jeunes gens démangés par la passion taurine. En fait, il y a toujours eu au bord du Rhône ou dans les Landes des toreros français. Des marginaux. Ils sont aujourd'hui complètement oubliés. Mais étaient-ils des toreros ou de brillants « amuseurs » ? Puis il y eut la saga des Pouly, une famille d'Arles. Avec Casas et Nimeño, qui frappent à la porte des arènes espagnoles qui s'ouvrent avec parcimonie, les choses deviennent plus sérieuses. Apparaît alors une génération d'« *espadas* » qui ont nom Robert Piles (formé par les Dominguin), Jacques Brunet et « Chinito ». Les Espagnols les boudent. Le « *mundillo* » qui contrôle les arènes françaises ne les connaît pas. L'oubli. Certes, il ne suffit pas de vouloir devenir torero pour être un bon torero. Mais il est évident qu'un garçon comme Robert Piles aurait pu faire une carrière intéressante dans les « *ruedos* » espagnols si la frontière n'était pas restée fermée. Aujourd'hui surgit une nouvelle vague de toreros français, emmenés notamment par Nimeño II, Patrick Varin et Richard Milian. Nimeño II, qui fut un excellent novillero, a été à l'affiche des plus grandes arènes sauf Séville...



Des cornes à faire fuir

Les vedettes évitent Vic-Fezensac...

Avec cinquante-neuf ans d'existence, la revue *Toros* (2) est *la plus ancienne publication* tauromachique. Elle bat aujourd'hui tous ses records d'abonnements. Des générations d'aficionados ont été formés par *Toros*. Ses articles didactiques, ses analyses techniques et ses comptes rendus de corridas, parfois sévères, lui ont conféré une renommée qui dépasse le Sud-Est. Cette revue est aujourd'hui dirigée par M. Pierre Dupuy, qui se bat depuis des années pour garder à la course de taureaux son éthique. Autre publication – beaucoup plus récente – *Corrida*.

Les soirs d'hiver, les aficionados aiment retrouver leurs souvenirs. Une centaine d'entre eux viennent de se regrouper pour créer l'Union des bibliophiles taurins de France (UBTF), qui édite à ses frais une gazette et des livres retraçant l'histoire de la tauromachie dans les villes du Sud-Est et du Sud-Ouest. Des récits intéressants. Des recueils originaux (3).

Que serait la tauromachie sans la parole ? On parle beaucoup dans ce milieu. On ne s'épargne guère non plus. Les clubs taurins prolifèrent ou continuent leur existence bonhomme. Le Clairon de Beaucaire vient de fêter ses vingt-cinq ans. L'Union taurine d'Avignon retrouve une seconde jeunesse. A Nice, à Istres, à Marseille, à Lyon, à Agen, à Vic, à Arles et à Nîmes (où l'on ne compte plus les clubs taurins), on se réunit pour commenter les ferias du passé, retrouver une grande figure, visionner une belle « faena » ou la charge sauvage d'un taureau. Le club taurin de Toulouse se bat, lui, pour la réouverture des arènes fermées depuis dix ans. Le maire, M. Dominique Baudis (UDF), a confirmé récemment qu'elles *ne rouvriraient plus*.

Mais, maniant le paradoxe, il a affirmé : « *Je suis pour la création d'un musée tauromachique qui montrerait que, dans le Midi, dont Toulouse est la capitale, la tauromachie fait partie de la tradition.* » Rappelons enfin que le club taurin de Paris se réunit chaque mois dans une brasserie située non loin de l'Hôtel de Ville et que le club taurin de Londres se réunit chaque deuxième jeudi du mois à 19 h 30 (4). Gardienne de la loi, l'Association des aficionados (5) mène depuis quelques années un combat courageux pour garder à la corrida son intégrité. Initiative heureuse, elle distribue aux spectateurs qui se rendent aux arènes une petite brochure qui leur explique les principes fondamentaux de la course.

Vers les 17 h, tout là-bas, au fond de la Crau, au pied de ces énormes carcasses de béton qui ne cessent de fumer, et dans une petite arène cernée par d'énormes pipe-lines, un gamin *de seize ans a joliment fait passer* un taureau le long de son corps. Il tenait sa muleta de la main gauche. Il s'appelle Jean-Luc. Tous les samedis, il effectue le trajet Céret-Nîmes et retour pour participer au cours de l'école française de tauromachie qui vient de s'ouvrir dans la cité gardoise (6). Animée par un ancien torero, M. Christian Lesur, cette école, qui bénéficie des subventions de la *municipalité*, regroupe une cinquantaine de garçons et de filles qui veulent satisfaire leur passion. Cours théoriques et cours pratiques initient ces gamins à la dure loi de l'arène. Conduire la charge d'un taureau n'est pas chose aisée. Maniement des leurres. Il faut en effet acquérir un mouvement savant des bras pour « balancer » la cape ou la muleta convenablement. Il faut aussi posséder la cambrure des reins, savoir pivoter rapidement et glisser ses pieds sur la même ligne, pour se retrouver après chaque passe, face au taureau. L'école vient d'acheter une arène portative de deux *mille cinq cents places qui sera* installée pendant la feria, boulevard Jean-Jaurès, non loin des jardins de la Fontaine et de l'hôtel Imperator. Tous les matins, « capea » sans mise à mort. Dimanche 10 juin, toujours dans la matinée, les meilleurs élèves alterneront avec les représentants de l'école de Madrid et de Valence au cours *d'une novillada sans picador*.

On rêve beaucoup ici. Revêtir l'habit de lumière bien sûr. Mais, surtout, toujours « *faire passer* » ce diable de taureau. Une fois, deux fois, trois fois, pour toute la vie. Un jeu dangeraux. Pas les cornes. Mais la passion. Combien d'élus ? « *Cette école doit être considérée comme un divertissement ou le moyen de perfectionner ses connaissances* », fait-on remarquer près de l'amphithéâtre romain. Il suffisait de voir ces gamins, banderilles en main, virevolter autour des bêtes emboulées pour comprendre qu'effectivement ils se divertissaient... Mais certains, les meilleurs, avaient déjà, face au taureau, ce rictus et ce regard qui figent le visage des toreros quand le fauve surgit dans l'arène...

JEAN PERRIN.

(1) En juillet dans les arènes de Nîmes, 10 et 12, *Aïda*, 11, le *Requiem* de Verdi, du 16 au 23, festival de jazz, le 27, *Napoléon*, d'Abel Gance (semaine du cinéma).

(2) 4, rue des Lombards, 30000 Nîmes.

(3) 38, rue Louis-Barthou, 64000 Pau. L'UBTF vient d'éditer *la Tauromachie*, de Gustave Doré. Prix : 80 F. En vente à la librairie espagnole, 72, rue de Seine, 75006 Paris.

(4) Cavendish Square, London W 1.

(5) 9, avenue Auguste-Blanqui, 40000 Mont-de-Marsan.

(6) Place de l'Hotel de Ville, 30000 Nîmes.

PETITE bourgade du Gers, Vic-Fezensac prépare sa cinquante-deuxième feria (9, 10 et 11 juin). C'est pendant trois jours *l'une des plus grandes* fêtes du Sud-Ouest, au même titre que celles de Bayonne ou *de Mont-de-Marsan. Toute une* jeunesse s'y enivre joyeusement et dort à même le sol de la rue *principale*. Le rite peut paraître barbare, faire grincer les beaux esprits, il n'empêche que, tous les Gersois vous le diront, il faut avoir « fait Pentecôte » au moins une fois dans sa vie.

Mais Vic accueille surtout à cette date l'une des corridas les plus controversées du Sud-Ouest. Elle est organisée depuis un demi-siècle par un cercle *taurin animé par des* bourgeois du cru : actuellement, c'est le notaire Jean *Arnaud qui préside. Jean* Fitte, le quincaillier, assure la politique commerciale ; Jean-Jacques Baylac, le marchand de chaussures, torero refoulé et passionné de génétique, s'occupe du choix des toros, l'essentiel pour les Vicois.

Ils prétendent perpétuer une tradition difficile à définir, puisqu'on parle à ce propos d'une Mecque intégriste de la tauromachie, de révolutionnaires purs et durs, de frondeurs pétris d'académisme, d'indépendances insensées, *d'inattendu. Un cocktail* que tous les aficionados résument d'une seule expression : « les toros de Vic ».

C'est à cause d'eux, parce qu'il les trouvait trop monstrueux (il s'agissait de Saltillos, origine réputée difficile), que Jose Fuentes a provoqué une émeute en 1958 en refusant de toréer. A cause d'eux aussi que les Vicois ne peuvent faire appel à des toreros de tout premier plan : « *Vous ne pouvez pas demander à Johnny Halliday de risquer de se casser la gueule le jour de la troisième représentation d'une tournée qui en compte quatre-vingts* », explique Jean Arnaud. Pour lui, c'est à cause de cela que les arènes de Vic, grandes comme une tasse à café, ne peuvent rivaliser avec celles de Mont-de-Marsan, de Bayonne où de Nîmes.

« *Mais*, poursuit-il, *pour nous, la véritable vedette, c'est le toro. Il nous est impossible de joindre les deux éléments fondamentaux, la star est le vrai toro. Quelques-uns en veulent à notre messe de ne pas voir le petit Jésus descendre tous les jours sur l'autel. Ils veulent toujours de l'extraordinaire. Nous y arrivons parfois avec des toros de respect. Et ce qu'on nous reproche le plus, en définitive, c'est de réussir. Nous choisissons d'abord les toros, ensuite le cartel. Les autres organisent par personne interposée des « impresas » qui prennent leurs bénéfices quand il y en a. Nous, nous prenons les risques et les bénéfices. Et si on devait se casser la figure demain on n'en ferait pas une maladie.* »

Dernière trouvaille des Vicois pour le lundi de la Pentecôte : des toros élevés en Camargue par Hubert Yonnet à partir d'une souche de l'élevage de Conchita Cintron, la célèbre « rejonea dora » de l'après-guerre.

Et surtout, plaisir suprême, consécration de cinquante-deux ans d'efforts : les Vicois se sont offert des Miuras pour le dimanche. « *Mais attention*, dit un aficionado vicois, *ce sont des Miuras du type toros de Vic. Pas des crevettes. Ils vont prendre une dimension fantastique au « ruedo »*.

PIERRE CHERRUAU.

10 juin : six taureaux de Miura pour Ruy Miguel, Campuzano et Galloso.

11 juin : six taureaux de Yonnet pour Nimeno II, Mendes et Espla.

« Faena »

Vendredi 8 juin

18 h. 6 taureaux de Jandilla pour Paco Ojeda.

22 h. Présentation en France de l'école andalouse de l'art équestre.

Samedi 9 juin

17 h. 6 taureaux de Miura pour José Antonio et Tomas Campuzano et Nimeño II.

22 h. 6 taureaux de Camacho pour Curro Vasquez, Chinito, Richard Milian.

Dimanche 10 juin

10 h. Présentation de l'école française de tauromachie.

17 h. 6 taureaux de Manolo Gonzalez pour Manzanares, Munoz et Varin.

22 h. 6 taureaux de Guardiola (corrida à cheval).

Lundi 11 juin

17 h. 6 taureaux de Montalvo pour Munoz, Ojeda et Espartaco.

Arènes de Nîmes :
(66) 67-28-02.

Un péquin à 3'05" le tour

Ecole de vitesse à Montlhéry

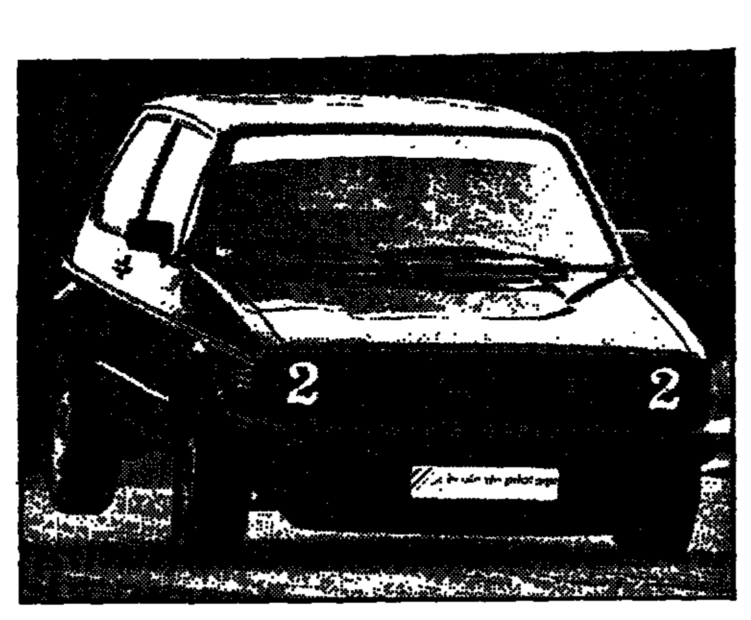
CENT SOIXANTE chevaux qui poussent dans un bruit d'enfer; une chaleur étouffante avec ce moteur central qui n'en finit pas de bouillir; l'impression d'être dans une cocotte-minute lancée dans l'espace, et Patrick qui hurle des conseils pendant que le circuit de Montlhéry défile à la vitesse du son : frein, double débrayage, deuxième, calage, point de braquage, tiens bien ton volant, positionne ta voiture, à la corde, réaccélère franchement... La R-5 turbo II sort de l'épingle comme un boulet de canon et attaque le virage de la forêt à fond de troisième.

Après quinze années de pratique automobile, je viens de retourner à l'école et j'ai l'impression d'être redevenu un petit garçon! Je m'applique à ne pas faire d'erreur et, surtout, à venir à bout des faux plis amidonnés au fil des kilomètres. Je ne pensais pas avoir cultivé tant de défauts majeurs sur les routes! Mon *mea culpa* fait sourire Patrick, le moniteur. « *Ce stage*, confirme-t-il, *est fait pour les gens qui veulent modifier leur façon de conduire et perdre leurs mauvaises habitudes.* »

Ils étaient neuf ce jour-là, décidés à repartir à zéro au volant de leur véhicule. Parmi eux, Frédéric, moniteur d'auto-école à Lyon, plus conscient que quiconque des lacunes de l'apprentissage classique. « *Eh! oui, aujourd'hui, c'est moi qui prends des cours!* » Avec lui, une jeune femme en BMW 323 et deux propriétaires de R-18 turbo, bien décidés à faire hurler les chevaux de leurs montures, sans oublier un truculent Américain d'Alaska, amoureux de la vitesse et heureux propriétaire d'une Ford Mustang.

Les deux jours de stage commencent par une leçon théorique consacrée à la position idéale de conduite et au freinage d'urgence. Avec humour, Patrick tord le cou aux fausses idées et préconise, par exemple, de conduire près du volant, et non pas les bras tendus, pour une « *meilleure préhension en cas de glissade* ». S'installer au volant d'un véhicule est une affaire sérieuse. D'abord, il faut prendre le temps nécessaire pour régler son siège, puis placer les mains à 9 h 15, et non pas à 10 h 10 comme le prônent les auto-écoles – le plus grand diamètre du volant offrant une puissance maximale aux bras – la paume sur le haut du volant quand l'épaule est collée au siège, la jambe gauche pouvant se bloquer en extension sur le passage des roues.

Pendant que Patrick fait son cours, les voitures défilent sur l'anneau, à grande vitesse, et l'on sent les stagiaires impatients de « bouffer du bitume ». Enfin, l'heure de la pratique arrive, avec, en première partie, des tests de freinage d'urgence à 120 km/h. Le jeu consiste à bloquer les roues le moins de temps possible pour freiner avec un maximum d'efficacité. Les stagiaires sont ensuite lâchés sur le circuit de Montlhéry (6,5 kilomètres) avec un moniteur à leur côté. C'est l'apprentissage des trajectoires, du double débrayage, de tout ce qui fait passer une voiture rapidement en virage et de manière « propre ». A ce jeu, tout le monde n'est pas doué. Nicolas rétrograde de cinquième en deuxième à l'amorce de la cuvette de Couard, Michel freine trop tard dans l'épingle des deux ponts, et moi j'oublie de faire un double débrayage dans le virage du Gendarme...





PHOTOS D. R.

Au fil des tours, les erreurs sont plus rares, les trajectoires plus précises et les freinages plus tardifs. Dans les lacets de Couard, une petite phrase anodine de Patrick me revient à l'esprit : « *Une voiture n'est pas inerte, c'est quelque chose qui vit !* » En effet, les freinages et les accélérations aboutissent à des transferts de charge importants qui transforment le véhicule du tout au tout !

Une fois en confiance, je décide d'appliquer les enseignements du stage avec mon véhicule du moment, la redoutable Ritmo Abarth 130 ch. Nicolas tient le chrono et je pars pour une dizaine de tours. Les temps descendent très vite pour se stabiliser à 3'05", soit environ 130 km/h de moyenne, et la Ritmo est à son aise. Mais j'ai dû rater une leçon ! Au deuxième passage, j'aborde la cuvette de Couard à 200 km/h, coup de frein dans la descente, quatrième, et le véhicule jaillit de la cuvette à environ 155 km/h, en léger travers pour aborder le virage suivant. La voiture retombe sur le pneu avant gauche et décroche : glissade magistrale dans une gerbe de feuilles mortes, l'arrière du véhicule heurtant violemment le rail de sécurité, puis l'avant faisant de même, avant un retour sur le goudron pour de nouvelles aventures. Bilan : un rail endommagé, deux ailes froissées et une blessure d'amour-propre !

En fin de stage, Patrick précisera bien : « *On vous a apporté des techniques, à vous de les mettre en pratique, mais dites-vous bien que cela ne se fera pas du jour au lendemain !* » Clin d'œil dans ma direction... Perdre de mauvaises habitudes est en effet très difficile ! Depuis la fin du stage, je mets tous les jours les leçons de Patrick en pratique et cela ne se fait pas sans fatigue, la concentration requise étant à la mesure des faux plis pris en quinze années. Un tel stage devrait, en fait, suivre de quelques mois le permis de conduire traditionnel et intervenir au moment même où le nouveau conducteur a dépassé le stade de l'apprentissage. Dans ces conditions, il aurait un impact certain.

DOMINIQUE GAUTRON.

● Ecole de pilotage de Linas-Montlhéry, Autodrome, 91310 Montlhéry, tél. (6) 449-07-20.
Prix : deux jours, 1 200 F. Inscription et assurance : 400 F. Caution : 3 000 F, restituée en fin de stage.

Philatélie n° 1843

Les émissions monégasques

Pour le début des émissions voir le *Monde*, des 18 février et 17 mars.

● **Exposition canine internationale** (18-19 mai, Monte-Carlo) « Spéciale Braques », 160 F. Impression hélio, Périgueux, d'après une maquette de Jacques Combet ;



● **Concerts du Palais Princier**, dans la cour d'honneur, 3,60 F, maquette et gravure par Cl. Jumelet.

● **Sanctuaire de Notre-Dame de Laghet** (La Turbie), 2 F, par B. Mine, gravé par E. Lacaque ;



● ***Centenaire de la naissance* d'Auguste Piccard**, physicien suisse, concepteur du bathyscaphe (1948), 2,80 F et 4 F, dessins et gravures de Jacky Larrivière.

Ces quatre valeurs ont été imprimées en taille-douce à Périgueux. **(A suivre).**

Entiers : carte postale, effigies des deux Princes (1,60), vendue 1,90 F et aérogramme (effigies) 3,30 F *(déjà annoncés).*

Calendrier des manifestations

⊙ **85000 La Roche-sur-Yon** (parc des Expos), 10 au 14 V. – Foire expo.
⊙ **86600 Jazeneuil** (le bourg), 12 V. – *Traditions Histra 84.*
⊙ **24000 Périgueux** (21, rue Pierre-Sémard), 12/V. – Porte ouv., S.N.C.F.
⊙ **75003 Paris** (hôtel de Rohan), 14-15/V. – 1ʳᵉ exp. de c. p. de la douane.
⊙ **06130 Grasse** (Centre intern., av. M.-Isnard), 12/V. – Exp. phil.
⊙ ***08000 Charleville-Mézières*** (Chambre de commerce), 12/V. – 12ᵉ Congrès de la FFAAT.
⊙ **57560 Abreschviller** (foyer des jeunes), 12/V. – Journées internationales de la photographie.
⊙ **92400 Courbevoie** (salle municipale des sports), 12-13/V. – Exposition philatélique « Marcophilex ».
⊙ **51000 Châlons-sur-Marne** (salle des fêtes), 12-13/V. – Congrès régional des sociétés philatéliques.
⊙ **71100 Chalon-sur-Saône** (salle des fêtes), 19-20/V. – 42ᵉ Congr. phil.
⊙ **78580 Maule** (musée), 19-20/V. – 3ᵉ Exposition philatélique.
⊙ **86100 Châtellerault** (16, rue Descartes), 19-20/V. – Congrès philatélique régional des jeunes.
⊙ **28100 Brou** (salle des fêtes), 12-13 V. – Championnat du monde de moto-cross 500 cm3.
⊙ *91210 Draveil* (château de Paris-Jardins), 13/V. – 75 ans P.-Jard.
⊙ **92800 Puteaux** (CNIT), 14 au 19/V. – Spécial SICOB. Progiciels mini-micro informatique.
⊙ 43000 *Le Puy* (2, rue Mouton-Duvernet), 16-17/V. – Quinzaine des écrivains de la Haute-Loire.
⊙ **71000 Mâcon** (parc des Expos), 18 au 29/V. – Foire nat. des vins.

ADALBERT VITALYOS.

Maison

Un confort de fer

A l'angle de la rue Bonaparte et de la rue des Beaux-Arts, face à l'entrée de l'école du même nom, le regard des passants est attiré par des sièges aux reflets insolites.

La fonte d'aluminium règne sans partage dans cette Galerie d'alumine, ouverte l'an dernier par Jacques et Françoise Esclasse. Ces deux jeunes architectes ont su utiliser, avec l'aide d'artisans-fondeurs, les qualités de ce matériau à la fois robuste et léger qu'est la fonte d'aluminium, pour en faire un mobilier à installer aussi bien à l'extérieur que dans la maison.

Leur première collection s'inspirait des formes à thème floral de la fin du dix-neuvième siècle. Cette gamme « vigne » réunit des chaises, fauteuils, bancs et tables – ovales ou rectangulaires – à plateau de marbre ou d'ardoise. Avec la seconde collection, appelée « Paris-bar », les lignes s'épurent et sièges et tables ont une modernité que renforce la fonte d'aluminium.

En finition polie (lui donnant un aspect argenté rendu inaltérable) ou laquée dans un dégradé de bleu clair et blanc ou jaune et blanc, ce matériau confère une grande originalité aux chaises et fauteuils à piètement courbe et dossier et assise à larges croisillons. La chaise laquée vaut 990 F, argentée 1 980 F. La table est carrée de 70 centimètres de côté, avec un plateau en fonte d'aluminium à croisillons ; elle repose soit sur un pied central (1 500 F), soit sur quatre pieds cannelés. La chaise et le fauteuil « Paris-bar » ont une version pour le bureau, laquée noir avec piètement en étoile à cinq roulettes.

JANY AUJAME.

● La galerie d'alumine, 13, rue Bonaparte, 75006 Paris. Tél. : 354-19-25. Le lundi de 14 heures à 19 heures ; du mardi au samedi, de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures.

Cent droits de réponse

Michel Polac, le rescapé !

« DROIT de réponse », une des rares émissions rescapées de la nouvelle télévision qu'il était permis d'espérer de la majorité issue du 10 mai 1981, célèbre sa centième le samedi 12 mai. Ce qui constitue déjà une performance. Une rétrospective des meilleurs moments de ce forum hebdomadaire, qui débuta le 12 décembre 1981, sera diffusée à cette occasion. Mais qui se souvient encore des invités de Michel Polac à la première ? (1) En revanche, personne n'a oublié la soirée consacrée à l'équipe de *Charlie hebdo*, conduite par un professeur Choron passablement aviné, et la verdeur des propos échangés. Ou encore celle, d'une autre nature, qui révéla aux téléspectateurs la personnalité de M. Robert Hersant, la magnat de la presse française, sans oublier la pantalonnade de Coluche et son départ inopiné...



D.R.

Si les soirées hautes en couleur ne constituent pas le patrimoine essentiel de « Droit de réponse », elles ne sont nullement répudiées par le producteur-animateur de l'émission : *« J'ai toujours rêvé d'une télévision qui dérange, qui bouscule les habitudes, qui sorte les spectateurs d'une passivité dangereuse*, dit Michel Polac. *J'avoue que, spontanément, je suis d'un tempérament « anar », pas au sens politique du terme mais de la liberté d'esprit. »* Ce goût inné pour le désordre établi apporte de l'eau au moulin des détracteurs de « Droit de réponse », qui lui reprochent son sectarisme de gauche.

Comment est née l'idée de l'émission ? *« C'est André Harris, alors directeur des programmes, qui, à l'automne 1981, m'a proposé de faire ma rentrée à la télévision. Dans une optique de dialogue et de participation, j'ai imaginé de convier à débattre, en direct, des personnes ayant des positions opposées ou au moins divergentes sur tel ou tel sujet. C'est d'ailleurs un principe absolu : nous ne « montons » un sujet que si nous avons l'assurance qu'il sera vraiment contradictoire, à travers les invités. »* Mais ces sujets, comment Michel Polac les choisit-il ? *« Parfois, au gré de l'actualité, évidemment, mais beaucoup plus souvent à partir du courrier. Nous recevons en effet une centaine de lettres par jour. Ce qui, soit dit en passant, constitue déjà une lourde tâche quotidienne pour l'équipe de dix personnes dont je dispose, car nous nous efforçons d'y répondre. Une vingtaine de ces lettres, en moyenne, contiennent des propositions de sujets d'émission dont il nous revient, ensuite, de faire le tri. »* Depuis l'automne dernier, « Droit de réponse » a été décalée dans la soirée du samedi, passant de 20 h 30 à 22 h, voire 22 h 15. *« Ce qui fait*, dit Michel Polac avec une pointe de regret, *que nous touchons désormais un public plus restreint qu'au départ. Or ce qu'il y avait d'excitant lorsque nous avions la tranche 20 h 30 – 22 h, c'était de penser conquérir un public varié, populaire au vrai sens du mot »*. Le taux d'audience en a-t-il été modifié ? *« Il oscille toujours en 10 et 12 points »* (rappelons qu'un point représente 300 000 téléspectateurs).

Michel Polac, pour ceux qui l'ignoreraient, n'est pas arrivé dans les wagons de la gauche en 1981. Ses débuts à la radio remontent à 1951, à la télévision à 1961. A l'origine, c'est un « littéraire » qui a créé l'émission « Bibliothèque de poche », puis – et surtout – « Post-scriptum », dont s'inspira ensuite Bernard Pivot pour lancer « Entre guillemets », puis « Apostrophes ». Ainsi, le « Droit de réponse » mensuel désormais consacré à la littérature – *« avec des invités qui sont des journalistes critiques et non des auteurs »* – n'est-il pour Michel Polac qu'un très partiel retour aux sources. « Post-scriptum » avait brusquement pris fin en 1971, lors de la sortie du film de Louis Malle « le Souffle au cœur » ; le directeur général de l'ORTF, M. Jean-Jacques de Bresson, n'ayant pas supporté qu'on pût évoquer à la télévision, même à 23 heures, le sujet tabou de l'inceste. *Les temps ont heureusement changé*, et Michel Polac, même si certains lui reprochent aujourd'hui d'avoir *trop mis d'eau dans son vin*, n'a plus à craindre d'interdiction semblable. Est-il pour autant satisfait de son sort, quel jugement porte-t-il sur le service public de la télévision, enfin a-t-il des projets ?

« J'espère avoir démontré, globalement, à travers « Droit de réponse », qu'on peut traiter à la télévision des sujets sérieux à condition de les présenter dans une enveloppe pas trop rébarbative. J'avoue être content lorsque j'entends dire aujourd'hui, à cet effet, il y a Pivot et Polac. Il est vrai aussi qu'avec l'âge j'ai évolué. J'ai cessé d'être un marginal : j'ai décidé d'être accepté par le plus grand nombre. En ce qui concerne la télévision en général, le changement politique de mai 1981 aurait dû apporter surtout la concertation. Or rien n'a changé ou presque. Les corporatismes demeurent toujours aussi vivaces. Dans l'appareil administratif, par exemple, aucun changement important n'a eu lieu : vous retrouvez les mêmes hommes qui, dans l'hypothèse où vous cherchez à innover, à améliorer le système, vous opposent les mêmes lourdeurs bureaucratiques. Malgré cela, je serais prêt à prendre d'autres risques mais pas seul, car il s'agit de faire bouger la télévision dans son ensemble. J'aimerais me voir confier, par exemple, le programme complet d'une journée de télévision, y compris les émissions d'information. J'y mettrais mon label. Cela interromprait, je l'espère, le ronron dangereux d'une télévision qui ne surprend plus assez, qui n'interpelle pas son public autant qu'elle le devrait. »

Dans l'immédiat, le souhait (plus modeste) de Michel Polac est d'obtenir pour « Droit de réponse », à la rentrée prochaine, une programmation moins tardive (par exemple 21 h 40), afin de retrouver ce public plus large qu'il désire séduire.

CLAUDE DURIEUX.

(1) Notamment l'écrivain Gérard de Villiers, le comédien Gérard Depardieu et le taulard libéré Roger Knobelspiess.

Portrait

Le jeune remuant

Patrice Blanc-Francard.

IL est très haut, porte une paire de lunettes trop carrées et une vraie chemise hawaïenne. Au premier coup d'œil, à quoi ressemble-t-il ? A un grand dadais sorti du bestiaire de Cabu ou à ces éternels adolescents qui ne songeraient qu'à se la couler douce. Son sourire en coin, légèrement fripon, laisse penser qu'il se fout du monde. Mais non, Patrice Blanc-Francard est un *jeune homme compétent* (dites, il est responsable de l'unité divertissement sur Antenne 2), *« épatant »*, *confirment* ses proches enfants du rock.

Un ancien mauvais élève de bonne famille qu'un père ingénieur a traîné de force dans les couloirs de la radio pour occuper le fiston, un cancre. C'était il y a bien longtemps, en 1963. A cette époque, il tripote encore les machines, bricole les micros et brusquement ses oreilles, si peu sensibles aux gloses professorales, frissonnent, se dressent. Les dieux de la musique le chatouillent, lui lancent : *tu seras chasseur de* sons.

Souvenez-vous, c'était l'époque bénie des sixties, Vartan gigotait mollement, Adamo et Alamo roucoulaient, Johnny était sous les drapeaux, l'inoubliable Rosco martelait les tympans de la futur « beat génération ». Et Blanc-Francard ? Lui, était « branché » *free jazz*, défendait contre vents et marée John Coltrane, Albert Ayler, le bop... Personne n'écoute cette musique sauvage, personne n'entend Blanc-Francard mais son heure est proche. 68 libère les esprits, les solos de guitare et Jimmy Hendrix lui ravagent la psyché, les temps baroques du psychédélique, les douceurs sirupeuses de la musique californienne, les bruits métallisés des orchestres underground, toutes les rengaines du temps qui passent traversent Blanc-Francard.

France-Inter est *sa chambre sonore*, José Arthur son gourou, Claude Villers son copain. On reconnaît en Blanc-Francard, non seulement une paire d'oreilles sensibles, mais un nez malin, toujours à l'affût des nouveaux tempos et une manière gentiment frivole, décontracté à souhait, de délirer au micro. On lui déroule un tapis d'émissions sur France-Inter : *Pop 2, Pas de panique, Souvenirs, souvenirs, Loup garou, Bananas...*

A l'orée de la quarantaine, le jeune homme quitte France-Inter, *« en désaccord avec sa politique des programmes trop élitiste »*. La télévision lui jette des clins d'œil aguicheurs, Pierre Lescure, ancien responsable des divertissements sur Antenne 2 propulsé vers d'autres destinées, laisse le fauteuil tout chaud. A qui ? A Blanc-Francard, qui, du haut de ses 1,85 cm, dirige nonchalamment *Platine 45*, l'abominable *Académie des neuf*, *Chantez-le-moi* (rétro) et les indéracinables *Enfants du rock*.

Trajectoire lente d'un micro battant à un vidéo-clip dansant. Blanc-Francard est bien casé, son papa soulagé.

MARC GIANNESINI.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 13 MAI

Confidences pour confidences ■

Film français de Pascal Thomas (1978), avec A. Caudry, C. Jaquinot, E. Servier.
TF1, 20 h 35 (95 mn).

Une institutrice suppléante écrit l'histoire de sa vie avec ses deux sœurs et leurs parents. Enfance, adolescence, arrivée de l'âge adulte, dans les années 1957-1967. Toute une époque où les liens familiaux et les mœurs n'étaient pas ce qu'ils sont aujourd'hui. Il y a de l'humour et de la mélancolie dans cette chronique subtilement traitée.

Comme tu me veux ■

Film américain de Georges Fitzmaurice (1932), avec G. Garbo, E. von Stroheim (v.o. sous-titrée N.).
FR3, 22 h 35 (70 mn).

Garbo et Stroheim réunis dans une œuvre de Pirandello. Elle est une chanteuse amnésique, lui un romancier qui connaît, peut-être bien, sa vérité. Entre les deux, Melvyn Douglas se demande si Garbo-Zara n'est pas Maria, sa femme disparue. Fitzmaurice a beau filmer comme un pied, des acteurs comme ceux-là font supporter toutes ses insuffisances. Et la star est encore plus sphinx sous une perruque blond platine.

LUNDI 14 MAI

Le Crime de Monsieur Lange ■■

Film français de Jean Renoir (1935), avec J. Berry, R. Lefevre (N.).
A2, 20 h 35 (85 mn).

L'esprit anarchisant de Prévert et de ses copains du groupe Octobre, les idées de gauche de Jean Renoir. Jules Berry en éditeur véreux revêtant une soutane de curé lorsqu'on le croit mort, René Lefevre en doux naïf inventant un héros de western pour des brochures à bon marché, Florelle en blanchisseuse qui sait ce que l'amour veut dire, des ouvriers d'imprimerie s'organisant en coopérative. Et tout le petit monde d'une cour où l'on vit porte à porte. Tourné en 1935, sorti en janvier 1936, ce film annonce les espoirs du Front populaire, l'union des prolétaires dans une ambiance de fraternité, ce qui n'empêche pas Jules Berry d'être génial avec son rôle de salaud. Réalisé dans l'enthousiasme et l'improvisation d'une mise en scène unanimiste, marqué par l'esprit de son époque, le Crime de Monsieur Lange *reste toujours aussi neuf.*

Nous ne vieillirons pas ensemble ■

Film français de Maurice Pialat (1972), avec M. Jobert, J. Yanne.
FR3, 20 h 30 (110 mn).

Une liaison vouée à l'échec par le mauvais caractère et la jalousie sexuelle de l'homme et qui n'en finit pas de se rompre. Œuvre autobiographique – le cinéaste ne s'en est pas caché, – où Jean Yanne tient le rôle de Pialat, auprès d'une Marlène Jobert inattendue. Dérangeant, audacieux par son étude de comportement, son style cinématographique, le film annonçait Loulou, *qui fut, huit ans plus tard, encore plus fort.*

MARDI 15 MAI

Amityville, la maison du diable

Film américain de Stuart Rosenberg (1979), avec J. Brolin, M. Kidder.
A2, 20 h 35 (115 mn).

L'histoire authentique – abondamment exploitée par les médias et dont fut tiré un livre à succès – d'une maison de Long-Island habitée par des forces surnaturelles et terrorisant toute une famille. A l'écran, c'est une accumulation de gros effets d'angoisse et de diableries (façon L'Exorciste*), qui a rapporté beaucoup d'argent dans les pays anglo-saxons.*

La Loi du seigneur ■

Film américain de William Wyler (1956), avec G. Cooper, D. McGuire.
FR3, 20 h 30 (140 mn).

La vie d'une famille de quakers pacifistes troublée, en 1862, par la guerre de Sécession et l'arrivée des sudistes. Gary Cooper prendra-t-il les armes ? Palme d'or très contestée et sifflée du Festival de Cannes 1957. Wyler ne méritait pas cette récompense, mais ses idées généreuses, son métier solide, appellent une certaine considération.

JEUDI 17 MAI

L'Echiquier de la passion ■

Film allemand de Wolfgang Petersen (1978), avec B. Ganz, L. Tadic.
A2, 14 h 55 (110 mn).

Un enfant doué pour les échecs et voulant toujours gagner devient un homme hanté, s'évertuant, jusqu'à la folie, à jouer contre un imbattable champion. Tragédie de la paranoïa, empreinte dans le contemporain, de romantisme allemand. Doit presque tout à l'extraordinaire interprétation de Bruno Ganz.

Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon ■

Film italien d'Elio Petri (1969), avec G. M. Volonte, F. Bolkan.
FR3, 20 h 30 (115 mn).

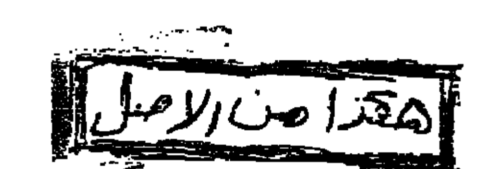
Cas pathologique d'un commissaire de police, impuissant sexuellement, pervers et meurtrier, qui joue à se faire découvrir en étant sûr de son impunité. Les problèmes politiques italiens, la tentation du fascisme y sont traités avec pas mal d'ambiguïtés, mais on a voulu, en France, voir là le véritable sujet d'un film où dominent la névrose et la mégalomanie du personnage de Gian-Maria Volonte. Grand Prix spécial du jury et Grand Prix de la critique internationale au Festival de Cannes 1970.

VENDREDI 18 MAI

Le cuirassé Potemkine ■■

Film soviétique de Serge Mikailovitch Eisenstein (1925), avec A. Astonov, V. Barsky (N. Muet).
A2, 23 h.

Réalisé d'après des faits historiques, pour le vingtième anniversaire de la révolution (réprimée) de 1905. Œuvre de combat idéologique exaltante, épopée cinématographique de l'élan collectif, passant des marins mutinés du Potemkine à la population d'Odessa, somme – après la Grève *– des conceptions esthétiques d'Eisenstein. Images-choc inoubliables, des gros plans aux plans généraux. La fusillade des civils par les soldats du tsar sur le grand escalier d'Odessa, épisode inventé, donne, pourtant, la vision la plus véridique de la réaction brutale d'un régime menacé. Longtemps interdit en France, sauf en projection privée, par la censure, qu'effarouchait son lyrisme révolutionnaire, ce film est l'un des plus grands, des plus célèbres du cinéma mondial.*



Vu pour Vous

L'enfer du rire

● Dramatique : Sacré Lucien, TF 1, samedi 12 mai, 20 h 35 (100 minutes).

Il est poupin avec ce regard innocent ou rusé, frangé de cils, du gosse qui a trop aimé les gâteaux au chocolat ; il s'est sans doute gavé jusqu'au jour où il s'est aperçu qu'il faisait rire. Le rire est devenu son arme, il en a fait sa vie, mais *quelque* chose couve toujours, comme *une menace qui peut faire* tout éclater. Le rire soulage comme si on était passé à côté du pire.

Lucien Leroy est un comique. Silhouette qui traverse en un éclair la scène, il fait hurler les salles. Chaque soir dans une ville différente, il affronte le public avec la même angoisse avant (la salle sera-t-elle pleine ?), la même exigence absolue, le stress, le plaisir... « *Faire rire est une chose spéciale,* dit Claude Villeret, *qui habite véritablement* le rôle de Lucien, *chaque jour il faut garder toute son énergie pour deux heures, être en forme à la même heure, cela se paie quelque part.* » Un rôle qui l'inquiétait un peu. Jouer le rôle d'un comique — lui-même quand il est filmé sur scène, mais pas lui-même dans le personnage de Lucien, — c'était prêter à confusion, prendre le risque de faire passer Lucien pour lui. Et Lucien est odieux.

Lucien fait rire la France et martyrise son entourage. Sa femme, Micheline, qui l'accompagne souvent, subit en silence ses caprices, sa violence et même ses humiliations. *Il l'aime pourtant, mais* la communication ne passe *plus. Comme elle ne passe* plus avec son fils, ni avec son *père, ancien mineur,* ni avec son régisseur. Quelque part, la machine est enrayée, la fêlure grandit au rythme des trajets en voiture, des hôtels et des boîtes de nuit. Travaillé par l'angoisse. Lucien achète ici un bois de cyprès, ici un restaurant qu'il donne à son père, à sa femme, manière d'acheter ce qui n'existe plus.

« Sacré Lucien » est un peu l'histoire d'une chute libre, celle d'un individu qui a raté sa vie, dévoré par son métier, enfermé dans un cycle infernal. *Bernard Bouthier,* Claude Fléouter et Jean-*Pierre Enard ont montré avec* une précision quasi clinique *l'univers des tournées, le* rythme haché de la solitude. *On sent la dureté nourrie par* l'anxiété démesurée qui précède le *one man show,* cet effort au-delà de soi-même. Lucien joue seul, sans musiciens, sans comédiens, sans décors, à partir de rien. Il fait rire, mais qui le fait rire, demande-t-il à un moment ? Le film transpire une mort diffuse. L'accident final est presque un suicide. Un film dur.

CATHERINE HUMBLOT.

Et un raton laveur

● Poésie : Jacques Prévert, FR 3, *dimanche* 13 mai, 20 h 35 (55 minutes).

Spectacles, paroles, col*lages, fatras... Pour la pre*mière et unique fois, Jacques Prévert laisse tourner autour de lui une caméra et un raton laveur ! André Pozner, le réalisateur de ce « patchwork » surprenant, était allé voir Prévert pour une interview : un livre allait en naître, *Hebdromadaire. « Je voulais réaliser un film à partir des entretiens que nous menions pour ce livre.* » Mais Jacques Prévert a eu peur de se trouver seul face à *la* caméra. André Pozner introduit alors un raton laveur. *Raton laveur par-ci,* Prévert par-là, un jeu de *cache-cache qui aboutit*, à la fin du film, à la rencontre historique du poète et de l'animal qu'il a popularisé.

Un film inventaire, où l'univers quotidien du poète mêle avec une certaine habileté, sa femme, son ami Robert Doisneau, sa demeure, ses collages... Et où l'on découvre que le poète parle comme il écrit.

Colis piégés

● « *Dimanche plus* : Repas de famille à Aléria », A 2, le 23 mai, 18 heures.

Colis piégés, à prendre avec des mains gantées noires, sujet délicat, corsé. Après un reportage de *Michel* Honorin sur les mères célibataires *et un spécial Australie* de Michel Parbot (en Betacam), Hervé Chabalier et Jean-Pierre Moscardo lancent deux reporters, Dominique Colonna et Michel Labro en Corse. « Dimanche plus » a réuni autour d'une table à Aléria, les membres d'une même famille (Carlotti) sensés exprimer les différentes tendances et approches du problème corse. Le maire d'Aléria, le pater familias, un ingénieur, *Léo* Battesti, un journaliste militant, ancien membre du FLNC, condamné en 1979 à neuf ans de prison, des cousins bergers, proches des autono*mistes*, des étudiants. En commun, leur attachement à la Corse, mais de nombreuses divergences sur les raisons du *mal corse, sur les solutions,* sur l'avenir de l'île.

Foot à gogo

● Football TF1, 20 h 10. Coupe d'Europe : finale Juventus de Turin - Porto.

Un mois à faire perdre la boule à n'importe quelle tête au carré ! Mai avait bien commencé, le mercredi 2, avec la soirée foot exceptionnelle consacrée à la dernière journée du Championnat de France. Une vraie dramatique. Un suspense de *bon aloi entre* Monaco et Rennes où Bordeaux *jouait son va-tout* pour le titre.

Satisfaction d'autant plus grande qu'elle est rare à la télévision française. Par la faute, sans doute, des dirigeants du *football* professionnel qui accordent l'autorisation de transmettre des matches de championnat *en direct* avec trop de parcimonie. *Qu'ils prennent exemple* sur l'Allemagne ou l'Ita*lie...*

Après la traditionnelle retransmission, vendredi *11 mai, de la finale de la* Coupe de France entre Mo*naco et Metz, c'est main*tenant la Juventus de Tu*rin qui dispute sa deuxième* finale de Coupe d'Europe *consécutive, contre la mo*deste équipe portugaise de Porto. La « *Juve* », *c'est* presque l'équipe d'Italie, championne *du monde* (Rossi, Tardelli...), plus l'atout majeur de *l'équipe* de France, Michel Platini et la star de l'équipe de Pologne, Boniek. La Juventus, sacrée dernièrement championne d'Italie, part donc largement favorite, mais l'équipe du commandatore Trapatoni, battue à deux reprises sur le petit score de 1 à 0 par l'Ajax d'*Amsterdam et par Ham*bourg l'année dernière, a, *dit-on, des jambes en co*ton dans les grandes occa*sions. Alors...*

Samedi 12 mai / Dimanche 13 mai

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Samedi 12 mai

- **9.45** TF 1 *Vision plus.*
- **10.20** Télé forme.
- **10.35** La maison de TF 1.
  Magazine de C. Bernadac.
  Au sommaire : choisir un appareil photo d'occasion ; plantations de citrouille et de plantes à massifs d'été au jardin d'ornement ; nouveautés en matière de robinets, avantages, installation ; une mousse de courgette ; conseils sur différents sujets ; l'acclimatation en France de l'eucalyptus ; un coussin et sa housse décorative.
- **11.50** Bonjour, bon appétit, magazine de Michel Oliver.
  Gâteau d'aubergines et de courgettes, l'estouffade de légumes nouveaux.
- **12.20** La séquence du spectateur.
- **13.00** Journal.
- **13.35** Amuse-gueule.
- **14.05** Série : Pour l'amour du risque.
- **14.55** Jour J hebdo.
- **15.35** C'est super.
  Au sommaire : un jeune clown : Sylvio Balinio ; le groupe Iron Maiden ; les poissons clowns et extraits du spectacle Dario Fo.
- **15.55** Dessin animé : Capitaine Flam.
- **16.20** Casaques et bottes de cuir.
  Magazine du cheval. *Le festival du film sur le cheval à Chantilly avec la chanteuse Jane Manson...*
- **16.50** Série : l'Esprit de famille.
- **17.45** Trente millions d'amis.
  Le clochard dit Venise ; Yves Saint-Martin : trois mille victoires et trois chiens.
- **18.15** Micro-puce.
  La micro-édition et l'amour informatique.
- **18.30** Auto-moto.
- **19.05** D'accord pas d'accord, magazine de l'INC.
- **19.15** Émissions régionales.
- **19.40** Les petits drôles.
- **20.00** Journal.
- **20.30** Tirage du loto.
- **20.35** **Téléfilm : Sacré Lucien.**
  De Cl. Fléouter, B. Bouthier, J.-P. Enard, réal. B. Bouthier, avec J. Villeret, M. Sebastian, J.-P. Sentier...
  (Lire notre article.)
- **22.15** **Droit de réponse, l'esprit de contradiction.**
  Emission de Michel Polac. La centième de « Droit de réponse ».
  (Lire notre article.)
- **0.00** Journal.

Dimanche 13 mai

- **9.00** Emission islamique.
- **9.15** A Bible ouverte.
- **9.30** La Source de vie.
- **10.00** Présence protestante : Accompagner les chômeurs.
- **10.30** Le jour du Seigneur : l'Eglise et les ouvriers en France ; des mots pour dire sa foi.
- **11.00** Messe célébrée avec les séminaristes du séminaire Saint-Sulpice d'Issy-les-Moulineaux sous la présidence du cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris.
- **12.00** Télé-foot.
  L'actualité footballistique de la semaine.
- **13.00** Journal.
- **13.25** Série : Starsky et Hutch.
- **14.20** Hip-hop.
  Magazine des nouvelles danses par Sidney.
- **14.35** Champions.
  Une émission présentée par Michel Denisot.
  En direct du Festival de Cannes avec Gérard Depardieu, Alain Chamfort, Lio, Paula Moore ; Sports : tiercé à Longchamp, Championnat du monde de moto-cross 500 cm³ à Brou.
- **17.30** Les animaux du monde.
  Emission de M. de la Grange et A. Reille.
  Le chant du désert. Dans les déserts d'Australie, la faune que l'on retrouve régulièrement aux rares points d'eau.
- **18.00** Série : Le signe de justice.
- **19.00** Sept sur sept.
  Magazine de l'actualité de la semaine, de J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
  Le grand témoin : Marie-France Garaud, présidente de l'Institut international de géopolitique. Au sommaire : Philippines, l'enjeu des élections ; Que les hauts salaires lèvent le doigt ; La télévision des autres (Belgique).
- **20.00** Journal.
- **20.35** **Cinéma : Confidences pour confidences.**
  Film de Pascal Thomas.
- **22.20** Sports dimanche.
  Emission de Jean-Michel Leulliot. Réal. Jean-Claude Hechinger.
- **23.15** Journal.

ANTENNE 2

Samedi 12 mai

- **10.15** ANTIOPE.
- **11.10** Journal des sourds et des malentendants.
- **11.30** Platine 45.
  Jacques Dutronc, Wang Chung, Bonnie Tyler, My Mine, les Cars.
- **12.00** A nous deux.
- **12.45** Journal.
- **13.35** Série : Un homme nommé Intrépide.
- **15.10** Les jeux du stade.
  Rugby, championnat de France, demi-finale ; cyclisme, les quatre jours de Dunkerque.
- **17.00** Terre des bêtes.
  Au galop, la sortie des llaneros ; les poneys des pompiers.
- **17.30** Récré A 2.
- **17.50** Les carnets de l'aventure.
  « Jeunes en Nouvelle-Guinée », de G. Steer (expédition à pied à travers le pays papou jusqu'au lac Kutubu) ; « Solo speleo », de A. Baptizet (une nouvelle technique qui permet l'exploration solitaire des réseaux souterrains).
- **18.50** Jeu : Des chiffres et des lettres.
- **19.10** D'accord pas d'accord (INC).
- **19.15** Emissions régionales.
- **19.40** Le théâtre de Bouvard.
- **20.00** Journal.
- **20.35** Variétés : Champs-Elysées.
  De Michel Drucker.
  Autour de Sheila, Brenda Wootton, l'orchestre Colonne, Yves Montand, Minouche Barelli, Laurent Voulzy et Véronique Jannot (en duo), Marcel Merkès et Paulette Merval, etc.
- **22.05** **Magazine : Les enfants du rock.**
  Spécial Rolling Stones, avec le jeu : l'Impeccable ; un document de 1964, et le concert des Rolling Stones filmé aux Abattoirs en 1976.
- **23.50** Journal.

Dimanche 13 mai

- **9.30** Récré A 2 : Candy.
- **10.00** Les chevaux du tiercé.
- **10.30** Gym tonic.
- **11.15** Dimanche Martin.
  Entrez les artistes.
- **12.45** Journal.
- **13.20** Dimanche Martin (suite).
  Si j'ai bonne mémoire ; 14.30 : Série : Les petits génies ; 15.20 : L'école des fans ; 16.05 : Dessin animé ; 16.25 : Thé dansant.
- **17.10** Série : Marie-Marie.
- **18.00** Dimanche Plus.
  de Hervé Chabalier et Jean-Pierre Moscardo. repas de famille en Corse, un reportage de D. Colonna et Michel Labro.
  (Lire notre article.)
- **18.55** Stade 2.
- **20.00** Journal.
- **20.35** Jeu : La chasse aux trésors.
  A Meknès, au Maroc.
- **21.40** **Série documentaire : le monde du baroque,**
  de J. Antoine et F. Quilici. N° 2 — Rome-théâtre.
  Etape essentielle dans le voyage de J. Antoine et F. Quilici ; Rome livre les secrets et les chefs-d'œuvre du baroque. Deux noms dominent cette émission à la fois passionnante, fastueuse et cependant explicative : Le Bernin et Borromini.
- **22.30** Concert-magazine.
  Trois extraits symphoniques tirés du « Crépuscule des Dieux » : Aube et voyage de Siegfried sur le Rhin ; marche funèbre et scène finale, de Richard Wagner par l'orchestre de Paris sous la direction de Daniel Barenboïm.
- **23.05** Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

Samedi 12 mai

- **12.00** Messages. Magazine d'information des PTT.
- **13.30** Horizon. Magazine des armées.
  Au sommaire : sous-marin nucléaire d'attaque en patrouille ; une journée pour l'emploi dans un régiment d'infanterie ; Liban, six cents jours pour la paix.
- **14.00** Entrée libre. Emission du CNDP.
  Au sommaire : douze ans après, portrait de Rose Cholet, sacristaine de l'église de Thoureil ; portrait d'Ania Francos, écrivain ; des femmes immigrées prennent la parole ; portrait d'Yves Monnoyer, élève sage-femme.
- **16.00** Fréquence mutuelle.
  Emission de la Mutuelle d'assurance des commerçants et industriels de France.
- **16.15** Liberté 3.
  Magazine des associations. *Aujourd'hui les écrivains.*
- **17.30** Emissions régionales.
- **19.55** Dessin animé : Ce sacré David.
- **20.05** Les jeux.
- **20.35** Feuilleton : Dynastie.
  Andrew Laird, l'avocat de Brake Carrington, tente de démontrer que la mort de Ted Dinard est accidentelle. Claudia témoigne à la barre du tribunal. Matthew, fou de rage, se rue sur Brake et menace de le tuer. Madeleine prête serment et met en cause son mari.
- **21.25** Plus menteur que moi, tu gagnes...
  Emission de P. Sabbagh, animée par Jean Amadou.
  Règle du jeu : empêcher l'équipe adverse de marquer des points en imaginant des mensonges... tout en laissant supposer que l'on connaît la vérité, avec Marie-Paule Belle, Robert Lamoureux, Darry Cowl, Marcel Jullian.
- **22.10** Journal.
- **22.35** La vie de château.
  Jean-Claude Brialy reçoit dans son château trois invités vedettes choisis selon l'actualité culturelle. Ambiance feutrée.
- **23.00** Musiclub.
  Du festival de Cannes ; les musiciens français et la musique de C. Saint-Saëns pour le film l'Assassinat du duc de Guise, *interprétée par l'orchestre Provence-Côte d'Azur sous la direction de Philippe Bender.*
- **23.25** Les nuits du cinéma. En direct de Cannes.

Dimanche 13 mai

- **10.00** Images du Maroc.
- **10.30** Mosaïque. Emission de l'ADRI.
  Spécial Turquie.
- **14.20** Objectif entreprise.
  Emission de l'Association pour la promotion de l'information des Entreprises.
- **15.50** **Théâtre : Comme il vous plaira**
  Cycle Shakespeare (v.o. sous-titrée). Production BBC-Time Life films. Réal. B. Coleman avec C. Sullivan, C. Francis, B. Stirner...
  Comédie en 5 actes en prose mêlée de vers, écrite probablement vers 1599 et publiée en 1623. Frédérick a usurpé les domaines du duc son frère retiré avec ses enfants dans la forêt d'Ardennes en Angleterre. Orlando, fils d'un chevalier Rowland de Boys s'enfuit avec Rosalinde, fille du duc exilé. De son côté Ganymède promet à Orlando de lui faire retrouver Rolasinde, sa fiancée grâce à son art de magicien. Une pièce badine, d'humeur tendre de l'auteur d'« Hamlet ».
- **18.15** Pour les jeunes.
- **19.40** RFO Hebdo.
- **20.00** Humour : Spécial Cannes.
  Ces merveilleux fous dans leur drôle de métier.
  Le métier de comédiens, des interviews de Jack Lemon, Mel Brooks, David Niven, Gregory Peck.
- **20.35** Témoins : Jacques Prévert.
  Réal. A. Pozner.
  (Lire notre article.)
- **21.30** Aspects du court métrage français
  « La Joconde », de Henri Gruel et « Paris la Belle », de Pierre et Jacques Prévert et Marcel Duhamel.
- **22.00** Journal.
- **22.30** **Cinéma de minuit : Comme tu veux.**
  Cycle Greta Garbo. Film de George Fitzmaurice.
- **23.40** Prélude à la nuit.
  Du Festival de Cannes : « Winner's », « The Entertainer » de Scott Joplin, interprétés par The Saint-Louis Ragtime Band.

PÉRIPHÉRIE

Samedi 12 mai

- R.T.L., 20 h, A vous de choisir : *Buck Rogers au XXVe siècle,* film de Daniel Haller ou *la Légende de Jesse James,* film de Philipp Kaufman ; 21 h 30, Flash Back ; 22 h, Ciné-club : *The last Wave,* film de Peter Weir.
- T.M.C., 19 h 35, Série : l'Ile fantastique ; 20 h 40 *Casanova,* film de Steno.
- R.T.B., 20 h, le Jardin extraordinaire ; 20 h 35, *Benji,* film de Joe Camp ; 21 h 55 Cinéclip.
- T.S.R., 20 h 15, A vous de juger : Affaire de viol ; 21 h 5, Document : Douglas Mawson, le survivant des glaces ; 21 h 55, A vous de juger : le verdict ; 22 h 20, Sport ; 23 h 20, *Divorce à l'italienne,* film de Pietro Germi.

Dimanche 13 mai

- R.T.L., 20 h, *la Femme en bleu,* film de Michel Deville ; 21 h 35, RTL-*le Monde* ; 21 h 55, Hippocrate et Cie.
- T.M.C., 20 h, Un peu, beaucoup, passionnément ; 20 h 35, Événement sportif.
- R.T.B., 19 h 30, Journal télévisé magazine ; 20 h 15, la Bonne étoile ; 21 h 20, Téléfilm : Diane Lanster, de B. Queysanne, d'après le roman de J.-D. Wolfromm.
- R.T.B. TELE 2.
- T.S.R., 20 h, Et la vie continue ; 20 h 55, Dis-moi ce qui tu lis... ; 21 h 50, Cadences.

Lundi 14 mai · Mardi 15 mai · Mercredi 16 mai

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Lundi 14 mai

11.30 TF1 Vision plus.
12.00 Le rendez-vous d'Annik.
12.30 Atout cœur.
Avec Corinne Hermes et Toto Cutugno.
13.00 Journal.
13.45 Série : Ces chers disparus.
Gaby Morlay : extraits de films.
14.00 Série : La croisière s'amuse.
14.50 Une gloire du dix-neuvième siècle : Rosa Bonheur.
Emission de Aline Tacvorian.
Autour d'une femme peintre animalier et paysagiste du dix-neuvième siècle, une George Sand du pinceau.
15.50 Harmonies.
Emission de C. Kirgener, présentée par J.-C. Patrice.
Avec Albina du Boisrouvray, productrice de cinéma, Sahra Hass, créateur-licier, Jean Guidoni, chanteur provocateur.
16.55 Aventures inattendues : Suivez la puce...
Emission de B. Gouley et H. Pasmantier, présentée par Y. Mourousi.
L'ordinateur et les nouvelles modalités de paiement.
17.25 Le village dans les nuages.
Emission pour enfants de Christophe Izard.
Le roi de l'éclipse, le hérisson, les boules et les cubes, Phyl Phol et Phollet.
17.45 Série : Les secrets de la mer Rouge.
18.15 Presse-citron.
Magazine des adolescents.
18.25 Ordinal 1.
L'ordinateur au moulin : en direct du Salon du SICOB, la présentation du matériel informatique professionnel.
18.50 Jour J.
Les dernières vedettes de chansons à l'Espace Cardin.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Les petits drôles.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : le Crime de M. Lange
Film de Jean Renoir.
22.00 Étoiles et toiles.
Magazine de cinéma de Martine Jouando et Frédéric Mitterrand.
Spécial Cannes, en direct du Festival.
22.55 Journal.

Mardi 15 mai

11.30 TF1 Vision plus.
12.00 Les rendez-vous d'Annik.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
13.45 Portes ouvertes : Un député aveugle : Adlas.
Magazine des handicapés de Bénédicte Laplace.
Avec M. Bengt Ludgvist, député du Parti social-démocrate suédois. Adlas, une nouvelle collection pour les sourds.
14.00 Série : La croisière s'amuse
14.55 Haroun Tazieff raconte « sa » terre
Les éléments naturels. (diffusé le 11 mai)
15.45 Santé sans nuages.
Nouvelles de la santé : Plus loin sur le sport et la santé ; Médecine d'ailleurs : du Mexique au Moyent-Orient ; Mots pour maux : la flore intestinale ; Le jardin de la santé : les margarines.
16.55 Histoires naturelles : le gibier d'eau en Camargue.
Un reportage sur la faune en Camargue, déjà diffusé en 1983.
17.25 Le village dans les nuages.
Emission pour les enfants de Christophe Izard.
Une curieuse collection ; Le petit jour ; Phyl Phol et Phollet ; Georges le rouge-gorge.
17.45 Série : Les secrets de la mer Rouge.
18.15 Presse-citron.
Magazine des adolescents.
18.25 Hip-hop. Magazine de la danse moderne (diffusé le 13 mai.)
18.50 Jour J.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Les petits drôles.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord, magazine de l'INC.
20.35 Première mondiale : le Prince travesti.
De Marivaux, *mise en scène* d'Antoine Vitez, avec J. Gastaldi, J.B. Malartre, V. Massoe... Spectacle enregistré à la salle Argentina à Rome, en liaison avec le ministre des relations extérieures avec la collaboration du ministère de la culture.

Comédie de Marivaux en trois actes. La princesse de Barcelone, éprise du jeune étranger Lélio, songe à en faire son époux malgré son manque de condition. L'arrivée d'un ambassadeur du roi de Castille venu demander la main de la princesse oblige cette dernière à prendre une décision rapide. Arlequin se mêle à l'affaire. Légèreté et grâce, clair-obscur du divin Marivaux. Un univers de femmes isolées dans un monde sans hommes où les hommes ne sont que des volontés illusoires.

0.05 Journal.

Mercredi 16 mai

11.30 TF1 Vision plus.
12.00 Le rendez-vous d'Annik.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
13.35 Vitamine.
Emission de Christine Courtin et Cécile Roger-Machart.
En direct de la Foire du Trône ; 13 h 37 Gigi ; 13 h 59 Les invités du placard ; 14 h 05 Pixifoly ; 14 h 25 Lotovitamine ; 14 h 40 le vagabond ; 15 h 09 Dessins animés ; 15 h 25 Jacques Tremolin raconte « l'air ».
16.00 Jouer le jeu de la santé.
16.05 Temps X.
Emission de Igor et Grichka Bogdanoff.
17.00 Un métier pour demain :
Les bacs techniques F2, F3 (électronique ; électrotechnique.)
17.15 Les infos.
17.30 Le village dans les nuages.
Emission pour enfants de Christophe Izard.
Emilien de la Martinique ; Phyl Phol et Phollet ; Pilou le kangourou.
17.45 Série : Cher inspecteur.
18.15 Presse-citron.
Magazine des adolescents.
18.25 Jack spot.
Emission de Stéphane Collaro et Carole Fay-Keller.
18.50 Jour J.
19.10 Les petits drôles.
19.25 Tacotac.
20.00 Journal.
20.05 Tirage du loto.
20.10 Football : Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe.
Finale à Bâle.
Juventus de Turin-Porto-Romain.
(Lire notre article.)
22.00 Balle de match.
Magazine mensuel du tennis de Jean-Michel Leulliot.
Deux reportages de Yannick Noah 83 et Chris Evert-Lloyd 83.
23.00 Journal.

BÉATO

ANTENNE 2

Lundi 14 mai

12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
13.35 Feuilleton : la Vie des autres.
13.50 Aujourd'hui la vie.
Ils rechantent nos souvenirs
(avec Daniel Guichard, Cora Vaucaire, Roland Hacquard).
14.55 Série : Vegas.
15.45 Cette semaine sur A 2.
16.00 Reprise : Apostrophes.
(diffusé le 11 mai).
17.10 La télévision des téléspectateurs.
17.40 Récré A 2.
Pic Pic Pic ; le bateau-pompe ;
Latulu et Lireli ;
les Schtroumpfs ; Kum kum.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Emmenez-moi au théâtre : Jérusalem

Opéra en quatre actes de Verdi d'après le livret « I Lombardi alla prima Crociata » de Solera, direction musicale Donato Renzetti, mise en scène Jean-Marie Simon avec Veriano Luchetti (Gaston), Alain Fondary (Le Comte), Jean-Philippe Marlière (Un hérault), Philippe Rouillon (L'émir de Ramla), Cecilia Gasdia (Hélène), Judith Malafronte (Isaure), Robert Grenier (Un soldat), Mario Agnetti (Un officier). *Cet opéra est retransmis simultanément en* stéréophonie sur France-Musique.

22.40 Débat : Indochine 49-54

La série en six volets d'Henri de Turenne sur l'histoire du « Vietnam » a déclenché tellement de réactions (d'anciens d'Indochine entre autres) qu'Antenne 2 a décidé de prolongé le débat. Philippe Labro invite sur le plateau MM. J.-J. Beucler, ancien ministre, le général de Bire, président de l'Amicale des anciens combattants de Dien Bien Phu, Jacques Gandouin, ancien haut fonctionnaire en Indochine, et le professeur Vukuoc-Thuc, ancien ministre.

23.25 Journal.

Mardi 15 mai

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45).
13.35 Feuilleton : La vie des autres.
13.50 Aujourd'hui la vie.
La vidéomanie.
14.55 Série : Vegas
15.45 Reprise : La chasse aux trésors.
A Meknès, au Maroc (diffusé le 13 mai).
16.50 Entre vous, de L. Beriot.
Deux sujets : la maison réinventée (les Québécois construisent des maisons en bois, adaptées aux conditions locales) ; la Croix-Rouge française.
17.45 Récré A 2.
Yahari, Latulu et Tireli, Télétactica, terre des bêtes : l'Araignée mélomane, le Géant d'Alaska ; C'est chouette ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 Daccord, pas d'accord (INC)
20.40 Cinéma : Amityville, la maison du diable.
Film américain de Stuart Rosenberg.
22.40 Magazine : Lire c'est vivre.
de P. Dumayet, réalisation Ph. Bordier. « L'art espagnol », d'Elie Faure.

Une spécialiste de la peinture espagnole, Jeanine Baticle, les peintres Olivier Debré et Antonio Saura, un coloriste et trois comédiens, Michaël Lonsdale, Rita Renoir et Jean-Pierre Bouyxou, lisent, crayon à la main, un chapitre de l'immense *Histoire de l'art* d'Elie Faure consacré à l'art espagnol et, ici plus précisément, à Vélasquez. Une tentative de réhabilitation d'Elie Faure, écrivain oublié en France, une émission pour les passionnés de littérature et de confidences intimes, voilées.

23.35 Journal.

Mercredi 16 mai

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : L'Académie des neuf.
13.35 Feuilleton : La vie des autres.
13.50 Les carnets de l'aventure.
Mer sans eau, (de l'Aïr au Hoggar.)
14.25 Dessins animés.
15.00 Récré A 2.
17.30 Micro-Kid.
de C. Dagnies, réal. A. Maben.
Un jeu entre lycéens : la Bataille navale.
18.00 Platine 45.
de P. Leguen et C. Puech.
Orchestral Manœuvre in the Dark ;
Dick Rivers ; Jimmy Cliff ;
Indochine ; Time Bandits.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Téléfilm : Deux amies d'enfance.
De N. Companeez. Avec A. Clément et L. Mikael, A. Clément.
Deuxième épisode des mésaventures amoureuses de Nelly et Jackie, deux adolescentes éprises d'un tombeur de dames. Qui l'aura ? La saga companézienne déploie l'histoire de la drôle de guerre sur fond d'azur. Léger, insouciant, juvénil.
22.10 Magazine : Moi... je.
de B. Bouthier.
Au sommaire : mais... où sont les mecs ? les deux sous de la pub (comment se fabrique un spot publicitaire) ; discours croisés (le langage des hommes politiques) ; casting (des comédiens et des comédiennes inconnues jouent les nouvelles étoiles) ; le Zorro du métro ; T'inventes, toi, t'inventes quoi ?
23.15 Journal.
23.25 Spécial football.
Finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe.

FRANCE RÉGIONS 3

Lundi 14 mai

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma : Nous ne vieillirons pas ensemble.
Film de Maurice Pialat.
22.25 Journal.
22.55 Thalassa.
Magazine de la mer de G. Pernoud.
Festival de voile, la semaine d'Antigua en direct du festival de Cannes, reportage d'Alain Le-Garrec.
23.40 Paroles de régions
Ce soir Provence-Côte d'Azur, Corse décline ses ambitions, ses projets.
23.45 Un deux... ou trois ?
Jeu cinéma.
23.55 Prélude à la nuit.
Du festival de Cannes : hommage à Maurice Jaubert « la vie d'un fleuve : La Seine », un film de Jean Lods.
0.15 Les nuits du cinéma.
En direct de Cannes.

Mardi 15 mai

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma : la Loi du seigneur.
Film de William Wyler
22.55 Journal.
23.25 Parole de régions.
Les ambitions de la région Provence-Côte d'Azur-Corse, ses projets, ses forces, ses faiblesses.
23.30 Un deux... ou trois ?
Jeu cinéma.
23.35 Prélude à la nuit.
Du Festival de Cannes : mélodies de Joseph Kosma sur des poèmes de Jacques Prévert interprétées par Jean-Christophe Benoit et Bernard Ringeissen au piano.
0.05 Les nuits du cinéma.
En direct de Cannes.

Mercredi 16 mai

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 Cadence 3 : Ring Parade.
Emission de Guy Lux et Léla Milcic.
En direct du Palm Beach à Cannes. Guy Lux et sa compagnie reçoivent Richard Berry, Jane Birkin, Bonnie Tyler...
22.00 Journal.
22.25 L'été de Dirk.
Emission proposée par Raoul Mille.
A l'occasion de la sortie du dernier roman de Dirk Bogarde Des voix dans le jardin, *l'acteur de prédilection de Visconti, le serviteur de Resnais, accorde une interview à l'écrivain Raoul Mille.*
22.50 Parole de régions.
La Provence-Côte d'Azur-Corse parle d'elle-même.
22.55 Un, deux... ou trois ?
Jeux cinéma.
23.00 Prélude à la nuit.
Six pièces pour piano de Pierre Jansen, par Colette Zerah, piano.
23.10 Les nuits du cinéma.
En direct de Cannes.

PÉRIPHÉRIE

Lundi 14 mai

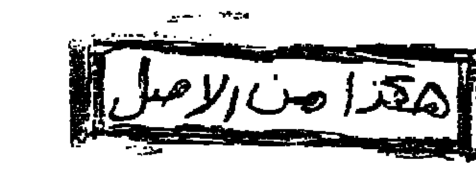
- **R.T.L.**, 20 h, Série : L'île fantastique ; 21 h, Série noire : Cœur de hareng, téléfilm de Paul Vecchiali.
- **T.M.C.**, 19 h 35, Dallas ; 20 h 40, *l'Homme fragile*, film de C. Clouzot.
- **R.T.B.**, 20 h, Ecran-témoin : Mary Jane Harper a crié la nuit dernière, téléfilm de A. Reisner ; suivi d'un débat sur les enfants martyrs.
- **R.T.B. TÉLÉ 2**, 20 h 30, Théâtre wallon : Cwer de Bure ; 22 h 30, Indépendants à votre service.
- **T.S.R.**, 20 h 15, A bon entendeur ; 20 h 30, Spécial cinéma ; 23 h, Téléjournal ; 23 h 15, Franc-parler.

Mardi 15 mai

- **R.T.L.**, 20 h, Série : Chips ; 21 h, *Torpilles sous l'Atlantique*, film de D. Powell.
- **T.M.C.**, 19 h 35, Série : la Petite maison dans la prairie ; 20 h 40, *Un drôle de colonel*, film de J. Girault.
- **R.T.B.**, 20 h 5, Feuilleton : Et la vie continue ; 21 h 5, Vidéogam ; 21 h 55, Écritures ; 23 h 10, Tribune économique et sociale : la CSC.
- **R.T.B. TÉLÉ 2**, 20 h, Élémentaire, mon cher Einstein (magazine scientifique) ; 21 h, Théâtre-club : *Dieu aboie-t-il ?* de J. Boyer, par la Compagnie du Nouveau gymnase de Liège.
- **T.S.R.**, 20 h, Sports : La Chasse aux trésors (en Australie) ; 21 h 45, Rencontres (avec Albert Jacquard).

Mercredi 16 mai

- **R.T.L.**, 20 h, Série : Billet doux ; 21 h, *Betsy*, film de Daniel Petrie ; 23 h 5, Essais.
- **T.M.C.**, 19 h 35, Série : Drôles de dames ; 20 h 40, *Il n'y a pas de fumée sans feu*, film d'A. Cayatte.
- **R.T.B.**, 20 h, La chasse aux trésors (à Saint-Malo) ; 21 h 15, Série : Agence tous risques ; 22 h 5, Planète des hommes.
- **R.T.B. TÉLÉ 2**, 20 h, Sports 2.
- **T.S.R.**, 20 h 10, Football (en direct de Bâle) ; 22 h, Journal ; 22 h 15, rock et belles oreilles.



هكذا من الأصل

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Jeudi 17 mai

11.30 TF 1 Vision plus.
12.00 Le rendez-vous d'Annik.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
13.45 Objectif santé : La première éducation sexuelle.
Emission de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés.
14.00 Série : La croisière s'amuse.
14.50 Les choses du jeudi (et à 15.55).
Emission de Jean Bertho.
Les cartes postales.
15.30 Quarté en direct d'Evry.
16.55 Images d'histoire d'aujourd'hui. Saumur, avec le lieutenant-colonel Le Chatelier et Pierre Bourget.
Autour de la tradition et la modernité avec les cadres de Saumur : l'école d'application de l'arme blindée-cavalerie, les manœuvres militaires dans les Alpes, en Provence.
17.25 Le village dans les nuages.
Emission pour enfants de Christophe Izard.
La commedia dell Augusto ; les Compagnons du dragon ; Phyl, Phol et Phollet.
17.45 Série : Cher inspecteur.
18.15 Presse-citron.
Magazine des adolescents.
18.25 Clip jockey.
Emission de Gilbert Foucaud.
18.50 Jour J.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Les petits drôles.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : l'Homme de Suez.
De P. Gaspard-Huit et J. Robert, réal. Christian-Jaque. Avec G. Marchand, H. Franck, R. Palacios...
Lesseps devient le principal conseiller de Saïd, mais son influence grandissante sur le nouveau souverain suscite de vives inquiétudes en Angleterre, pour laquelle le Proche-Orient est chasse gardée. Feuilleton d'aventures.
21.35 Contre-enquête.
Emission d'Anne Hoang.
Fenêtres sur cour : *la découverte d'un squelette au troisième étage d'un immeuble ;* Véhicule du racisme : *violence verbale dans un autobus ;* Vol au-dessus d'un nid de corbeaux : *autour d'une lettre anonyme et d'un téléphone ;* Le faux coupable : *un homme soupçonné de meurtre. Le petit magazine des invraisemblances de la vie, des faits divers, s'améliore.*
22.30 Histoires naturelles.
Emission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
Un chasseur en habit vert ou une ballade... irlandaise.
23.10 Journal.

Vendredi 18 mai

11.30 TF 1 Vision plus.
12.00 Le rendez-vous d'Annik.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
14.00 Série : le Secret des flamands.
14.55 Temps libres.
Emission de J.-C. Narcy.
Actualités littéraires, cinématographiques, sportives et théâtrales.
17.00 Destination France : D'un département à l'autre.
Magazine d'Yves Gauthier, Christian Duroc et François Saint-Félix.
A la découverte des ressources touristiques de la France : informations pratiques pour de futures vacances.
17.25 Le village dans les nuages.
Emission pour les enfants, de Christophe Izard.
Une nuit mouvementée ; Phyl, Phol et Phollet ; Pilou le kangourou.
17.45 Série : Cher inspecteur.
18.15 Presse-citron.
Magazine des adolescents.
18.25 Microludic.
Emission animée par Jean-Claude Laval.
Le rendez-vous des passionné des jeux vidéo.
18.50 Jour J.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Les petits drôles.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : les Vainqueurs
Emission d'Yves Mourousi et Michel Rieussec.
Avec le groupe « Téléphone », une séquence smurf avec Sydney ; Isabelle Adjani, Charles Aznavour ; Harry Bellafonte et Rick Spingfield.
21.50 Haroun Tazieff raconte « sa » terre.
Haroun Tazieff et les volcans.
Le Kituro, le Niragongo, l'Etna, l'Erebus, etc. La splendeur du phénomène éruptif par le célèbre volcanologue qui consacra près de trente-cinq années aux activités terrestres et géologiques. Des belles images, des commentaires hautement compétents.
22.45 Branchés musique, 22 v'là le rock.
Emission de J. Bernard hebey.
23.30 Journal et cinq jours en Bourse.

Le prochain week-end

Samedi 19 mai

10.00 TF 1 Vision plus ; 10.30 Télé forme ; 10.45 La maison de TF 1 ; 11.50 Bonjour, bon appétit ; 12.20 La séquence du spectateur ; 13.00 Journal ; 13.35 Amuse-gueule ; 14.05 Série : Pour l'amour du risque ; 14.55 Jour J hebdo ; 15.35 C'est super ; 15.55 Dessin animé : Capitaine Flam ; 16.20 Casaques et bottes de cuir ; 16.50 Série : Les dames de cœur ; 17.45 Trente millions d'amis ; 18.15 Micro-puce ; 18.30 Auto-moto ; 19.05 D'accord pas d'accord ; 19.15 Émissions régionales ; 19.40 Les petits drôles ; 20.00 Journal ; 20.30 Tirage du Loto.
20.35 Au théâtre ce soir : La vie est trop courte.
Pièce d'André Roussin, mise en scène M. Fadagan. Avec C. Maurier, M. Le Royer, Y. Clech, D. Gray.
22.05 Droit de réponse, l'esprit de contradiction.
Emission de Michel Polac.
0.00 Journal.

Dimanche 20 mai

9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Foi et tradition des chrétiens orientaux ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe ; 12.00 Télé-foot ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Starsky et Hutch ; 14.20 Hip-Hop ; 14.35 Champions ; 17.30 Les animaux du monde ; 18.00 Série : Le signe de justice ; 19.00 Sept sur sept ; 20.00 Journal.
20.35 Cinéma : le Syndrome chinois.
Film de James Bridges.
22.35 Sports dimanche.
23.15 Journal.

ANTENNE 2

Jeudi 17 mai

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
13.35 Feuilleton : La vie des autres.
13.50 Aujourd'hui la vie.
« Comme sur des roulettes » (un handicapé témoigne).
14.55 Cinéma : l'Echiquier de la passion.
Film de Wolfgang Petersen.
16.45 Magazine : Un temps pour tout.
La radiesthésie : Izbinski, de médiums en voyantes.
17.45 Récré A2.
Pic pic pic ; Mes mains ont la parole ; Latulu et Tireli ; Albator ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.35 Expression directe : le Sénat.
20.00 Journal.
20.35 Série : La saga du Parrain.
D'après le roman de M. Puzo, réal. F. Ford Coppola. Avec Al Pacino, R. Duval, D. Keaton...
Roth veut faire assassiner Michael, mais il ignore que ce dernier est au courant du projet. En attendant, son garde du corps liquide Johnny Ola. Un grand film démultiplié en feuilleton sur la Mafia américano-sicilienne.
21.40 Alain Decaux : L'histoire en question.
Hitler mourra le 20 juillet 1944, réal. J.-C. Dudrumet.
L'historien du petit écran raconte les deux premières tentatives d'élimination de Hitler les 11 et 15 juillet 1944. Le 19 juillet de la même année, un homme est convoqué au quartier général du Führer. Le 20 juillet à 6 heures, ce personnage quitte son domicile à Berlin et prend l'avion. Alain Decaux suit l'affaire heure par heure...
22.55 Journal.

Vendredi 18 mai

10.30 Antiope.
11.00 Golf.
Tournoi open à Saint-Cloud.
12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
13.35 Feuilleton : La vie des autres.
13.50 Aujourd'hui la vie.
Message reçu...
14.55 Série : Vegas.
15.45 Reprise : Alain Decaux, l'histoire en question.
Hitler mourra le 20 juillet 1944 (diffusé le 17 mai).
17.00 Itinéraires : de S. Richard.
Inde : Bénarès, aux sources de la musique indienne.
17.45 Récré A 2.
18.30 C'est la vie.
Le Léopard ; Latulu et Lireli ; les maitres de l'univers ; téléchat.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Série : Les Cerfs-Volants.
D'après le roman de Romain Gary, adapt. Ch. Rémy et P. Badel, réal. P. Badel. Avec A. Gautier, J. Penot, R. Varte, J-M. Thibault...
Dans les années 30, Ludo, âgé de dix ans, tombe amoureux de Lila, jeune aristocrate polonaise. La distribution sert admirablement l'œuvre de Gary. La justesse du jeu aide à la véracité des situations multiples.
21.40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème: par admiration ? Sont invités : Gilbert Martineau (lord Byron, La malédiction du génie), *Gabriel Matzneff* (la diététique de lord Byron), *Reine-Marie Paris* (Camille Claudel), *Claude-Jean Philippe* (Roman du cinéma), *Olivier Todd* (Jacques Brel, une vie).
22.50 Journal.
23.05 Ciné-club : le Cuirassé Potemkine.
Cycle : le cinéma dans l'histoire. Film de S.M. Eisenstein.

Le prochain week-end

Samedi 19 mai

10.15 Antiope ; 11.10 Journal des sourds et des malentendants ; 11.30 Platine 45 ; 12.00 A nous deux ; 12.45 Journal ; 13.35 Série : Un homme nommé intrépide ; 15.10 Les jeux du stade ; 17.00 Terre des bêtes ; 17.30 Récré A 2 ; 17.50 Les carnets de l'aventure ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le théâtre de Bouvard ; 20.00 Journal.
20.35 Euro-show
En direct de Bruxelles, avec des extraits de films et des variétés.
22.05 Magazine : Les enfants du rock.
23.20 Journal.

Dimanche 20 mai

9.30 Récré A 2 (Candy) ; 10.00 Les chevaux du tiercé ; 10.30 Gym tonic ; 11.15 Dimanche Martin : Entrez les artistes ; 12.45 Journal ; 13.20 Dimanche Martin (suite) : Si j'ai bonne mémoire ; 14.30 Les petits génies ; 15.20 L'école des fans ; 16.05 Dessin animé ; 16.25 Thé dansant ; 17.10 Série : Marie, Marie à bicyclette ; 18.00 Dimanche magazine ; 18.55 Stade 2 ; 20.00 Journal.
20.35 Jeu : La chasse aux trésors.
En Amérique dans la région de la Nouvelle-Orleans.
21.40 Le monde du baroque : le rayonnement vers le Nord.
Série de J. Antoine et F. Quilici.
22.35 Désirs des arts
La collection du Ménil.
23.00 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

Jeudi 17 mai

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma : Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon.
Film d'Elio Petri.
22.30 Journal.
22.55 Parole de régions.
La Provence-Côte d'Azur-Corse parle d'elle-même.
23.00 Un, deux... ou trois ?
Jeu cinéma.
23.05 Prélude à la nuit.
« Un Américain à Paris », de Gershwin, par l'Orchestre philharmonique de Lorraine, dir. E. Krivine.
23.25 Les nuits du cinéma.
En direct de Cannes.

Vendredi 18 mai

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.00 Les jeux.
20.30 D'accord, pas d'accord.
Emission de l'INC.
20.35 Vendredi : Rencontre avec... François Léotard
Magazine d'information d'A. Campana.
M. François Léotard, ancien élève de l'ENA, secrétaire général du Parti républicain et maire de Fréjus, frère de l'acteur Philippe Léotard, répond aux questions des gens du cinéma. Inversement il interroge les professionnels de l'écran.
21.50 Journal.
22.15 Mankiewicz : Working in Hollywood.
L'un des grands cinéastes américains, metteurs en scène génial de « la Comtesse aux pieds nus. » L'art de l'ambiguité, du jeu de massacre.
23.05 Parole de régions.
La région Provence-Côte d'Azur-Corse parle d'elle-même.
23.10 Un, deux... ou trois ?
Jeu cinéma.
23.15 Prélude à la nuit.
« West Side Story » de Bernstein par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. L. Bernstein.
23.40 Les nuits du cinéma.
En direct de Cannes.

Le prochain week-end

Samedi 19 mai

12.10 Messages ; 13.30 Action ; 14.00 Entrée libre ; 16.15 Liberté 3 ; 17.30 Emissions régionales ; 19.55 Dessin animé : Ce sacré David ; 20.05 Les jeux.
20.35 Feuilleton : Dynastie.
21.25 Plus menteur que moi, tu gagnes...
Emission de P. Sabbagh, animée par Jean Amadou.
22.10 Journal.
22.30 La vie de château.
Emission de Jean-Claude Brialy.
23.00 Musiclub.

Dimanche 20 mai

10.00 Images du Portugal ; 10.30 Mosaïque ; 12.00 Oser ; 14.20 Objectif entreprise ; 15.50 Spectacle 3 : Les Séquestrés d'Altona, de Jean-Paul Sartre ; 18.15 Emissions pour la jeunesse ; 19.40 RFO Hebdo.
20.00 Humour : spécial Cannes.
20.35 Témoins : Carolyn Carlson.
21.30 Avec l'ami Jojot.
22.00 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : Le Roman de Marguerite Gautier.
Cycle Greta Garbo. Film de George Cukor.
0.15 Prélude à la nuit.
Children's Corner, *de Debussy, par les Philharmonistes de Châteauroux, dir. J. Komives.*

PÉRIPHÉRIE

Jeudi 17 mai

- **R.T.L.**, 20 h, Série : Gloria ou la course au bonheur ; 21 h, Dallas ; 22 h, RTL-Plus.
- **T.M.C.**, 19 h 35, Agatha Christie ; 20 h 40, *le Carrefour de l'enfer*, film de J. Kane.
- **R.T.B.**, 20 h, Autant savoir ; 20 h 25, *Monsieur Papa*, film de P. Monnier ; 21 h 55, Carrousel aux images ; 23 h, Émission politique.
- **R.T.B. TÉLÉ 2**, 20 h, L'ordre nouveau.
- **T.S.R.**, 20 h 10, Temps présent : l'Amazonie ; 21 h 20, Dynastie ; 22 h 10, Journal ; 22 h 25, *le Grand Paysage d'Alexis Droeven*, film de J.-J. Andrien.

Vendredi 18 mai

- **R.T.L.**, 20 h, Starsky et Hutch ; 21 h, Dynastie ; 22 h, *Que la bête meure*, film de C. Chabrol.
- **T.M.C.**, 19 h 35, Dynastie ; 20 h 40, *le Dingue*, film de D. Baeret.
- **R.T.B.**, 20 h, A suivre (magazine d'information), 21 h 5, Dernière séance : *le Nageur*, film soviétique de L. Kviri-Kadze.
- **R.T.B. TÉLÉ 2**, 20 h 5, Billet de faveur : *la Locomotive*, d'A. Roussin ; 21 h 40, Informatix.
- **T.S.R.**, 20 h 10, Tell quel ; 20 h 40, Variétés : La grande chance ; 22 h 10, Journal ; 22 h 5, Rose d'or de Montreux 1984.

A E*couter*

Cannes

● **« Panorama », du 12 au 24 mai, de 12 h 45 à 13 h 30, « Nuits magnétiques », du 14 au 23 mai, de 22 h 30 à 24 h, sauf samedi et dimanche.**

Pendant toute la durée du festival, France-Culture, installé au niveau 5 du Palais des festivals, rendra compte des événements, *des films, des hommes qui* font cette monumentale rencontre, la trente-septième cette fois : « Panorama » rendra compte tous les jours, en direct, de ce qui se passe à Cannes, avec l'aide de nombreux critiques du cinéma ; « *Nuits* magnétiques » tiendra un journal du festival, se penchera *sur le Sang des autres* (à propos du film de Claude Chabrol) et *sur les jeunes ciné*philes, « le Monde contemporain », lui, traite du thème cinéma et société... Clap !

A la conquête de l'être

● **« La matinée des autres : Apprentissage chamanique », le mardi 15 mai, 9 h 5, France-Culture.**

L'homme a tout conquis ou presque; la Terre, la Lune, a parcouru l'infiniment grand et l'infiniment petit. Que lui reste-t-il ? Son être, lui-même. Mais par quelle voie ? Par quel chemin ? Le chamanisme apparaît *tout d'abord* à *l'homme* technologique comme une aberration du comportement et de la pensée. S'il est quelque peu initié, cette « pratique » se révèle comme une conscience de sa propre existence, comme un appel irrésistible au magique et à l'irrationnel. C'est à cet apprentissage avec le chamane amérindien Swiftdeer que Marie-*Joséphine Grojean nous initie,* avec la collaboration d'un astrologue, de psychologues, d'un thérapeute vocal et d'un chercheur au CNRS.

Poésie charnelle

● **« Les chemins de la connaissance : Pierre Jean Jouve romancier », les lundi 14, mardi 15, mercredi 16, jeudi 17, vendredi 18 mai, à 8 heures, France-Culture.**

L'homme est aussi secret que son œuvre. Pierre Jean Jouve se cache derrière de fines lunettes d'or, et son œuvre, derrière la métaphore charnelle, inspirée par l'aventure baudelairienne. Le poète ne pouvait être *oublié pour la bonne raison qu'il* ne fut jamais reconnu à sa juste valeur comme l'un des écrivains les plus complets de ce siècle. A la fois versificateur, romancier (auteur de *Paulina 1880*), critique (de très belles études sur Mozart, Berg et *la Révolution* française), il est parti sur l'autre *rive incognito,* laissant le soin à quelques rares exégètes de se plonger dans son œuvre. Sa prose est traversée par l'érotisme et les puissances du sacré, par les miroirs symboliques, toujours aux aguets de l'insaisissable féminin, traquant de livre en livre des impossibilités de l'amour. « Les chemins de la connaissance » tentent de cerner le romancier à partir de témoignages de proches : Jean Starobinski, le grand spécialiste de Rousseau, David Gascoyne, Frédéric Grendel et Dominique de Roux, le créateur des *Cahiers de l'Herne, qui a beaucoup* contribué à la découverte de *Jean Jouve. L'émission,* que ponctuent les lectures des passages les plus significatifs de l'homme, est bâtie comme une symphonie adaptée à l'écriture radiophonique.

Recherche sonore

● **« GRM, techniques d'aujourd'hui, univers sonore de demain », vendredi 18 mai, de 10 h 50 à 12 heures, de 14 h 50 à 16 heures et de 21 h 50 à 22 h 30, France-Culture.**

L'apparition de nouveaux moyens techniques en radio créé de nouveaux termes dont la définition entraîne des débats passionnés et oblige les futurs utilisateurs à s'interroger sur la *façon dont ils vont les intégrer.* Evelyne Gaillou a mené une en*quête auprès de techniciens, de* producteurs et de créateurs radiophoniques s'interrogeant sur la distinction possible, nouvelle, entre création sonore et création radiophonique, sur les désirs des nouveaux utilisateurs et la réalité faite encore de structures anciennes. Trois émissions pour tracer les grandes lignes des projets futurs de *Radio-France en matière de re*cherche à l'heure de l'installation d'un studio audionumérique — le premier du genre en Europe.

Bref

● **« Modèle réduit », sur France-Inter, du lundi au vendredi à 16 h 10.**

On peut être génialement bref... ou génial brièvement, comme on préfère. De très grands musiciens l'ont montré. Et la preuve, c'est Jean-Michel Damien qui, pendant deux mois, l'apportera en présentant chaque *jour à l'antenne une* œuvre intégrale de quelques minutes. *Vous doutez encore* ? *Branchez*-vous impérativement pour cette petite tranche de classique au milieu de l'après-midi. Mais, attention. Soyez à la fois ponctuels et attentifs... Quelques notes sont si vite envolées...

Ecoute, écoute...

● **« Infiltration laser », sur France-Inter, le samedi 12 mai, de 15 h à 16 h.**

Etonnant voyage que celui que nous propose, ce jour-là, Kriss Graffiti en compagnie du docteur Gomulensky... Mais qui savait les mystères de l'oreille ! *Pavillons, labyrinthes ou ro*chers... Que de secrets, en somme, que d'enseignements aussi... La science rejoint parfois la poésie, et Kriss, la mutine, nous le glissera dans le creux de l'oreille...

Radio-France internationale

● En *ondes moyennes,* de 5 h 30 à 7 h, émissions pour les travailleurs immigrés dans leur langue d'origine : portugais, espagnol, turc, serbo-croate, arabe, vietnamien, laotien, cambodgien, et en français pour les Africains.

● En ondes courtes, 49 M 6 175 kHz, en France et en Europe, informations tous les quarts d'heure de 6 h à 10 h et à 21 h 15, 22 h 25, 23 h 15, 1 h et 1 h 30.

Parmi les magazines, signalons :

● **Carrefour,** le dossier d'actualité à 15 h 15, est consacré le lundi 14 mai aux forains et *la fête : sont-ils les arti*sans de la fête, ou les industriels du *plaisir* ? *Le* mardi 15 mai, à l'illettrisme en France ; *le jeudi 17 mai, aux élections au* Parlement européen.

● *Cinéma d'aujourd'hui,* cinéma sans frontières, di*manche 13 à 14 h : spécial Fes*tival de Cannes (en direct de Cannes) avec deux interviews exclusives de Mrinal Sen (Inde) et Judith Elek (Hongrie).

Parmi les émissions en langue étrangère, signalons :

En allemand, tous les jours sur ondes courtes à 19 h (49 M 6 010 kHz, 41 M 7 145 kHz) et sur ondes moyennes 235 M 1 278 kHz, *le mercredi 16 mai :* les « Verts » et les élections européennes ; le jeudi 17 mai : émissions spéciales à l'occasion du Festival de cinéma de Cannes.

En anglais, (tous les jours à 6 h 15, 6 h 45 et 18 h), le vendredi 18 mai : émissions spéciales à l'occasion du Festival de Cannes.

En espagnol, de 1 h à 1 h 30, et de 2 h 30 à 3 h, le vendredi 18 mai : *interview* d'Edgardo Meyer, recteur de l'université *San-Carlos de Gua*temala.

France-Culture

SAMEDI 12 MAI

- **7.00** *Nous tous chacun.*
- **7.45** Entretien avec... Petru Dimitriu.
- **8.00** Les chemins de la connaissance : histoire de rire.
- **8.30** Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : dans les *pays industrialisés en récession,* la distribution et les services sont-ils en expansion ?
- **9.07** Matinée du monde contemporain.
- **10.30** Démarches avec... Jean-Marie Dunoyer (Annecy).
- **10.50** Musique : la Romance, chant poétique *de la musique traditionnelle au* Portugal et dans le bassin méditerranéen (et à 21 h 50).
- **11.30** *La matière de Bretagne,* un foisonnement de perspectives.
- **12.30** Chronique des livres politiques.
- **12.45** Panorama : cinéma, ouverture du Festival de Cannes.
- **13.32** Le cri du homard.
- **14.05** Les samedis de France-Culture : Hongkong, l'échéance de 1997, par E. Laurent.
- **16.00** La longue route : Bernard Moitessier, navigateur solitaire.
- **17.30** Diderot et sa pensée politique.
- **19.20** La fin de Fantomas, de M. Allain et P. Souvestre. Avec P. Clay, J.-M. Thibault, Y. Renier, C. Piéplu, M.-H. Breillat, M. Game...
- **21.30** Littérature et paralittérature, avec M. Allain.
- **21.50** Musique : la Romance, l'état de la tradition des romances dans le Tras-os-Montes actuel.
- **22.30** Temps présent, qui n'est pas libéral ? Avec M. Gauchet, J. Donzelot, P. Manet et B. Barret-Kriegel.

DIMANCHE 13 MAI

- **7.00** Chasseurs de son.
- **7.20** Horizon, magazine religieux.
- **7.30** La fenêtre ouverte.
- **8.00** Orthodoxie.
- **8.30** Protestantisme.
- **9.10** Ecoute Israël.
- **9.40** Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française.
- **10.00** Messe à Pellegrue (Gironde).
- **11.00** La radio sur la place : à Lyon.
- **12.05** Le cri du homard.
- **12.45** *Musique : la Romance, chant poéti*que de la musique traditionnelle au Portugal et dans le bassin méditerranéen (et à 16 h 30 et *23 h*).
- **14.30** La Comédie-Française présente : « Lions et renards », d'Emile Augier. Avec Y. Gaudeau, C Winter, B. Agenin...
- **17.35** *Rencontre avec... Me Paul Lombard.*
- **18.30** La cérémonie des mots : L'amour noir.
- **19.10** Le cinéma des cinéastes.
- **20.00** Albatros : Clayton Eshleman, de l'Indiana à la Dordogne.
- **20.40** Atelier de création radiophonique : Ferdinand Kriwet le Hörtest, un miroir acoustique.
- **23.00** La Romance, chant poétique : retour au *Portugal*, avec les romances du Tras-os-Montes.

LUNDI 14 MAI

- **7.00** Matinales : L'espace pastoral au*jourd'hui ; la naissance du jour.*
- **8.00** Les chemins de la connaissance : Les visages de Pierre-Jean Jouve ; à 8 h 33, Max Weber, Georg Simmel et la ville.
- **8.50** Echec au hasard.
- **9.07** Les lundis de l'histoire : Histoire littéraire (Ernest Renan, à propos de la publication de « Marc-Aurèle »...)
- **10.30** Le cri du homard.
- **10.50** Musique : Libre parcours variétés : une certaine Bretagne (et à 14 h 50 et 21 h 50).
- **12.05** *Agora.*
- **12.45** Panorama.
- **13.30** Avec ou sans rideau : Actualité du théâtre ; dossier : le théâtre Tsaï.
- **14.10** Un livre, des voix : « Marie d'Egypte » et « En suivant les dieux », de Jacques Lacarrière.
- **16.00** Art et gens ; à 16 h 15, Images (l'ouverture du Museum of Modern Art à New-York) ; à 17 h, Œuvres-clés, clés du temps (la Renaissance en France) ; *à 17 h 30, La radio sur* la place.
- **18.30** Feuilleton : la vie entre les lignes.
- **19.25** Jazz à l'ancienne.
- **19.30** L'homme et l'informatique.
- **20.00** Les enjeux *internationaux.*
- **20.30** L'autre scène, ou les vivants et les dieux : La place du désordre *(l'indéterminisme), avec R. Boudon.*
- **21.50** Libre parcours variétés : Une certaine Bretagne (France-LEA).
- **22.30** Nuits magnétiques.

MARDI 15 MAI

- **7.00** Matinales : voir lundi.
- **8.00** Les chemins de la connaissance : les visages *de Pierre Jean Jouve ; à* 8 h 33, Max Weber, Georg Simmel et la ville ; à 8 h 50, le sarment de lune.
- **9.05** La matinée des autres : apprentissage chamanique.
- **10.30** Le texte et la marge : « la République des avocats », avec Jean-Louis *Debré.*
- **10.50** Musique : Black and blue (un monde musical métissé), avec François Pinguet.
- **12.05** Agora.
- **12.45** *Panorama : l'aventure.*
- **13.30** Présence des arts : le IIIe Festival du film sur l'art de Montréal.
- **14.10** *Un livre, des voix* : « les Amis de jeunesse », de Jacques Brenner.
- **14.50** Musique : le monde selon Schaeffer.
- **16.03** Les yeux de la tête : portrait de cire (Pagnol) ; 16 h 15, mardiscophilie ; 16 h 50, moteur (le cinéma en relief) ; 17 h 15, l'autre rive (samba rue Saint-Martin) ; à *17 h 40,* terre des merveilles.
- **18.10** Le cri du homard : jazz for the happy few.
- **18.30** Feuilleton : La vie entre les lignes.
- **19.00** *Actualités.*
- **19.25** Jazz à l'ancienne.
- **19.30** Sciences : histoire des origines (la naissance du monde).
- **20.00** Les enjeux internationaux.
- **20.30** *Dialogues franco-néerlandais* : *Ni* rouge ni mort, avec M.-J. Faber et A. Glucksman.
- **21.50** Musique : nuits de mai (les « Nocturnes » de John Field, interprétés par Noël Lee).
- **22.30** Nuits magnétiques.

MERCREDI 16 MAI

- **7.00** Matinales : voir lundi.
- **8.00** Les chemins de la connaissance : *les visages de Pierre Jean Jouve ; à* 8 h 33, Max Weber, Georg Simmel et la ville.
- **8.50** Échec au hasard.
- **9.05** Les matinées de France-Culture : recherches et pensée contemporaines (les théories de grande unification).
- **10.30** *Le livre, ouverture sur la vie :* « Qui es-tu Judy-Judith », de M. Bermond, avec de jeunes lecteurs.
- **10.50** Musique : perspectives du XXe siè*cle : presque tout le piano (concerts* publics enregistrés à Radio-France) [et à 16 h 3 et 20 h 30].
- **12.05** *Agora.*
- **12.45** Panorama : en direct de Cannes.
- **13.30** Instantané, magazine musical.
- **14.30** Ecoute voir Klaus, de Gert Loschütz, avec Y. Arcanel, Y. Clech et *H. Courseaux.*
- **18.00** Le cri du homard.
- **18.10** L'école des parents et des éducateurs : savoir connaître grâce aux guides.
- **18.30** Feuilleton : la vie entre les lignes.
- **19.25** Jazz à l'ancienne.
- **19.30** Perspectives scientifiques : Races *et milieux, par le professeur* Jean Ruffié.
- **20.00** Les enjeux internationaux.
- **20.30** Musique : perspectives du XXe siècle... « Klavierstücke 7 à 11 » de Stockhausen, par A. Neveu, et « Troisième sonate », de Boulez, par C. Helffer.
- **22.30** *Nuits magnétiques.*

JEUDI 17 MAI

- **7.00** *Matinales : voir lundi.*
- **8.00** Les chemins de la connaissance : les visages de Pierre Jean Jouve ; à 8 h 33, Max Weber, Georg Simmel et la ville ; à 8 h 50, le sarment de *lune.*
- **9.05** Matinée de la littérature.
- **10.30** Le cri du homard.
- **10.50** Musique : à la recherche de l'interprète (création des six études de M. Ohana) *[et à 14 h 50 : réflexion* sur la création].
- **12.05** Agora.
- **12.45** Panorama.
- **13.30** Peintres et ateliers.
- **14.10** *Un livre, des voix : « Aurore ou la* génération perdue », de Bernard Thomas.
- **16.03** Méridiennes : adresse aux vivants ; à 16 h 10, la vie qui change ; à *16 h 50, paroles ; à 17 h, Persona* (J.-M. Philippe, peintre) ; à 17 h 30, partition ; à 18 h 20, intime conviction.
- **18.30** Feuilleton : La vie entre les lignes.
- **19.25** Jazz à l'ancienne.
- **19.30** Les progrès de la biologie et de la médecine : la banque du sperme, *avec le professeur Georges David.*
- **20.00** Les enjeux internationaux.
- **20.30** « Le Conquérant des mots perdus », de D.A. Kergal (2e partie : « Tes jours sont comptés, pesés, divisés »). Avec J.-N. Sissia, P.-F. Pistorio, J. Taouss...
- **22.10** Disques.
- **22.30** *Nuits magnétiques.*

VENDREDI 18 MAI

- **7.00** Matinales : voir lundi.
- **8.00** Les chemins de la connaissance : les visages de Pierre Jean Jouve ; à 8 h 33, Max Weber, Georg Simmel et la ville.
- **8.50** Échec au hasard.
- **9.05** Matinée du temps présent : *science - technique - société.*
- **10.30** Le texte et la marge.
- **10.50** Musique : recherche et création sonore à la radio [et à 14 h 50 et 21 h 50].
- **12.05** *Agora.*
- **12.45** Panorama : la justice.
- **13.32** On commence... Gilberte Tsai et des enfants comédiens pour un spectacle au TEP.
- **14.10** *Un livre, des voix : « Tarakan », de* Leonid Minor.
- **16.03** Radio-Canada présente : la pelleterie en Amérique du Nord.
- **16.30** Les rencontres de Robinson.
- **18.30** Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Une carrière manquée » et « Premiers droits d'auteurs », d'Elie Wiesel.
- **19.30** Les grandes avenues de la science moderne : la chiralité, avec le professeur Pierre Auger.
- **20.00** Histoire-actualité.
- **20.30** Relecture : *Blaise Cendrars.*
- **21.50** Recherche et création sonore à la radio.
- **22.30** Nuits magnétiques.

France-Musique

SAMEDI 12 MAI

- **2.00** Les nuits de France-Musique : *Œuvres de Debussy, Mahler, Prokofiev,* Schumann, Mozart, Moussorgski, Bizet, Britten.
- **7.03** Avis de recherche : *Œuvres de* Rameau, Gretchaninov.
- **9.10** Carnet de notes.
- **11.05** Opéra : « L'Inganno felice », de Rossini, par l'orchestre Scarlatti de *Naples, dir. Carlo Franci.*
- **14.04** Le temps du jazz : Jazz s'il vous plaît ; Hexagonal.
- **16.03** Désaccord parfait : « Après l'avant-garde ».
- **17.00** Concert : œuvres de Rihm, Trojahn, Ferrero, Lombardi, par Elena Varvarova et Michel Oudar, pianos.
- **18.02** *Les cinglés du music-hall : Palace* Story.
- **19.05** Concert : Musique traditionnelle.
- **20.04** Présentation du concert.
- **20.30** Concert : « Grechten am Spinrade », « Erlkonig », « Lied der Mignon », de Schubert ; Cantate pour soprano, basse, chœur et orchestre de Webern ; Symphonie no 9 en ut majeur de Schubert, par l'Orchestre philharmonique de Berlin Rias Kammerchor, dir. H. Haenchen, sol. A. Bernard, soprano, W. Groenross, basse.
- **22.34** Programme *musical* : « Cerdana », de Déodat de Séverac.
- **23.00** Les *soirées* de France-Musique : Le club des archives ; Jean Sibelius et ses interprètes.

DIMANCHE 13 MAI

- **2.00** Les nuits de France-Musique : *Smetana.*
- **7.03** Concert-promenade : œuvres de Donizetti, Grieg, Schmidt, Komzak, Rimski-Korsakov, *Hamer, Kreisler,* Stolz, Brahms.
- **8.00** Cantate.
- **9.10** Intégrales : la musique de chambre de Stravinsky ; œuvres de Stravinsky, de Falla, Schönberg, Janacek, Satie.
- **12.05** Magazine international.
- **14.04** Programme *musical en disques* compacts : Œuvres de Dvorak, Corelli, Canteloube, Mozart, Bruckner.
- **17.00** Comment l'entendez-vous ? *Venise, par Alvize Zorzi.*
- **19.05** Jazz vivant.
- **20.04** Présentation du concert.
- **20.30** Concert : Symphonie no 4 en si bémol majeur de Beethoven ; « Prélude à l'après-midi d'un faune », de Debussy ; « le Poème de l'extase », de Scriabine, par l'orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm.
- **22.34** Concert (en simultané avec Antenne 2) : « le Crépuscule des dieux » extraits symphoniques de Wagner par l'Orchestre de Paris.
- **23.05** *Les soirées de France-Musique :* Ex libris : à 1 h, Les mots de Françoise Xenakis.

LUNDI 14 MAI

- **2.00** Les nuits de France-Musique : *« Femmes fidèles et femmes fatales »* ; œuvres de Bizet, Beethoven, Puccini, Mozart, Verdi, Vantadour, Fauré, Purcell, Saint-Saëns, Berg, Carissimi, Abelard.
- **7.10** Actualité du disque.
- **9.05** Le matin des musiciens : œuvres de Brahms, Bancquart, Schubert, Webern, *Bach, Tessier, Copland,* Nunes, Scarlatti par le Trio à cordes de Paris.
- **12.05** Concert : œuvres de Rameau, Tarade, par l'Ensemble Rameau.
- **13.32** Chasseurs de son stéréo.
- **14.02** Repères contemporains : Semaine de *musique norvégienne* ; œuvres de Kruse, Berg, Mortensen, Stromholm, Asheim.
- **15.00** L'après-midi des musiciens : Naples et *Napolitains* ; œuvres de Pergolèse, Berlioz, Lassus, Cimarosa, Sanz, *Weber,* Debussy, Scarlatti.
- **19.00** Le temps du jazz : actualités, intermède, *feuilleton « Tout Duke ».*
- **20.00** Les muses en dialogue.
- **20.30** Concert (en simultané avec Antenne 2) : « Jérusalem », opéra de Verdi par les chœurs et l'orches*tre de l'Opéra, dir. D. Renzetti, sol.* V. Luchetti, A. Fondary, S. Carroli, F. Dumont...
- **23.00** *Les soirées de France-Musique.*

MARDI 15 MAI

- **6.00** *Musique légère* : œuvres de Volpert, Luypaerts, Roger-Roger Granados, Tchaïkovski.
- **7.10** Actualité du disque.
- **9.05** Le matin des musiciens : œuvres *de Ton-That Thiet, Taira,* Malherbe, Bach, Schönberg, Condé, Dusapin, Beethoven par le Trio à cordes de Paris.
- **12.05** Concert : œuvres de Weber, Schumann, Casadesus, de Falla par l'Orchestre national de Lille, dir. J.-C. Casadesus, sol. P. Bancioni, piano.
- **13.32** Repères contemporains : Semaine de musique norvégienne ; œuvres de Nordheim, Fongaard, Arnestad, Persen.
- **14.30** Les enfants d'Orphée : voyage dans la ville flottante.
- **15.00** L'après-midi des musiciens : *Naples et Napolitains ; œuvres de* Gesualdo, Stravinski, Trabaci, Valente, Scarlatti, Durante, Haendel, Pergolèse.
- **18.05** L'imprévu.
- **19.00** *Le temps du jazz : Portrait d'un* jazzman ; Intermède ; Feuilleton « Tout Duke ».
- **20.00** Premières loges : œuvres de Borodine, Verdi, Donizetti, Bizet par *Pierre Nougaro, baryton-martin.*
- **20.30** Concert : « Soirée Francis Poulenc-Jean Cocteau » : « Concert champêtre », pour clavecin et orchestre ; « Stabat mater », pour soprano, chœur mixte et orchestre : « la Voix humaine », de Poulenc, par l'Orchestre national de France et les chœurs *de Radio-France, dir. E. Krivine, sol.* C. Eda-Pierre, E. Soederström, J.-P. Brosse, clavecin, chef des chœurs Y. Parmentier.
- **22.34** Les soirées de France-Musique : Jazz-club (en direct du New Morning).

MERCREDI 16 MAI

- **2.00** Les nuits de France-Musique : La Staatskapelle de Dresde ; œuvres de *Mozart,* Schütz, Schubert, Weber, Wagner, Wolf, R. Strauss.
- **7.10** Actualité du disque.
- **9.05** Le matin des musiciens : œuvres de Ballif, Bancquart, Moëne, Debussy, Roussel, Beethoven, Cornilios, Beethoven, Brahms par le Trio à cordes de Paris.
- **12.05** *Concert : œuvres de* Brossard, Clérambault, Bodin de Boismortier, sol. G. Jollis, basse ; F. Baudlot-Jollis, *clavecin ; P. Pélissier, hautbois* d'amour ; J.-L. Charbonnier, viole de gambe ; D. Lavel, piano.
- **13.32** Les chants de la terre.
- **14.02** Jeunes solistes.
- **15.00** Microcosmos. Elle était une fois Blanche-Nouilles : un sonal dans la sono, Microdigital, Sonoscopie, *Maraboudeficel, Court-circuit.*
- **17.00** Histoire de la musique.
- **18.05** L'imprévu.
- **19.00** Le temps du jazz : où jouent-ils ? Intermède ; feuilleton « Tout Duke ».
- **20.00** Musique contemporaine.
- **20.30** Concert : « Chaconne en sol mineur », de Purcell ; « Suite irlandaise », de Carolan ; « Vibration », de Brenet ; « Divertimento en si bémol majeur », de Mozart, par *l'Orchestre de chambre national de* Toulouse, dir. G. Armand, sol. D. Megevand, harpe celtique.
- **20.00** Cycle acousmatique.
- **23.00** Les soirées de France-Musique : l'art de la démesure — Serguei Rachmaninov ; œuvres de Daquin, Kreisler, Henselt, Beethoven, Schubert/Liszt, Rachmaninov, Borodine, Mendelssohn ; à 1 h, Poissons d'or : œuvres de Maboul, Tuxedomoon, Tazartes.

JEUDI 17 MAI

- **2.00** Les nuits de France-Musique : « Guerres et guerriers » : œuvres de Janequin, Hume, Monteverdi, Biber, Beethoven, Kodaly, Schönberg, Liszt, Prokofiev...
- **7.10** Actualité du disque.
- **9.05** L'oreille en colimaçon.
- **9.20** Le matin des musiciens : œuvres de Monnet, Lenot, Milhaud, Weber, Guinjoan, Ibarrondo, Jolas, Beethoven *par le Trio à cordes de Paris.*
- **12.05** Concert : œuvres de Mozart, Mintchev, Gagneux, Schubert par la Formation de chambre du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. B. de Vinogradov ; sol. M. Sartova, soprano ; P. Guingouian, contrebasse.
- **13.32** *Opérette-magazine.*
- **14.02** Repères contemporains : Semaine de musique norvégienne ; œuvres de Thoressen, Mortensen, Nordheim.
- **15.00** L'après-midi des musiciens : Naples et Napolitains ; œuvres de Cimarosa, Mozart, Porpora, Haydn, Bach, Pergolèse, Stravinsky.
- **18.05** *L'imprévu.*
- **19.00** Le temps du jazz ; le bloc-notes ; Intermède : Feuilleton « Tout Duke ».
- **20.00** Concert international de guitare : œuvres de Corelli, Joplin, Sor.
- **20.30** *Concert (en direct du Théâtre des* Champs-Elysées) : Symphonie no 90 en ut majeur de Haydn, Concerto pour piano et orchestre en ut mineur de Mozart, Symphonie no 1 en ut majeur de Beethoven par l'Orchestre du dix-huitième siècle, dir. F. Brüggen sol. J. Gibbons, pianoforte.
- **22.34** Les soirées de France-Musique : « Musique entre amis — dédicaces de cœur » ; œuvres de Mozart, Brahms, Fauré, Tchaïkovski, Wagner, Schumann, Ravel, Prokofiev.

VENDREDI 18 MAI

- **2.00** Les nuits de France-Musique : Birgit Nilsson ; œuvres de Wagner, Gounod, Puccini, Berwald, Sibelius, *Gershwin.*
- **7.10** Actualité du disque.
- **9.05** Le matin des musiciens : œuvres de Beethoven, Mozart, Roussel, Bancquart, Bach par le Trio à cordes de Paris.
- **12.05** Concert : œuvres de Berlioz, Beethoven, Ravel, Debussy, par le Nou*vel Orchestre philharmonique, dir.* G. Amy, sol. J.-F. Heisser, piano.
- **13.32** Les chants de la terre.
- **14.02** Repères contemporains : semaine de musique norvégienne ; œuvres de Kolberg, Germeten, Hovland.
- **14.30** Les enfants d'Orphée.
- **15.00** L'après-midi des musiciens : *Naples et Napolitains ; œuvres de* Paisiello, de Simone, Rossini, Mercadante, Bellini, Liszt, Mendelssohn.
- **18.05** L'imprévu.
- **19.00** Le temps du jazz : le clavier bien tempéré ; Intermède ; Feuilleton « Tout Duke ».
- **20.00** Présentation du concert.
- **20.20** Concert (émis de Stuttgart) : « Missa solemnis » de Beethoven par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Helmut Rilling, sol. R. Falcon, J. Hamari, E. Buechner, T. Fox
- **22.20** Les soirées de France-Musique : Un clein d'œil . à 23 h 10, Musiques entre amis, dédicaces du cœur . œuvres de Schubert, Mozart, Rachmaninov, Beethoven, Poulenc..

Van Griffe et Arpels

La marque au prix de l'or.

METTANT nos pas dans les pas de Gloria Swanson, Marlène Dietrich, Maria Callas et dans ceux des maharadjahs de Jaipur, Baroda et d'Indore, il nous a fallu, ému et curieux, passer le seuil des salons Van Cleef and Arpels de la place Vendôme à Paris.

Voilà un endroit qui pèse des millions de carats et, pourtant, pas d'avalanche d'ors, de pierres précieuses, de diamants ; le luxe le plus luxueux, le prestige le plus prestigieux sait se faire désirer, façon d'exciter un peu plus les gourmandises inquiètes.

Comme au cinéma, les salons sont moquettés, épais, les tables, Knoll 60 côté « boutique », Grand Siècle côté « haute joaillerie », attendent sagement la rencontre qui leur permettra, une fois de plus, de devenir plateaux des évolutions les plus envoûtantes.

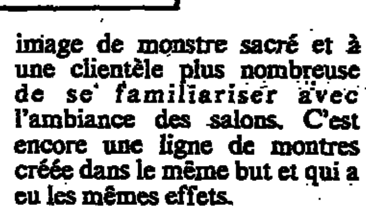
Car la joaillerie, c'est de la magie, de la micromagie même : *« Notre métier est précis au centième de millimètre et au centième de carat »*, explique Jacques Arpels, fils de Julien qui, avec ses deux frères, Louis et Charles, et son beau-frère Alfred Van Cleef, a créé en 1906, dans la tourmente de l'Art nouveau, le premier magasin de la célèbre entreprise.

Entreprise familiale donc ; voilà que derrière une enseigne mythique se cachent Jacques, l'ancien, Philippe, son fils, et Dominique Hourtoulle, sa fille, le premier s'attachant plus particulièrement à la recherche des pierres, le deuxième défendant l'image de la maison à l'étranger, et la troisième créant à la perfectioon les bijoux qui s'en iront parer les femmes les plus privilégiées de cette fin de siècle.

« La naissance d'un bijou, d'une parure, peut avoir deux sources, raconte Philippe Arpels. *Ou bien, à l'occasion d'une vente ou d'une succession, nous découvrons une ou plusieurs pierres que nous jugeons exceptionnelles et, alors, nous créons un bijou, un écrin susceptible de les mettre le mieux en valeur, ou bien un dessin, une forme nous tiennent particulièrement à cœur et nous nous efforçons de trouver les pierres qui s'y accorderont le mieux. Cela peut prendre plusieurs semaines, plusieurs mois. »*



XAVIER LAMBOURS



Dans la tradition familiale : Philippe Arpels.

Van Cleef n'acquiert jamais de pierres brutes car leur taille n'est pas son métier. Dans ses ateliers, vingt-cinq ouvriers joailliers, deux sertisseurs, deux polisseurs et quatre dessinateurs travaillent à la main, *« avec des outils semblables à ceux utilisés depuis des siècles par la joaillerie et une sûreté de toucher confondante »*, souligne Jacques Arpels.

La visualisation du futur bijou se fait par la réalisation de maquettes en cire de plus en plus élaborées qui permettent la « mise en scène » des pierres. Puis on passe à la réalisation effective, ce travail minutieux qui permet de fabriquer environ cent à cent vingt pièces par collection pour la boutique, moins encore pour la haute joaillerie.

En 1983, Van Cleef and Arpels a décidé de réaliser son premier collier de « serti invisible ». Cette technique a été inventée par la maison en 1935 et a permis de créer des bijoux assemblant de manière invisible des pierres en broches, bracelets ou colliers. Rappelant l'art de la mosaïque, elle requiert une précision et de longs mois de travail qui en font la quintessence de cet art difficile et, bien sûr, des pièces qui n'ont plus de prix.

Pourtant, tout n'est pas inaccessible. Le premier objet abordable, le moins cher de la collection boutique, est une montre de table dissimulée dans une boîte en bakélite noire, du plastique en somme, vendue 1 400 francs. Joli cadeau portant la griffe tant convoitée.

Les prix des bijoux de la boutique peuvent atteindre 140 000 francs. Fabriqués en petites séries de six à vingt-quatre pièces en moyenne, ils connaissent des fortunes diverses. Le plus grand succès aura été la bague « Philippines » d'un prix moyen de 12 000 francs vendue en dix ans à plus de neuf cents exemplaires. Autre grand succès à un prix déjà beaucoup plus sélectif, 145 000 francs, un collier de trois ors serti de diamants : trente exemplaires vendus en deux ans.

Le grand classique de Van Cleef and Arpels est la « minaudière ». Nous aurions pu il y a quelques années l'écrire sans guillemets car son succès fut tel, elle fut tellement imitée, que Larousse avait dû l'inscrire dans son dictionnaire. Louis Arpels la créa en 1930 après avoir vu une riche Américaine se servir d'une longue boîte en métal, une boîte de cinquante cigarettes Lucky Strike, comme d'un sac à main.

Boîte de laque et d'or, elle permet, de godets soigneusement dissimulés en compartiments secrètement accessibles par des déclics ingénieux, de transporter d'élégante manière peignes, fards, cigarettes, monnaie, montre, etc.

Van Cleef, c'est encore depuis quelques années un parfum, First, *« noblesse oblige »* disent les Anglais, qui a permis à la maison d'adoucir son image de monstre sacré et à une clientèle plus nombreuse de se familiariser avec l'ambiance des salons. C'est encore une ligne de montres créée dans le même but et qui a eu les mêmes effets.

Aujourd'hui, le chiffre d'affaires de l'entreprise, réalisé à 80 % à l'exportation, tourne autour de quelque 180 millions de francs. Il est réalisé à 40 % en « boutique » et à 60 % en joaillerie, ces pourcentages tendant peu à peu à l'équilibre. La maison gère directement les boutiques de Paris, Cannes, Monte-Carlo et Genève et a franchisé depuis douze ans plusieurs boutiques dans le monde entier, à l'exception des Etats-Unis où a été créée, à la fin des années 30, une société sœur par le frère de Jacques Arpels.

La famille Arpels n'a pas vraiment d'inquiétude pour la pérennité de la maison. Toujours aux premiers rangs des grandes maisons, tout juste se préoccupe-t-elle de la fermeture ou de l'épuisement de certaines mines de pierres précieuses. *« Il pourrait arrriver que nou ne trouvions plus qu'à grand-peine les pierres dont nous avons besoin »*, explique Philippe Arpels. *« Dans ce cas, les joailliers de l'an 2000 auraient probablement recours aux bijoux réalisés à l'époque de leurs grands-parents. Ils auraient à remonter les pierres, à imaginer de nouvelles parures. Mais je ne crois pas qu'un tel pessimisme soit de rigueur... Toutes les époques ont su trouver des pierres pour créer des bijoux et rien ne pourra jamais arrêter un homme amoureux d'en offrir un à la femme de sa vie... »*

OLIVIER SCHMITT.

Diams

FÊTANT leur trentième anniversaire, les *Diamonds International Awards* ont récemment primé les vingt-cinq meilleures créations de joaillerie, *à partir de 1 589 dessins provenant de trente-trois pays.* Parmi eux, François Paultre a montré une œuvre sertie de 35 carats de diamants sur un simple boudin de caoutchouc noir. Marie-Paule Quercy, pour sa part, a dessiné une collerette arachnéenne en tulle de platine sur laquelle scintillent vingt-quatre gouttes de diamants poire.

Sur le plan pratique, la *De Beers Consolidated Mines* vient de définir les *4C*, leur nouveau symbole représentant quatre critères d'évaluation de la qualité des diamants. En premier vient la taille, dont le brillant rond à 58 facettes est la plus courante, à côté de la baguette, de la poire, de la marquise ou de l'émeraude. Le poids s'exprime en carats, soit un cinquième de gramme, divisé en centièmes. Entrent aussi en ligne de compte la couleur, du blanc exceptionnel (D-E) au légèrement teinté en quelque six gradations, ainsi que la pureté sur une échelle de cinq variations principales. Et voilà le diamant passé du rêve à l'ère du consumérisme.

N. M.-S.

La caverne de M. Dumonet

« Heureusement, mon banquier aime le vin. »



M. VINCENT/COLLECTIF

« *JE devais avoir sept ans quand j'ai commencé à boire du vin. C'était du rouge. Pas beaucoup, mais sans eau. Mon père n'était pas un expert mais il y accordait quand même une certaine importance : il le bouchait lui-même.* » A cinquante ans, Jean Dumonet, lui, ne bouche pas son vin. A sa manière pourtant il a fait son chemin sur les sentiers bacchiques. Un chemin suffisant pour vivre au-dessus de 40 000 belles bouteilles et pour en posséder 20 000 autres qui mûrissent aujourd'hui dans leurs châteaux de Gironde.

Passé l'enfance, l'aventure devait commencer à l'école hôtelière de Paris. Là, un maître inculque à l'élève venu de Bourgogne cette règle d'or trop souvent méprisée qui veut qu'un grand et bon cuisinier soit aussi un amoureux des bons et grands vins. Ce fut, dans ces années d'après guerre, un prêche facile, une forme de tuteur pour une jeune treille avide de savoir.

Il y eut par la suite d'autres occasions saisies au vol, des amitiés bordelaises et des complicités de courtiers, des soirées folles et des voyages au grand jour dans les vignes. Ce fut, en d'autres termes, l'entrée du restaurateur dans la petite confrérie des vrais amateurs de vrais vins. Il y eut surtout ce qui, pour un croyant comme celui-là, ne pouvait être autre chose qu'un coup de pouce du Bon Dieu : l'achat à très bon prix, il y a près de vingt ans, du meilleur de la cave du Westminster au Touquet.

La passion, dès lors, pouvait pleinement s'afficher et, quelques années plus tard, Jean Dumonet, revendique, l'entrée dans le petit groupe des propriétaires des plus belles caves de France. Aujourd'hui, à quelques encablures de la monstrueuse tour Montparnasse, un ancien four à boulangerie de la rue du Cherche-Midi est devenu une superbe crypte vineuse.

Quarante mille bouteilles : cela pourrait, ailleurs, n'être rien d'autre qu'une manière d'épater les gogos. C'est, ici, un trésor de professionnel, un repaire d'amoureux. « *J'ai aimé le bourgogne. Mais avec le temps, bien sûr, je suis devenu plus bordeaux.* » Résultat : deux bouteilles venues de Gironde pour une côtes-de-nuits. Des passions aussi comme pour les châteaux grand-puy-lacoste (Pauillac) et ducru-beaucaillou (Saint-Julien), pour certains hermitages et quelques sauternes.

Telle qu'elle est présentée aux deux établissements du rez-de-chaussée, la carte des vins est unique, proposant bouteilles et magnums des plus grands crus depuis 1945. Sans parler des latour 1904, lafite-rothschild 1919 ou – on atteint là le sublime – la romanée-conti 1929. L'ensemble, curieusement, n'est pas totalement inabordable, même si l'on nage dans des eaux peu courantes.

Le maître des lieux a en effet mis au point un système personnel de cotation, qui met l'extraordinaire presque à portée de main. C'est ainsi, par exemple, qu'on trouvera un lynch-bajes 1961 à 550 francs, un mouton-rothschild 1959 ou un lafite-rothschild 1949 à 880 francs, un grand puy-lacoste 1947 à 520 francs et un latricières-chambertin 1972 à 550 francs.

La carte des eaux-de-vie témoigne du même souci de perfection qui n'ose par exemple proposer un armagnac sans spécifier la nature du cépage – ou l'assemblage – dont il provient. *Et l'on ne parlera pas ici de cuisine*, si ce n'est pour assurer que l'homme est aussi exigeant derrière ses fourneaux que devant son verre.

L'avenir ? Les 20 000 bouteilles à venir trouveront-elles place dans cette cave qui, déjà, déborde de plénitude ? Quelles conséquences aura la nouvelle flambée des prix qu'orchestrent les propriétaires du Bordelais ? « *J'ai une chance*, assure Dumonet, *celle d'avoir un banquier qui aime le vin. C'est lui qui me dit de combien je peux être en rouge.* » Un appui indispensable car, ici, la cave pourrait bien ruiner les fondations de l'entreprise. « *Rendez-vous compte*, confie le propriétaire à la fin du repas. *Elle vaut plus que la maison et les deux fonds de commerce réunis. C'est de la folie* », dit-il les yeux brillants. Une trop belle cave en quelque sorte. Il y a quelques années, un magnat du pétrole en avait proposé 600 millions de centimes. « *Le soir, j'avais dit d'accord*, raconte-t-il. *Mais le lendemain matin j'étais malade. Heureusement, car je suis plutôt homme à respecter la parole donnée.* »

JEAN-YVES NAU.

● **Chez Joséphine et La Rotisserie, 117, rue du Cherche-Midi. Tél. 548-52-40 et 222-81-19.**

Chimie du whisky

C'est fait avec quoi ?

SELON une étude de l'INSEE, si les « cadres » sont en France de gros buveurs de whisky (121 % de plus que la moyenne), les employés arrivent en second (29 % de plus). Une autre statistique assure que la consommation du whisky a progressé en France de 30,60 % depuis 1980 (60 % de cette consommation ayant lieu à domicile).

Soyons francs : est-ce snobisme, habitude ou connaissance du produit ?

Rares sont les consommateurs qui font la différence entre les whiskies (d'Ecosse), les whiskey (irlandais), si, du moins, ignorant le rye (canadien), ils ont goûté et réfuté le bourbon (américain). Mais, puisque scotch il y a, leur connaissance s'arrête au millésime : le douze ans d'âge du Chivas Régal leur paraît le fin du fin alors qu'ils ignorent qu'il s'agit là d'un blended.

Un blended, c'est un mélange de whisky obtenu par distillation de graine avec du whisky venu de la distillation du germe, soit du grain « malté » de l'orge. Un mélange dont le mérite tient au « mélangeur » mais aussi au rapport grain et malt et à l'âge de ce dernier.

Le malt whisky est celui des connaisseurs. Sa consommation, au début minime, augmente régulièrement. Mais encore faut-il distinguer les pure malt et les single malt. Pure malt désigne un blended, un mélange de whiskies issus de la distillation du grain germé. Single malt désigne un pure malt d'unique distillation. La consommation de ce dernier augmente en France de 20 % par an depuis une dizaine d'années, ce qui est indice de l'intérêt, pour le consommateur, du produit.

Encore la passion de la perfection doit-elle faire distinguer les régions de production, les Lawlands, les Highlands et les « îles ». On considère que les Highlands sont supérieurs, mais les whiskies des îles, plus tourbés, ont leurs amateurs.

En France, après une période où un ou deux malt seuls figuraient aux étagères des bars, on trouve aujourd'hui d'innombrables marques. Beaucoup débutent leur nom par le mot Glen (Glenfiddich, Glengoyne, Glenlivet, Glen Grant, etc.). Un Français installé du côté de Dijon, M. Michel Couvreur, s'est pris, il y a quelques années, d'amour pour ce produit mal connu si très demandé. Il a lu la *Bible du whisky*, l'introuvable ouvrage de J.A. Nettleton (paru en 1913 à Aberdeen). Il a estimé que, si la Bourgogne peut offrir au palais quelques milliers de nuances avec ses vins, l'Ecosse en propose autant avec ses scotch. C'est ainsi qu'il s'est constitué une clientèle qui apprécie son approche du whisky vu « *d'un œil œnologique* », selon son mot. Vous avouerez qu'aller à Bouze-lès-Beaune (21200) pour découvrir un grand malt est paradoxal.

Mais, dans les « Islay malt » le Bowmoore me paraît être le summum. Il y a plusieurs lustres que je l'ai découvert sur place. *Il vient seulement d'arriver en France (au bar du Bristol*, son goût de « *fumé* », de « tourbe » séduit les amateurs, et on le trouve au *Verger de la Madeleine*). Il faut naturellement le boire « on the rocks ».

A ce propos, une autre statistique assure que 25 % des consommateurs boivent leur whisky sec, 46 % avec des glaçons, 14 % allongé d'eau plate et 16 % (ô béotiens !) avec de l'eau gazeuse.

Voulez-vous encore des chiffres ? 22 % boivent avant le repas de midi, 25 % avant celui du soir, 29 % en soirée, 13 % seulement après le repas. Puis-je dire que dans ce cas mieux vaut un vieux blended (à moins bien sûr que vous puissiez avoir le Balvenie, qui est un très vieux pure malt assez rare !) qu'un malt.

Et, pour conclure, puis-je écrire encore que le whisky, en cuisine, est un merveilleux aromate. Nombreux sont les plats au whisky, des saint-jacques au canard sauvage à la Walter Scott. Mais, à la carte de *Lasserre*, il est un dessert de fruits et de scotch dont la préparation est une trouvaille et la dégustation une consolation... pour ceux à qui l'alcool est défendu !

LA REYNIÈRE.

Les Tables de la Semaine

Le vieux Berlin

Un rappel, certes, mais on aurait tort d'oublier cette élégante maison où la choucroute s'aristocratise et où la cuisine allemande se montre, allégée, délicieuse et originale, grâce au chef Jacques Herbaut (qui vient, du reste, d'avoir un prix de l'Académie nationale de cuisine pour ses saucisses de saumon, morilles et crevettes grises), dont on peut se régaler avant le sauté de gigot en sauce aigre douce. Superbes bières, vins allemands à découvrir.

★ 32, avenue George-V (8e). Tél. : 720-88-96.

Le Relais

Là encore, c'est un rappel. Il y a quelques lustres que Christiane dirige et anime cette maison en forme de brasserie de luxe, animée aux déjeuners, appréciée aux dîners, et dont la cuisine, classique, est toujours bien préparée à partir de bons produits, du filet de barbue à l'oseille au sauté de veau Marengo en passant par les grillades, un remarquable plateau de fromages et des desserts maison.

Un sancerre rouge (1975) m'a enchanté sur les œufs brouillés piperade et le faux-filet aux trois moutardes.

★ 12, avenue George-V (8e). Tél. : 723-39-58.

LA REYNIÈRE

échecs

N° 1072

Un futur grand maître

(XI - Open de Reykjavik, 1984)
Blancs : Johann Hjartarson (Islande)
Noirs : De Firmian (USA)
Défense Benoni.

1. d4	Cf6		24. Cb5!	Td3
2. ç4	é6		25. Dç2	ç3! (g)
3. Cf3	ç5		26. Cxç3	Td7xd6
4. d5	éxd5		27. Cb5!	Td8
5. çxd5	d6		28. Fb6!	Tf8
6. Cç3	g6		29. Dç5	Td5
7. Ff4	a6 (a)		30. Dç6	Fh6
8. a4	Fg7		31. Cd4	Dé5
9. é4	Fg4 (b)		32. Tç4 (h)	é3! (i)
10. Fé2	0-0		33. Fç7	éxf2+
11. 0-0	Fxf3 (ç)		34. Rxf2	Dg5
12. Fxf3	Dé7 (d)		35. Cf3	Df5
13. é5!! (é)	dxé5		36. g4 (j)	Dd3
14. d6!	Dé6		37. a5! (k)	Tç8
15. Té1!	Cb-d7		38. a6!	Td7
16. Fxb7	Ta-b8		39. a7!	Ff8 (l)
17. Fxa6	Txb2		40. Dxf6! (m)	Dxç4 (n)
18. Fb5! (f)	Td8		41. Fé5! (o)	Fç5+
19. Tç1	Df5		42. Rg3	Rf8
20. Fé3	é4		43. Dh8+	Ré7
21. Fxd7	Txd7		44. Ff6+	Rd6
22. h3	ç4		45. Fé5+!	
23. Té2	Tb3			Ré7. Abandon (p).

a) Devant le développement du F-D en f4, les Noirs ont le choix entre la suite naturelle 7...,Fg7 et la défense 7..., a6, cette dernière étant préférée par les théoriciens. Lors du même tournoi de Reykjavik, Sigurjonsson répondit avec les Noirs contre Hjartarson 7..., Fg7. La suite de cette intéressante partie fut 8. *Da4+*, Fd7 (*et non* 8..., Dd7? ; 9. Dxd7+, Rxd7 ; 10. é4) ; 9. Db3, Dç7 ; *10. é4*, 0-0 ; 11. Fé2, Ch5 ; 12. Fé3 et les Blancs ont déjà l'avantage.

b) Les Noirs veulent éviter 9..., 0-0 ; *10.* Cd2, *variante dans laquelle ils peuvent* cependant entrer sans crainte par 10..., Ch5 ; 11. Fé3, Cb-d7 ; 12. Fé2, Cé5 ; 13. 0-0, Dh4 avec des chances égales.

ç) Ou 11..., Té8 ; 12. Cd2!, Fxé2 ; 13. Dxé2, Ch5 ; 14. Fé3, Cd7 (si 14..., b6? ; 15. g4, Cf6 ; 16. Ff4! comme dans la partie Kortchnoï -Minic, 1971) ; *15. a5! avec un jeu actif. Si 15...,* Dç7 ; 16. g4!.

d) Après 12..., Té8 ; 13. Té1, Dç7 ; 14. é5!, dxé5 ; 15. d6,Dd7 ; 16. Txé5, Txé5 ; 17. Fxé5, Cç6 ; 18. Fxf6, Fxf6 ; 19. Cé4, Df5 ; 20. Cxf6+ ; Dxf6 ; 21. Fxç6, bxç6, les Blancs ont une meilleure finale (Gheorghiu - Kaplan, Lugano, 1968). Peut-être 12..., Cé8, joué par Lobron contre Hjatarson, est-il meilleur que 12..., Dé7, malgré la *défaite* des Noirs ?

é) Il ne s'agit pas seulement d'un sa*crifice provisoire de pion, mais d'un ar*gument stratégique qui sous-tend la va*riante 7.* Ff4, telle que le jeune (vingt et un ans) maître islandais la conçoit : l'avance des pions centraux é4 en é5 et d5 en d6 ouvre la diagonale du Ff3 et permet la prise des pions de l'aile - D b7 et a6, après quoi les Blancs peuvent penser à la finale, ayant un atout important dans le pion a passé. Observons le même thème dans la partie Hjartarson - Sigurjonsson après 12. *Fé3 (cf. note a)*, Fg4 ; 13. h3, Fxf3 ; 14. Fxf3, Cf6 ; 15. é5!, dxé5 ; 16. d6!, Dxd6 ; 17. Td1, Dé7 ; 18. Dxb7, Cb-d7 ; 19. Cd5, Cxd5 ; 20. Txd5, Ta-d8 ; 21. 0-0, Ff6 ; 22. Dxa7, é4 ; 23. Fé2, Cb6 ; 24. Dxé7, Fxé7 ; 25. Té5, Fd6 ; 26. Txé4, f5 ; 27. Té6, Rf7 ; 28. Txd6, Txd6 ; *29.* Fxç5, Txb2 ; 30. Fxf8, Txé2 ; 31. Fç5, Txb2 ; 32. Fd4, Tb4 ; 33. Fç5, *Tb5* ; 34. Fxb6, Txb6 ; *35. a4!, Ré6* ; 36. a5!, Ta6 ; 37. Ta1, Rd5 ; 38. Rh2, *f4* : 39. Ta4, Ré5 ; 40. Rg1, *g5* ; 41. Rf1, abandon.

f) La position souhaitée par les Blancs. Maintenant commence un long travail de renforcement et d'échanges à l'issue duquel le pion a commence à compter dans la phase finale.

g) Abandonnant la pion *faible* pour éliminer l'intrus en d6.

h) Menaçant 33. Cç2 suivi de 34. Fd4 avec attaque du Cf6 et du pion é4.

i) A nouveau les Noirs se débarrassent d'un pion faible.

j) Malgré un affaiblissement de leur roque, les Blancs dominent le jeu et disposent d'une plus grande liberté.

k) Le pion a entre en jeu alors que les Noirs n'ont plus de coups actifs, le centre appartenant aux Blancs.

l) Espérant sur 40. a8=D, la suite naïve 40..., Txa8 ; 41. Dxa8, Dxç4.

m) Sacrifiant une qualité.

n) Si 40..., Tçxç7 ; 41. a8=D+ ; si *40..., Tdxç7* ; 41. Txç7, Txç7 ; 42. a8=D+.

o) Menaçant mat. A noter la force du F-D des Blancs dans cette partie comme dans la partie contre Sigurjonsson.

p) En effet, après 46. Dxç8!, Ff2+ ; 47. Rxf2, Dxç8 ; 48. Fb8+!!, Rf6 ; 49. a8=D, les Blancs restent avec deux pièces de plus.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1071
Ed. M. IRIARTE, 1956.

(Blancs : Rh7, Pç4, é6, g5. Noirs : Rd6, Ca6, Pd4.)

1. g6!, Cç7 ; 2. g7!, Cé8 et maintenant les Noirs semblent bien contrôler la situation ; 3. ç5+, Ré7 ; 4. ç6!, Rd6 ; 5. *é7!!, Rxé7 ; 6. ç7!, Rd7 ; 7. ç8=D+!*, Rxç8 ; 8. g8=D! et les Blancs gagnent.

Si 1..., Cç5 ; 2. g7, Cé4 ; 3. Rg6 et si 1..., d3 ; 2. g7, d2 ; 3. g8=D, d1=D ; 4. Dd8+.

Et non 2. ç5+?, Rxç5! ; 3. é7 (ou 3. g7, Cd5! ; 4. Rg6, Cxé7+ ; 5. Rf7, Rd6 et les Noirs gagnent), d3 ; 4. g7, d2.

Si 3..., Rxç5 ; 4. é7, d3 ; 5. g8=D, Cf6+ ; 6. Rg7, Cxg8 ; 7. é8=D. Et si 3..., Rç7 ; 4. é7!, Rd7 ; 5. ç6+, Rxé7 ; 6. ç7, Rd7 ; 7. ç8=D+!

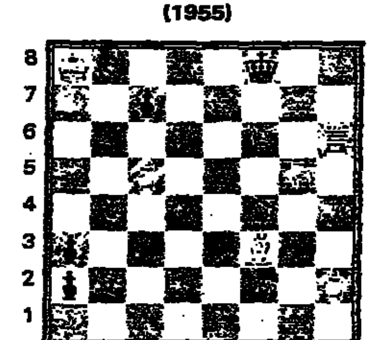
Si 4..., *d3* ; *5. ç7, d2* ; *6. ç8=D*, d1=D ; 7. g8=C+.

Et non 5. ç7?, Rxç7 ; 6. g8=D, Cf6+ ; 7. Rg7, Cxg8 ; 8. Rxg8, d3.

Si 5..., *Rxç7 ; 6. g8=C, Cf6+* ; 7. Rg7, Cxg8 ; 8. é8=D+.

ÉTUDE

C.A. PERONACE
(1955)



Blancs (5) : Ra8, Th6, Ff3, Pç5, h2.

Noirs (4) : Rf8, Pa3, a2, ç7.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1070

L'impasse interdite

Quand les enchères ont montré qu'un Roi était mal placé, la meilleure façon de faire une levée avec cette carte est d'obliger l'adversaire à jouer lui-même cette couleur comme dans cette donne d'un tournoi à Marbella.

Nord : ♠ A V 10 4 — ♡ R D 10 5 — ♢ A D 10 — ♣ 6 3
Ouest : ♠ 9 2 — ♡ 7 — ♢ R V 7 4 3 — ♣ A D 10 7 4
Est : ♠ 8 3 — ♡ A 6 4 3 2 — ♢ 9 6 5 2 — ♣ 9 5
Sud : ♠ R D 7 6 5 — ♡ V 9 8 — ♢ 8 — ♣ R V 8 2

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
X...	Sheehan	Y...	Zia
1 ♢	contre	2 ♢	4 ♠
passe	passe	passe	

Ouest ayant entamé le 7 de Cœur, *Est prit le Roi avec l'As et il rejoua* le 6 de Cœur pour le 9 de Sud. Ouest coupa et il contre-attaqua le 4 de Carreau. *Comment Zia, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse :

Ouest ayant ouvert, *Zia renonça* à l'impasse à Trèfle et préféra essayer un squeeze avec rendement de main sur Ouest. Cependant, comme il n'était pas possible de couper un Trèfle, il fallait faire... trois Carreaux, et *il fournit le... 10 de Carreau* du mort! Ensuite il joua cinq fois atout, puis il remonta au mort en prenant le Valet de Cœur avec la Dame, et il tira le 10 de Cœur :

Nord : ♡ 10 ♢ A D ♣ 6
Ouest : ♢ R V ♣ A D
Sud : ♣ R V 8 2

Ouest ayant défaussé la Dame de Trèfle, Zia joua le 6 de Trèfle pour lui donner la main et l'obliger à se jeter dans la fourchette à Carreau. Si, au lieu de la Dame de Trèfle, Ouest avait jeté le Valet de Carreau, Zia aurait tiré l'As de Carreau et il aurait fait ensuite la Dame de Carreau affranchie.

Le bluff ou la technique

En principe il faut choisir la ruse dès qu'il *n'y* a pas de moyen technique de réussir un contrat. Il y a cependant des cas où les deux *procédés* sont valables, et il faut alors *choisir le plus simple, c'estàdire* la ruse dans cette donne publiée par un journal canadien.

Nord : ♠ 6 4 — ♡ A V 7 — ♢ A R 9 6 — ♣ D 10 8 2
Ouest : ♠ R 8 7 5 3 — ♡ 10 9 8 — ♢ 10 2 — ♣ 9 6 3
Est : ♠ A 9 2 — ♡ 6 5 3 — ♢ V 8 7 4 — ♣ 7 5 4
Sud : ♠ D V 10 — ♡ R D 4 2 — ♢ D 5 3 — ♣ A R V

Ann. : S. donn. Pers. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♣	passe	1 ♢	passe
2 SA	passe	6 SA	passe...

Ouest ayant entamé le 10 de Cœur, *grâce à quel stratagème* Peter Hollander a-t-il gagné ce PETIT CHELEM A SANS ATOUT?

Comment aurait-il pu faire également douze levées contre toute défense?

Note sur les enchères :

La redemande à saut de « 2 SA » promettait environ 19 points et il était normal que Nord saute à 6 SA. Toutefois, deux experts bien rodés pourraient théoriquement s'arrêter à « 5 SA » (1 Trèfle, 1 Carreau, 2 SA, 4 Trèfles, 4 Carreaux, 4 Cœurs, 5 Cœurs, 5 SA, passe!). Quand, sur « 4 Cœurs » (cue bid), Sud ne peut pas dire « 4 Piques », il montre qu'il n'a pas de contrôle à Pique (ni As ni *Roi*).

COURRIER DES LECTEURS

Dispositif de sécurité (n° 1062)

« Je n'ai pas compris, écrit Bismut, le second cas où vous écrivez que, si le Roi de Trèfle du mort est pris par l'As, il faut alors tirer le Roi de Pique. »

Rappelons que les atouts étaient distribués ainsi :

♠ R 9 3
♠ A V 8 7 4

La meilleure chance pour ne perdre *aucune* levée est de tirer le Roi de Pique, puis de faire l'impasse à la Dame.

Cependant, si on peut s'offrir le luxe de perdre *un* Pique, alors il faut tirer l'As de Pique, puis jouer le 4 de Pique vers le 9 afin de ne pas perdre deux Piques si un des adversaires (notamment Ouest) a D 10 x x... C'est un classique jeu de sécurité.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

N° 189

La sauce à la grimace

Tournoi national de Marseille, 25 mars 1984. 1re manche. Clubs, jours et heures du tournoi : tél. : 47-19-91.

Suite de notre chronique n° 187 sur les helvétismes. La pêche à la bondelle *du 14 avril 1984*. Le CAQUELON est une marmite en terre, que le supplément du Robert rapproche abusivement de CAQUE, baril à hareng. La CATELLE, carreau de céramique vernissé, dérive de l'allemand *kachel*. La CHANNE, cruche à lait, s'écrit aussi CANNE (allusion au bec verseur du récipient). Le CIBARE, marqueur à la cible, était autrefois vêtu de rouge (anagramme BERÇAI). Les CUISSETTES *sont plus* évocatrices que le short, ou, comme *on dit dans le Sud-Ouest, le* FLOTTANT. Le DEVALOIR n'est pas le contraire de REVALOIR, mais un couloir en montagne permettant de descendre le bois, ou encore un videordure. L'ECOLAGE, frais scolaires, est un mot désuet en France, actuel en Suisse. S'ENCOUBLER, s'empêtrer, dérivé de COUPLE, lien servant à attacher deux animaux. S'ENUQUER, c'est rompre la nuque. Le FION est une allusion piquante (en français, le fion est la dernière touche apportée à un ouvrage). Le FOYARD n'est autre que le FAYARD, hêtre (le FOUET, à l'origine, est une petite baguette de hêtre). La GOUILLE, boue, mare, permet de rallonger OUILLE (OUILLER, c'est remplir un tonneau jusqu'à l'œil, c'est-à-dire jusqu'à la bonde) ; outre le G, onze *consonnes peuvent prolonger* OUILLE par devant (à vous de les *trouver* ; *solution* en fin d'article). Enfin vous connaissez la GRIBICHE, sauce froide à l'œuf, création fantaisiste de la langue culinaire du début du siècle ; *c*'est aussi, en Suisse et en normand, une femme grimacière et acariâtre.

(A suivre.)

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	AACDEIN			
2	AENRSST	ACADIEN	H 3	76
3	ACENNOU	RASANTES (a)	5 E	82
4	EEEMUXZ	CAOUANNE (b)	3 G	78
5	EEMU+ANR	AXEZ	F 5	42
6	AEGHPSV	ÉNUMÉRA	G 9	63
7	-EFIJOST	HAVAGES	15 D	54
8	F+EHIMNS	JOUITES	11 E	56
9	FMS+EIK?	HEIN	10 J	30
10	FM+ABMOR	SK(I)IEZ	8 A	72
11	BMOR+DEW	FAMÉ	7 C	25
12	DMO+BLOT	WEBER	N 2	36
13	DLMO+EV?	BOT	4 D	35
14	LLORRUY	MOLD(A)VES	A 1	92
15	LORRU+AT	LYS	J 13	32
16	LR+EFOST	YAOURT	14 J	30
17	ST+EILU	FLORE	12 A	33
18	AILPRUU	UTILISE	O 4	83
19	LRUU+PQT	PATI	O 12	27
20	QRTU+DÉI	PLU	2 J	25
21		QUIET	14 A	31
		Total	....	1002

NOTES
(a) Sous-top : ENTASSER ou ENTRASSE, 8 H, 77.
(b) Ou caret, grande tortue marine.

1. Del, 1002 ; 2. Duguet, Vigroux et Viseux, 1001.

Résultats finaux : 1. Duguet ; 2. Del et Viseux.

★ Rajouts initiaux de OUILLE : B - C - D - F - G - H - M - N - P - R - S - T. Le POUILLÉ est un vin.

MICHEL CHARLEMAGNE.

Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 96, boulevard Pereire, 75017 Paris.

Utilisez un cache afin de ne voir que le 1er tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

MOTS CROISÉS

N° 301

Horizontalement

I. Hante la salle Pleyel. – II. Suivras. Accepte. – III. Elle est venue bien après. Fleuve. – IV. Elles sont généralement transparentes. Sa colonne est toujours là. – V. Personnage d'importance. On peut le mesurer par tous les sens. Dans Landerneau. – VI. Patron-pêcheur. Fleuve. Instruisit Démosthène. – VII. Repousse. – VIII. Règlent des vies. Voyelles. Petite fleur. – IX. Restaurera. Se donne ou s'attrape. – X. *Permettent de vivre.*

Verticalement

1. C'est toujours une *protection*. – 2. On lui a beaucoup donné. Petite monnaie en Orient. – 3. Brique. En pâte. – 4. Ne manque pas de dignité. *Surprendre.* – 5. Traces. Sert beaucoup dans un sens. – 6. Ils *sont partis d'un sujet de réflexion.* – 7. Direction. Abri. A nouveau *enceinte.* – 8. *Note. Apparaître.* – 9. Tout à fait direct. Spécialement *terrible.* – *10. Met très haut.* – 11. Pronom, seulement de bas en *haut. Fernandel tourna avec elle.* – 12. Trouve un remède. On peut cer*tainement le baisser.* – *13.* Spécialité de Calchas, aujourd'hui un peu *affadie.*

SOLUTION DU N° 300

Horizontalement

I. Standardistes. – II. Erreur. Admété. – *III. Cam*é*riste.* Mec. – IV. Ria. Edit. Colt. – V. Enivré. Eloi. – VI. Tâte. Sa. Auget. – VII. An. RG. Retenue. – VIII. Itinérant. Emu. – IX. Rénales. Abner. – X. Esclavagistes.

Verticalement

1. *Secrétaire.* – 2. *Traînantes.* – 3. Armait. INC. – 4. Née. Vernal. – 5. *Durer. Gela.* – 6. Arides. Rev. – 7. Si. Arasa. – 8. Datte. En. – 9. *Ide.* Lattai. – 10. *SM.*Coué. Bs. – 11. Témoignent. – 12. Etel. *Eumée.* – 13. Sectateurs.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

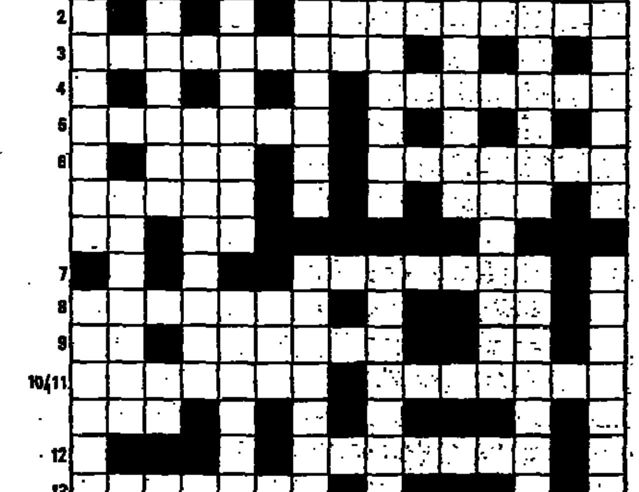
N° 301

Horizontalement

1. EEGILNP (+ 1). – 2. BEEMQRSUU. – 3. ABEHINSST. – 4. DIIIMRU. – 5. ACEIINR (+ 1). – 6. AADEIMN (+ 1). – 7. ADELNPU. – 8. ACEILOS ((+ 1). – 9. ALLNOS (+ 1). – 10. DEEELRS. – 11. EILNSUU. – 12. AEERTUV (+ 2). – 13. EEEGLNR (+ 1).

Verticalement

14. AEEGIPST. (+ 1). – 15. ACDEEN. – 16. DEORRUY. – 17. AACERSU (+ 3). – 18. AACEILLR (+ 1). – *19. EEIINNST* (+ 1). – *20. EEIILT.* – 21. EEEGHNN. – 22. EEINPSV. – 23. AABDILS. – 24. AEINQSU. – 25. AEILSTV (+ 1). – 26. AHLLMOS. – 27. FIINPTU. – 28. AENORSU (+ 3). – 29. EIMNPRU. – 30. CEELOPT.



SOLUTION DU N° 300

Horizontalement

1. SEXTUOR. – 2. EXHORTE. – 3. ARIENNE (ENRENAI). – 4. OCTUPLER. – 5. LEVANTIN (NIVELANT). – 6. ACTUELLE. – 7. REUSSIES. – 8. FLECHAGE. – 9. *SEUILS (LUISES).* – 10. TREMOLO. – 11. FENETRE. – 12. IRISAIT. – 13. *ROTENONE,* insecticide. – 14. EXECUTER. – 15. SIESTE (*TISSEE*).

Verticalement

16. SAMOVAR. – 17. TACTILE. – 18. ERICACEE. – 19. FUNEBRE. – 20. TELUGUS. – 21. POESIES (POISSEE). – 22. LINCEUL. – 23. REBELLE. – 24. HURONNE (HONNEUR). – 25. REESSAIE. – 26. EGLEFIN. – 27. CHACONES, danses lentes (ENCOCHAS). – 28. TIGRESSE. – 29. RECOINS (CREIONS ECRIONS). – 30. *FOUTAIS.* – 31. TOURNOIE. – 32. MINETTE.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Classique

Moussorgski, par Boris Christoff


ROGER VIOLLET

Ici, chef-d'œuvre ! De la simple *Romance* d'une poésie mélancolique sans complaisance, sentimentale sans honte, aux *Chants et danses de la mort*, visionnaires et hallucinés, en passant par l'humour le plus énergique, c'est toute la culture slave qui s'exprime, avec une concision de forme, une précision de ton, mais aussi avec une générosité, une immédiateté propres à l'écriture de Moussorgski et cet accord parfait entre la structure de la langue russe et le chant.

Pour dire cet univers, l'un de ses habitants les plus inspirés, avec cette voix puissante mais apte à toutes les souplesses parce que formée à la plus stricte école belcantiste, distillant, par la vertu d'une émission exemplaire et d'une expérience personnelle profonde, l'essence de chaque couleur et de chaque mot sans la moindre afféterie, alternant la sobriété austère et la vigueur noble. Un monument discographique. Avec, au piano, Gérald Moore et Alexandre Labinsky, et l'Orchestre national de la Radiodiffusion française, direction Georges Tzipine.

ALAIN ARNAUD.

● **4 disques EMI, 1731.643.**

Leçons de ténèbres et motets de Claudin de Sermisy

« Le roy ne fault ung seul jour d'ouyr la messe, chantres y sont qui ont voix argentines (...), avec motets de diverses façons, soit de Claudin, père aux musiciens, ou de Sandrin, esgual aux anciens. »

Voilà donc situé par ces quelques vers de Claude Chappuys, poète du roi François Ier, ce Claudin de Sermisy, qui nous est connu comme auteur de chansons polyphoniques dans le style parisien de Clément Janequin.

En fait, Claudin a surtout œuvré comme musicien d'église, puisqu'il est en 1508 chantre à la Sainte-Chapelle et sans doute présent à la chapelle royale dès la fin du règne de Louis XII.

Nommé sous-maître de la chapelle en 1532, il la dirigera au moins jusqu'en 1552, sinon jusqu'à *sa mort en* 1562. « Père aux musiciens » donc, et comme tel admiré par ses contemporains (ainsi, dans la *Déploration* que Pierre Certon compose sur sa mort en 1570), Claudin de Sermisy semble avoir fait deux parts de sa carrière de compositeur. L'essentiel de ses chansons profanes ont été publiées avant 1536. Puis la production religieuse prend le relais, pour demeurer régulière jusqu'à ses dernières années.

Les *Leçons de ténèbres* et *Motets présentés sur ce disque sont en* tout cas d'un grand musicien d'église, d'un maître nourri de l'art de Josquin des Prés, avec une polyphonie idéalement équilibrée et libre, *« caractéristique de la période post-josquinienne, où aucune voix n'est véritablement prépondérante »*.

Dans les Leçons de ténèbres, en particulier, l'écriture vise à l'austérité, *imposant une couleur à la fois* sobre et sombre, qui ne serait pas déplacée chez Victoria. Et cette sobriété expressive reste de mise dans les *Motets*, à l'opposé de la théâtralité *où se complairont tant de* compositeurs de la Contre-Réforme.

Il faut dire maintenant tout ce que ces musiques spirituelles, sinon liturgiques, au sens premier du terme, doivent à l'approche frémissante de vie intérieure de l'Ensemble Clément-Janequin. A l'aise dans la courbe mystique comme ils *l'étaient hier dans le fredon galant*, nos compatriotes donnent de Sermisy une image grandeur nature, si l'on peut dire, débarrassée de toute fausse pudeur, de toute émotion accessoire, et contribuent ainsi à une résurrection qui fera date dans notre *histoire musicale. Et quelle* bonne idée d'avoir demandé à Yvon Repérant de préluder à l'orgue, sur des extraits de chansons du même Sermisy, dans l'exacte perspective des usages du temps !

ROGER TELLART.

● **Harmonia Mundi, Radio-France, HM 1131.**

Chansons d'amour de la Renaissance allemande

Le *Tenorlied* est le point de rencontre privilégié du chant et des choses de la vie dans la musique allemande de la Renaissance. Le *cadre intimiste de la voix seule*, avec accompagnement de flûtes à bec, se prête évidemment à la confession du sentiment amoureux, qu'il soit vision idéalisée ou simple regard sur le quotidien. *Le décor* change ici au gré des textes, mais *les acteurs restent immuables*, jolie demoiselle et adolescent hardi qui ne pouvaient que se rencontrer dans la forêt ou sur le chemin de la fontaine.

Fait de ferveur et de beauté sans fard, le *Tenorlied* doit être abordé, à la différence d'autres répertoires des hautes époques, sans souci musicologique excessif ni « distance historique », avec un naturel dans le style et dans le ton qui peut être *emprunté, sans qu'il y ait à redire*, à la spontanéité du lied romantique (qui, comme le *Tenorlied*, est sublimation du sentiment populaire).

Attentif à cette touche immédiate, voire naïve, Kurt Equiluz, dont le timbre de ténor d'église ne s'est pas le moins du monde altéré en trente ans de carrière, donne toute leur charge d'émotion, d'humour simple et d'humanisme aussi, à ces chansons d'amour, excellents exemples de ce que fut la *Hausmusik*, c'est-à-dire la musique domestique de la bourgeoisie des villes libres, *par opposition aux musiques* des cours princières.

En fait, il s'agit là d'un « répertoire de repli » qui tend à l'oubli et à l'évasion hors de la dure réalité du temps et des misères de la guerre. Quant à l'Ensemble des flûtes à bec de Vienne, *il se fait le complice* aérien du soliste, comme dans la délicieuse *miniature* anonyme *Dich als mich selbst*, où les mots avec les notes *s'envolent* comme des oiseaux.

R.T.

● **Telefunken, 642808 AK.**

Jazz

Supersax and L.A. Voices

Le groupe Supersax, depuis plus *de dix ans, apporte une réponse à la* question : l'improvisé dans le jazz *peut-il être rejoué et devenir musique* de répertoire ? Rejoué, c'est certain. On écrirait un gros livre en s'en tenant simplement aux solos imités. Armstrong, en 1925, reprend, dans *Sugar Foot Stomp*, les trois chorus d'Oliver dans *Dippermouth Blues*. Cet usage — antique — n'a jamais cessé. D'autre part, beaucoup de thèmes de jazz sont issus d'une idée de soliste. Med Flory s'est seulement demandé, en 1971, si l'on ne devrait pas, à plusieurs, réexprimer le discours de Charlie Parker.

Le principe adopté par Flory n'était pas nouveau. Sans remonter au Déluge, on peut se souvenir de Gil Evans, confiant à son orchestre, pour les tutti, le rôle d'un unique mais énorme musicien, et des arrangeurs de Basie, qui, en un autre style, avaient choisi le même système. La préoccupation originale de Flory fut d'assumer le phrasé de Bird et d'en renforcer la puissance sonore sans le trahir ; en bref, comme il le dit lui-même, de retrouver le saxophone de Parker multiplié par cinq, dans un quintette bop de ... neuf personnes, pianiste, bassiste, batteur et trompette compris.

In the Still of the Night — un standard, d'une longueur inaccoutumée, — est ici un prétexte à une bonne version de lui-même et n'est pas la seule plage réussie. Flory applique la formule qui a fait ses preuves : le premier alto joue la mélodie parkérienne, que double le baryton à l'octave inférieure, le second alto et les deux ténors assurant un renforcement, un épaississement harmonique. Le mouvement parallèle, dans l'écriture de Med Flory, sert au mieux l'ambition d'un ensemble qui cherche l'effet de punch et la compacité.

Les Los Angeles Voices n'ont pas de difficulté à l'emporter sur les Dave Lambert Singers, qui s'étaient joints à Charlie Parker, en mai 1953, et qui donnaient dans la fadaise. Il est vrai que le traitement rythmique de *In the Still, par exemple*, est plus varié chez Flory que *chez Evans. Cette pièce est exemplaire* du savoir-faire californien mais aussi d'une griserie qui vient en marchant : techniquement parfaits mais crispés, au début, les cinq souffleurs se détendent et finissent dans l'euphorie. L'échappée accomplit et dépasse le programme. (CBS 25604)

LUCIEN MALSON.

● **CBS 25604.**

Vidéocassettes

Elmer Gantry

● **Film américain de Richard Brooks, avec Burt Lancaster et Jean Simmons. Edité et distribué par Warner Home Video.**

Un voyageur de commerce alcoolique trouve le « salut » et le chemin de la réussite commerciale en devenant prédicateur d'une *secte religieuse. Une descente aux* enfers d'un homme pris à son propre délire, filmé de main de maître par Richard Brooks d'après un roman de Sinclair Lewis. Burt Lancaster y trouve un des plus beaux rôles de sa carrière.

Le secret de Veronika Voss

● **Film allemand de Rainer Fassbinder, avec Rosel Zech et Hilmar Thate. Edité et distribué par UGC vidéo.**

Une ancienne star du cinéma allemand vit sous l'emprise de son médecin qui la drogue. Elle entraîne dans sa perte un jeune journaliste qui tente désespérément de la sauver. Fassbinder filme une fois de plus la passion destructrice et joue admirablement du noir et blanc *et des références au cinéma* expressionniste.

Lola

● **Film français de Jacques Demy, avec Anouk Aimée et Marc Michel. Edité et distribué par UGC vidéo.**

Mi-danseuse, mi-entraîneuse, Lola rêve à son passé et tente de retrouver l'homme qu'elle a aimé. *Moins connue que les Parapluies de Cherbourg ou les Demoiselles de Rochefort*, cette romance nantaise vaut surtout par l'interprétation d'Anouk Aimée et la musique de Michel Legrand.

La Mauvaise Graine

● **Film américain de Mervyn LeRoy, avec Nancy Kelly et Patty McCormack. Edité et distribué par Warner Home Video.**

Comment se débarrasser d'une petite meurtrière cynique âgée de huit ans et poursuivie par une malédiction qui la dépasse ? Bien avant la vogue actuelle du fantastique, ce film de 1956 combine avec une habileté diabolique l'apparente candeur de l'enfance et un suspense poignant. Etonnant.

Little Big Man

● **Film américain d'Arthur Penn, avec Dustin Hoffman et Faye Dunaway. Edité par CBS/Fox et distribué par UGC vidéo.**

Capturé par les Indiens lorsqu'il était enfant, revenu parmi les Blancs lors de son adolescence, Jack Crabb passe d'une communauté à l'autre, durant toute sa vie, sans pouvoir choisir. Un western intelligent, chaleureux, et qui ne *manque* pas *d'humour. Une formidable* composition de Dustin Hoffman, qui incarne son personnage de seize à cent vingt et un ans.

Le Grand Sommeil

● **Film américain de Michael Winner, avec Robert Mitchum, Sarah Miles et James Stewart.**

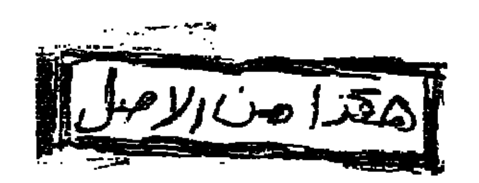
Un *remake* du célèbre film de Howard Hawks sur un roman de Chandler. Même si Robert Mitchum *est un Philip Marlowe convaincant*, la mise en scène de Michael Winner n'a pas le charme de celle de Hawks et on ne peut oublier le couple Bogart-Lauren Bacall.

Ned Kelly

● **Film australien de Tony Richardson, avec Mick Jagger et Allen Bickford. Edité et distribué par Warner Home Video.**

L'histoire authentique d'un jeune cow-boy australien devenu hors la loi. Le sens épique et la truculence du réalisateur de *Tom Jones* au service de la star des Rolling Stones.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.



Le marathon aux pieds légers

Très important les chaussures.

QUARANTE-DEUX kilomètres à pied, ça use les souliers. Bien sûr. Mais si on couvre la distance en courant, cela risque d'user encore plus les tendons et les articulations quand on n'a pas chaussure à son pied. Les 42 000 foulées du marathonien *sont en effet* autant de micro-traumatismes pour son organisme. Il convient de les atténuer comme les amortisseurs des voitures gomment les cahots de la route.

Pronation, supination, c'est-à-dire des déformations de la voûte plantaire dont souffrent en fait la majorité des gens, ont condamné sans appel les « baskets » et autres « tennis » dans lesquelles *on* allait naguère faire un petit footing dans les allées du bois. Désormais le jogger qui « roule » sur le bitume parle de ses chaussures comme jadis on parlait des « belles américaines ». Il est vrai que la plupart de ces chaussons magiques, légers comme la plume et solides comme le cuir, ont été conçus aux Etats-Unis d'où est partie la grande vague des courses de fond.

Et il est vrai qu'elles ont de quoi faire rêver, ces *Nike Odyssey*. Carrosserie en nylon « Duromèche », tenue de route assurée par un arc de plastique maintenant le talon. On les porte comme des pantoufles : 300 grammes à peine. Le coussin d'air sous le talon amortit non seulement les chocs de la foulée mais restitue une partie de l'énergie. Bref, elles courent presque toutes seules et sur tous les terrains grâce à la semelle gaufrée. Mille bornes au moins garanties. Seule ombre au tableau, le prix : 665 F.

Pour un confort équivalent, il est difficile de trouver beaucoup *moins cher. Il faut en effet* débourser 619 F pour des *New Balance 770*, petites bêtes de course grenat de 285 grammes. L'élasticité de la semelle est assurée par de l'EVA, une mousse très souple grâce à la présence *de bulles* d'air microscopiques. Il faut néanmoins les roder un petit peu pour qu'elles plient bien sous la plante du pied. Au reste, le maintien de la cheville est assuré par une croûte de cuir derrière le talon. Trois largeurs permettent de trouver le confort idéal, et des crampons en caoutchouc et carbone aux points névralgiques d'usure de la semelle assurent au moins 2 000 kilomètres de course quand la « carrosserie » en nylon « meshe » ne rouille pas.



GAMMA

« Encore plus loin ! » pourrait être la devise de l'*Ultimate GT* de Tiger. En 210 grammes, ses fabricants japonais ont réussi le compromis parfait entre résistance et légèreté. Largement découpée sous la voûte plantaire, la semelle est composée d'un élément de contact très résistant, d'un amortisseur très moelleux renforcé sous le talon par une structure plus dure pour maintenir le pied. Le confort est assuré par un laçage adaptable à plusieurs largeurs de pied et une très bonne ventilation. Pour 470 F, le principal défaut est une certaine rigidité sous la plante du pied qui peut occasionner des douleurs.

Esthétiquement, c'est aussi le modèle le moins racé. Son fabricant n'a pas fait appel à un designer italien de la FIAT pour concevoir son profil, comme c'est le cas de *Kappa* pour sa *Us One* de 220 grammes. En fait, la forme et les couleurs ont peu d'importance. Aucune des championnes du confort que sont également les *Karhu* finlandaises, les *Reebok* britanniques et les *Puma* allemandes ne courent toutes seules. C'est sans doute pourquoi l'Ethiopien Abébé Bikila a gagné les marathons olympiques de Rome et de Tokyo, pieds nus.

ALAIN GIRAUDO.

Un cœur sous le maillot

ILS seront 15 000 samedi soir 12 *mai à s'élancer sur* les talons des candidats à la sélection olympique pour un périple de 42,195 km dans les rues de la capitale. Pourquoi pas vous ? C'est la question que Serge Cottereau pose à tous ceux que le marathon fait rêver. Ancien international de demi-fond, il a été l'un des pionniers des courses de longue distance en France. Après bien des démêlés avec les représentants de l'athlétisme officiel, il apparaît aujourd'hui, la quarantaine bien entamée, comme une autorité en matière de course sur route.

Son maître mot est l'endurance. Pour courir longtemps, rien ne sert de souffrir. En clair, il faut éviter d'avoir *le cœur qui* bat à tout rompre. Il convient au contraire d'aller prudemment, c'est-à-dire de maintenir le rythme cardiaque entre 130 et 150 pulsations/minute à 20 ans, 120 à 140 à 30 ans, 115 à 135 à 40 ans, 110 à 125 à 50 ans.

Après quelques semaines d'acclimatation à la course à pied, il est alors possible d'entreprendre un entraînement qui, programmé sur trois mois, doit permettre de terminer les 42,195 km sans souffrance excessive. Serge Cottereau préconise (1) le « régime » kilométrique *suivant pendant* 15 semaines :

1re semaine : 2 entraînements de 25 mn ; 1 entraînement de 40 mn.

2e semaine : 2 entraînements de 30 mn ; 1 entraînement de 45 mn.

3e semaine : 2 entraînements de 35 mn ; 1 entraînement de 1 h.

4e semaine : 2 entraînements de 35 mn ; 1 entraînement de 1 h 10 mn.

5e semaine : 2 entraînements de 40 mn en endurance ; 1 entraînement de 1 h 15 mn (15 mn d'endurance, 40 mn en résistance douce, c'est-à-dire en augmentant le pouls de 10 à 15 pulsations/minute, 20 mn d'endurance).

6e semaine : 2 entraînements de 40 mn en endurance ; 1 entraînement de 1 h 20 (15 mn d'endurance, 40 mn en résistance douce ; 25 mn en endurance).

7e semaine : comme la précédente.

8e semaine : 2 entraînements de 40 mn en endurance ; 1 entraînement de 1 h 30 (20 mn d'endurance, 40 mn en résistance douce, 30 mn en endurance).

9e semaine : comme la précédente.

10e semaine : 2 entraînements de 50 mn en endurance ; 1 entraînement de 1 h 10 (20 mn d'endurance, 30 mn en résistance douce, 20 mn d'endurance).

11e semaine : 2 entraînements de 50 mn en endurance ; 1 entraînement de 1 h 30 (20 mn d'endurance, 40 mn en résistance douce, 30 mn d'endurance).

12e semaine : 2 entraînements de 1 h en endurance, 1 entraînement de 1 h 40 (25 mn d'endurance, 45 mn en résistance douce, 20 mn d'endurance).

13e semaine : 2 entraînements de 1 h en endurance, 1 entraînement de 1 h 30 (20 mn d'endurance, 50 mn en résistance, 20 mn d'endurance).

14e semaine : 2 entraînements de 50 mn en endurance, 1 entraînement de 1 h 30 dont 1 h en résistance douce.

15e semaine : 1 entraînement de 1 h 30 dont 1 h de résistance douce, 1 entraînement de 45 mn en endurance, 3 jours de repos avant le marathon.

Derniers conseils : quatre heures avant le départ, il convient de prendre un repas léger ; pendant la course, il faut veiller à bien se ravitailler en liquide ; enfin il est nécessaire de démarrer prudemment. *« L'entraînement suivi doit vous permettre de terminer, pas de faire un exploit »,* dit Serge Cottereau.

(1) *Jogging international* nos 9 à 12, 64-70, rue de Crimée, 75019 Paris.